

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Saint Michel, à notre secours ! — La science des Anges. — Les Fakirs de l'Inde. — Nos gravures. — Recherches sur le culte de saint Michel à *Tinchebray* (suite). — Le Mont-Saint-Michel-en-Mer. — Le moyen de donner. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

SAINT MICHEL, A NOTRE SECOURS!

Voilà 30 ans, le cardinal Patrizi, vicaire du Saint-Père pour l'administration du diocèse de Rome, exhortait en ces termes les Romains à se préparer à la fête de saint Michel :

« Après le culte de Dieu, celui des Anges est le plus ancien de tous. Avant que le séjour des lumières s'ouvrit à la nature humaine associée à la divinité dans la personne du Verbe incarné, les Anges étaient déjà au Ciel, contemplant Dieu et intercédant pour la terre. Que cette seule pensée vous rende cher tout acte de religion envers eux et principalement envers l'archange saint Michel, leur glorieux chef.

« Au milieu des angoisses qui accablent l'Église et qui augmentent de jour en jour par l'œuvre de l'enfer et de

lant d'hommes injustes qui s'en font le fatal instrument, que saint Michel se montre dans toute la pompe de sa gloire et qu'il foudroie d'un regard les ennemis de Dieu et des hommes : qu'il les réduise à l'impuissance, au silence, à l'humiliation que mérite leur orgueil implacable !¹ »

N'y a-t-il pas là de quoi nous inspirer une grande confiance en saint Michel ?

« La théologie, dit Molanus, appelle Michel, *Archange*, non qu'il soit de l'ordre des Archanges, mais parce qu'il est le chef et le commandant de tous les Anges. » L'Église le désigne dans ses offices sous le nom de *princeps militiæ celestis*, et lui demande son secours : « *Veni in adiutorium populo Dei* ». Or, invoquer un généralissime, qu'est-ce, sinon requérir la force armée qu'il commande et s'appêter au combat ? Entendez le chef visible de l'Église confirmer de sa parole solennelle le choix du chef invincible à qui est confié le triomphe de l'Église. Depuis son cri d'alarme jeté il y a dix ans (en août 1886), chaque jour, sur toute la terre, les prêtres, les lèvres humides encore du sang de l'Agneau, conjurent saint Michel de refouler dans l'abîme les puissances des ténèbres.

« Qui, plus que saint Michel, est propre à cette glorieuse mission ? Il est l'ange gardien de l'Église et de la fille aînée de l'Église. Il est le chef qui a brisé la première révolte de la créature.

« Le monde finit comme il a commencé, par un effort de l'intelligence créée pour s'affranchir des lois de sa dépendance. Satan déchaîné renouvelle contre la race humaine la séduction dans laquelle il entraîna à l'origine la troisième partie des Anges. Aujourd'hui, comme alors, Michel doit se lever au milieu des justes et étouffer la révolte de la créature par ce cri qui la range à sa place,

1. Extrait de la *Semaine religieuse* de Coutances, année 1866, p. 63.

en maintenant l'Éternel dans la grandeur solitaire de son incomparable majesté : « *Quis ut Deus ?* » Qui est semblable à Dieu ?¹ »

A nous à décider le glorieux Archange à batailler pour la cause de Dieu, qui est aussi la nôtre.

LA SCIENCE DES ANGES

Les Anges connaissent-ils les mystères de la grâce ?

S'il s'agit des dons surnaturels de l'âme, non ! pas plus que ses pensées secrètes ; si l'âme peut leur être cachée, l'âme visitée de Dieu l'est bien davantage. Nombre de Pères et de révélations nous montrent l'ange gardien et le démon aux prises sur la destinée d'âmes qui sortent de ce monde après une vie d'œuvres douteuses : cette contestation serait sans raison d'être si les anges connaissaient les effets de la grâce dans les âmes.

Si les Anges ignorent les choses de Dieu qui deviennent le secret de l'homme, ils ignorent bien plus certainement les choses de Dieu, qui sont le secret de Dieu, c'est-à-dire des choses que Dieu fait librement en dehors de lui et qui ne sont pas comprises dans la nature divine et la vision béatifique. « Pour Dieu, c'est comme pour l'homme, dit saint Paul, il n'y a que leur esprit qui puisse savoir ce qui se passe en eux. » Et il ajoute : « Par nous apôtres, les merveilleuses dispositions de la sagesse divine, *multiformis*, ont été révélées aux Anges. » Ce n'est pas à dire que les Apôtres enseignent les Anges, ceux qui sont au terme ne sauraient être les disciples de ceux qui sont dans la voie, c'est que les Anges ont lu dans les œuvres même des Apôtres de même que le profane voit dans l'édifice

1. *Les Anges et les Temps présents*.

la pensée et le plan que l'architecte a longtemps portés dans son esprit.

Parmi les mystères d'abord inconnus aux Anges, il y a la date de la fin du monde; Jésus-Christ l'affirme (*Mt. XIII, 32.*) Saint Gabriel paraît ignorer la vocation des Gentils : c'est pour le salut des Juifs seuls qu'il annonce à saint Joseph la venue du Messie : « *ipse salvum faciet populum suum* »...

En Daniel (X) les Anges protecteurs d-s Hébreux, des Grecs et des Perses discutent comme des subalternes ignorant encore les résolutions pris-s par leur chef.

L'Ange gardien des Hébreux que Zacharie (I, 12) aperçoit sous les traits d'un chevalier dans un bois de myrtes paraît douter de l'heure de la délivrance de son peuple, prédite par Jérémie, car il s'écrie : « N'aurez-vous pas pitié de Jérusalem, Seigneur, voilà la 70^e année ? »

Les autres rapportent d'autres exemples qui comme ce dernier, peuvent aussi bien s'entendre de certaines figures de langage que de l'ignorance des Anges.

Les Anges connaissent-ils le passé et l'avenir ?

Qu'il nous soit permis, relativement à ce double objet de la connaissance, de comparer l'intelligence des Anges à une chambre obscure munie de ses plaques sensibles. L'appareil a été doté à l'origine d'une provision d'images sur Dieu et les créatures, provision destinée à s'accroître par la suite des âges : les êtres et les événements de l'histoire du monde s'impriment dans l'intelligence angélique à mesure qu'ils se déroulent et tombent dans la manufacture du présent : « Les images des choses, dit saint Thomas sont représentatives dans l'Ange de la même manière qu'elles sont créatrices en Dieu. » La faculté de conserver ces images dans l'intelligence constitue la mémoire : les Anges, continue le saint Docteur, ne font pas toujours attention aux choses qu'ils savent ou qu'ils aiment; ces choses sont alors dans leur intelligence comme l'habitude

de la science acquise reste dans notre âme après la mort : c'est le domaine de la mémoire habituelle « *retentio notitiæ et amoris.* » Comme nous et comme la sagesse créée, les Anges tiennent le passé dans le trésor de leur mémoire et s'élancent dans l'avenir par la conjecture : « *scit præterita, de futuris æstimat.* » Mais leur mémoire, celle des démons surtout, paraît avoir des limites; autrement, comment expliquer la hardiesse avec laquelle, dans Isaïe, les prophètes du Seigneur portent aux prophètes de Baal le défi de révéler le passé : « *priora quæ fuerunt nuntiate... et sciemus quia dii estis vos.* » (XLI, 22). Mais c'est principalement à propos de l'avenir que ces défis sont fréquents dans la bouche des prophètes : « *Annuntiate quæ ventura sunt in futurum et sciemus quia dii estis vos.* » Annoncez-nous ce qui doit arriver, et nous saurons que vous êtes Dieux. »

L'avenir, en effet, est le domaine exclusif de la science divine; comment les futurs êtres qui n'existent pas encore, dessineraient-ils leur image dans l'intelligence angélique? Distinguons pourtant entre les choses futures.

Il y a les futurs nécessaires.

Un pépiniériste possède des plants de vigne secrètement infectés; le démon qui les voit transportés dans une terre indemne, peut prédire à coup sûr les ravages du phylloxéra : la cause une fois posée, l'effet suit nécessairement, car il était présent et visible à certains égards dans la cause.

C'est ainsi que les démons pouvaient prédire jadis une foule de phénomènes météorologiques : comètes, éclipses, températures, trombes, que les progrès de la science nous permettent aujourd'hui de prévoir presque aussi bien qu'eux. Et cependant, dans les cas de ce genre, leur science n'est pas infallible : quelque constantes que soient les lois de la nature, elles n'engendrent qu'une certitude physique qui souffre des exceptions du fait de la libre volonté de Dieu et de la prière. Josué arrêta le soleil, Isaïe le fit rétrograder de dix degrés sur le cadran d'Achab. Les démons se seraient trompés gros-

sièrement si en ces deux jours mémorables ils avaient voulu tabler sur l'heure ordinaire du crépuscule.

(*Les Anges et les Temps présents.*) P. GRAND-CLÉMENT.

LES FAKIRS DE L'INDE

Le bruit fait par le *Diable au XIX^e siècle* a attiré l'attention sur le surnaturel diabolique.

C'est devenu une question actuelle.

Ce que raconte ce livre est si étrange, si extraordinaire, si merveilleux, j'allais dire si invraisemblable, que beaucoup se demandent jusqu'à quel point il faut y ajouter foi. Hé bien ! c'est le cas ou jamais de se rappeler le mot du poète :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Quoi donc ? Est-il possible que le diable veuille se tailler un royaume sur la terre, et, dans ce but, mettant en jeu sa personne et ses légions, exécute des monstruosité, et manifeste son action par des faits qui dépassent l'ordre de la nature ? Est-il possible que des hommes se laissent aveugler au point de prêter leur volonté, leur intelligence, leur énergie, aux fantaisies les plus ridicules, les plus extravagantes et les plus cruelles de Satan-Lucifer ? Voilà deux questions que, si vous étiez où je suis, vous ne prendriez pas seulement la peine de vous poser.

J'avais l'intention de vous parler de l'Olympe indien, et de vous montrer quelques types intéressants, choisis parmi les 33 millions de ses dieux ; un ciel assez bien monté, comme vous voyez. Mais laissons de côté pour l'instant Brahma, Vichnou, Siva, et leurs femmes, enfants, neveux et nièces,

cousins et cousines, tant à la mode ordinaire qu'à celle de Bretagne, et amenons sur le tapis la jolie et intéressante bande des Fakirs de l'Inde. L'auteur du *Diable au XIX^e siècle* en parle assez longuement dans les premiers chapitres de son livre. C'est cela qui m'a fait penser à vous les présenter à mon tour.

Si je plaçais sous vos yeux une compagnie de certains Fakirs, votre premier mouvement serait de me reprocher d'avoir oublié la cage dans laquelle j'aurais dû amener pareille engeance. Allons ! n'ayez pas peur. Les Fakirs ne sont pas des bêtes féroces, bien que, je l'avoue, ils portent à un haut degré l'air d'être quelque chose de pis que les fauves.

Donnons la parole au D^r Bataille :

« Le Fakir de l'Inde, dit-il, est, en réalité, un personnage énigmatique, qui semble violer toutes les lois de la nature. Sa caractéristique est surtout de ne rien faire de ce que fait le commun des mortels. C'est un rebours. Ni il ne boit, ni il ne mange, ni il ne dort, il ne vit pas ; il est dans une perpétuelle contemplation, une constante absorption ; la médecine le constate, mais n'a point réussi à l'expliquer.

« Il a commencé par être *jongleur*, ou, pour mieux dire, escamoteur, bateleur forain ; puis il est devenu *kami*, c'est-à-dire qu'aux escamotages vulgaires il a eu le droit de mélanger quelques jongleries d'ordre supérieur ; enfin, il est parvenu au grade de *Sâta*, c'est-à-dire qu'il peut maintenant, en vertu des conjurations rituelles qu'il prononce, se livrer à des sortilèges, des évocations et des actes en contradiction avec les lois de la nature. Il y a chez lui, dans cette initiation progressive, quelque chose de ce qui se passe chez le Brahme, qui, au premier degré, ne peut ni entendre, ni lire la doctrine ; qui, au second degré, l'entend mais ne peut la lire ; qui, au troisième, la lit mais ne l'enseigne pas, et qui, enfin, au quatrième degré seulement, peut tout faire, lire et enseigner. Mais, il existe, entre le Brahme et le Fakir, une différence capitale. Le Brahme est le prêtre de la religion nationale

indienne. Le Fakir, lui, est, en quelque sorte, le moine d'une religion secrète; longtemps, il a dérouté les écrivains qui ont étudié l'Orient; tel auteur le donne pour un religieux mahométan, vivant d'aumônes, et c'est qu'en effet, dans certaines contrées où l'islamisme domine, les fakirs paraissent, par quelques pratiques extérieures, se rattacher à la religion de Mahomet; tels autres auteurs croient et écrivent que le fakirisme est une secte particulière inféodée au brahmanisme, parce que, dans les pays indiens, bon nombre de Fakirs laissent entendre que Brahma est vénéré par eux. Ces écrivains se sont laissé tromper par des apparences. Le fakirisme, je ne saurais trop le répéter, constitue une société secrète religieuse; c'est une variété du satanisme; c'est le gnosticisme oriental¹. »

Je ferai remarquer dès maintenant qu'il y a Fakir et Fakir. Il y en a qui observent le Koran à la lettre, et vivent en vrais musulmans. Mais ils sont si peu nombreux que le Dr Bataille a raison de dire que le fakirisme est une société secrète religieuse. Ils semblent exister seulement pour faire croire que le fakirisme est théoriquement et pratiquement une vraie voie de perfection musulmane. C'est ainsi qu'il y a des francs-maçons même des hauts grades qui se croient de grands philanthropes, et qui ne sont, en résumé, que de grands naïfs : ils ont l'anneau.

L'origine du fakirisme n'est pas un monde à découvrir.

Le mot *fakir* est un mot arabe. L'institution des Fakirs a pour auteur le fanatisme musulman, et remonte aux premiers temps du mahométisme. S'il faut en croire les fils du Prophète (on appelle ainsi les sectateurs de Mahomet), le premier Fakir aurait été le propre gendre du fondateur de l'islamisme. Ils diraient que Mahomet lui-même aurait été Fakir, qu'il n'y aurait aucune raison d'en être surpris. Il est douteux qu'aucun Fakir ait égalé Mahomet en imposture et comme doublure de Satan. Ali, gendre du prophète, aurait passé la lieutenance du fakirisme à son fils Khoaja Hassan

1. *Le Diable au XIX^e siècle*, p. 109.

Basri, qui, plus tard, avec son frère Hosein, devait occuper une si large place dans le martyrologe musulman. La succession de Hassan à la tête des Fakirs fut partagée entre Khoaja Habid Ajmi et Abdoul-Ouahid ben Zyd Kouphi. De ces deux derniers chefs sont descendues quatorze grandes familles de Fakirs qu'il est inutile de nommer ici. Mentionnons seulement une dizaine de familles cadettes, qui ont leurs représentants dans l'Inde¹.

1^o Il y a d'abord les *Kaderis* ou *Banavas*, qui remontent à Saïd Abd-el-Kader Jillani, un grand saint musulman de je ne sais trop quelle époque et dont le tombeau est en grande vénération à Bagdad. L'auteur du livre très sérieux où je puise tous ces renseignements est un membre de la famille spirituelle de ce saint-là. Écoutez-le lui-même : « Saïd Abd-el-Kader Jillani est estimé le premier parmi les saints, et est un grand thaumaturge. Nombreux sont les disciples et les sectateurs de sa famille. Il leur apparaît de temps en temps pendant leur sommeil et leur donne des instructions. Je parle d'après ma propre expérience. A des moments de besoin, alors que mon esprit était vivement tourmenté au sujet de choses qui me manquaient, j'avais l'habitude de répéter constamment ses quatre-vingt-dix-neuf noms, et de faire des vœux devant le Dieu-Saint, implorant son assistance par l'âme de Pir-e-Dastagir (un des susdits 99 noms); et par la miséricorde du Tout-Puissant, Son Excellence Gowsoul-Azam (une autre appellation du saint) se présentait à moi dans mon sommeil, me délivrait des perplexités qui me harassaient, et daignait me donner ses ordres²; »

1. Ces familles de Fakirs ne sont pas des familles selon le sang. On verra plus loin que la plupart de ces sectaires ne se marient pas : ils se recrutent par l'initiation, et entrent dans telle caste qu'il leur plaît. Le mot famille est donc ici synonyme de caste ou de secte.

2. *Kanoun e-Islam* ou Coutumes des Musulmans de l'Inde, par JAFFER SÉNÉAR. Ce livre a été composé sous la direction de G. A. Herklots, médecin de Madras, qui en a fait ensuite une traduction très exacte, trop exacte même en plusieurs endroits. L'ordre des chapitres de cet ouvrage est assez logique. Mais les matières traitées dans chacun d'eux sont dans un tel désordre qu'il

2° Après les Banavas, viennent les *Chichtis*, disciples de Khoaja Banda Navaz; ils sont musiciens de profession.

3° Les *Choutaris* doivent leur nom à Shah Abdoullah Choutar-e-Nak.

4° Les *Tabkatis* ou *Madaris*, qui ont pour origine Zinda Shah-Madar, sont des apprivoiseurs de tigres, ours et singes, et des jongleurs émérites.

5° Un disciple de ce Zinda Shah-Madar, Jamman Jatti, a donné naissance aux *Mahang Fakirs*, espèce de pèlerins errant dans les déserts ou sur les montagnes, et visitant les tombeaux des saints musulmans.

6° Les *Raphaïs* ou *Gourz-mars* méritent une mention spéciale. C'est Saïd Ahmed Kabi qui est leur père. « Ces Fakirs se frappent la poitrine à coups de gourz (sorte de marteau hérissé de pointes, et dont la poignée est un glaive). Ils s'enfoncent des broches dans les côtés, dans les yeux qu'ils enlèvent et qu'ils replacent. Ils se coupent et s'arrachent la langue, qui, remise dans la bouche, se recolle d'elle-même. Ils font encore mieux : ils vous séparent la tête du corps et l'y rejoignent avec de la salive, et le corps revient à la vie et se tient debout. Chose étrange; il ne suit de toutes ces taillades aucune hémorrhagie, ou, s'il y a perte de sang, elle se réduit à presque rien, et l'opérateur passe pour un maladroit. En tout cas, la blessure est guérie par l'application d'un peu de salive. » Ils exécutent encore bien d'autres choses aussi extravagantes et aussi merveilleuses. Mais nous voilà suffisamment édifiés sur leur compte. Passons. »

7° Un Saïd Jallal-oud-Din Bokhari a donné son nom aux « Jallalis ». Ce sont surtout des tapageurs.

8° Les « Sohagis » qui descendent de Mousa ou Moyse Sohag,

est difficile de s'y reconnaître : c'est un vrai fouillis. Un auteur qui désirerait écrire pour ne pas être lu, n'aurait qu'à se procurer ce volume, qui d'ailleurs coûte assez cher, et à le prendre comme modèle soit de style, soit de coordination des idées. Je suis bien sûr que peu de personnes ont lu le *Kanoun-e-Islam*, qui pourtant contient des détails tout à fait typiques sur les Mahométans de l'Inde.

sont une autre famille de musiciens. Ils sont habillés en femmes et ornés de bracelets de verre. Si quelqu'un leur refuse l'aumône, ils brisent ces bracelets et en avalent les morceaux séance tenante, ce qui ne les empêche pas de se porter à merveille. Leur musique a tant de charmes qu'elle peut faire pleuvoir en temps sec, rendre les rochers mous comme de la cire, attirer des jungles les fauves et les attendrir. C'est au moins ce que ces Fakirs prétendent.

9° Voici une autre secte qui vous fera penser aux revenants. Les fils de Khoaja Baha-oud-Din-Nakch-Band, ou *Nakch-Bandis*, rôdent la nuit avec des lanternes allumées et chantent des strophes en l'honneur de leurs Moursbads (guides spirituels), à la gloire d'Allah et à l'éloge du Prophète. Ces Nakch-Bandis sont généralement d'éminents praticiens dans la science du « Dawat » (exorcisme). Ce qui veut dire qu'ils sont ferrés dans la manière d'évoquer le diable et de chasser les esprits malins. Aussi a-t-on beaucoup recours à leur talent.

10° Nommons, pour terminer cette liste, les *Bava-piary-kay Fakirs*. Ils ont pour spécialité d'aller en groupes de deux ou trois.

(Sera continué.)

PROSPER PICOT,
Mis. ap. de Maisour.

NOS GRAVURES

Ce sont les deux nouveaux timbres-poste belges composés en mémoire de l'Exposition de Bruxelles en cette année 1897. Agrandis au carré de leur dimension, ils permettent de bien distinguer l'Archange, patron de Bruxelles.

Le timbre de 10 centimes représente l'Archange, vêtu d'une longue tunique fendue sur le côté et serrée à la ceinture par



NE PAS LIVRER LE DIMANCHE.
NIET BESTELLEN OP ZONDAG.



ne pas livrer le Dimanche
niet bestellen op Zondag

un baudrier, auquel pend une épée au fourreau. L'Archange foule aux pieds et perce de sa lance un démon à forme humaine. On se demande pourquoi l'artiste a négligé de mettre à saint Michel les ailes qui sont son attribut iconographique. Le palais de la Bourse et l'Hôtel de Ville, à la flèche hardie, forment le fond du tableau.

Le timbre de 5 centimes reproduit l'image de l'Archange triomphateur, armé et costumé en guerrier du moyen âge, muni d'ailes puissantes et terrassant un dragon. C'était sous la figure du dragon, que s'inspirant de l'Apocalypse, les artistes du moyen âge représentaient le démon : ils trouvaient la forme humaine, même dégradée, trop noble encore pour l'être odieux que saint Jean appelle « la Bête. »

RECHERCHES

Sur le Culte de Saint Michel en France

Diocèse de Sées

(Suite 1).

TINCHEBRAY

La ville de Tinchebray, située à 4 lieues de Lonlay l'Abbaye vers le nord, possédait donc dès le milieu du XI^e siècle une chapelle dédiée à l'Archange. Elle faisait partie de l'église du château de Tinchebray.

1. Une erreur dans la mise en pages rend inintelligible l'article paru dans le n^o de Mars sur la Confratrie héréditaire de Monsieur Saint Michel à Tinchebray. Nous le reproduirons dûment rectifié et corrigé dans le prochain numéro.
La Rédaction.

Un ancien professeur du collège de Tinchebray, M. Hurel, nous donne de précieux détails sur cette église dans l'*Étude historique* qu'il a faite sur cette ville. « En sortant, dit-il, du château et en suivant la Basse-Rue, qui faisait rempart vers le Sud, on aperçoit le dernier étage de la Tour Saint-Remy. Le cordon en granit qui l'entoure au Nord et à l'Est, ses baies ouvertes ou fermées de ces côtés le rattachent à l'époque romane, au temps du château dont elle était le fort avancé. »

« A la base de la tour s'ouvrent trois chapelles. A la droite, l'une est sans autel et sans nom. Celle du centre, sous le vocable de saint Remy, rappelle l'avènement du christianisme dans la nation franque et le baptême de Clovis ; la troisième, au Nord, n'offre plus que l'image de saint Michel terrassant le dragon infernal. »

Cette peinture est sur toile. Malgré son antiquité, malgré les injures du temps et surtout de la révolution, elle est assez bien conservée. On remarque que les yeux du dragon ont été crevés, sans doute par des enfants à qui ils faisaient peur, ou par quelque mauvais plaisant qui aura voulu représenter à sa façon le prince des ténèbres.

Saint Michel, le prince de la lumière, a une belle figure. Son bras vainqueur enfonce la lance dans la gueule béante du dragon.

On est heureux de retrouver dans cette petite chapelle de l'ancien château de Tinchebray l'image de l'Archange devant laquelle tant de générations sont venues le prier.

Ce fut là, dit la légende, que Robert de Mortain, frère utérin du Conquérant et seigneur de Tinchebray, dont les chevaliers et les habitants l'avaient accompagné à la conquête d'Angleterre, vint déposer la célèbre bannière de saint Michel qu'il portait à Hastings (1066) et sur laquelle on lisait : *Vexillum S. Michaelis in bello* ; étendard de saint Michel en guerre. Le comte de Mortain en confia la garde aux habitants de Tinchebray, qui, sans doute, avaient déjà eu l'honneur de le garder le jour de la bataille.

La tour de l'église Saint-Remy et de la chapelle Saint-Michel que nous avons considérée comme un fort avancé du château, était aussi une vigie, qui rendait à la ville de grands services. C'est de là que le 28 septembre 1106, on vit s'avancer sur l'armée anglaise et bretonne, commandée par Henri I^{er}, les chevaliers normands de Robert Courteuse; on les vit s'élaner sur les rangs serrés des Anglais et les attaquer avec audace, et, par un retour fatal, Hélie d'Anjou, à la tête de la cavalerie bretonne, fit des Normands, dans le Champ-Henry, un horrible carnage. La Normandie était livrée à l'Angleterre.

Le jour même, le château de Tinchebray se rendit au roi, qui célébra le lendemain, dans l'église de Saint-Remy la fête de saint Michel.

La chapelle de Saint-Michel était un des pieux sanctuaires que les pèlerins du Mont ne manquaient jamais de visiter à leur passage de Tinchebray.

En 1632 on y érigea en l'honneur de « Monsieur Saint-Michel, » la Confrérie dont nous avons parlé.

L'édification donnée par les confrères de Saint-Michel porta les plus heureux fruits. A leur exemple, les chefs des meilleures et des plus riches familles de Tinchebray tenaient leur maison d'une manière digne et conforme aux principes de la foi chrétienne, ils assistaient régulièrement aux offices et aux instructions de l'église, ils vivaient dans une paix profonde et se faisaient remarquer par leur grande charité pour les pauvres.

Le nombre des confrères fut bientôt porté à dix-huit, puis il dépassa parfois la vingtaine.

Presque tous les premiers membres firent souche, et leurs héritiers possédèrent leur titre jusqu'à la Révolution. La succession revenait à l'aîné des fils. Le gendre succédait aussi parfois au beau-père, et parfois aussi il y avait adoption d'un successeur soit dans la famille soit en dehors. En cas de non-désignation testamentaire, le plus proche parent avait la préférence.

Tous les gros personnages officiels se faisaient un honneur d'entrer dans la confrérie; nous y trouvons le receveur du domaine du comté de Mortain, le lieutenant civil et criminel, le greffier du bailliage, des chirurgiens, des avocats, des huissiers.

Les statuts furent peu modifiés. On ajouta pourtant, au début du xviii^e siècle, la donation d'un pain béni, offert par un confrère le jour de Saint-Michel.

Les trésoriers rendirent presque tous fidèlement leurs comptes. Quelques-uns eurent cependant des difficultés avec la confrérie, mais seulement à cause de non-recouvrement des cotisations.

La Confrérie subsista jusqu'en 1792. Car sur une feuille qui recouvre le vieux cahier des comptes de la Confrérie, appartenant aujourd'hui à la fabrique, on lit : « Année 1792, payé au custos. »

Ce fut le dernier acte fait au nom des confrères de Saint-Michel. Déjà le clergé catholique de Tinchebray était dispersé, une partie des prêtres était partie pour l'exil, d'autres, comme le vénérable curé, étaient emprisonnés à Alençon et gémissaient sous la tyrannie de l'impie voltairienne et franc-maçonne.

Bientôt dans la chapelle Saint-Rémy, à la place des pieux confrères de Saint-Michel on réunit le club; au lieu des cantiques de l'Archange on chanta la *Marseillaise*.

En 1794, on éleva à la porte principale un autel à la Raison, et on célébra en l'honneur de la nouvelle déesse, des fêtes honteuses, auxquelles un peuple fou de libertinage et d'impie pouvait seul applaudir.

En 1795 ce fut bien autre chose : la guerre civile répandait la terreur dans le canton de Tinchebray, des cris de guerre retentirent pendant près de cinq années autour de cette chapelle de Saint-Michel autrefois source de paix et de bonheur. Combien de sang fut versé à ses portes ! Combien d'incendies l'éclairèrent de leurs tristes reflets !

A la chapelle se rattachait une nef ancienne, au fond de laquelle était l'autel de Saint-Rémy. La municipalité ne cessa de demander sa suppression de 1792 à 1800 ; elle fut alors démolie, sans égard pour les pieux et glorieux souvenirs qu'elle rappelait aux habitants de Tinchebray.

Chanoine BLIN.

LE MONT-SAINT-MICHEL-EN-MER

(Extrait du *Journal des Débats*, Septembre 1872.)

Je ne l'ai pas tout à fait découvert, et je n'ai la prétention d'apprendre à personne qu'il existe. Le Mont Saint-Michel, qui ne le connaît ? On a lu tant de livres qui en disent l'histoire et les légendes avec les épisodes des grèves de la baie ; on a feuilleté tant d'albums où se retrouve le site favori des personnes vouées à l'aquarelle ; on a contemplé, à chaque Exposition de peinture, tant de Monts Saint-Michel à marée haute ou basse, que vous sauriez ou me le raconter ou me le décrire, et que vous vous étonnez de mon impertinente question : L'avez-vous vu ?

Si vous êtes Breton ou Normand, je ne vous interroge pas ; vous seriez trop coupable d'avoir à répondre : Non. C'est au Français de l'Ile-de-France que je m'adresse et que je dis avec une sorte de certitude : Vous ne l'avez pas vu ; pourquoi ? Les tableaux sans nombre de la Piazzetta de Venise ne vous ont pas empêché d'aller à la Piazzetta elle-même et d'y découvrir cent beautés dont les tableaux ne vous parlaient pas. Il en est de même ici : quoi que vous imaginiez, je vous promets de la grandeur et de l'originalité par delà toute votre attente.

Cet îlot de granit, de 900 mètres de circonférence, ceint de remparts et de tours, couvert des maisons d'une petite ville sur deux de ses faces, surmonté d'une église et d'une colossale forteresse monastique nommée *la Merveille*, heurté par les flots aux grandes marées, baigné par des grèves mouvantes quand la mer se retire, témoin et souvent acteur de tant de siècles de notre histoire, seul point de la Normandie que les Anglais n'aient jamais conquis, a bien de quoi répondre à tous les rêves de l'imagination la plus exigeante.

La destination récente du monument découragerait-elle votre curiosité ? Mélerait-elle pour vous un peu trop de répu gnance et d'effroi aux grandes impressions que le passé y commande ? Reculeriez-vous devant la vue d'une prison ? Partez alors et ne craignez rien, vous jouirez d'un privilège que, pendant bien des années, n'ont pas eu vos devanciers. Toutes les portes vous seront ouvertes. La prison n'est plus. Vos yeux ne seront attristés par aucune misère, même cent fois méritée. Le spectacle des expiations nécessaires vous sera épargné. Vous ne surprendrez plus, à travers la vitre d'une cloison, le détenu devant son métier, ayant l'air d'y commettre le vol du travail honnête ; et, dans une cellule au dehors de laquelle se déploient uniquement la mer et le ciel, vous pourrez ressaisir peut-être le parfum des méditations du cénobite, sans respirer en même temps l'horrible mélange des projets de récidive du réclusionnaire.

Vous partez, n'est-ce pas ? et Dieu nous garde de médire des prodiges de la locomotion au temps présent ; mais si vous êtes doué de la faculté spéciale de l'admiration ; vous devez reconnaître que la jouissance de cette faculté admet avec elle une sorte de lenteur. L'admiration n'arrive pas à son objet droit comme une flèche, à tire-d'aile comme un oiseau : elle aime une allure plus modérée, choisit ses points de vue, s'avance à pas qu'elle peut compter, recule quelquefois de même, et décrit autour du but dont elle approche les évolutions du peintre autour de son œuvre.

Cela étant, ce besoin de voir de loin étant bien le vôtre, vous viendrez au mont par Avranches : du Jardin des Plantes de cette jolie ville, le regard embrasse toute l'étendue de la baie et se familiarise avec l'ensemble de la scène dont il ira de plus près contempler le héros.

Ce que je conseille, je l'ai fait. Dès le matin d'une des chaudes journées du mois d'août, je descendais, sur le siège d'une voiture de louage, les longues pentes de la colline que couronnent, en s'étagant, les riantes maisons d'Avranches. Des deux côtés du chemin apparaissaient tour à tour, dans l'infinie variété de leurs formes, les prairies irriguées et les vergers entourés de haies et d'échaliers, derrière lesquels on voyait courir les juments et leurs poulains sur une herbe resplendissante, dont le vert audacieux semblait rendre au soleil rayons pour rayons. Sur la route se multipliaient peu à peu des tombereaux, les uns vides que nous dépassions, les autres venant à nous chargés d'une pâte d'un gris jaunâtre dont je demandai au cocher le nom et l'emploi.

Cette pâte, c'est la tangué, et la tangué est un engrais. Mais, avant de nous occuper de la tangué, occupons-nous du cocher. S'est-on aperçu que de la grande famille des cochers, toute une espèce est en train de disparaître : l'espèce du cocher jaseur ? Je ne parle pas ici du cocher près duquel son maître vient s'asseoir ; je parle du cocher de louage. De maître à serviteur, sur le siège d'une voiture, il n'y a pas de causerie, il n'y a que des interrogations d'un côté, que des réponses de l'autre. Le cocher de louage répond sans qu'on l'interroge. Le contrat d'un instant qui se forme entre le voyageur et lui, loin de lui retirer le droit à la parole, lui fait, pour ainsi dire, de la parole une obligation. Toute une variété de l'espèce a tout à fait disparu. Le dernier cocher du cabriolet a péri écrasé par un petit coupé ou par une victoria ; les chemins de fer, qui ont tant d'autres cas sur la conscience, sont innocents de cette mort : les petites voitures à quatre roues ont seule fait le coup.

J'étais donc près d'un cocher d'une espèce encore vivace : le cocher des chemins de la baie, je me refuse à dire le cocher des grèves, et je l'interrogeais à plaisir : un grand Normand, de mine avenante, de tournure respectable, l'air posé, l'œil doux et fin, la voix polie et sans accent, et qui me tint lieu de carte, de guide, de journal et d'annuaire du département de la Manche.

(A suivre.)

E. LECLERC.

LE MOYEN DE DONNER

Il y a quelques années, un vénérable curé quêtait pour la restauration de son église. Il se présenta chez une dame fort riche et réputée très généreuse. Elle le reçut très bien. Comme le jour baissait, elle sonna sa servante, pour lui demander de la lumière. La servante vint, prit une de ces grandes allumettes soufrées, dont on se servait encore alors, l'enflamma au foyer, en alluma une bougie placée sur un chandelier d'argent, et jeta le reste de l'allumette dans le feu. La dame aussitôt de lui faire une réprimande sur sa prodigalité. « Cette allumette, lui dit-elle, pouvait servir huit fois ! » Le prêtre en tira mauvais augure et se dit en lui-même qu'il ne ferait pas grosse recette.

Jugez de sa surprise, quand la dame, ouvrant son secrétaire, en tira et compta deux cents écus ! Le curé se confondait en remerciements : « Monsieur le curé, lui dit alors la généreuse bienfaitrice, ce n'est pas trop pour une si belle œuvre. Peut-être, ajouta-t-elle en souriant, n'espérez-vous pas autant, après avoir entendu la verte sermonce que je faisais à ma domestique ; mais, si nous voulons avoir de quoi donner au bon Dieu et aux pauvres, il ne faut pas faire de dépenses inutiles, et il est nécessaire d'habituer nos serviteurs

à l'économie dans les petits détails, qui sont de tous les instants. Et comme cette fille n'est chez moi que depuis peu, j'ai voulu lui faire la leçon en votre présence, pour qu'elle la retienne mieux. »

(Semaine catholique de Toulouse.)

CORRESPONDANCE

Nous insérons à l'honneur de saint Michel et pour exciter la confiance en ce puissant protecteur quelques-uns des témoignages de reconnaissance parvenus au sanctuaire pendant le mois dernier.

Calvados. — 2 messes en l'honneur de saint Michel en reconnaissance d'une faveur obtenue par son intercession. E. B.

Charente. — Enfin ! Grâce à saint Michel, notre puissant avocat, malgré que tout l'enfer se soit déchaîné contre moi, en la personne de mon adversaire et de son suppôt, le procès est gagné !! La Cour d'appel a fait droit à ma demande et a condamné la partie adverse à me rembourser ce que j'avais autrefois payé pour elle. M.

Côtes-du-Nord. — Ci-joint 2 francs en reconnaissance d'une grâce obtenue. M. L.

Gers. — La famille S..., en reconnaissance d'une construction entreprise sous la protection de saint Michel et terminée sans accident, demande une messe d'actions de grâces. E. D.-D., *zél.*

Indre. — Vous voudrez bien mettre un cierge de 0^{fr}50 devant la statue de saint Michel et remercier avec moi notre saint protecteur, qui m'a délivrée d'une forte tentation. M. B., *zél.*

Loire-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel de N.-D. des Anges pour le succès de deux affaires temporelles. G. B.

Loire-Inférieure. — Ci-joint 5 francs en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. S. L.

Maine-et-Loire. — Reconnaissance pour grâce temporelle obtenue. M. C.

Orne. — Je vous envoie 3 francs pour une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. C. V.

Rhône. — Amour et reconnaissance à saint Michel ! trois fois je l'ai invoqué, trois fois il m'a écouté ! Continuez-moi, ô bon saint, votre protection. F. M.

Saône-et-Loire. — Reconnaissance à saint Michel pour une créance recouvrée, une dette payée et la préservation des récoltes pour l'année 1896. Marie D.

Seine. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel qui m'a obtenu ce que je lui demandais. G. B.

Seine-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces pour les succès d'un jeune homme dans ses examens. Sœur Sainte-Th.

Seine-et-Oise. — Veuillez faire brûler une lampe devant la statue de saint Michel pour le remercier d'une grâce obtenue. A. N.

Seine-et-Oise. — Actions de grâces pour faveurs obtenues par l'intercession de saint Michel. X.

Vendée. — Merci à saint Michel et à saint Antoine de Padone ; 5 francs pour vos *Apostoliques*. M. F., *zél.*

Algérie. — M^{me} Figuet vous envoie 50 francs, dont 48 francs pour vos chers *Apostoliques* et 2 francs pour son réabonnement. Sœur Joseph.

Hollande. — Le petit Alphonse... consacré à saint Michel pendant sa maladie, s'est bien remis. M. K.

Canada. — J'ai obtenu une faveur par l'intercession de saint Michel avec promesse de le faire inscrire dans vos *Annales*. Veuillez publier ma reconnaissance. L. N.

États Unis. — Veuillez faire une neuvaine d'actions de grâces pour remercier notre grand saint Michel de plusieurs faveurs obtenues. X.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin :

Ardèche. — Viviers : M^{me} Louise de Pavin de la Farge.

Ardennes. — Raucourt : M. l'abbé Th. Gustave Verzeaux, curé-doyen.

Aube. — Dampierre : M. l'abbé Charles Socquart, chanoine honoraire ; Vendeuvre : M. Edouard Chambaron.

Charente-Inférieure. — Saintes : M^{me} Louise Pelon.

Cher. — Bourges : S^r Colombe, religieuse de la Sainte-Famille.

Côtes-du-Nord. — Dinan : M. Eug. Marcadé ; M^{me} veuve Eug. Marcadé. M^{me} veuve Adèle Leduc ; M^{lle} Claire Catide.

Creuse. — Dun-le-Palleteau : M^{lle} Sarah Delor ; M^{me} Chabreron ; M^{me} Fréd. Delor.

Finistère. — Quimper : M^{lle} Marie Bastide.

Haute-Saône. — Semmadon : M^{lle} Anatolie Chiffert.

Hérault. — Thomières : M. l'abbé Diffre, archiprêtre ; Olonzac : M. l'abbé Castagné, archiprêtre ; Bédarieux : M^{lle} Marie Fageou ; M^{lle} Joséphine

Fageou; M^{lle} Justine Marty; M^{me} Pierre Abbal; M^{me} Madeleine Abbal, née Bacon; La Billère: M^{lle} Marie Bonnafi; Estaussan: M. G. Abbal, M^{me} Jos. Abbal, M. Firmin Azaïs; M. Denys Azaïs.

Ille-et-Vilaine. — Cancale: M. Louis Trolin; M. Aristide Champdoiseau; M. Et. Hamon; M. Fr. Nouvet père.

Loiret. — Orléans: M^{me} Caronne Venot.

Maine-et-Loire. — Aubigné-Briand: M^{me} Ménard.

Manche. — Carnet: M^{lle} Marie Loir; Granville: M. Jean-François Gardin; Cherbourg: M^{lle} Constance-Marie Sophie Michel d'Annoville; Le Buat: M^{me} Caille.

Marne. — Châlons-sur-Marne: M. Alf. Perrier.

Morbihan. — Ploërmel: M^{me} veuve Capet.

Nièvre. — Nevers: S^r Baptistine.

Nord. — Valenciennes: Rosine Bricourt.

Orne. — Tinchebray: M. Edouard Chancerel.

Seine. — Paris: M^{lle} Rosalie Secq; M. Lucien Guérin; M^{me} veuve Binz, née Dehlinger.

Seine-Inférieure. — Yvetot: M^{me} veuve Pain.

Tarn. — Lacausse: M^{lle} Rosalie Théron; S^r Joséphine.

Vosges. — Celles s.-Plaine: M. Alf. Febvre.

Yonne. — Tonnerre: M^{lle} Suzanne-Augustine Hérault; M. Alex. Loyau; Avallon: M. Aug. Petit; M^{lle} Marie Stadelman.

Martinique. — Fort-de-France: Marie Caroline Phétiôs: M. P. A. R. Bontemps, M^{me} Puiison, née Marie Hermance.

Angleterre. — Coventry: William Langdale, Charles Langdale, Henry Slourton.

Lorraine. — Saint-Avold: Pierre Piel.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam!
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière!

Le Gérant: FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE: Les Pèlerinages de saint Michel et les Pèlerinages de Lucifer. — La science des Anges. — Le Mont-Saint-Michel-en-Mer. — Le Supplice de Jeanne d'Arc. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

LES PÈLERINAGES DE SAINT MICHEL

ET

Les Pèlerinages de Lucifer

Les pèlerinages ont toujours été considérés comme un acte religieux, tout empreint de foi et d'amour.

De là ces élans qui, aux beaux siècles de la foi, entraînaient des foules immenses vers les sanctuaires où Dieu, la très Sainte Vierge et les Saints se plaisaient à faire éclater leur puissance et leur miséricorde.

De là ces miracles qui, de nos jours encore, viennent récompenser la piété, la confiance sans bornes de tant de zélés pèlerins.

Il était impossible que Lucifer, si justement appelé « le singe de Dieu » n'employât pas à sa cause un moyen d'action dont il avait deviné la puissance et apprécié les féconds résultats.

Ce qu'il y a de curieux dans le sujet qui nous occupe, c'est que nous allons voir l'esprit des ténèbres se faire « ange de lumière, » afin de mieux séduire, entraîner les foules, les plonger dans les plus repoussantes superstitions.

La révélation et la tradition nous montraient saint Michel comme le vainqueur de Satan, le génie du mal; Lucifer se donna comme ayant écrasé, lui aussi, un démon malfaisant. Il poussa plus loin encore son audace; il fit croire à ses adeptes qu'il avait daigné laisser sur la pierre, où il avait livré bataille à son adversaire, l'empreinte de son pied puissant. Il convia des multitudes immenses à venir vénérer cette empreinte, en un mot, il voulut établir en son propre honneur de nombreux pèlerinages.

Par une mystérieuse disposition de la divine Providence, il les a obtenus ces pèlerinages et ils fleurissent, encore de nos jours, avec un éclat qui doit faire honte à notre foi.

Mais nous n'allons pas tarder à reconnaître la main du mauvais génie qui n'appelle à lui des pèlerins que pour se jouer d'eux, les avilir, les torturer, en d'autres termes, assouvir la haine dont il est animé contre l'humaine nature.

Transportons-nous par la pensée au Bengale, cette vaste et ravissante contrée, dont la civilisation et les arts, parfois merveilleux, s'allient aux pratiques des superstitions les plus naïves, les plus grossières, les plus barbares. Sur un rocher, baigné par les eaux du Phalgon, s'élève la cité sainte de Gaya. Elle renferme le temple de Vichnou-Pad, dernièrement rebâti par la reine

Ahélyà d'Holcar, et qui passe pour renfermer l'empreinte du grand Dieu Vichnou, souvenir de sa victoire sur le démon, son ennemi.

Des pagodes, des couvents bouddhistes, des cours sans nombre forment au célèbre temple une épaisse ceinture, vrai dédale dans lequel se perd le voyageur qui n'a pas pris soin de se faire précéder d'un guide expérimenté.

Que dire de la fameuse empreinte? Elle reste invisible aux regards des Européens, et il est probable qu'il faut toute la crédulité d'une superstition qui n'a jamais voulu s'éclairer pour amener le visiteur à dire: « J'ai vu l'empreinte du pied de Vielman! »

Cependant, lecteurs, le croiriez-vous? *Plus de cent cinquante mille pèlerins* se rendent chaque année à Gaya pour vénérer le faux saint Michel dont le pied a laissé une empreinte... *invisible!*

Un religieux bénédictin de la Congrégation de France, le R. P. Théophile Bérengier, nous a tracé un tableau pittoresque des rassemblements formés par ces pèlerins, venus de tous les points de l'Hindoustan:

« Là, se coudoient, dit-il, dans un pêle-mêle sans nom, hommes et femmes, vieillards et enfants, citadins et ruraux, riches *babous* et pauvres *raïots* ou paysans de la plus infime catégorie; des *vaychias* marchands et agriculteurs; des *kchatryas*, fiers guerriers du pays; des *soudras*, misérables artisans de sectes différentes; des *parias*, qui sont hors la loi, et dont les yeux souillent les objets qu'ils regardent: en un mot, toutes les classes et toutes les castes de l'Inde. Là, on voit le *Badjpon* vigoureux repoussant du poing le *Bengali* malingre; les gens du Penjab se rencontrent avec les mahométans du Sind. Les uns sont venus en palanquins; les autres dans des voitures traînées par les grands bœufs à bosse. Ceux-ci sont étendus près de leurs chameaux, dont la tête vipérine s'allonge sur le sol; ceux-là ont fait la route à pied, et il

en arrive encore de toutes les parties de la péninsule. De tous côtés se dressent des tentes, des charrettes dételées ou même de simples huttes de branchage, qui servent d'abri à la multitude des pèlerins.

« Là, aussi fourmillent les échantillons variés de cette confrérie truandière des mendiants, si considérable dans tout l'Hindoustan. La plupart étalent de fausses plaies, comme jadis les habitués de la cour des miracles.

« Mais si les mendiants sont de faux infirmes, pour la plupart, il n'en est pas ainsi des fanatiques. En effet, il est difficile de pousser la conviction superstitieuse plus loin. Des Fakirs, des Goussains sont là presque nus, couverts de cendres ; celui-ci a le bras enkylosé par une tension prolongée indéfiniment ; celui là la main traversée par les ongles de ses propres doigts. D'autres se sont imposé la condition de mesurer avec leur corps tout le chemin parcouru depuis leur départ ; s'étendant sur le sol, se relevant, s'étendant encore, ils ont fait des centaines de lieues de cette façon, comme s'ils avaient servi de chaîne d'arpenteur¹. »

A ces traits, il est déjà facile de reconnaître le génie infernal qui conduit et anime ces pauvres pèlerins, victimes de leur crédulité et de leurs superstitions aveugles. Il est facile de distinguer le surnaturel divin du surnaturel diabolique : le premier a toujours un caractère digne et un but utile ; le second laisse toujours paraître quelque côté étrange, comique, grotesque, et son but est visiblement le mal, la souffrance, souvent la mort des imprudents qui se soumettent à ses influences.

Tandis que les fidèles amis de saint Michel viennent célébrer sur sa Montagne des fêtes pieuses et imposantes qui élèvent et sanctifient leur âme ; tandis qu'ils puisent aux pieds de l'Archange une merveilleuse vaillance qui

1. *Les Missions Catholiques*, année 1882, pp. 321 et 322.

leur aide à supporter les peines de la vie, à vaincre la tentation, à triompher du mal, les adeptes de Vichnou-Lucifer se livrent à des pratiques barbares, cruelles, et ne remportent de leurs relations avec leur idole que l'abrutissement, des plaies béantes, quand ils ne servent pas de régal aux alligators qui font claquer leurs puissantes mâchoires sur les bords du fleuve sacré.

Nous laissons, encore un instant, la plume au R. P. Bérengier, témoin des scènes odieuses qu'il va faire passer sous nos yeux :

« Près du temple principal, les fidèles de Vichnou, enivrés de *hang*¹ sont attachés à des branches d'arbres par des crocs de fer, enfoncés dans leurs épaules. Ainsi pendus, ils tournent sur eux-mêmes, jusqu'à ce que leur chair venant à manquer, ils tombent épuisés dans les eaux du Phalgan. Plus loin, d'autres fanatiques ont, en l'honneur de Siva, les jambes percées et la langue perforée : des flèches les traversent d'outre en outre et ils font lécher par des serpents le sang qui coule de leurs plaies.

« Tout ce spectacle ne peut être que fort répugnant pour le regard d'un Européen, et plus encore pour des catholiques. Quant aux simples fidèles qui se voient enfin au terme de leur long pèlerinage, ils sont plongés dans une stupide extase qu'ils manifestent par des cris d'admiration ou plutôt par de véritables hurlements².

Nous ne suivrons pas ces malheureux pèlerins de Lucifer à travers les autres pratiques honteuses et cruelles que leur inspire une fanatique superstition. Nous nous contenterons de tirer de ces faits, aussi vrais qu'ils sont étranges, deux conclusions et de les soumettre à nos lecteurs.

Amis de saint Michel, cent cinquante mille créatures

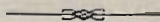
1. Opium liquide mêlé d'une infusion de chanvre.

2. *Les Missions Catholiques*, année 1882, p. 322.

humaines, trompées par une légende, qui ne repose sur aucun fondement de vérité, ne craignent pas de quitter leur foyer, pour aller en pèlerinage au sanctuaire de Gaya! Et vous qui connaissez par une révélation divine, garantie par la voix infaillible de l'Église, l'histoire de la lutte engagée par saint Michel contre Lucifer; vous qui savez par le témoignage des siècles chrétiens combien de grâces le Prince des milices célestes a épanchées sur ceux qui sont venus prier à ses pieds, n'aurez-vous pas à cœur de rendre tout leur éclat à ces pèlerinages qui illustrèrent, tant de fois, le Mont de l'Archange?

En second lieu, avez-vous remarqué les privations, les fatigues, les tortures que s'imposent des païens pour accomplir religieusement leur laborieux pèlerinage?

Certes, dans l'idée chrétienne, la pénitence et la mortification sont les vertus les plus propres à féconder tout acte religieux et, en particulier, tout pèlerinage vraiment digne de son nom. Pourtant, vous le savez, la civilisation européenne a singulièrement perfectionné les moyens de transports. Ce n'est plus guère qu'un jeu de venir au Mont Saint-Michel des points les plus éloignés de la France. Puis, quand vous serez arrivés au but de votre voyage, vous n'aurez en perspective ni les souffrances d'une vie sans abri, ni les supplices barbares que le mauvais génie de Gaya impose à ses fidèles; mais, au contraire, tout ce qui peut charmer votre imagination, réjouir votre cœur, imprimer dans votre âme de précieux souvenirs, qui ne s'effacent jamais.



LA SCIENCE DES ANGES

Les Anges connaissent-ils le passé et l'avenir?

(SUITE¹).

Il y a des choses qui arrivent d'ordinaire, bien que ce ne soit pas un miracle si elles n'arrivent pas : perdrai-je un procès engagé? Les actionnaires du Panama rentreront-ils dans leurs fonds? Une épidémie d'influenza sera-t-elle suivie du choléra? Tout autant de futurs contingents dont l'échéance n'est que probable; de là une marge d'erreur plus ou moins grande. La marge est plus grande dans les futurs libres, parce qu'ils ne dépendent que de la libre détermination des êtres vivants : Abdul-Hamid obéira-t-il à l'Europe? accomplira-t-il les réformes promises? Hyacinthe Loyson rentrera-t-il dans le giron de l'Église? Toutes éventualités sur lesquelles la prière a une influence considérable, mais que Dieu seul peut apprendre aux Anges.

En dehors d'une révélation ils peuvent y atteindre par conjecture. La science conjecturale des mauvais anges (car il ne s'agit pratiquement que de ceux-ci dans le sujet qui nous occupe) ne doit pas être mesurée sur la nôtre; elle est prodigieuse. Tout le paganisme, dans les temps anciens comme aujourd'hui parmi les peuples barbares, repose sur sa puissance.

Pour ne parler que des oracles les plus populaires, les fontaines sacrées annonçaient toutes sortes d'événements contingents. « Elles se couvrent de sang, écrit Pausanias, pour annoncer la guerre; de cendres, en signe de paix; de vers,

1. Cf. le n° d'avril 1897.

lorsqu'un membre de la famille du consultant doit mourir. »

Suétone rapporte qu'on voyait encore de son temps, au fond de la fontaine d'Apon, près de Padoue, les dès en or qui avaient prédit à Tibère ses hautes destinées, et les riches offrandes que les grands y jetaient à l'envi.

Cette vertu merveilleuse éclate sur tous les points du globe. En Asie, le voyageur Fazyl mentionne près du village de Kérou plus de 300 fontaines intermittentes, et ce sont les plus vénérées. Il n'est pas jusqu'à la Scandinavie qui offre ses deux grands lacs prophétiques, Vener et Veter, et dont une fontaine, celle de Glomaza, près de l'Omatsch, charrie comme les fontaines de la Grèce, du sang aux approches de la guerre; du blé, des glands, des grains de toute espèce à la veille des années d'abondance.

Et la preuve que ces oracles tombaient juste le plus souvent, c'est que la vogue s'est maintenue et s'est même continuée à travers le Moyen-Age jusqu'à nos jours.

Du reste, il est facile de s'imaginer, en réfléchissant, ce que doit être cette science conjecturale des démons. Les choses qui arrivent complètent les images de leur intelligence, dit saint Thomas, et leur révèlent ainsi ce qui est placé hors de leur prévision. » Faites la supposition de Pascal, imaginez un homme qui aurait vécu depuis l'origine du monde et aurait assisté à tous les événements, à tous les changements de quelque importance dont le globe aurait été le théâtre : cet homme renfermerait dans le trésor d'une mémoire infatigable les résultats de sept mille ans d'expérience. Non seulement il aurait la connaissance exacte des lois qui régissent l'univers et l'âme humaine, mais il pourrait, en appliquant, aux faits qui y dérogent, le procédé d'induction qu'un hardi observateur inaugura non sans succès dans la climatologie, saisir la loi même des accidents. Cette science conjecturale toucherait presque à l'infailibilité.

Le démon prenait plaisir à fatiguer saint Pacôme en lui annonçant une foule de choses comme devant arriver à ses

religieux : « Comment peux-tu m'annoncer tout cela, répondait le saint? Ne sais-tu pas que Dieu seul connaît l'avenir et peut le révéler? — « Sans doute, répliqua le démon, mais la grande expérience que j'ai des choses m'en donne les conjectures si fortes que c'est un jeu pour moi de les prévoir avant qu'elles n'arrivent. »

Il n'est pas improbable qu'en certains cas la science conjecturale du démon ne s'accroisse de révélations positives qui lui seraient faites par de secrets jugements de Dieu. C'est ce que le démon déclarait pendant un exorcisme de Stanz en 1848.

On s'étonnait de lui entendre faire des prédictions; il répondit : « De moi-même, je ne connais pas l'avenir, mais celui qui est au-dessus de nous a voulu que j'en sache quelque chose. Toutefois, ce n'est pas lui-même qui me parle, c'est un de ses Anges. Oui, moi, je fus aussi un être bienheureux. Je dis, je vis, je compris ce qu'aucun de vous n'a vu ni compris. »

Que de réflexions nous inspirent ces simples mots qui reculent si merveilleusement l'horizon de la science naturelle!

Dans l'ordre de la grâce, la science de notre ange gardien est de l'omniscience relative. Le domaine de ses connaissances change avec ses désirs et les besoins de son ministère, de même que d'un sommet élevé l'œil varie à son gré les paysages qu'il embrasse. Tout ce qui est utile et même simplement convenable au ministère que l'Ange exerce auprès de nous, la Providence se tient prêt à le lui révéler en notre faveur. La seule réserve qui serait faite le serait sur la connaissance de notre intérieur et viendrait de notre volonté; mais nous-mêmes n'oublierions pas en ce point la recommandation du P. Faber :

« Nous demanderons à Dieu qu'il permette à son Ange de voir dans nos cœurs et de les pénétrer de part en part afin de pouvoir nous prêter plus utilement l'appui de son intelligence et de son amour. »

(*Les Anges et les Temps présents.*)

P. GRAND-CLÉMENT.

LE MONT-SAINT-MICHEL-EN-MER

(SUITE ¹).

A Pontaubault, il fallut s'arrêter devant un encombrement de chariots chargés de tangué. Les chariots obstruaient le pont en granit qui traverse une jolie rivière d'un joli nom, la Sélune, l'un des cours d'eau qui se jettent dans la baie. Quelques charretiers puisaient de l'eau dans la rivière et en humectaient leur charge de tangué pour empêcher la pâte de se convertir en poussière : d'autres puisaient pour eux-mêmes à des fûts de cidre, et un dégagement de la voie nous priva de continuer l'examen comparatif de ces deux tâches.

Au delà de Pontaubault, de grands entassements de cendre grise se dressaient dans les cours des fermes ou dans les villages aux portes de chaque maison : c'était la tangué à l'état sec. Sur la route où la file des chariots était double, comme nous suivions celle des chariots vides, nous ne laissions pas d'avancer. Les charretiers, venant à nous, saluaient souvent la personne près de laquelle j'étais assis. La voiture, tout en roulant toujours, cessa de faire résonner aucun bruit; il semblait que les roues fussent enveloppées d'une ouate, et les pieds des chevaux s'enfonçaient sourdement comme dans un tapis de haute lisse.

A l'exclamation que je n'avais pu retenir : — Nous entrons, répondit mon voisin, en plein pays de tangué. Tangué dessous, tangué à côté. Tangué partout, ajouta-t-il au moment où la voiture tournait brusquement.

En effet, plus de pommiers, plus de haie, plus d'herbe; on chemina sur une grève toute grise, au pied de grandes caves en maçonnerie qui étaient des salines², et dans un brouillard

1. Cf. n° d'avril 1897.

2. Les salines sont aujourd'hui disparues. (N. de la R.)

qui ne laissait apercevoir à notre droite que quelques centaines de mètres de la baie que nous longions. Là se faisait la récolte de tangué; la tangué ou la grève, c'est tout un. Les chariots en chargement, dispersés dans l'espace avec les dégradations de teintes que créait la distance, — ceux qui étaient pleins sortant du brouillard, ceux qui étaient vides s'y plongeant, — animaient d'un charme bizarre ce paysage qui aurait été d'une tristesse désespérée. Non, il ne faut pas que les Parisiens s'imaginent qu'ils ont de tels effets derrière leurs murailles, et que les plus vastes chantiers des nouveaux boulevards ou des hauteurs du Trocadéro leur ont fait deviner l'impression qu'on rencontre là. Pas de chansons et pas de jurons, pas d'insouciance joyeuse ou colère. Le travail est grave, silencieux : il se hâte, sachant que, s'il s'attarde, il sera violemment interrompu par la redoutable maîtresse de céans, la mer, qui était là tout à l'heure, et qui reviendra tout à l'heure, car c'est jour de grande marée, « avec la vitesse d'un cheval au galop. »

De la grève, la voiture en ce moment remontait sur un quai formé d'assises de granit, assemblées comme à la hâte. Il m'échappa de dire que cette fourmilière de chariots creuserait à la longue certaines parties du littoral : remarque qui éveilla un demi-sourire sur les lèvres du cocher. — Chaque marée, dit-il, amène de la tangué autant et plus que tous ces gens-ci n'en emportent. Cette tangué est déposée par ici en quantités telles que c'est une calamité. Depuis qu'il y a partout des routes, elle a fertilisé au loin le pays; ici, elle l'ensevelit sous la cendre. Au surplus, elle n'est qu'un instrument dans les mains d'un autre. La mer est plus responsable qu'elle. La mer est l'ennemie de tous ces rivages : elle les ronge ou les bat jusqu'à ce qu'elle les submerge, et n'a jamais fini. Depuis combien de siècles a-t-elle commencé? Il n'y a pas d'histoire pour le dire; mais on assure, et je le crois bien, que, de Cancale à Granville, la baie n'a pas toujours existé et que la terre ferme était là, tenant tête à l'Océan. Est-ce à la longue,

est-ce en un jour que les rochers de Chausey, chargés de la garde du rivage, se sont laissé gagner ou surprendre par les flots, qui en ont fait des îles? Cela, on ne le sait pas bien. Mais ce qui est historique, écrit en latin dans des livres de la bibliothèque d'Avranches, c'est qu'au temps où saint Aubert, évêque, construisait au haut du Mont une chapelle sous l'invocation du grand saint Michel, les restes de la forêt de Sciscy, qui s'étendaient encore des environs du Mont à ceux d'Avranches, furent engloutis par une marée dont on a gardé la date¹, et qui avança beaucoup la création de la baie : la mer n'a jamais cessé d'y travailler, surtout aux dépens de la côte bretonne; car, à diverses époques, des villages dont il ne reste que les noms ont été emportés par les flots : Saint-Louis, Mauny, La Feillette, Bourgneuf², Tommen³, Saint-Etienne-de-Paluel⁴, ont disparu tour à tour.

— Et maintenant, demandai-je, — car je viens de supprimer plusieurs questions qu'il n'importait guère de noter, mais je ne puis faire le sacrifice de celle-ci : on a son patriotisme, qui ne se borne pas au sol, qui s'attache aussi au temps dont on est.

— Maintenant, me fut-il répondu, la mer ne se gêne pas davantage. Je viens de vous parler, Monsieur, d'après les récits des voyageurs que j'ai conduits et d'après des livres que j'ai lus en morte saison. Ce que je vais vous dire, je l'ai vu. Il n'y a pas bien des années que j'ai vu, ici, à ma droite, à la place de ces grèves où l'on exploite la tange, et que la mer couvrira cette après-midi, des herbes, des pâturages, des moissons par centaines d'hectares; oui, j'ai vu cela aux Bas Courtils que nous laissons derrière nous, sur le territoire d'Huisnes où nous voici, à l'enclos d'Ardevon où vous serez dans un instant. La mer s'en est emparée, en sorte que ceux

1. L'an 709.

2. xiii^e au xiv^e siècle.

3. xv^e siècle.

4. xvii^e siècle.

qui avaient du bien dans le bas de ces trois communes et n'en avaient pas ailleurs sont aujourd'hui de pauvre monde.

— Mais que fait-on contre ce fléau? N'y avait-il pas un grand projet qui aurait rendu à la culture une partie de ces grèves?

— Il y avait le projet de Vauban, qui concernait aussi les terres du marais de Dol. Un membre de l'Institut, qui s'est beaucoup occupé de ce pays, m'a dit que le texte du projet est malheureusement perdu, qu'on l'a vainement cherché à Saint-Malo, à Rennes et même à Paris, mais que la pensée reste et que tous les ingénieurs la connaissent.

Il s'agissait d'un canal de dessèchement et de navigation, qu'on aurait pratiqué à travers l'isthme de Châteauneuf, et destiné à être le collecteur des petites rivières, la Sée, la Sélune, la Guintre et le Couesnon, qui se jettent dans la baie et qui la ravagent, à recueillir ensuite les eaux des marais de Dol et à déverser le tout, qui fait du mal où il est, dans la tranquille et belle rivière de la Rance, où la haute mer est de deux mètres plus basse que dans la baie du Mont-Saint-Michel. Ces deux mètres en moins seraient la solution du problème.

— Est-cela qu'on fait? demandai-je.

— Je ne pourrais point dire, répondit le narrateur avec un accent où se retrouva subitement la Normandie tout entière; mais, reprit-il, comme chacun sait que les grèves de la baie, si la mer et les rivières ne se les disputaient pas, seraient au moins aussi fertiles que les riches marais de Dol, on s'intéresse à elles; une grande Compagnie a entrepris de repousser la mer et de mettre les rivières en lieu de sûreté¹. Elle a réussi pour le Couesnon qui est tout près de nous, bien canalisé : la Sée, la Sélune et la Guintre lui ont donné bien du mal, et la mer est contrariante plus que jamais; comme si elle jouissait

1. Ces réflexions datent d'il y a 25 ans. Depuis, la question a été envisagée sous un tout autre jour, et la tribune de la Chambre des députés a retenti des débats occasionnés par la question de la digue.

(Note de la Rédaction.)

de son reste, elle s'en prend aux terres des riverains qu'elle ravage de plus belle. Nous voici au village de la Rive. Il n'y a pas plus de quatre ans qu'un nommé D... possédait ici, du chef de sa femme et par suite d'échange, une centaine d'hectares lui valant, à raison de 100 francs l'hectare, un revenu de 10 000 francs. La mer a tout pris : à peine s'il lui reste quelques *vergées* de terre pour la pâture de ses moutons.

— Que fait-on ? demandais-je toujours. Et j'appris que la digue sur laquelle nous roulions avait été construite par un syndicat de propriétaires intéressés, mais les ressources disponibles étaient épuisées ; le travail demeurait interrompu. On attendait une autorisation, un secours, et la mer n'attendait pas. Un peu plus loin, à une place que la digue, même prolongée, aurait paru ne pouvoir couvrir, une maison de bonne et modeste apparence était abandonnée d'avance aux flots quand ils voudraient d'elle, comme en un incendie on ferait la part du feu. Rien de morne et de lugubre, mais aussi rien d'attachant comme l'aspect de cette maison décente, ses volets ouverts, ses fenêtres, à petits carreaux, fermées, une porte et une lucarne entr'ouvertes : habitée ? déserte ? on n'aurait pas su le dire. Elle offrait des indices pour les deux conjectures.

— Vous n'aurez pas si beau que la dernière fois, M *** ; il y a de la *paumelle* ; gare à la *lise* ! dit à notre cocher une voix d'enfant insouciant, presque joyeuse. Je vis, courant près de nous, pieds et jambes nues dans la tangué, un garçon de 12 ou 13 ans.

(A suivre.)

E. LECLENG.

LE SUPPLICE DE JEANNE D'ARC

Le mercredi 30 mai 1431, de grand matin, Jean Massieu pénétra dans la prison. Il cita la Pucelle à comparaître à huit heures devant ses juges, sur la place du Vieux-Marché, pour s'entendre publiquement retrancher du nombre des fidèles et être ensuite livrée au bras séculier. Il achevait de remplir ce triste office quand arriva Ladvenu, chargé d'entendre Jeanne en confession et de la préparer à bien mourir. Dans ces luttes terribles qui s'engagent, au moment suprême, entre une âme sublime et la faible chair qu'elle anime, il est naturel qu'il y ait des alternatives, des successions d'énergie et de découragement. Sa vive imagination lui représentait par avance l'horrible bûcher. Le feu, qui devait la brûler vive, brillait dans sa pensée de tout son éclat sinistre, et elle n'en pouvait supporter l'affreuse image. Elle commença à exhaler ses plaintes, à pousser des cris de douleur.

« Hélas ! peut-on me traiter si cruellement ! Quoi, mon corps net et entier, qui ne fut jamais corrompu, sera aujourd'hui consumé, réduit en cendres ! Ah ! ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée. Hélas ! si j'eusse été dans la prison ecclésiastique, gardée par les gens d'église et non par les Anglais mes ennemis, je n'aurais pas fait une si misérable fin ! Oh ! j'en appelle devant Dieu, le grand juge. »

Et les sanglots soulevaient sa poitrine, et les larmes baignaient son visage. Comme Ladvenu essayait de la consoler, lui parlant du ciel, l'évêque entra, suivi de plusieurs docteurs. Il venait guetter les suprêmes angoisses de sa victime, et, pendant qu'il le pouvait encore, lui tendre une dernière embûche. Dès qu'elle l'aperçut, elle lui jeta, à travers ses larmes, cette parole vengeresse : « Évêque, je meurs par

vous! — Ah! Jeanne, répondit-il de son ton hypocrite, prenez vos douleurs en patience. Vous mourez parce que vous n'avez pas tenu ce que vous nous aviez promis et que vous êtes retournée à votre premier maléfice. — Hélas! répliqua la pauvre enfant, si vous m'eussiez enfermée dans les prisons de l'Église et remise aux mains des gardiens ecclésiastiques, compétents et convenables, ceci ne serait pas arrivé. C'est pourquoi j'appelle de vous devant Dieu! »

Cauchon résolut de profiter de l'abattement de la Pucelle pour se délivrer du souci qui le tourmentait depuis deux jours. Il s'agissait de lui faire renier, au pied du bûcher, devant tout le peuple, s'il était possible, ou tout au moins dans la prison, devant les docteurs, ces *voix*, qui semblaient l'abandonner au moment suprême; il fallait surtout la décider à ne point proclamer en public la vérité de cette mission pour laquelle elle était née, pour laquelle elle allait mourir. A cet effet, il procéda, de concert avec ses assesseurs, à un dernier interrogatoire, où il atteignit au comble de l'habileté et de l'infamie tout ensemble. Le procès-verbal de cette entrevue, rédigé postérieurement au supplice et dans une forme indirecte et mensongère, n'offre aucune garantie.

Le greffier Manchon refusa de le signer, parce qu'il n'avait pas été présent; quoique présent à l'entrevue, le greffier Taquel refusa aussi de le valider de sa signature, parce qu'il le jugeait d'une insigne fausseté.

Quand l'évêque se fut retiré, Jeanne, dans l'âme de laquelle la pure flamme de la foi catholique brillait toujours du même éclat, se confessa par deux fois au dominicain Ladvenu; puis elle demanda la communion. Mais fallait-il l'accorder à celle qu'on allait bientôt retrancher de l'Église? Massieu fut envoyé vers Cauchon pour prendre ses ordres. Après avoir consulté quelques docteurs, l'évêque répondit: « J'accorde la permission; donnez-lui tout ce qu'elle vous demandera. » Un clerc, nommé Pierre, alla chercher la sainte hostie; mais craignant les Anglais, il l'apporta furtivement dans une

patène couverte du corporal, sans escorte, sans cierges, comme si le Sauveur dût, lui aussi, trembler devant les satellites d'un Warwick et d'un Winchester. Ladvenu, à cet aspect, sentit se révolter sa conscience de chrétien et sa dignité de prêtre; il se rendit à l'église la plus voisine, en requit le clergé et ramena Jésus-Christ vers son humble servante avec la pompe accoutumée. Le cortège traversa les rues accompagné d'une multitude de lumières, en chantant les litanies et en disant à la foule accourue sur son passage: « Priez pour elle! »

Jeanne attendait dans le recueillement et la prière. Elle reçut son Sauveur avec un amour, une piété si vive, que le dominicain, témoignant lors du procès de réhabilitation, dit qu'il faut renoncer à les décrire. Une abondance de larmes, non plus amères, mais d'une ineffable douceur, coulait de ses yeux. Maintenant elle pouvait marcher à la mort, elle était munie du Dieu vivant. Son âme luttait encore contre les défaillances, contre les angoisses de sa chair mortelle, mais le désespoir n'habitait plus son cœur: l'espérance divine y venait d'entrer. « Maître Pierre, dit-elle au théologien Pierre Maurice, qui était demeuré dans sa prison, où serai-je ce soir? — N'avez-vous pas foi en Dieu, ma fille! » répondit le docteur près de pleurer à son tour. — « Oh! oui, reprit Jeanne, j'ai confiance; je serai ce soir en paradis! »

* * *

Cependant, l'heure du départ était arrivée. Le bourreau attendait la condamnée dans la fatale charrette. Jeanne y monta. Comme on sortait du château, Jeanne aperçut, se détachant de la foule, le chanoine Loiseleur qui accourait vers elle.

Pris de ce remords soudain qui atteint souvent les grands criminels quand le crime est consommé, ce misérable voulait obtenir son pardon. Il s'élance sur la charrette, il s'y cramponne. Mais les soldats le repoussent; ils le maltraitent. Sans

Warwick, ils l'auraient tué. Un instant suspendue par cet incident, la marche recommence. Jeanne prie, elle pleure. De temps à autre ce cri s'échappe de ses lèvres : « Rouen ! Rouen ! est-ce ici que je dois mourir ? »

Quatre échafauds s'élevaient sur la place du Vieux-Marché, où se pressaient plus de dix mille spectateurs, tant de Rouen que des environs. Sur l'un siégeaient le cardinal d'Angleterre, les évêques de Beauvais, de Noyon, de Norwich. Le second reçut le bailli de Rouen, son lieutenant, son assesseur, avec leurs sergents et officiers. Sur le troisième prit place Nicolas Midi, prédicateur désigné. A neuf heures, Jeanne y monta, vêtue d'une chemise longue, telle que jadis elle l'avait souhaitée, la tête coiffée d'un chaperon qui cachait ses cheveux ras et se rabattait comme un voile sur son visage. Ladvenu et Massieu l'accompagnaient; Ysambard vint la rejoindre. Le quatrième échafaud était le bûcher, d'une effrayante hauteur. Les fagots s'entassaient sur une assise en maçonnerie à laquelle on arrivait par des degrés, et qui supportaient un poteau très élevé. Au sommet du poteau un vaste tableau présentait aux regards de la foule ces mots, écrits en gros caractères : « Jeanne, qui se fait nommer la Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse du peuple, devineresse, superstitieuse, blasphémeresse de Dieu, présomptueuse, mécréante en la foi, vanteresse, idolâtre, cruelle, dissolue, invocatrice de diables, apostate, schismatique et hérétique. »

Après une courte exhortation, Cauchon donna lecture de la sentence. « Jeanne étant retournée, ô douleur ! à ses erreurs et à ses crimes, *comme un chien qui retourne à son vomissement* », il la retranchait de l'Église et il la livrait à la puissance séculière, priant toutefois celle-ci, suivant la formule que lui imposait une antique tradition de la procédure inquisitoriale, formellement rappelée dans le dernier vote des assesseurs, d'éviter à la condamnée « la mort et la mutilation des membres. » Il disait cela en face de son innocente victime et du bûcher !

Jeanne était jusqu'alors, sauf quelques soupirs, quelques sanglots, demeurée dans le silence. Elle se jette à genoux et commence à faire à haute voix devant la foule ses lamentations et ses prières. « Sainte Trinité, ayez pitié de moi, je crois en vous. Jésus, ayez pitié de moi. Priez pour moi, ô Marie ! Saint Michel, saint Gabriel, sainte Catherine, sainte Marguerite, soyez-moi en aide ! Vous tous qui êtes ici, pardonnez-moi comme je vous pardonne. Vous, prêtres, dites chacun une messe pour le repos de mon âme ! Qu'on n'accuse point mon roi, il n'a point trempé dans ce que j'ai fait ; et, si j'ai fait mal, il est innocent ! O Jésus ! ô Marie ! benoîts saints et saintes du paradis, protégez-moi ! secourez-moi ! Rouen ! Rouen ! seras-tu mon tombeau ? Est-ce ici que je dois mourir ? » L'émotion gagne le peuple, le bailli sur son échafaud, les docteurs, les prélats descendus de leur estrade, et soudain s'élève dans les airs un concert de gémissements et de sanglots. Quelques Anglais riaient pourtant. Mais voici que les yeux de Winchester ont rougi ; il pleure, et Cauchon a versé des larmes !... la panique déjà commence, et beaucoup s'enfuient pour n'en pas voir davantage.

La condamnée continue, pendant plus d'une demi-heure, d'épancher l'amour divin qui la consume en d'admirables prières. Elle demande une croix. Un Anglais, pris de compassion, en fait une avec un bâton et la lui donne. Elle la reçoit dévotement, la baise et adresse de touchants appels à la miséricorde du Sauveur mort sur la croix pour notre rédemption ; elle la met, cette rude croix, sur son cœur, entre sa chair et ses vêtements. Mais ce qu'elle voudrait avoir, c'est la croix sacramentelle, la croix de l'Église, car quoi qu'on ait dit, elle ne veut, elle ne peut adorer Jésus qu'en priant docilement avec l'Église : sublime martyre humble fidèle ! Ysambard et Massieu vont dans l'Église Saint-Sauveur chercher le crucifix des processions. « Ayez soin, dit-elle, que je l'aie continuellement devant les yeux jusqu'à ma mort. » Et, en attendant, elle le saisit et elle l'adore.

Cependant la soldatesque anglaise, ces farouches mercenaires que rien n'émeut, commencent à s'impatienter : « Hé, prêtre, crient-ils à Jean Massieu, nous ferez-vous dîner ici ? » Deux sergents montent sur l'échafaud et avertissent la condamnée qu'il faut descendre. On lui enlève son chaperon, on la coiffe d'une mitre de papier où sont écrits ces mots : « Hérétique, relapse, apostate, idolâtre. » On l'entraîne vers le juge séculier, qui, voyant la fureur des Anglais, ne prononce aucune sentence : il fait seulement signe de la main, en disant : « Menez, menez. »

* * *

Jeanne est sur le bûcher ; son confesseur l'y a suivie, et il l'exhorte avec tendresse. Elle est liée au poteau et promène ses regards sur cette foule qui l'entoure. « Ah ! Rouen ! Rouen ! s'écrie-t-elle, j'ai bien peur que tu n'aies à souffrir de ma mort. » Soudain elle pousse un cri : « Maître Martin, prenez garde, descendez... Le feu ! » Le bourreau venait d'allumer les fagots par en bas. Ladvendu rejoint Ysambard au pied du bûcher, et ils ne cessent tous deux de parler à Jeanne à travers les flammes, de tenir le crucifix devant ses yeux. Cependant la fumée s'élève, le bois pétille, la flamme terrestre enveloppe le chaste corps de la Pucelle, et au même moment le feu divin de l'extase embrase son cœur : elle voit les anges, elle voit les saintes ; elle comprend la délivrance. « Saint Michel ! saint Michel ! Non, mes voix ne m'ont pas trompée, ma mission était de Dieu : Jésus ! Jésus ! » La douleur lui arracha un dernier cri d'angoisse : « De l'eau ! de l'eau bénite ! » Mais bientôt elle redevient avec une énergie nouvelle : « Jésus ! Jésus ! Jésus ! » Et elle meurt en criant : « Jésus ! »

Le bourreau écarta les flammes pour montrer à la populace qu'il n'y avait pas eu de subterfuge, de substitution de personne, que c'était bien la Pucelle qui avait été brûlée vive ; puis, rapprochant les fagots et attisant l'incendie avec de l'huile et du soufre, il acheva son œuvre. Les restes de la vierge de

France, c'est-à-dire un peu de poussière, quelques ossements, son cœur et ses entrailles furent jetés dans la Seine par l'ordre de Winchester. Le bourreau ne pouvait se consoler d'avoir servi d'instrument à l'atroce vengeance de l'Angleterre. Il vint tremblant, éperdu, trouver Ladvendu et Ysambard, disant qu'aucune exécution ne lui avait causé une telle douleur, racontant comme quoi, malgré tous ses efforts, le cœur de Jeanne n'avait pu être entamé par les flammes, criant que Dieu ne lui pardonnerait jamais. Les deux religieux virent, dans l'après-midi, arriver au couvent un autre pénitent : c'était un soldat anglais qui avait parié qu'il jetterait un fagot dans le bûcher de Jeanne. Il s'approchait pour accomplir ce bel exploit, quand tout à coup on le vit pâlir, chanceler, s'affaisser sur le sol. Ses compagnons l'emportèrent dans une taverne voisine, où ils eurent toutes les peines du monde à le faire revenir. « Elle expirait, dit-il, et comme elle disait : Jésus ! j'ai vu une colombe sortir de la flamme et monter au ciel. » Jean Thiessart, secrétaire du roi d'Angleterre, en revenant du supplice, s'en allait par les rues, le front penché, les yeux hagards, répétant à tous ceux qui voulaient l'entendre : « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte. » C'était le 30 mai 1431.

* * *

En 1455, le pape Calixte III revisa l'odieux procès de Rouen ; il le cassa, annula la sentence et réhabilita la mémoire de l'héroïne par un acte solennel qui est le vrai jugement de l'Église.

CORRESPONDANCE

Manche. — Je vous envoie un cœur avec pierreries. C'est un *ex-voto* que j'avais promis à saint Michel si mon fils passait bien ses examens.

E. L.

Aisne. — Nous sommes redevables à saint Michel d'une grande grâce obtenue par son intercession. Veuillez publier notre reconnaissance. L. C.

Aisne. — Nos associés ont toujours grande confiance en saint Michel et le mettent souvent à contribution pour obtenir les grâces du bon Dieu. Hier encore, un de ses protégés me racontait comment par son intercession il avait recouvré une créance qu'il croyait perdue. S. N. *Zél.*

Côte-d'Or. — Je vous envoie un mandat de 5 francs pour les Apostoliques. Je l'avais promis à saint Michel s'il m'obtenait la réussite dans un procès. J'ai été exaucée, je tiens ma promesse. A. C.

Côtes du Nord. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel pour la bonne réussite d'un examen. A. D. *Zél.*

Finistère. — Une mère avait voué son fils à saint Michel en le priant de lui obtenir la santé, elle a été exaucée. Veuillez publier sa reconnaissance. M. Q. *Zél.*

Finistère. — Le jeune étudiant en médecine que je vous avais recommandé a passé avec succès son examen; notes: Très bien et bien. Ci-joint les honoraires d'une messe d'actions de grâces. M. Q. *Zél.*

Haute-Garonne. — Veuillez insérer aux *Annales*: « Mille fois merci, saint Michel! » M. R.

Hérault. — Une dame de mes voisins avait une fillette de 4 ou 5 mois qui était dans un état fort alarmant. Je lui ai proposé de lui mettre au cou une médaille du Saint Archange; elle l'a portée quelques jours et elle est maintenant parfaitement guérie. M. A. *Zél.*

Indre-et-Loire. — Actions de grâces à mon glorieux patron pour une grâce obtenue par son intercession. Sr S.-Michel.

Landes. — Reconnaissance pour la protection que saint Michel a accordée à mon fils, maréchal des logis de dragons. G. D.

Loire-Inférieure. — Ci-joint 3 francs en reconnaissance à saint Michel de ce que les douleurs ne m'ont pas reprise depuis que je me suis recommandée à lui. P.

Loiret. — M^{me} B... a été très près de la mort, on ne peut plus mal; mais elle portait la médaille de saint Michel, et notre conviction ainsi que la sienne est qu'elle lui doit sa guérison. C. E.

Maine-et-Loire. — Une de mes associées avait recommandé les examens de son fils; elle me prie de vous demander des actions de grâces, son fils ayant été reçu. M. B. *Zél.*

Maine-et-Loire. — J'avais prié saint Michel de vouloir bien intercéder pour mes petites filles qui étaient souffrantes. Deux sont guéries, j'envoie au bon saint Michel 6 francs pour les Apostoliques. M. P.

Maine-et-Loire. — Ci-joint 5 francs en reconnaissance du soulagement que j'ai obtenu du grand saint Michel dans ma douzième année de maladie. Jamais je n'ai eu de pareil soulagement après avoir vu de grands et célèbres médecins. A. B.

Meurthe-et-Moselle. — Voici 5 francs en actions de grâces à saint Michel. A la suite de la neuvaine de messes que je vous avais demandée pour trouver un logement dans une maison honnête, j'ai été exaucée. E. G.

Meuse. — De mauvaises personnes fréquentaient la maison de mon fils. Grâce à saint Michel, elles ont été bannies. Veuillez publier ma reconnaissance. L...

Morbihan. — J'avais une petite mission à remplir pour la construction de deux abbayes, l'une sous le vocable de Sainte-Anne, l'autre sous celui de Saint-Michel. Pour Sainte-Anne, tout marcha assez bien; mais pour Saint-Michel, je me suis trouvé pris dans un petit labyrinthe d'où il n'était presque impossible de sortir, vu surtout mon âge. Voyant cela, je me suis

tourné du côté de saint Michel, et je lui ai dit: « Toi qui es jeune, tire ton vieux de là, et je te donnerai 5 francs pour ta peine. » C'est ce que le bon Archange a fait et je lui envoie les 5 francs promis. F. M. B.

Rhône. — Amour et reconnaissance à saint Michel et à Notre-Dame des Anges pour une guérison désespérée obtenue. M. C. L. *Zél.*

Saône-et-Loire. — Ci-joint 3 francs pour une grâce obtenue. Vous voudrez bien insérer dans les *Annales*, la personne tenant à ce que cela se sache pour donner de la confiance en saint Michel. N. L.

Seine. — Prière de mettre une insertion dans les *Annales* pour une faveur obtenue; cela donne de la confiance en saint Michel. E. L.

Seine. — Veuillez, je vous prie, remercier avec moi l'Archange saint Michel pour la protection visible qu'il vient d'accorder à mon fils; il devait quitter Ghardaïa avec un lieutenant des affaires indigènes pour se rendre à El Goléa au lieu d'attendre le passage d'un convoi; la route n'étant pas sûre depuis l'assassinat du lieutenant Collot, je n'étais pas sans inquiétude sur l'issue de ce voyage, lorsque le 25 mars, jour de l'Annonciation, je reçois un télégramme m'annonçant que mon fils était arrivé à El Goléa et qu'il allait bien. H. J.

Vendée. — Une mère de famille a en saint Michel une telle confiance qu'elle envoie son offrande avant d'avoir obtenu la grâce demandée; elle vous prie de mentionner sa confiance dans les *Annales*. M. T. *Zél.*

Algérie. — Mondovi... Je souffrais depuis un mois d'un panaris qui m'avait fortement endommagé un doigt et prenait des proportions vraiment inquiétantes; confiante en saint Michel, je lui demandai ma guérison avec promesse de la faire insérer dans les *Annales*: je viens tenir ma promesse, veuillez, mon Révérend Père, faire publier dans les *Annales* ma guérison et ma reconnaissance. — Actions de grâces aussi pour la guérison d'un homme délivré de la goutte par l'intercession de saint Michel. Sr S^r L. Az. *Zélatrice*.

Lorraine. — Saint-Avold... Ci-joint 5 francs en actions de grâces à saint Michel et à saint Antoine de Padoue. M. K. *Zél.*

Suisse. — 5 francs en actions de grâces au saint Archange. Célébrez deux messes en son honneur. Prière d'insérer aux *Annales*. J. B. Prêtre, *zél.*

Canada-Sherrington. — Une dame a été guérie d'un panaris au bras, par l'intercession de saint Michel; elle envoie mille remerciements à ce grand saint.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin:

Manche. — Saint-Brice-sous-Avranches: M. l'abbé Masselin, curé. — Avranches: Sœur Saint-Bernard, ursuline; M^{lle} Pauline-Marie Baudry. — Coutances: M^{me} Fleury. — Le Val Saint-Père: M. F. Lebreton.

Bouches-du-Rhône. — Marseille: M. Bartholémy Maille; Madeleine Maille; M^{me} Abeille, née Blanche d'Almeida.

Cher. — Bourges: Comtesse de Varennes.

- Dordogne.** — Périgueux : Sœur Claire, ursuline du Sacré-Cœur ; M. Louis Romanet.
- Finistère.** — Pont-Aven : M^{me} veuve Lamour, *zél.*
- Haute-Garonne.** — Toulouse : M^{lle} Agathe Boubée ; M^{me} Marie Séguier ; M^{me} Pauline de Laval ; M^{me} Laurens ; Comtesse de Mont ; M. François Atgé ; M^{me} Valinot.
- Hérault.** — Bédarieux : M^{me} Madeleine Bacon, née Blajac ; M. Barthélemy Bacon ; M. Pierre-Jean Abbal ; Sœur Marie Dorothée. — Béziers : M. André Moustelon ; M^{me} Moustelon. — Clermont-sur-Hérault : M. l'abbé Joseph Siacé. — Saturargues : M^{me} veuve Montels.
- Ille-et-Vilaine.** — Saint-Suliac : M. Louis Lefeuve. — Saint-Énogat : M. Roze. — Saint-Servan : M. Courtois, intendant général en retraite.
- Isère.** — Grenoble : M^{me} Marie Calvat ; M^{me} Duhamel ; M^{lle} Clarisse Petit ; M^{lle} Zélie Girard.
- Loire-Inférieure.** — Montoir-de-Bret : M^{lle} Robinet. — Nantes : M^{me} Ch. de la Tribouille.
- Lot.** — Cahors : Marie Agnou ; Sophie Cayla.
- Maine-et-Loire.** — Torfou : M^{me} Pasquier, née Modeste Muzeau. — La Chapelle-Hulin : M^{me} veuve Prod'homme.
- Mayenne.** — Gorron : M. Clément Fleury, *zél.*
- Morbihan.** — Quéven : Léopold Plémez ; Marie Carrion.
- Nièvre.** — Nevers : M^{lle} Louise M. T. Griveau.
- Nord.** — Dunkerque : Sœur Saint-Philippe. — Consolre : Victoire Josel. — Leltrinckoucke : M. Octave Baudet. — Douai : M. Etienne Bommars.
- Basses-Pyrénées.** — Pau : M^{ise} d'Espinay Saint-Luc.
- Sarthe.** — Anvers-le-Hamon : M. Claude Leroyer. — Beaumont-sur-Sarthe : M^{me} Ligné.
- Seine.** — Paris : M^{lle} Marie Vignevielle ; M^{me} Isely, née Falluel ; M^{lle} Briot ; M. Louis Lefranc ; M^{lle} Ad. Dupont ; M^{lle} Hélène Haentjens ; M. Frédéric Legrand.
- Seine-et-Oise.** — Mantès : M^{lle} Hélène Muiot. — Crosnes : M^{me} Talange, *zél. et bienf.*
- Seine-Inférieure.** — Yvetot : M^{me} Léon Roussel ; M^{me} Castillon ; M^{me} veuve Leblond.
- Tarn.** — Saint-Sulpice : Révérende Mère Séraphine, Supérieure des Dames de la Croix.
- Var.** — Hyères : M. Fr. Guy de la Tour d'Auvergne ; M^{me} Justine Musy ; M^{lle} M. Musy.
- Vendée.** — Bournezeau : M^{me} Villatte. — Chamberland : Henri Gaincau.
- Lorraine.** — Marienthal : M^{me} Gille, née Elisabeth Adamy.
- Australie.** — N. S. W. Muswellbrook : John Carroll.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam!
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière!

Le Gérant : FR. SIMON.

Imp. FR. SIMON, Rennes (1888-97.)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Nouvelles du Culte de Saint Michel. — Les Fakies de l'Inde. — La Confrérie de Saint-Michel à Tinchebray. — Le Mont-Saint-Michel-en-Mer. — Avis. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

NOUVELLES DU CULTE DE SAINT MICHEL

Le philosophe antique prouvait le mouvement en marchant, nous prouverons à nos chers associés les incessants progrès du culte de saint Michel, en leur racontant les nouvelles manifestations par lesquelles le saint Archange continue d'être exalté.

C'est un signe d'espoir — n'est-il pas vrai, au milieu des menaces et des sombres pressentiments de l'heure présente?

Devant saint Michel, Satan recule toujours.

Sur l'un des points les plus élevés qui bornent notre magnifique horizon, à *Montjoie*, près Saint-Pois (Manche), d'où les pèlerins d'autrefois commençaient à distinguer, dans la brume lointaine, la Basilique de l'Archange, but

de leur long voyage, une cloche vient d'être bénite et appelée « Michelle-Angélique. »

L'Église Notre-Dame qui se découpe si hardiment sur le bleu du ciel au haut du promontoire de *Granville*, s'est enrichie d'une superbe statue de l'Archange. Le vainqueur du dragon, armé d'une lance et coiffé du casque des batailles, comprime sous son pied l'ennemi blessé et palpitant. L'écusson du Mont-Saint-Michel, peint sur le piédestal de la statue, reporte la pensée du visiteur vers la célèbre montagne, orgueil de la Normandie et trône terrestre de l'Archange des Mers.

A *Caen* une statue de saint Michel vient d'être placée dans l'établissement Notre-Dame.

Lisieux mérite d'être noté pour la dévotion à saint Michel. La Cathédrale, la chapelle des Sœurs de la Miséricorde, le monastère des Bénédictines possèdent une statue du saint Archange. M. le doyen de Saint-Désir vient d'en faire mettre une dans son église ; il l'a installée et bénite avec beaucoup de solennité.

On nous écrit de *Tréguier* : « Nous venons de recevoir un magnifique Saint Michel en fonte, c'est une statue du modèle de celle qu'on vénère au Mont-Saint-Michel. Elle a coûté trois cents francs, c'est un don d'une famille généreuse. Tous les amis de saint Michel en sont réjouis. Elle a été solennellement bénite le 7 mai par l'archiprêtre de la cathédrale et installée au chevet de la chapelle des Sœurs de la Croix... »

Saint-Michel-en-Grève (Côtes-du-Nord) possède maintenant une belle statue de son saint patron, richement ornementée.

On vient de placer dans l'église de *Saint-Rémy-de-Sillé* (Sarthe), une statue de saint Michel. « On l'implorera davantage maintenant que son image sera sous nos yeux, » écrit une zélatrice.

L'Église de *Chambellay* (Maine-et-Loire), offre depuis

peu à la dévotion des fidèles une belle statue du saint Archange.

La fête du 29 septembre dernier a été marquée à *Saint-Maixent* (Deux-Sèvres) par l'érection d'une statue de saint Michel.

A *Argenteuil* (Seine-et-Oise), saint Michel a trouvé une place d'honneur dans la chapelle du pensionnat.

Grâce à une pieuse zélatrice, l'église de *Marchais*, près Notre-Dame de Liesse, s'est enrichie d'une statue du glorieux Archange.

Nous apprenons avec plaisir qu'il y a une nouvelle statue de saint Michel à *Besançon*.

On aime bien saint Michel à *Castres* (Tarn). La zélatrice qui nous écrit, nous dit qu'elle se dispose à ériger la statue du saint Archange dans la chapelle des Fonts Baptismaux de la cathédrale. Elle a fait agréer sa proposition à M. l'Archiprêtre, qui s'est empressé de s'enrôler dans l'Archiconfrérie en ouvrant la liste de l'Association par sa signature et son offrande. Dans le même jour, à son exemple, nombre de personnes se sont associées, il a voulu leur dire une messe spéciale, pour leur permettre de gagner l'indulgence attachée à la réception.

Ce qui en février n'était qu'un projet est devenu, depuis avril, un fait accompli.

« Nous avons adapté, écrit encore la zélatrice, au piédestal de notre saint Michel un magnifique croissant ou couronne de neuf lampes, feuillage or et marguerites argent, parfaitement assortis à la statue, qui est comme argentée, sauf les mains et le visage qui sont couleur naturelle. Notre dévoué archiprêtre réunira les associés le 8 mai et dira une messe à la chapelle Saint-Michel aux intentions de l'Archiconfrérie. »

Non loin de Limoges, à *Solignac*, saint Michel a été magnifiquement fêté.

Le Mont Saint-Michel de *Carnac* (Morbihan) et sa cha-

pelle dédiée au saint Archange, dominant les célèbres monuments druidiques, sont connus de nos lecteurs. Mais voici qu'à *Kergonan*, en Plouharnel, tout près de Carnac, on construit deux abbayes bénédictines : une sous le vocable de sainte Aune pour les moines, l'autre sous le vocable de saint Michel pour les moniales. C'est un essaim des deux abbayes bénédictines de Solesmes qui les peuplera.

La BELGIQUE, nos lecteurs ne l'ignorent plus, rivalise avec nous de dévotion envers le glorieux saint Michel. L'Archange qui du haut de la flèche de l'Hôtel de Ville domine et protège la cité *bruxelloise*, partage avec sainte Gudule le patronage de la principale église de la ville. Ses fêtes n'y passent point inaperçues.

Toutefois, c'est à N.-D. du Sablon qu'on trouve le culte du saint Archange particulièrement en honneur. L'autel qui lui est dédié est surmonté d'une magnifique statue d'une éclatante blancheur. Le 29 septembre y a été célébré l'an dernier avec une pompe inusitée.

On trouve maintenant une belle statue de saint Michel chez les Pères Barnabites.

On en trouve une aussi à l'Orphelinat Saint-Michel fondé à *Esclaye*, province de Namur, et établi dans un ancien château qui appartint jadis aux Templiers.

Une de nos excellentes zélatrices de HOLLANDE nous écrit : « Voici une importante nouvelle pour les *Annales*. Il vient de se former ici une association pieuse qui se propose de combattre l'alcoolisme, elle se met sous l'enseigne de saint Michel.

Approuvée par l'archevêque d'Utrecht et par l'évêque de Ruremonde, cette association se propose d'obtenir de

Dieu la diminution des destructions que cause le démon de l'alcoolisme. Ses moyens sont la pénitence et la prière. Elle fait à Dieu amende honorable pour les nombreux péchés dont l'alcoolisme est la cause et offre à ceux qui se sont laissés vaincre par ce vice un moyen pratique de faire pénitence.

Les associés s'interdisent, le cas de maladie excepté, totalement ou partiellement toute boisson alcoolique.

Cette association se distingue des autres par son but, qui est d'obtenir l'intervention spéciale de Dieu dans cette importante affaire, et par ses moyens, qui ne sont pas uniquement les moyens humains : la parole et l'exemple, mais aussi la prière et la pénitence désintéressée.

On a choisi saint Michel pour patron, disent les circulaires de l'Œuvre, parce que, selon saint Grégoire, c'est saint Michel que Dieu met en avant quand il s'agit d'accomplir une œuvre colossale. »

* * *

L'ALGÈRE est terre française. Saint Michel y est connu et il continue de s'y faire connaître.

A *Mondovi*, une superbe statue du saint Archange vient d'être solennellement installée dans l'église. Des âmes dévouées à saint Michel voulaient cette statue, mais avaient promis de l'ériger après l'obtention de certaines grâces. Elles ont été pleinement exaucées ; en conséquence, une fête délicieuse fut organisée ; cortège d'enfants, cantiques, sermon, consécration de la paroisse à saint Michel, rien n'y a manqué.

En plein pays de mission, de Kihita, que nos lecteurs connaissent déjà, on nous écrit :

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai reçu votre lettre du 25 juin adressée à notre R. P. Provincial ; j'y ai vu avec plaisir tout l'intérêt et le grand désir que vous avez de voir le saint Archange

connu et aimé dans notre chère Afrique et spécialement sur notre petit *Mont Saint-Michel* de Kihita. Avec bonheur j'ai appris ma nomination comme zéléteur dans nos Missions du Cunène; je me suis mis aussitôt à l'œuvre, et le jour de saint Michel, 29 septembre, notre fête patronale, j'ai procédé à la réception des nouveaux associés, conformément aux droits que me confère le diplôme de zéléteur. Après explication du but, des avantages et obligations des associés, toute notre petite chrétienté a tenu à cœur de se faire inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie de Saint-Michel de France. Je vous envoie donc, mon Révérend Père, avec mon nom, ceux de tous nos chrétiens de Kihita, vous priant de vouloir bien nous mettre sous la protection du grand saint Michel, que nous honorerons désormais d'une dévotion toute spéciale, en union de prières et de sacrifices avec tous les associés de France et du monde entier.

Je vous prie, mon Révérend Père, de recommander spécialement notre petite mission de Kihita aux prières des associés qui journellement visitent l'illustre sanctuaire du Mont Saint-Michel dont vous êtes le directeur. Notre mission étant encore à ses débuts, nous n'avons encore qu'une chapelle provisoire. Cette année 1897, nous comptons construire sur notre montagne plus proche de Notre-Seigneur et de notre saint Patron. Nous avons déjà fait l'acquisition d'une magnifique statue de saint Michel qui attend la place d'honneur dans notre nouveau sanctuaire. Puisse saint Michel susciter quelques âmes généreuses qui nous aident à orner notre future chapelle...

Ah! c'est ici que nous avons surtout besoin de saint Michel; le démon est fort, mais nous comptons le vaincre et attirer les pauvres noirs aux pieds de saint Michel qui nous aidera à leur faire comprendre notre sainte religion.

E. E.

Nos Zélatrices de France vont constater qu'elles ont de dignes émules au CANADA.

Voici une lettre qui nous arrive de *Rimouski* :

Rimouski (Canada).

Je me suis mise à l'œuvre de tout cœur, le succès a dépassé toutes mes espérances; vous pouvez en juger, mon Révérend Père, par les listes que je vous envoie (700 noms en plus d'un millier qui avait précédé il y a six mois). Aidez-moi, s'il vous plaît, à remercier le prince de la milice céleste qui nous a été d'un grand secours dans cette propagande et qui m'a accordé des grâces de protection particulière depuis que je suis ici. La ville de Rimouski est bien petite comparativement à Québec, mais déjà il y a beaucoup d'associés très dévoués au culte de saint Michel; avec le temps, j'ai la confiance que nous en aurons un plus grand nombre.

Permettez-moi, mon Révérend Père, de vous donner un compte rendu de notre belle fête du 29 septembre. A mon départ de Québec, j'avais reçu en don une magnifique statue de saint Michel mesurant quatre pieds; je l'emportai avec moi à Rimouski. Elle fut installée dans notre chapelle pour le jour de la fête. Notre humble chapelle décorée avec une splendeur inaccoutumée, présentait un aspect grandiose; la statue entourée de cierges allumés et de lampes aux couleurs variées excitait dans tous les cœurs une tendre dévotion; la joie la plus expressive brillait sur tous les fronts.

Nous avons organisé une procession; des bannières décorées de l'image de saint Michel, des oriflammes que nos enfants en voile blanc portaient avec bonheur, rehaussaient l'éclat de la cérémonie.

La procession parcourut les salles de notre hospice, en chantant des hymnes et des cantiques. Il y eut grand'messe solennelle, où le *Quis ul Deus* rendu par un

grand nombre de voix enfantines, remua toutes les âmes. Monsieur notre Chapelain, dans un sermon de circonstance, fit ressortir les gloires du saint Archange.

Pour couronner ce beau jour, le soir, salut solennel du T. S. Sacrement et bénédiction de la statue.

J'ai pensé que ce petit résumé vous ferait plaisir, mon Révérend Père, et j'ai espoir que saint Michel bénira nos enfants et notre Congrégation entière.

Toujours dans le Canada, à *Sherrington* (Co Napierville), où saint Michel compte aussi d'ardentes zélatrices et de très nombreux associés, une belle statue de quatre pieds et demi de haut vient de lui être érigée. Le jour de la bénédiction, M. le Curé a fait une touchante allocution qui a inspiré beaucoup de confiance et de dévotion envers ce glorieux protecteur. Puis une quête a été faite dans le but de faire célébrer une messe solennelle de *Requiem* pour les associés décédés de saint Michel. Et cette messe a été chantée un jour de fête consacré aux SS. Anges. La fête de saint Michel avait elle-même été précédée d'une neuvaine préparatoire.

Aux ÉTATS-UNIS, à la *Nouvelle-Orléans*, où tout rappelle la France, saint Michel compte de nombreux amis. Une zélatrice nous écrit : « Nous avons eu une très belle fête de saint Michel à l'église Saint-Augustin. Une neuvaine préparatoire a précédé la solennité où la statue de saint Michel se présentait à nos hommages entourée d'un faisceau de lumières et de fleurs ».

* * *

AU MONT-SAINT-MICHEL les pèlerinages déjà s'annoncent. La fête du 8 mai en a ouvert la pieuse série.

Nous l'avons célébré chez nous, comme à huis-clos, notre 8 mai; toutefois l'affluence de nos fidèles Montois, à l'office du soir, nous a dédommagés de l'absence des pèlerins que le mauvais temps retenait à domicile.

Du reste, à cette date du 8 mai, Paris et la France étaient couverts comme d'un voile de deuil : c'étaient les solennelles funérailles de cette hécatombe de nobles et pures victimes, tombée dans l'affreux incendie du Bazar de la Charité.

Les consolations humaines sont douloureusement impuissantes en face de coups si subits et si terribles; les pensées de la foi sont seules capables de mettre un peu de baume sur de telles blessures.

Aussi notre piété aimait à méditer ces paroles de l'office du 8 mai : *Veni Michael Archangelus cum multitudine Angelorum, cui tradidit Deus animas sanctorum, ut perducas eas in paradysum exultationis*¹. *L'archange saint Michel est venu avec une multitude d'anges accueillir les âmes saintes et les conduire au paradis du bonheur.*

A la première nouvelle du sinistre, une messe était célébrée au Mont-Saint-Michel pour le repos des âmes des victimes.

C'était accomplir un devoir de justice, car l'Œuvre du Mont-Saint-Michel comptait des soutiens parmi les victimes du déplorable événement.

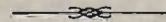
A propos de cette catastrophe une voix autorisée a imposé aux méditations de la foule le grand et chrétien mot *d'expiation*.

L'expiation suprême se fait par le sacrifice, c'est vrai, mais l'expiation se fait encore par la prière et les pèlerinages.

Qu'ils s'inspirent de ce sentiment ceux qui viendront, cette année, saluer le saint Archange sur sa montagne choisie.

L. P.

1. *In apparitione Sancti Michaelis*, 2^e répons du 11^e Noct.



LES FAKIRS DE L'INDE

(Suite 1).

Avant tout, il est nécessaire d'établir la grande division qui existe dans le fakirisme. Les Fakirs sont répartis en deux grandes classes et en une demi-douzaine de variétés. Il y a les Fakirs *bay-sharra* ou sans loi, et les Fakirs *ba-sharra*, avec loi. Ces derniers, en fort petit nombre, font des prières, des jeûnes, pratiquent, en un mot, la loi de Mahomet. Les premiers sont des individus sans religion, du moins apparente, des buveurs de liqueurs alcooliques, des débauchés : chez eux, ni prière, ni jeûne, ni frein aux passions. Les Basharras ont des femmes, s'occupent d'agriculture, de commerce, ou bien vivent d'aumônes, tandis que les autres n'ont ni femme, ni famille, ni patrie, ni propriété d'aucune sorte : c'est le trait caractéristique. Parmi les Fakirs bay-sharras, il y en a qui sont adonnés plus particulièrement à la rêverie. Donnez-leur à manger, ils mangeront ; sinon, ils jeûneront. Ils sont tellement absorbés qu'ils ne distinguent pas entre ce qui est légitime et ce qui est illicite ; ils se moquent de la religion comme d'une guigne. Vous les verrez errer complètement nus et s'étendre dans l'ordure ou dans la fange. Comment faut-il appeler quelques-uns d'entre eux ? des thaumaturges ? des théurgistes ? des cabalistes ? Ils exécuteront devant vous tout ce qui leur passera par la tête. Si vous avez assez de patience, vous pourrez observer qu'ils passeront des mois,

1. Cf. le n° d'avril 1897. Nos lecteurs trouveront dans cette étude des faits du genre de ceux racontés par un livre longtemps suspect et désormais voué au mépris universel. Qu'ils veulent bien remarquer que le missionnaire qui, chez nous, tient la plume, cite des faits étudiés par lui et autour de lui. C'est bien à la faveur des faits prouvés réels que Taxil-Bataille-Vaughan a réussi à faire admettre le fruit d'une audacieuse imposture servie par une imagination fertile.

des années dans le même endroit, à la même place, dans la même position. Dans le cas où vous voudriez tenter l'expérience, je dois vous avertir que l'organe de votre odorat aura une forte épreuve à subir. Mais si cela vous incommode, eux n'en souffriront pas du tout. Par ailleurs, ces possédés ne craignent ni le feu, ni l'eau. Si cela leur fait plaisir, ils se tiendront des heures entières sur la braise ardente, dans un chaudron d'eau bouillante, ou au fond d'une mare.

Avez-vous entendu parler des Derviches ? Tout Fakir est Derviche, et tout Derviche est Fakir. Les deux noms sont synonymes. Pourtant, il y a entre eux une petite nuance qu'il faut remarquer. Quand on dit Fakir, on pense surtout au jongleur, au mendiant, au pèlerin ; le mot derviche vous met tout de suite en l'esprit l'idée de sage, de prêtre, de moine. On ne devient pas derviche ou fakir du premier coup. Chez les Mahométans de l'Inde, il y a trois degrés dans la perfection. Le Turc qui voudra embrasser la vie parfaite commencera par être « Mourid » ; il sera ensuite Fakir et finira par être « Valli ». Au premier degré, il sera disciple, c'est-à-dire attaché à son maître, écoutant ses leçons, l'appelant son père. Devenu Fakir, il pourra se diriger tout seul. Le degré de Valli est le comble de la perfection : un Valli est un grand saint auquel on aura recours comme à un puissant thaumaturge et qu'on vénérera presque à l'égal de la divinité¹.

C'est maintenant que nous touchons le côté mystérieux du fakirisme et que nous découvrons la société secrète. Savez-vous ce que le Mourid ou disciple apprend avant de devenir fakir ? « Le Mourshad (Maître) révèle au disciple *les secrets mystères de la perfection, poitrine contre poitrine, la main dans la main, l'oreille contre l'oreille.* » Voilà, j'espère, des paroles assez expressives ; par quel langage plus fort dira-t-on qu'un maître enseigne à son pupille une doctrine occulte ?

1. Il y a, dans l'Inde, une société secrète, qui remonte jusque vers le VII^e siècle de notre ère, et dont les initiés s'appellent *Saktas*. Elle n'est pas sans avoir quelque liaison avec le fakirisme.

Et le derviche, qu'apprend-il ? Ici nous nous retrouvons en face des deux grandes classes de Fakirs : ceux qui suivent la loi, et ceux qui n'ont pas de loi ; ceux qui se conduisent d'après le Koran et ceux auxquels on ne connaît aucune religion. Les premiers sont des naïfs : nous nous souvenons qu'ils s'occupent des champs, qu'ils font du commerce, ou qu'ils vivent d'aumônes. Nous avons remarqué d'ailleurs qu'ils sont peu nombreux. Allons ! qu'ils vivent avec leurs femmes : ils ont bien assez des soucis du ménage. Ils ont reçu l'initiation des derviches, donc ils le sont. Peut-être bien aussi leur a-t-on remis l'anneau comme à certains Rose-Croix de la franc-maçonnerie ; mais ceci est un doute, je n'en sais rien. Ces fakirs-là n'apprendront pas les vrais mystères.

Quant aux derviches Bay-sharras, c'est-à-dire à la presque totalité des Fakirs, si on ne leur connaît pas de religion, ne concluez pas trop vite qu'ils n'en aient pas. Ils en ont une secrète. Grâce aux révélations d'une Européenne qui fut l'épouse d'un Mahométan et qui pratiqua l'Islam, nous savons le nom de leur système : c'est le « Soufisme ».

« Tout vrai soufi, dit Mistress Ali, est un derviche, mais tout derviche n'est pas soufi. » Et dans un autre passage, elle fait cette remarque : « Le soufisme paraît être un mystère ; ses secrets ne peuvent être révélés qu'à tels individus préparés par un cours d'instruction religieuse à les recevoir. » A n'en pas douter, cette instruction religieuse préparatoire est celle qui est donnée secrètement au Mourid avant son initiation au fakirisme. Après l'initiation, le fakir ou derviche n'a plus qu'à apprendre et à pratiquer les fameux secrets, pour se préparer à devenir Valli, c'est-à-dire saint. Écoutez plutôt Jaffer Shérif : « Pour atteindre le rang de Valli, la grâce de Dieu est indispensable. Oui, ainsi l'a décrété le registre éternel, et ainsi doit-il arriver en ce monde. En résumé, il y a certains actes et certaines austérités, qui se font couramment parmi les « Mashaekhs » (lisez : Fakirs), et qu'il est nécessaire de connaître et de pratiquer. Publier dans un livre la

manière de les accomplir, ou les révéler à n'importe qui, est chose défendue par les guides spirituels. On ne peut confier cela qu'à la classe de Mourids qui, ayant la foi musulmane, désirent les connaître et en faire leur étude. »

Quels sont ces actes, quelles sont ces austérités qu'il n'est pas permis au public de connaître ? Disons-le du premier coup : il doit se passer chez ces Fakirs quelque chose excédant ce que l'on peut concevoir de plus abominable.

Que les Fakirs conspirent dans les ténèbres et qu'ils ourdissent des complots contre l'Église catholique, il n'y a pas lieu de s'étonner. En cela, ils se montrent simplement bons Musulmans, le Koran déclarant en termes non ambigus que le christianisme est l'ennemi.

(Sera continué.)

PROSPER PICOT,
Mis. ap. de Maisour.

RECHERCHES

Sur le Culte de Saint Michel en France

LA CONFRAIRIE HÉRÉDITAIRE DE MONSIEUR SAINT MICHEL
A TINCHEBRAY¹

Privilèges et charges.

Hérédité. — Dès l'origine, le titre de *confrère* fut héréditaire et, le 29 septembre 1646, devant les tabellions Legot et Maillet, la Société décida que le nombre de ses membres serait désormais fixé à dix-huit. Cette clause fut-elle toujours respectée ? Nous le pensons. Quelques procès-verbaux portent

1. Cette intéressante étude paraîtra en brochure et nous y rectifierons ce qui rend intelligibles certains passages insérés dans notre livraison de Mars.

bien jusqu'à 20 signatures; mais le fait peut s'expliquer par la présence de plusieurs prêtres qui ne figurent là sans doute que comme témoins ou comme auxiliaires; car, à partir de 1706, ce fut par le concours des prêtres que s'opéra le « rétablissement et la continuation » de la confrérie.

L'héritage du titre de confrère appartenait de droit au plus proche parent ou allié du membre défunt, à moins que celui-ci n'en eût disposé par testament en faveur d'un autre.

D'après la délibération du 29 septembre 1749, ceux qui avaient un droit héréditaire à la confrérie étaient tenus « de se faire agréer en icelle dans deux ans du décès » de celui qu'ils représentaient, s'ils étaient majeurs, et dans « deux ans de leur majorité, » s'ils étaient mineurs, — « lequel tems passé, » ils demeuraient déchus « du droit à eux acquis par hérédité. »

Plusieurs causes pouvaient faire rayer un membre héréditaire du matrologe de la Société : ainsi le refus de payer les honoraires de son admission, ou d'acquitter les messes et les diverses redevances prescrites par les statuts ou, à partir de 1766, de remplir « le devoir pascal » et d'en fournir « attestation.

Maladies et mort. — Les marguilliers, « chacun en son temps, devaient avertir les confrères de la maladie qui arriveroit à quelqu'un d'entre eux, afin qu'ils le pussent visiter et consoler; ou bien, si c'étoit le mercredi, où l'on célébrait la messe de confrérie, ou un jour de dimanche ou feste, lesdits marguilliers n'étoient obligés que d'en avertir le sieur chapelain, afin qu'il le publiât audits confrères, et qu'il recommandât le malade aux parochiens. »

Mort arrivant à l'un des confrères, chacun des autres devait lui faire dire une messe. Comme ils se l'étaient « charitablement promis et juré, le 23 avril 1632; ils devoient aussi porter à son dernier lieu, savoir au cimetière de l'église Notre-Dame, le corps de chacun d'entre eux, quand il alloit de

vie à décès. » Cette obligation ne cessait pour eux qu'en temps de peste.

Enfin six torches ardentes, achetées aux frais de la confrérie, devaient escorter le défunt à ses funérailles. Ces diverses clauses des statuts primitifs furent plusieurs fois modifiées et donnèrent lieu à maintes difficultés.

Nous lisons dans le procès-verbal du 29 septembre 1652 :

« Les frères assemblés pour pourvoir aux affaires de la Société de Monsieur Saint Michel, sont demeurés d'accord que, mort avenant à l'un des frères de ladite Société, s'il y en avoit quelques uns absens lors de l'inhumation, les trésoriers marguilliers pourraient mettre un homme d'honneur pour aider à porter le mort au lieu des Montiers, et pour ce il leur est adjugé sur l'absent dix sols pour le service dudit homme qui aidera à porter le corps.

« Pour les dites inhumations seront les marguilliers obligés advertir les confrères de s'y trouver.

« Et fourniront lesdits confrères chacun leur cierge audit convoi, à peine de cinq sols à ceux qui ne s'en trouveront saisis, lesquels cinq sols seront au bénéfice des réparations de l'autel. »

L'achat d'un cierge à chaque décès est bientôt jugé trop dispendieux. Aussi, le 29 septembre 1676, les confrères s'engagent-ils seulement « à avoir chacun un cierge qu'ils seront tenus de porter au convoi et inhumation de chacun de leurs confrères qui décéderont, ainsi qu'aux jours de saint Michel et festes solennelles » indiquées par les statuts.

Le 29 septembre 1701, on décide « faire faire six torches pour les inhumations des confrères. » J.-B. Marie, greffier du bailliage, s'engage à les fournir dans deux mois, moyennant que chaque confrère lui donnera cinq sols. Douze satisfont immédiatement à leur promesse, et Marie fait faire huit torches au lieu de six, bien que les sommes qu'il a reçues « ne le récompensent pas de la moitié de ses dépenses »; seulement il y met la condition que lesdites torches ne pourront être

employées à aucune fête solennelle, « si ce n'est de son *ouy* et de ceux qui ont fourny les deniers à cet effet. »

En 1704, on constate que certains confrères se sont emparés de plusieurs de ces torches pour s'en servir dans les cérémonies publiques. Ordre leur est donné de les rendre ou de payer trente sols, sous peine d'être rayés du matrologe.

Pain béni. — Afin de symboliser par un signe sensible « l'union et la conservation de l'amitié entre les confrères », il fut décidé, en 1706, « que le jour saint Michel, en septembre de chaque année, chacun des confrères, selon l'ordre de leur réception et matricule, ferait un pain béni d'un demy boisseau de froment pour estre distribué le dit jour. »

Le premier pain béni fut offert le 29 septembre 1706, par M^{lre} Michel Lelièvre, greffier de la Vicomté.

Le sieur de Martigny aîné, le donna en sa qualité d'« ancien de la confrairie », le 29 septembre 1707; Julien Quérueul fut désigné pour le donner en 1708, et Noël Ruffaud, maître chirurgien à Tinchebray, en 1709.

Ce pain béni devait être « honneste, c'est-à-dire de valeur de cinquante sols » au moins.

Quelques confrères voulurent bien, comme Pierre-Marie, sieur de la Noë, le faire deux ans de suite, pour exempter de ce tribut certains confrères peu fortunés. Mais d'autres, malgré leurs moyens, le refusèrent; ainsi le sieur Lefavrais, avocat, en 1708, et le sieur Jacques-Philippe Bouvet, en 1707. Celui-ci fut condamné à six livres d'amende pour la décoration de l'autel.

A partir de 1708, on vit souvent les confrères se mettre à deux pour donner le pain béni, mais l'usage de ces pieusés agapes se conserva jusqu'à la Révolution.

Messes. — Comme nous l'avons vu, une messe basse était dite pour les confrères tous les mercredis de l'année, sur l'autel Saint-Michel, en la chapelle Saint-Rémy. A cet effet, les

statuts primitifs obligeaient chacun d'eux « pour son chef, sa vie durant, de donner et aumosner vingt sols par an au sieur chapelain. » Toutes les prières faites à la sainte messe l'étaient pour tous les associés « tant présens que absens, tant vivans que trépassés. »

Une messe solennelle, à diacre et à sous-diacre, était célébrée, aux mêmes intentions, les jours de la Pentecôte, de saint Michel en septembre, de Noël et de Notre-Dame Chantelour. Les femmes des associés avaient le privilège de pouvoir y assister et y communier avec eux.

Au décès d'un confrère, chacun des survivants devait faire célébrer une messe pour le défunt. Afin d'assurer l'accomplissement de ce devoir, l'assemblée du 29 septembre 1675 statua que chaque associé apporterait aux trésoriers « une attestation du prêtre qui aurait dit la messe », et que cette attestation « serait par eux présentée lors de la rendition de leurs comptes. »

Tout confrère négligent à fournir quittance des messes célébrées pour les défunts de l'année, fut condamné d'abord à dix sols d'amende, puis (1702) à vingt sols, « destinés à la décoration de l'autel et à l'entretien de la confrairie. »

Sur le refus de se soumettre à cette amende, refus que le syndic devait faire constater par deux témoins, les « défaillans » étaient rayés du matrologe à la Saint-Michel suivante et perdaient tous leurs privilèges.

(A suivre.)

P. BERNIER.

LE MONT-SAINT-MICHEL-EN-MER

(suite!).

La *päumelle* ! la *lise* ! On sait par cœur ce qu'il en coûta, non loin d'Athènes, à un voyageur qui avait pris le nom du Pirée

1. Cf. n° de mai 1897.

pour un nom d'homme : il fut versé par son cocher avant d'arriver au port. Ce n'est pas précisément dans la même erreur que j'aurais pu tomber à propos de ces deux noms, et sans m'être avisé de me dire, comme le singe de la fable, l'ami de ces personnes-là, j'appris que la *paumelle*, c'est la tangué fraîche, la tangué déposée par la dernière marée ; la *lise*, c'est la tangué délayée par le flot, mais délayée de la surface de la grève jusqu'à des profondeurs inconnues. Chaque marée n'apporte pas son égale quantité de tangué. Quand le dépôt est abondant, la tangué prend le nom de paumelle.

Pour le voyageur qui, d'un des points de la côte, se rend au Mont Saint-Michel, la paumelle est un inconvénient qui peut le mener à un danger¹. La paumelle comble les ornières creusées par les roues ; elle efface la marque des pas des hommes et des chevaux, et supprime ainsi le meilleur guide auquel il puisse se fier. Entre ces traces au moins estompées, son incertitude est grande. Celle pour laquelle il se décide peut le conduire sur une voie abandonnée, et, sur cette voie, il peut rencontrer une lise. Nom léger et perfide, chose terrible : la lise est un abîme. Tout le sous-sol de la baie n'est qu'une tangué liquide couverte d'une croûte plus ou moins épaisse. Quand la mer montante vient se heurter sur les grèves contre le cours des ruisseaux qui s'y jettent, avant de les étaler au loin, elle les roule en tourbillons ou les relève, et retombe avec eux d'un poids redoublé sur le sol, qui, fouillé par-dessous, écrasé par en haut, cède et s'effondre en certaines places. Les lises causent de nombreuses surprises et font parfois des victimes ; mais les brouillards qui, fréquemment et à l'improviste s'étendent sur la baie, sont encore plus redoutables. Si le voyageur qu'ils enveloppent se retourne un instant, au lieu d'avancer, et essaie de regarder en arrière, il

¹ La route établie sur la digue actuelle garantit au voyageur une plus grande célérité et la plus absolue sécurité. N. de la R.

sort aisément de la voie qu'il doit suivre et marche au hasard, dans une angoisse qui peut devenir une agonie ; car le brouillard le livre à la mer montante, qui se précipite sur sa proie sans ralentir la course affairée de ses lames vers le fond de la baie. Chaque grande marée s'avance en effet d'une vingtaine de kilomètres sur les espaces que le dernier jusant a découverts d'autant, et aux équinoxes, la mer haute n'atteint pas moins de 15 mètres de hauteur verticale au-dessus de la grève que parcouraient quelques heures plus tôt le piéton, le cavalier et même une lourde voiture.

Le cocher m'avait averti que les périls de la lise n'existent guère que pour le voyageur isolé, pour le piéton surtout ; que le cheval, par la longueur de son train, préserve son cavalier ; qu'à plus forte raison les voitures à quatre roues en préservent leur chargement, et qu'une allure de célérité imprimée à l'attelage est une garantie de sécurité de plus.

Descendant de la digue interrompue, la voiture roulait de nouveau dans la tangué sèche de la plage ; elle tourna encore une fois à droite et fit face à la grève humide sur laquelle nous avions à courir deux kilomètres environ. Là elle s'arrêta. Deux douaniers sortirent du brouillard ; l'un d'eux s'approcha de la voiture, et, non sans un peu d'étonnement de ma part, le cocher, qui m'avait affirmé sa parfaite connaissance de la route à suivre, se fit indiquer parmi toutes les traces de roues qui partaient de la plage celle qu'il fallait préférer. « Il y a de la paumelle » retentissait évidemment encore à ses oreilles.

Le douanier, sans répondre aussi promptement que je m'y serais attendu, regarda la grève, étendit gravement le bras vers la gauche, et, en montrant les traces les plus voisines du poste, dit : « Voilà la meilleure charrière. » Nous nous y engageâmes aussitôt.

Maintenant, au Mont, sur ses grèves. Les chevaux frappaient la tangué élastique d'une leste cadence, traversaient du même pas des filets d'une eau courante que leurs sabots faisaient jaillir, et la voiture légère glissait comme une embarcation.

Le Mont Saint-Michel commençait à apparaître dans le brouillard, où se confondaient encore, en une silhouette noire, le granit brut de sa base et le granit de ses monuments. Chaque pas des chevaux était comme un coup de pinceau qui ajoutait une couleur ou une teinte nouvelle à la masse d'abord uniforme, et dégagait successivement de l'ensemble tous les détails. Au-dessus des remparts et des tours que les flots viennent baigner, se dessinaient du côté du sud, puis vers l'est, les toits, et ici les façades, plus loin les profils des maisons de la petite ville. Mais, — au niveau de la mer, — entre les murs d'enceinte flanqués de tourelles et qui grimpent ou descendent, selon les aspérités de la côte, — à tous les étages de l'escarpement, paraissait et reparaisait le granit brut, assez dédaigneux des petites constructions auxquelles il prête ses flancs, dompté seulement et vraiment vaincu au sommet où se courbe son dos puissant sous les contreforts des édifices voués spécialement au grand Archange qui semble poser là encore son pied et sa lance sur le noir démon.

Pendant notre courte station sur la tangue, les jantes des roues s'y étaient insensiblement enfoncées jusqu'au rayon. J'en fis la remarque, et je reçus cette réponse rassurante que, quand même nous resterions à cette place, la tangue se contenterait d'une partie du rayon et ne gagnerait pas le moyen. Nous étions sur une fausse lise. Ici c'est le faux qui vaut beaucoup mieux que le vrai.

Un léger vent d'est avait rassemblé toutes les brumes comme un troupeau et en chassait devant lui le nuage épais. Quelques secondes nous en dégagèrent, et nous restâmes éblouis par le soleil, qui s'était emparé du paysage. Du milieu de notre lumineuse atmosphère nous vîmes les nuages se réfugier autour du Mont, y essayer contre la brise une molle résistance, puis se déchirer comme une ouate gigantesque qui découvrirait un immense reliquaire d'or, et s'enfuir vers la mer, laissant l'église et la forteresse abbatiales étinceler dans l'azur en face du soleil.

Je vous souhaite, ami lecteur, si vous arrivez un jour au Mont Saint-Michel, de passer par cette brume et par ce soleil.

(A suivre.)

E. LECLERC.

AVIS

Le 7 juin prochain, LUNDI DE LA PENTECOTE, aura lieu le grand pèlerinage régional au Mont-Saint-Michel.

Nous y célébrerons le vingtième anniversaire du couronnement de l'Archange.

Tout nous fait présager, pour ce jour, une solennité sans égale.

S. G. Monseigneur de Coutances présidera.

A dix heures et demie, il y aura, à l'Esplanade de la Croix de Jérusalem, messe solennelle et sermon.

A deux heures, la procession sortira de l'Église, fera station à la Croix de Jérusalem, où sera donné le Salut du Très-Saint-Sacrement.

On rentrera à l'Église pour la Bénédiction des objets de piété et les dernières recommandations au saint Archange.

CORRESPONDANCE

Manche. — Reconnaissance à saint Michel !

Un Séminariste réformé, F. L.

Manche. — Ci-joint trois francs en actions de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue.

Une Anonyme.

Manche. — Je viens vous demander une messe en actions de grâces. Ma femme, précipitée du haut de la voiture en sortant de la gare de P..., n'a eu que des contusions insignifiantes.

C. C., sel.

Aisne. — Ci-joint deux francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel, qui vient de nous obtenir une grande grâce : la conversion d'une personne chère. Ce matin même, elle s'est confessée et a communiqué, ce qu'elle n'avait pas fait depuis trente ans.

Ô. B., sel.

Ardèche. — Ci-joint cinq francs en actions de grâces à saint Michel.

L. D.

Ardennes. — Veuillez remercier saint Michel d'une faveur qu'il m'a obtenue. L. H.

Basses-Alpes. — Ci-joint cinq francs en actions de grâces à saint Michel pour une grande faveur obtenue. — Continuez, ô grand Archange, à veiller sur l'enfant que vous nous avez rendu et étendez cette protection sur nous tous !
Une Enfant de Marie.

Bouches-du-Rhône. — Ci-joint six francs pour deux grâces obtenues par l'intercession de saint Michel. M. L., *zél.*

Calvados. — Ma sœur était mourante, elle est maintenant hors de danger. Nous le devons à saint Michel. Veuillez le publier dans les *Annales*. L. C.

Creuse. — Je dois à saint Michel d'avoir trouvé une maison convenable à..... Ci-joint deux francs en actions de grâces. H. C., *zél.*

Deux-Sèvres. — J'étais à la veille d'avoir un procès injuste. Désespérée, ne sachant plus que faire, je m'adressai à saint Michel. Le dernier jour de la neuvaine, on venait me proposer l'arrangement que je désirais. Veuillez publier ma reconnaissance. R. G., *zél.*

Finistère. — Ci-joint trois francs en reconnaissance pour la réussite d'un examen. M. Q., *zél.*

Gers. — En reconnaissance de la protection spéciale de saint Michel, les associés de Lecture envoient trente-six francs à l'Ecole apostolique. D. D., *zél.*

Haute-Garonne. — Ci-joint un franc en actions de grâces à saint Michel. A. R.

Haute-Marne. — Saint Michel vient de nous accorder une grande faveur. Un jeune homme de vingt-un ans, atteint d'une péricardite, a été guéri à la suite de cette neuvaine à saint Michel. Sr B. H.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint trois francs en actions de grâces pour la guérison de mon fils. M. L.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint deux francs pour grâce obtenue. A. S.

Indre-et-Loire. — Reconnaissance à saint Michel : il m'a obtenu une grâce temporelle, qui comble mon cœur de joie. P. B.

Morbihan. — Une religieuse ayant perdu la vue en lisant invoqua saint Michel : elle a été radicalement et parfaitement guérie. Sr S.

Rhône. — Voici une histoire bien touchante. Une petite fille de huit ans, élevée dans des sentiments de dévotion à saint Michel, avait un petit cousin âgé de quatorze mois atteint d'une broncho-pneumonie double infectieuse. Sans rien dire à personne, un soir, après sa prière, la fillette fit à saint Michel la promesse de lui donner deux francs de sa petite bourse, s'il guérissait le bébé. De ce moment le mieux se fit sentir, et peu à peu la parfaite santé est revenue. J. C., *zél.*

Seine. — Dieu merci, aucun des nôtres n'a été pris dans l'épouvantable catastrophe du *Bazar de la Charité* ! Quelles actions de grâces ne devons-nous pas à la divine Providence, qui nous a gardés de cette terrible fin. D. L., *zél.*

Seine. — L'épouvantable catastrophe qui a frappé tant de familles nous a tellement émus et profondément bouleversés que je n'ai pu vous écrire, comme j'en avais l'intention. Grâce à Dieu, nous n'avons eu personne de gravement atteint parmi nos parents et nos amis ; beaucoup d'entre eux ont été providentiellement protégés, soit en sortant quelques instants avant l'incendie, soit en se trouvant retardés pour se rendre au

Bazar par des faits si insignifiants en apparence, qu'en ne peut y voir que la *volonté du bon Dieu et l'inspiration de leurs Anges gardiens*... Si le sinistre avait eu lieu le lendemain, *mercredi*, toute notre famille y eût été peut-être la proie des flammes, car la mère d'une de nos jeunes cousines devait y présider un comptoir, et, naturellement, elle y eût attiré toutes les dames et jeunes filles de son entourage... B. G., *zélatrice.*

Seine-et-Oise. — Reconnaissance à saint Michel et aux saints anges pour la protection visible dont ils entourent les orphelins d'Alsace-Lorraine. Sr M. J., *zél.*

Tarn. — Un séminariste pour lequel on avait ardemment prié saint Michel, vient d'être exonéré du service militaire le 8 mai.

Sr Ste L., fille de N.-D.

Var. — Ci-joint 5 francs en actions de grâces pour la réussite d'un examen. A. L.

Belgique. — Il y a une jeune fille à qui on devait faire une opération. Je lui ai donné une médaille, l'ai mise de l'Archiconfrérie et lui ai remis de l'huile que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer. Nous avons fait la neuvaine et le dernier jour les docteurs ont décidé qu'on ne ferait pas l'opération. Maintenant, de paralysée qu'elle était, elle marche bien. N. D., *zél.*

Hollande. — Veuillez faire célébrer cinq messes en l'honneur de saint Michel, pour faveurs obtenues par son intercession. R^d M. H.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin :

Manche. — Coutances : M. le chanoine Boursin. Sr Augustine, née Marie Lemoine. — Ducey : M^{lle} Céline Boulot. — Avranches : M^{lle} Barenton. M^{me} Le Marois mère. — Valognes : M. le comte d'Auxais. — Lafeuille : Louis A. Legoux. — Sartilly : M^{lle} H. Bellamy.

Aisne. — Pontavert : Clovis Lefèvre.

Aube. — Troyes : M^{lle} Marie-Élisabeth Dawson.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{lle} Chavart.

Calvados. — Dives-sur-mer : M. Auguste de la Salle. — Valjoie : Hélène Thorel. — Colleville : M. Doucet père. M. Arthur Costey. Jean Avenel.

Côtes-du-Nord. — Erquy : M. Claude Loncle. — Saint-Brieuc : M^{me} Jeanne du Cleuziou, née de Kerjégu.

Dordogne. — Terrasson : M^{me} de Saint-Hilaire.

Eure. — Louviers : M. Pinel. M. Jules Thouet. M^{lle} Cl. Guilmet.

Haute-Garonne. — Auterive : M. Al. Rocques. — Toulouse : M^{me} la comtesse de Mouet. M. J. Bernard.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Jouan-des-Guérets : M^{me} Diveu. — Tremblay : M. Hyacinthe Guillet. — Cancale : M. Julien Lecossois. — Martigné-Ferchaud : M^{lle} F. Baslé.

Loire. — Roanne : M^{me} Rozier, *zélât*.

Loire-Inférieure. — Gétigné : M^{me} V^{ve} Poirier.

Lot. — Les Quatre-Routes : M. Bernard Teilliard. M^{me} Lafon de Beyssac.

Lot-et-Garonne. — Monbran : Marie Alézais.

Maine-et-Loire. — Montjean : M^{lle} Julie Leroux. — Saint-Aubin-de-Pouancé : M. G. Gauthier.

Mayenne. — Château-Gontier : M. Ad. Guinoiseau. V^{ve} Lépine. M^{lle} M. Bouvier. M^{lle} Ménage. — Saint-Denis-d'Anjou : M^{me} V^{ve} Henri Raussand.

Morbihan. — Kermaria : S^r M. Saint-Victorin.

Nord. — Lille : M. E. Van de Weghe.

Orne. — La Ferté-Macé : M^{me} Dabout de Barville. — Sées : La R^{de} Mère Béatrix. — Ciral : M^{me} Daguel.

Sarthe. — Rozé : Isidore Morillon. — Saint-Rémy de Sillé : M^{me} A. de Caignon.

Seine. — Paris : M^{me} Gentil (rue Saint-Lazare). M. Raphaël Vandéralmey. M^{me} la baronne Joseph de Carayon-Latour. M^{me} Hoskier. M^{me} V^{ve} Jenny.

Seine-et-Oise. — Marly : M^{me} Michel Boivin, née Gagné.

Seine-Inférieure. — Eu : Jules Liébray.

Somme. — Amiens : M^{lle} Virginie Drode.

Vendée. — Cugand : M. Adolphe Plessis.

Yonne. — Gisy-les-Nobles : M^{me} V^{ve} Dugué.

Martinique. — Fort-de-France : M^{me} V^{ve} E. Bourrouet. M^{me} V^{ve} R. Théagène.

Angleterre. — Salisbury : Miss A. Jane Dovers.

Ireland. — O. Meath : M^{rs} Rose-Anna Macbreanor.

Italie. — Ayas (Val d'Aoste) : M. Jean-Pierre Béchaz. M. Jean-Martin Fosson. M. Jean-Joseph Obert. M. Louis-Marie Obert. M. Jean-Martin Fournier.

Canada. — Sainte-Martine : M. François Ride. M^{me} Élise Guertin. — Sherrington : M^{me} Marie Lamarre. M^{lle} Estelle Cloutier.

États-Unis. — Spencer (Mass.) : M. Henry Benoit. — Woonsocket (R. I.) : M^{lle} Marie-Louise Lafrenaye. — Hartford (Conn.) : M^{me} Ad. Patry.

Nouvelle-Orléans (La). — Alex. Picon. M. Florian Cruanes.

Brésil. — Rio-Janeiro : M. l'abbé Bareil.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam!
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière!

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Le Culte de saint Michel et le Mont-Saint-Michel. — Saint Michel (poésie). — Chronique du pèlerinage. — Extension du Culte de saint Michel. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

LE CULTE DE SAINT MICHEL

Et le Mont-Saint-Michel.

La plus ancienne, la plus vénérable, la plus populaire des dévotions envers le saint Archange est sans contredit le *pèlerinage au Mont-Saint-Michel*¹.

Le curieux et naïf trouvère du XII^e siècle, Guillaume de Saint-Pair, ne nous dit-il pas de Charlemagne :

Au Mont s'en va le bon roi de saison
A saint Michel faire son oraison

et le grand empereur n'était pas la première tête couronnée qui vint honorer saint Michel *au-péril-de-la-mer*

1. Ceci soit dit par manière de réponse à l'auteur anonyme d'un article sur saint Michel, aussi peu complet que peu précis, auquel *La Croix* a donné dernièrement asile dans les colonnes de son Supplément.

Longtemps, longtemps après lui, rois de France et rois d'Angleterre, ducs de Normandie et ducs de Bretagne, hauts dignitaires ecclésiastiques et civils suivent l'irrésistible courant qui entraîne les peuples avides de rendre hommage à saint Michel en ce lieu où « il fit élection de domicile » comme parle un vieil annaliste.

Certains historiens — laissons-leur ce titre — ont qualifié d'épidémie morale cet empressement prodigieux des foules vers le Mont-Saint-Michel.

Certain moine allemand du xv^e siècle, ennemi des pèlerinages, s'écriait : *Fole gens sont d'aler à Saint Michiel aourer*. Il perdait sa peine.

Les Papes Alexandre IV, Jean XXII, Innocent VI, Urbain V, Eugène IV, Nicolas V, Pie II, Urbain VIII encourageaient le zèle des pèlerins en ouvrant en leur faveur le trésor des indulgences. Pie IX et Léon XIII, si dévots à saint Michel, ont usé envers les pèlerins d'à présent d'une libéralité plus large encore.

La Vierge Immaculée apparaissant à Lourdes demandait un sanctuaire et des pèlerinages. Saint Michel, en 709, n'agissait pas autrement quand il demandait au saint évêque Aubert de lui édifier un temple sur la cime du Mont-Tombe.

Des pèlerinages, il en vint de tous les points de la chrétienté, et l'illustre évêque Huet les célèbre dans ses vers :

*Hinc opem rebus dubiis vocare
Francus, huc voti reus advolare
Gaudet ac grates Domino rependens
Visere templum¹.*

Même et surtout de nos jours le pèlerinage à la sainte montagne demeure la première des pratiques de dévotion envers saint Michel, et Dieu sait si les facilités du voyage rendent cette pratique aisée !

1. Hymne de la Dédicace du Mont-Saint-Michel, propre au diocèse de Coutances.

Donner son nom à l'*Archiconfrérie Universelle du Mont-Saint-Michel*, se ranger ainsi sous la bannière de l'Archange, s'inscrire parmi ses fidèles, se constituer le client de ce tout-puissant prince vient en seconde ligne parmi les pratiques de dévotion connues et appréciées du peuple chrétien.

Aujourd'hui, notre Archiconfrérie compte plus de deux millions d'associés. Dans les deux Amériques, les Indes, l'Afrique, l'Australie, comme en Europe, les âmes pieuses regardent le Mont-Saint-Michel comme la citadelle auguste qui doit terrifier Satan, l'éternel vaincu de saint Michel, le centre de ralliement d'où doit partir le mot d'ordre qui refoulera dans l'abîme les hordes infernales désormais enchaînées et réduites à l'impuissance.

Chaque semaine, à l'autel privilégié de saint Michel, au pied de la statue couronnée au nom de Pie IX d'auguste mémoire, le saint sacrifice est célébré pour tous ceux, vivants et morts, qui ont donné leurs noms à l'Archiconfrérie.

Chaque mois, une messe spéciale y est célébrée pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices qui forment la phalange d'élite des âmes vouées au saint Archange.

Les trésors de l'Église se sont ouverts et s'ouvriront plus largement encore, nous l'espérons, en faveur de notre belle et florissante Archiconfrérie.

Une dévotion très en faveur actuellement, c'est celle du *chapelet de saint Michel*.

Une pieuse croyance rattache l'origine du chapelet de saint Michel à une révélation particulière dont fut favorisée, il y a environ cent cinquante ans, Antonia d'Asto-

nac, en Portugal. Le détail de cette révélation est inséré dans la « Vie d'Antonia » aujourd'hui introuvable; toutefois, le fait même de cette révélation est admis par la S. C. des Rites qui y fait allusion dans le décret rendu en 1851 pour recommander au peuple chrétien la dévotion du chapelet de saint Michel.

Ce chapelet se compose de neuf salutations qui comprennent chacune un *Pater*, trois *Ave* et une courte prière à chacun des neuf chœurs des Anges. Pour gagner les indulgences attachées à cette dévotion, il faut, en se servant du chapelet spécial de saint Michel, réciter sur lui, dans l'ordre indiqué par le formulaire, les *Pater*, *Ave*, salutations, antienne, verset et oraison approuvés par la Sainte Église. Seuls les aveugles ou les illettrés participent aux indulgences en récitant seulement les *Pater* et les *Ave* en nombre assigné dans la formule du chapelet de saint Michel.

Tout prêtre qui jouit du pouvoir de bénir et indulgencier les objets de piété peut bénir et indulgencier les chapelets de saint Michel¹.

Très riche en indulgences et véritable sauvegarde de l'âme et du corps est aussi la *médaille de saint Michel*. Elle opère des prodiges comparables aux merveilles attribuées à la célèbre médaille de saint Benoît.

La dévotion des médailles n'est pas nouvelle dans l'Église, témoin la médaille donnée à sainte Geneviève enfant par saint Germain d'Auxerre.

Tous les associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel tiennent à porter la médaille du glorieux Archange et nous savons des zélateurs et zélatrices qui la propagent avec une activité digne d'éloges.

1. Décision de S. S. Pie IX, 4 févr. 1877.

Toute dévotion approuvée par l'Église et susceptible d'accroître la piété des fidèles devient louable et salutaire, c'est la pensée qui a inspiré les propagateurs du *Scapulaire dit de Saint-Michel*.

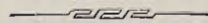
Ce scapulaire est l'insigne spécial de la Pieuse Union de Saint-Michel dont le siège est à Rome dans l'Église de Sant'Angelo in Pescheria.

Les dévots du saint Archange peuvent le recevoir au Mont-Saint-Michel à la condition de venir se le faire imposer personnellement. Tout prêtre peut solliciter pour lui-même le pouvoir d'imposer ce scapulaire : c'est le directeur de la Pieuse Union, curé de Sant'Angelo à Rome, qui seul accorde ce pouvoir.

Qu'ils se multiplient, c'est notre vœu, les foyers de la dévotion archangélique! que les paroisses, que les communautés élèvent des autels, érigent des statues au tout-puissant vainqueur de Satan. Que les foules priantes reviennent et se succèdent ici, implorant saint Michel *au péril-de-la-mer*. Que le souvenir des bienfaits reçus excite la confiance pour les faveurs à obtenir.

Aurions-nous moins de foi, moins de ferveur que nos ancêtres? aurions-nous moins besoin qu'eux de l'assistance de l'Archange devant qui toujours recule Satan solennellement défait? *Sancte Michael Archangele defende nos in prælio ut non pereamus in tremendo judicio!*

L. P.



AVIS

Des difficultés matérielles mettent temporairement obstacle à l'apparition tant souhaitée du Livre : *Les Anges et les Temps présents*.

Ce volume devait être la contre-partie du *Diable au XIX^e siècle*. On sait le sort de cet ouvrage à tout jamais démonétisé. *Les Anges et les Temps présents* n'y perdront pas leur actualité.

« Laissez-moi vous remercier du bonheur que vous m'avez procuré en me fournissant l'occasion de lire votre ouvrage. Je souhaite vivement que beaucoup d'âmes fassent la même lecture, certain qu'elles y trouveront le même bonheur et de véritables profits, » écrit à l'auteur M. l'abbé Némoz, professeur de dogme à Fréjus, chargé d'examiner le livre.

SAINT MICHEL

Et nemo est adjutor meus in omnibus his, nisi Michael princeps vester.
(*Dan.* x, 21.)

Michael princeps magnus qui stat pro filiis populi tui. (*Ibid.*, xii, 1.)

I

Comment a-t-il passé cet ardent météore
Des splendeurs du midi dans la nuit sans aurore,
Et du ciel dans l'enfer?
Lui qui, d'un front si haut dépassait tous les anges,
Lui que les séraphins dans leurs saintes louanges
Appelaient Lucifer!

Il était le premier sur les marches du trône;
Devant le Seigneur seul s'inclinait sa couronne
De force et de beauté.

Par ses lèvres passaient les volontés suprêmes,
Et le son de sa voix était des anges mêmes
Avec crainte écouté.

Mais des bienfaits divins il perdit la mémoire.
Un jour vint qu'ébloui des rayons de sa gloire
Son regard se troubla.

« Près de moi, disait-il, les étoiles pâlisent
« Et j'efface l'éclat des soleils qui jaillissent
« Des mains de Jehova. »

Alors le second rang lui parut méprisable.
L'ange porta les yeux jusqu'au trône immuable
De la triple unité;
Et dit : « Je veux régner! » Dans les saintes milices,
Contre Dieu, dans le ciel, il trouva des complices
En criant : Liberté!

« Secouons, disait-il, le joug qui nous accable.
« Plus de fers! Trop longtemps ce monarque implacable
« Nous vit à ses genoux.
« Le maître perd ses droits le jour qu'il en abuse.
« Arrachons au tyran les biens qu'il nous refuse :
« Que pourra-t-il sans nous? »

Le voilà près de Dieu qui contre Dieu conspire.
Rampant près des sujets pour arracher l'empire
Au monarque éternel.
De ses sentiers de feu la comète est sortie;
Sa queue entraîne, hélas! la troisième partie
Des étoiles du ciel!

II

Dieu laissa déborder leurs impuissantes rages :
Pour épuiser l'erreur et punir les outrages
Il a l'éternité.
Mais enfin quand la coupe où sa colère fume
Est trop pleine, à Michel, dont le courroux s'allume,
« Va » dit la Trinité.

1. *Apoc.*, viii, 8.

Et le ciel vit alors une grande bataille¹ :
Satan vint, le front haut, et de toute sa taille
Superbe se dressant.
Contre lui, calme et fort s'avancait sur les nues,
Ses blonds cheveux flottant sur ses épaules nues,
L'Archange adolescent.

Tous ceux que le péché fit démons chez les anges,
A pas tumultueux, avec des cris étranges
Suivaient l'ange maudit.
Leur souffle infecta l'air de la sphère première,
Et l'éclair de leurs yeux obscurcit la lumière
Qui dans l'air resplendit.

L'armée à Dieu soumise, à l'Archange fidèle,
Dans le sentier brillant que trace sa grande aile
Avec ordre s'accroît :
Là sont tous les esprits qui dans l'obéissance
Ont du torrent mauvais préservé l'innocence
De leur cœur simple et droit.

Michel poursuit Satan dans sa gloire usurpée,
Sa main fait rayonner la flamboyante épée
Qui frappe en éclairant.
« Qui ressemble au Seigneur? » criait-il; et son glaive,
Chaque fois qu'il l'abat, chaque fois qu'il l'élève
Emporte tout un rang.

Comme est jetée au vent une paille légère,
Tels furent ballotés d'un souffle de colère
Ces premiers révoltés,
Et vers la terre au loin qui roulait imparfaite
Le chef et les soldats, honteux de leur défaite,
Furent précipités.

III

Le chef, puissant encore sous le joug de son maître,
Sema sur notre globe, où l'homme allait paraître,
Ses noires légions ;

1. Apoc., xii, 7.

Il envahit des airs les champs vastes et mornes ;
Il infesta les bois et des déserts sans bornes
Les tristes régions.

Et là, le vieux dragon de temps en temps se dresse,
Sent renaitre ses dents, renoue avec adresse
Son corps brisé deux fois.
L'orgueil qui l'a perdu sert sa cruelle envie,
C'est le hideux cancer dont il flétrit la vie
Des peuples et des rois.

Contre tous les pouvoirs il attise les haines ;
Aux peuples abusés, il dit : « Brisez vos chaînes ! »
Aux rois : « Rivez leurs fers. »
Tour à tour, peuples, rois, dans leur lutte infinie,
Échangent l'esclavage avec la tyrannie :
Deux présents des enfers.

De tous les opprimés Michel est le refuge.
Peuples, Dieu vous entend, dit-il ; Rois, Dieu vous juge,
« Mais vous l'avez lassé.
« Place au flot déchainé dont la digue est ouverte ;
« Il lave s'il détruit ; la moisson croit plus verte,
« Silôt qu'il est passé. »

Aux États ébranlés que font vos lois athées,
Ces éternelles lois de quelques jours datées
Et qui mourront demain ?
De quel droit nous lier sous des chartes fragiles,
Quand on méconnaît Dieu, quand les fronts indociles
Ne sont plus sous sa main ?

Les rois signent la paix, mais c'est Dieu qui la donne
Les hommes font les lois, mais c'est Dieu qui pardonne,
Récompense et punit ;
Et dans un saint amour peuple et roi ne prospèrent,
Que si devant l'autel, où tous les deux espèrent,
La foi les réunit.

Quand ce lien se brise, est-il un frein qui tienne ?
A quel signal courir ? La bannière chrétienne
N'est plus un étendard.

Malheur ! commence alors la crise expiatoire,
Pleine d'enseignements qu'enregistre l'Histoire,
Et qu'on comprend plus tard.

La digue alors se brise et le limon surnage :
Les incultes sillons engraisés de carnage
S'ouvrent pour des tombeaux ;
Alors le droit proserit et la vertu flétrit
S'exilent... des bras nus de la sainte patrie
S'arrachent les lambeaux.

Ainsi qu'il veille au lit où le juste agonise,
Michel veille aux Etats dont le Christ éternise
L'antique fondement.
Ils palpitent tous deux sous son aile bénie,
Et ce double combat, qui semble une agonie,
Est un enfantement.

Nous aussi dans la tombe avons semblé descendre :
Qu'attendez-vous, Seigneur, pour souffler sur la cendre
De ce peuple endormi ?
Voyez ; la vigueur manque à nos âmes lassées ;
Le vieil honneur français dans les veines glacées
Ne vit plus qu'à demi.

Avons-nous épuisé les vengeances divines,
Assez frappé de coups, assez mis de ruines
Sur le sol ébranlé ?
Notre sang le plus pur, dans nos discordes vaines
Et des veines du peuple et des royales veines
A-t-il assez coulé ?

Michel, comme autrefois, fais grandir sous ton aile
Le peuple qu'a choisi la sagesse éternelle
Pour ses plus hauts desseins ;
Et que le sein fécond de notre chère France
Donne à l'Église, aux jours de gloire ou de souffrance,
Des soldats et des saints.

(Tiré des *Anges*, poésies chrétiennes, par l'abbé Augustin RAINGUET.)

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE

Un pèlerinage idéal c'est celui que nous avons eu la joie d'accueillir sur la Sainte Montagne le 11 mai dernier. Cent-cinquante adoratrices de Montmartre, sous la conduite de l'éminent Supérieur de la basilique du Sacré-Cœur, le R. P. Lemius, après une nuit de voyage en chemin de fer, débarquaient à 8 heures à Pontorson.

Le Mont-Saint-Michel était la première étape du pieux voyage, le but principal était Notre-Dame de Pont-Main et un arrêt à Notre-Dame de Chartres devait compléter l'expédition sainte.

Un admirable esprit de foi, une piété entraînant et communicative, empêchent-ils d'apprécier les merveilles entassées sur notre célèbre Mont-Saint-Michel ? qu'on en juge : nous citons la relation écrite par un des heureux pèlerins.

.....
A Pontorson, au sortir des wagons, des véhicules de tous genres nous attendent, une petite bousculade et en route pour le Mont-Saint-Michel.

Les rafales d'un vent humide et matinal, qui vient de la haute mer, s'engouffrent dans nos vêtements et nous secouent de frissons continuels.

Emportées par de vigoureux chevaux normands, nos voitures roulent rapidement sur la route au sol ferme quoique sablonneux. Le pays est verdoyant, parsemé d'arbres fruitiers, de haies fleuries et de maisonnettes blanches... mais les regards ne s'arrêtent pas. Il sont tendus en avant.

Le Mont-Saint-Michel, dit le conducteur, et ce mot saute de voiture en voiture. Le Mont-Saint-Michel ! il est là, en effet, loin, bien loin devant nous, dressant sa masse imposante sur le ciel clair... gigantesque construction, aux assises énormes,

aux murailles hardies, aux flèches audacieuses, qui bravent la foudre.

Le Mont-Saint-Michel ! Quelle évocation, à cette heure matinale, pour nous, Parisiens, qu'un rêve d'une nuit sépare de Paris, et qui, près de cette grève, nous réveillons sur des chars-à-bancs d'un autre âge. . . .

Le Mont-Saint-Michel ! Son histoire est là, devant nous, inscrite sur le roc, dressée en murailles altières, au-dessus de la grève monotone et sans fin qui l'entoure.

Ici, du temps de César, les druides ont sacrifié.

Ici, Charlemagne porta ses pas victorieux ; son front pensif s'inclina dans l'église primitive, devant l'Hostie que nous adorons.

Ici, se réfugièrent les habitants des alentours fuyant l'invasion normande et cherchant le salut.

Plus tard saint Louis vint aussi s'agenouiller sur ces dalles, tandis que montait toujours l'édifice merveilleux.

Au xv^e siècle, à l'apogée de sa splendeur, le Mont-Saint-Michel fut assiégé par les Anglais, possesseurs de Tombelaine, de Pontorson et maîtres d'une partie de la France. Saint Michel qui devait bientôt susciter l'héroïque Jeanne d'Arc, préserva son domaine de la souillure anglaise. La lutte suprême eut lieu le 17 juin 1434. Jeanne alors avait accompli sa mission couronnée du martyre. Une bataille rangée eut lieu sur la grève. . . La grève fut jonchée de cadavres, mais le Mont-Saint-Michel resta français.

Ces remparts, ces hautes murailles, ont vu ces faits s'accomplir. . . Combien même parmi ces pierres furent lancées sur les assaillants qu'elles broyèrent ! . . .

Ces pensées nous agitent encore, au milieu du bruit et de la gaieté, que déjà nos coursiers vigoureux s'arrêtent au pied des remparts.

Nous voilà enfin debout, secouant la poussière de nos vêtements.

Quelques mètres à franchir sur une étroite passerelle et

nous voici pénétrant sous la poterne qui donne accès dans l'étroite et unique rue de la cité normande.

Les pèlerins n'ont point oublié qu'ici est la terre d'élection de l'Archange saint Michel et leur première visite est pour l'humble église paroissiale. Car maintenant la Basilique aérienne, bâtie avec ses dépendances par les longs efforts des religieux, maintenant ce monument, merveilleuse manifestation du génie et de la patience des moines, qui bâtissaient pour l'éternité, maintenant tout cela est aux mains d'un gardien salarié qui le montre comme un musée ! . . .

On ne prie plus là-haut !

Le R. P. Supérieur du Mont-Saint-Michel accueille les pèlerins avec une cordialité toute paternelle. Il leur souhaite la bienvenue en un langage dont l'éloquence vient du cœur. Il leur exprime son bonheur de cette première visite qui en présage d'autres, et son espoir que les âmes fidèles lèveront les yeux vers l'Archange pour se rallier autour de ce chef puissant dont le cri fait tressaillir le tréfond des enfers : *Quis ut Deus ?* Qui est semblable à Dieu ? . . .

Après la sainte Communion et quelques instants d'actions de grâces abrégés par la fatigue et le besoin de se reconforter, tous les pèlerins descendent à l'hôtel, où les attend un véritable festin. La joie et la cordialité sont les meilleurs assaisonnements de ce déjeuner abondant.

Mais si l'estomac avait ses droits qu'il a pris, maintenant l'esprit a les siens, et la curiosité aussi.

Et nous voici escaladant tous les chemins qui conduisent à la *merveille*. . . Par l'effort que nous faisons pour monter nous mesurons ceux que cette construction a nécessités. Les marchands de coquillages et les mendiants ont beau nous arrêter, nous ne sommes satisfaits qu'au dernier échelon, quand, du haut de la plate-forme supérieure, nous pouvons enfin contempler à nos pieds, enfermée dans la ceinture de ses remparts, cette petite cité originale d'aspect guerrier et moyen-âgeux, et, au loin, là-bas, par delà de la grève sans fin que

dorent les rayons du soleil, la ligne bleue de l'océan lointain, profond, immense, se confondant avec l'infini des cieux.

Résumé poignant de l'existence! dont tous les symboles sont là.

Ici dominant la terre et la mer, dominant la plage et la côte, dominant la cité, l'église avec ses monastères et ses cloîtres; au-dessous d'elle, livré aux luttes de l'existence, le peuple grouillant des hôteliers et des pêcheurs, des marchands et des voyageurs...

Tout ce monde fiévreux réuni sur un seul point solide, sur le roc de granit qui, depuis des siècles, défie l'assaut des vagues, et, tout autour, précédant la mer bleue de l'éternité, la grève aride avec ses abîmes mystérieux où s'enlisent les imprudents dont le pied téméraire a voulu fouler ce sol mouvant et trompeur.

Du fond des grèves, le flot de mort accourt impitoyable et reconvre vivante, dans son tombeau de sable, la victime terrifiée dont il ne restera demain nulle trace...

On voudrait s'attarder à voir chacun des détails merveilleux de cet édifice, si justement nommé la merveille de l'Occident. Mais le gardien nous entraîne sans cesse; il semble que la voix sépulcrale d'un des moines qui habitèrent ces lieux nous répète sans cesse à chaque arrêt: « Marche, marche encore, marche toujours, la course n'est pas finie. »

On reprend les voitures. On part. Le vent est moins froid, le soleil est dans son état printanier; nous retournons à la terre ferme. Le Mont-Saint-Michel derrière nous s'éloigne dans la brume et disparaît à nos regards.

Ce qu'a été ce pèlerinage, nul ne saurait le dire, et ceux qui en firent partie en gardent au cœur le plus doux et le plus fortifiant souvenir. Que d'actes de charité, de générosité, de sacrifice ont été faits durant ces trois jours! Que de prières ferventes sont montées vers Dieu! Quelles grandes leçons ont

été puisées là-haut, sur ce vieux roc perdu dans l'immensité, où saint Michel nous montre comment on doit lutter pour Dieu et pour le Christ! Quelles grandes leçons là-bas dans ce pittoresque vallon où Marie est venue nous apporter l'espérance et nous enseigner la prière. En rentrant à Paris, dans tous les cœurs des pèlerins de Montmartre il y avait une même résolution; sur toutes les lèvres, parlant de toutes les âmes, il y avait un seul cri: « Nous comprenons mieux maintenant comment il faut prier et comment il faut lutter. Avec le secours de Marie et de saint Michel, nous mettrons en œuvre ces deux grandes forces qui peuvent et doivent nous sauver: la prière et l'action. »

Lundi de la Pentecôte.

Le pèlerinage régional du Lundi de la Pentecôte entre dans les traditions des chrétiennes paroisses qui, alentour de la baie, vivent sous le regard tutélaire de l'Archange.

Un temps splendide a favorisé la fête et l'affluence des pèlerins lui a donné un grand éclat.

Honneur à *Vains*, la paroisse fidèle; le cortège conduit par son dévoué pasteur était, sans contredit, le plus nombreux et le plus beau. Félicitations à *Saint-Jean-le-Thomas*, pour qui la distance n'est pas un obstacle; à *Bucilly* son émule; à *Genêts*, que les liens d'une dépendance honorée unirent pendant de longs siècles au Mont de l'Archange.

La Normandie et la Bretagne, le Maine encore se trouvaient représentés en ce jour au Mont-Saint-Michel.

M. l'Archiprêtre d'*Avranches*, dont la sympathie nous est précieuse; M. le curé-royen de *Pontorson*, MM. les curés de *Courtills*, *Servon*, *Macey*, *Boucey*, *Ardevon*, *Beauvoir*, *Nastel*, et *Parigny* étaient venus, escortés chacun d'une élite de paroissiens. *Chailland*, dans la Mayenne, nous avait envoyé son patronage.

Les décorations à l'église, à la Croix de Jérusalem et sur

le parcours de l'une à l'autre, témoignaient du zèle et du bon goût d'un jeune décorateur connu et apprécié des pèlerins.

Une déception pour tous a été l'absence de Sa Grandeur : Monseigneur, désiré et attendu à la fête, était retenu à Coustances par l'affliction d'un deuil récent.

C'est M. le chanoine Maudouit, curé-doyen de *Ducey*, qui a célébré la messe du pèlerinage.

Le sermon a été donné par le R. P. Videloup, missionnaire du Mont-Saint-Michel; ce beau discours, vibrant d'une apostolique énergie, a, au pied de la lettre, captivé l'auditoire une demi-heure et plus.

En voici l'analyse succincte :

Saint Michel est l'ange de la lumière et de la force. C'est ainsi qu'il apparut au regard de Pathmos : *J'ai vu l'Ange fort, dit saint Jean, sa face resplendissait comme le soleil,*

Lumière et force, tels sont les deux grands besoins des âmes à notre époque où, comme aux jours de David, la sainteté va s'éteignant sur la terre, où les vérités s'éclipsent parmi les hommes.

Le matérialisme s'est emparé des âmes. Partout que d'existences enténébrées, que de vies devenues le jouet de fausses lueurs, d'illusions mensongères.

Que manque-t-il à tous ces savants qui ne trouvent pas Dieu? La lumière, ce rayon d'en haut qui éclaira Pasteur!

Que manque-t-il à tous ces hommes qui cherchent le bonheur sans le pouvoir trouver? La lumière, à la clarté de laquelle les créatures apparaissent ce qu'elles sont en réalité, des ombres.

Que manque-t-il à tous ces esprits inquiets de notre temps? La lumière, qui réveille l'âme endormie, rappelle à l'esprit les données de la foi, signale le mensonge et les sophismes.

Que manque-t-il à notre monde fin de siècle qui ne veut plus entendre parler de vertus, d'efforts, de sacrifices? La lumière, qui montre le vice toujours haïssable, la vertu toujours digne d'efforts.

De la lumière, de la lumière! C'était le cri de Goethe mourant. Appelons nous aussi la lumière. Demandons-la à saint Michel. Il écartera les ténèbres de plus en plus envahissantes. Qui est comme Dieu? dit-il au ciel. Cette parole fut un trait de lumière pour les anges bouleversés.

Qui est comme Dieu? C'est le cri de la foi qui voit Dieu, le cri du cœur qui se repose en Dieu, le cri de l'âme qui possède la vérité, qui marche dans le bien.

Et la force, quand fut-elle plus nécessaire? Pour résister à ce torrent de démoralisation, de scepticisme et d'impiété qui menace de tout renverser, ne faut-il pas être fort?

Combattre est la grande nécessité de la vie chrétienne. L'homme se retrouve toujours en présence de ces trois puissances qui sont ligées pour l'arrêter sur le chemin du devoir : l'ange tombé, devenu le grand tueur d'âmes; la chair, qui attire sans cesse l'esprit dans les basses régions de la matière; le monde, ce redoutable pervertisseur.

Mais de nos jours les tentations sont plus nombreuses que jamais.

Il y a des tentations pour nos sens : elles sont dans ces doctrines de néant et de volupté, partout prêchées.

Il y a des tentations pour nos esprits : elles sont dans ces doutes et ces négations à l'ordre du jour.

Il y a des tentations pour nos volontés : elles sont dans cette perversion générale des volontés qu'ont troublées l'orgueil et le désir effréné de jouir.

Où sont les forts? Qu'il est grand le nombre de ceux qui tombent, et que leur chute est lamentable!

Prions l'Ange fort qui lutta si vaillamment. Qui est comme Dieu? C'est le cri qui rallia les anges fidèles et les conduisit au combat pour Dieu et son Christ entrevu. Puisse-t-il nous rallier tous autour de l'étendard de saint Michel pour combattre toujours les saints combats de la vie.

La piété de nos pèlerins, leur ferveur, leur bonne volonté auront été agréables au saint Archange, et le R. P. Supérieur, en disant à la foule merci et au revoir, à l'issue de la Bénédiction, a pu lui affirmer que sa prière est une puissance et sa fidélité un grand signe d'espoir dans les heures sombres que la religion traverse à notre époque. L'Archange l'entendra ce vieux cri de la France : Saint Michel à notre secours!

EXTENSION DU CULTE DE SAINT MICHEL

Le R. P. Supérieur du Mont-Saint-Michel prêchait cette année le Carême dans la magnifique église Notre-Dame de *Mayenne*. L'occasion était trop belle de parler de saint Michel et du Mont-Saint-Michel; le R. P. n'eut garde d'y manquer. Le thème est inépuisable : un grand sermon à l'église, une conférence au Patronage, deux conférences aux Enfants de Marie, une conférence au cercle catholique suffirent à peine à satisfaire l'avidité d'un auditoire extrêmement intéressant.

Le registre des procès-verbaux du Patronage raconte comment, grâce à la bienveillance de M. l'Archiprêtre, grâce surtout au zèle de son distingué directeur, M. l'abbé Garry, le Patronage a adopté la dévotion au glorieux Archange.

« Le 19 mars 1897 fera grande date dans l'histoire de notre Œuvre. Pour la première fois nous célébrons notre Patron au jour de sa fête. Improvisée, cette solennité, dont l'intimité a fait le charme sans nuire à son grand caractère, laissera un profond souvenir. M. le Directeur a complété le chant du Patronage en lui ajoutant ce couplet à la gloire de notre saint Patron :

« Vive labeur » : c'est la devise
Des fils de France et de l'Église :
Comme toi nous travaillerons,
Saint Joseph, notre noble père,
Cher à Jésus, cher à sa mère,
Du travail glorieux Patrons !

« La salle a pris son aspect des grands jours. Devant le crucifix les drapeaux de l'Œuvre sont déployés. La statue de saint Joseph ressort au milieu d'un faisceau d'oriflammes aux couleurs nationales. A 8 heures 1/2 les sociétaires sont réunis.

M. l'Archiprêtre a voulu laisser la présidence au R. P. Supérieur du Mont-Saint-Michel. A sa droite la musique de l'école Saint-Joseph prend place et nous fait entendre deux des plus beaux morceaux de son répertoire. Sur la gauche se massent les jeunes gens; à côté de l'orateur et au centre prennent place : M. l'Archiprêtre de Notre-Dame, M. Lasnier de Loysel-lerie; M. le Docteur Chabron, conseiller général; M. Raulin, père; M. le baron Clouet, M. Ragot, avocat; M. Robert Raulin, M. l'abbé Lhuissier, M. l'abbé Leguy, le distingué maître de musique; le cher Frère Directeur de l'école Saint-Joseph.

« Le Révérend Père commence avec la délicatesse la plus exquise en saluant l'harmonie, la sympathie et l'amitié qu'il trouve en ce moment au Patronage. Attention délicate à tous, et souvenir des relations si anciennes et si vivaces, qu'il a conservées avec M. le Directeur. Il nous déroule l'histoire du Mont-Saint-Michel sous ses différents points de vue : l'abbaye, le pèlerinage, la forteresse, la prison.

« Les légendes ont leur place dans le tableau. Parole brillante, pleine de piété, de science et d'humour. Trop vite le Révérend Père termine sa conférence.

« M. l'Archiprêtre, interprète de tous les auditeurs, insiste auprès de l'orateur pour qu'il dise encore une grande page de l'histoire de la Sainte Montagne et le Révérend Père se lève : avec un brio qui soulève des applaudissements enthousiastes, il touche la fibre patriotique. Oui, la montagne de l'Archange est bien la montagne française !...

« Le mardi 30 mars avait lieu la Réunion spéciale du Comité; le R. P. Supérieur y assista et jeta les bases de notre dévotion pratique envers le saint Archange; il dit donc, à l'état-major de l'Œuvre, à son élite, les raisons qui doivent nous faire avoir une dévotion spéciale pour le saint Archange. Saint Michel est l'ange de l'Église : il est l'ange de la France. C'est un lutteur. Il a affirmé lui sa foi à Dieu, il est donc le patron de la jeunesse, si exposée à faiblir sous le poids du respect humain.

« Saint Michel est l'ange qui présente les âmes au jugement;

chef des milices célestes, il nous défendra. Nous n'aurons jamais trop de protecteurs.

« M. l'abbé Garry, notre cher Directeur, tire immédiatement les conclusions :

« 1^o Le Patronage offrira au Sanctuaire du Mont-Saint-Michel un cœur dans lequel sera renfermée la consécration du Patronage, signée de lui et des membres du Comité. Chaque sociétaire devra contribuer par une somme, si minime soit-elle, à l'offrande de ce cœur.

« 2^o La statue de saint Michel sera érigée dans la grande salle du Patronage.

« 3^o Chaque jour, après la prière, sera récitée l'invocation : *Saint Michel Archange défendez-nous dans le combat afin que nous ne périssions pas dans le redoutable jugement.* »

Le jour de Pâques la statue de saint Michel fut solennellement érigée au Patronage. M. l'Archiprêtre tint à la bénir lui-même. Elle est placée au-dessus de la grande porte de la salle ; un baldaquin bleu fleurdelisé l'ombrage et l'écusson du Mont-Saint-Michel rappelle l'alliance contractée entre le Mont au Péril-de-la-Mer et le Patronage Saint-Joseph de Notre-Dame. Allocution du R. P. Supérieur, Consécration de l'Œuvre au saint Archange dite au nom de tous ses jeunes gens par leur très aimé directeur, mot de la fin délicatement et éloquemment prononcé par M. l'Archiprêtre : on gardera longtemps le souvenir de cette belle fête.

Maintenant le cœur ex-voto portant l'inscription : *A Saint Michel, le Patronage Saint-Joseph de Notre-Dame. Mayenne 1897*, est suspendu en place d'honneur à la colonne qui porte la statue, devant laquelle les pèlerins se prosternent au Mont-Saint-Michel. Que saint Michel garde, protège et défende ceux qui lui sont devenus si chers !

* * *

A l'autre extrémité du diocèse de Laval, dans la riante et tranquille cité de *Château-Gontier*, depuis quatre ans un

collège catholique s'est élevé, qui grandit et prospère sous l'égide de saint Michel.

L'ange et l'enfant n'ont-ils pas des traits communs ? Ne sied-il pas à la jeunesse de regarder l'Archange comme un modèle et un protecteur ? Aussi le R. P. Prével, fondateur de ce collège, s'est fait une joie d'inscrire sur son drapeau le grand nom de saint Michel. Pourtant le Révérend Père a des motifs tout personnels de consacrer son œuvre au saint Archange ; missionnaire du Mont-Saint-Michel il y a vingt ans, héraut de la gloire de l'Archange — et l'un des meilleurs — il marche de l'avant et vient de jeter les fondements de la chapelle définitive qu'il va élever au saint Archange.

Le 10 mai dernier a eu lieu la bénédiction et la pose de la première pierre, par S. G. Mgr l'Évêque de Laval.

Honneur et succès à l'infatigable apôtre de saint Michel !

CORRESPONDANCE

Manche. — Je viens, en exécution d'une promesse, témoigner toute ma reconnaissance envers saint Michel et saint Expédit, en l'intercession desquels j'ai une grande confiance qui m'a été inspirée par la lecture des *Annales*. Je leur avais recommandé la grande question de mon mariage et j'ai été pleinement exaucé. V^{te} P. DE G.

Calvados. — J'apprendai à mes enfants à honorer le nom de saint Michel pour leur rappeler que sans son aide j'aurais été courbé sous les événements qui traversaient mon existence et dont j'ai triomphé par son entremise. B., *zél.*

Cher. — Ci-joint 2 francs pour une messe d'actions de grâces promise avec insertion dans les *Annales* : Conversion inespérée et des plus consolantes, d'une personne en danger de mort, qui après avoir refusé de se confesser, a demandé elle-même le prêtre et a reçu les Sacraments. C. V.

Côtes-du-Nord. — Une mère de famille envoie au bienheureux saint Michel un don de 1 franc pour le remercier de l'avoir préservée de maladie. M. L., *zél.*

Drôme. — J'ai une confiance sans bornes au saint Archange : il vient de m'exaucer de nouveau dans une demande temporelle. Ci-joint l'humble somme de 1 franc en actions de grâces. B.

Haute-Garonne. — Merci à saint Michel : il a été bien bon : mon fils aîné a été classé dans l'armée auxiliaire; le second, élève du Grand Séminaire, a été ajourné. L. S.

Ille-et-Vilaine. — Veuillez m'admettre dans votre archiconfrérie en actions de grâces des secours que m'a accordés saint Michel. A. G.

Ille-et-Vilaine. — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour une grâce obtenue. H. M.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint le montant de deux années d'abonnement aux *Annales*. Je n'avais pu le faire jusqu'ici, car de grands malheurs avaient attristé ma vie et j'avais promis à saint Michel que si mon gendre, l'unique soutien de la famille, rentrait à Saint-Pierre, je lui enverrais ce que je lui devais. J'ai été exaucée et je viens tenir ma promesse. Vte T.

Loire-Inférieure. — Ci-joint les honoraires de trois messes d'actions de grâces à saint Michel pour la guérison de mon fils. A. B.

Morbihan. — Très préoccupée dans la crainte de ne pas avoir le logement que je convoitais, je me suis adressée à saint Michel et lui ai promis une messe d'actions de grâces et l'insertion dans les *Annales*, si j'obtenais ce que je désirais. J'ai été exaucée et je viens tenir ma promesse. L. C., zél.

Morbihan. — Ci-joint 5 francs pour remercier saint Michel de sa protection dans une très grave maladie de ma femme... C. G.

Nord. — Je vous envoie 10 francs pour les Apostoliques en reconnaissance de deux faveurs obtenues par l'intercession de saint Michel. V. D.

Orne. — Je vous prie de vouloir bien célébrer trois messes en actions de grâces d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel... M^{me} P.

Pyrénées-Orientales. — Je vous adresse sous ce pli un mandat-poste de 2 francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel qui m'a obtenu pour mon fils ce que je lui demandais. M. D.

Savoie. — Ci-joint 1 franc remis par une personne échappée à un accident de voiture par l'intercession de saint Michel. J. B.

Seine. — Tout s'est admirablement bien passé pour mon enfant. Nous n'avons que des actions de grâces à rendre à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. L. D. L.

Seine. — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces pour ma guérison miraculeuse de l'année dernière. R. P.

Tarn. — Nous avons, outre la guérison mentionnée dans les dernières *Annales*, la conversion de plusieurs personnes, une surtout qui mérite d'être signalée. Il y avait très longtemps qu'un homme ne s'était approché des Sacrements le jour de Pâques; depuis qu'il est dans l'Archiconfrérie, il remplit ses devoirs religieux et il est très bon chrétien : aussi le bon Dieu le bénit lui et sa famille et lui a accordé la guérison de sa femme dont l'état était désespéré. M. A., zél.

Lorraine. — Merci à saint Michel et à saint Antoine de Padoue. Ci-joint 5 francs en actions de grâces, pour vos apostoliques. M. K., zél.

Belgique. — Ayant obtenu de saint Michel l'ineffable grâce d'aller, après 7 mois de séjour continu dans ma chambre, à la Sainte Messe le jour de l'Ascension, je vous envoie 2 francs pour une neuvaine de lampes. J'ajoute une offrande pour les apostoliques. Baronne de B. de B.

Haiti. — Mon Révérend Père, l'État fut obligé de renvoyer quelques employés de ses bureaux. Le sort a voulu que mon fils Alfred, qui était dans un poste à trois lieues de chez moi, fut mis dehors, ainsi que mon gendre qui était employé au Palais. J'étais abattu jusqu'à mourir. Alors j'ai dû demander à ma *Mère* ce qu'elle va faire de moi : j'ai fait des neuvaines à saint Joseph, saint François Xavier, à saint Expélit, et depuis le 1^{er} mai je fais l'oraison des trente jours, et toujours en commun dans ma famille, nous avons remué tout le Paradis par nos supplications. Celle qui est beaucoup plus large que nous en dévouement m'a accordé au-delà de mes espérances, et voilà qu'après une démarche faite auprès de la Présidente (bien chrétienne) mon fils Alfred est employé au Bureau Central auprès de moi, et mon gendre réintégré dans sa charge au Palais. Comment remercier ce Dieu tout d'amour et de bonté?

Veuillez célébrer à mes intentions douze messes, dont neuf en l'honneur de saint Michel. Vve C., zélatrice.

Colombie Britannique. — Depuis septembre dernier je dois une action de grâces à saint Michel Archange, patron de la Normandie, pays où j'ai vécu trente ans. Je n'ai pas le bonheur de connaître le Mont-Saint-Michel, mais j'ai une grande dévotion au chef de la milice Céleste qui m'a si souvent secourue en pays étranger et que j'implore avec une foi inébranlable qui n'égale que ma confiance.

Placés dans une situation désespérée faute d'argent, trompés par la mauvaise foi de vendeurs de terre qui nous ont fait voyager et dépenser de l'argent inutilement qui nous était nécessaire pour vivre, nous avons souffert la faim, le froid, les privations de toute sorte, manque de vêtements, de chaussures et de bois pendant un hiver long et rigoureux. Mais Dieu veille sur ses créatures, et il nous a aidés à supporter cette épreuve avec le courage nécessaire; et quand sa main divine a daigné nous secourir, l'argent est arrivé le 29 septembre, jour de la fête de saint Michel, que nous avions ardemment prié. A trois reprises différentes ensuite, quand nous étions à la veille de mourir de faim par suite d'un retard de la Poste restée en détresse dans les montagnes encombrées de neige... Gloire à saint Michel qui nous a fait échapper à tous ces dangers tous les sept, mère et enfants. Vve de G. D'A.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin :

Manche. — Créances : M^{lle} Le Touzé; Mortain : M^{lle} Pacilly; Saint-Aubin de Terregatte : M^{me} veuve Lévêque, née Hyacinthe Gautier; Pont-Hébert : M. Jules Pézeril; Carentan : M^{me} Fauvel.

Ain. — Grièges : M^{lle} Marie Bléger.

Allier. — Moulins : M^{me} Marie Gilbert.

Côte-d'Or. — Nuits Saint-Georges : Sœur Anne Javot, religieuse hospitalière; M^{me} Marie Fourtier, née Vantelot.

Deux-Sèvres. — Les Aubiers : M. H. de la Roche.

- Eure.** — Louviers : M^{me} veuve Gallerand, née Gresset ; M. Louis-M. Gallerand ; M. Georges Prévost ; M. Jean Prévost.
- Finistère.** — Saint-Renan : Eugénie Quelloc ; Quimperlé : Mère Saint-Paul.
- Haute-Saône.** — Savoyeux : M. E. Guignard.
- Hérault.** — Villeneuve-les-Béziers : M^{me} Rose Cros ; Claire Vidal.
- Ille-et-Vilaine.** — Montauban-de-Bretagne : M. L. de la Villesbret.
- Indre-et-Loire.** — Saint-Règle : M. Michel Bléger.
- Isère.** — Murinais : M. J. Alloignet.
- Loire-Inférieure.** — Châteaubriant : M. Recoquillier ; le Clion : Marie Chauvet.
- Loiret.** — Orléans : M^{me} Julie Guillaume.
- Maine-et-Loire.** — Les Ponts-de-Cé : S^r Supérieure des religieuses d'Evron.
- Mayenne.** — Bourgneuf : Veuve Mouton ; Chéméré-le-Roi : M^{me} Jeanne Fortin.
- Meuse.** — Commercy : M^{lle} Méline Louizet.
- Nièvre.** — Vandenesse : Marie-Louise Gallois ; Nevers : Sœur Théophile.
- Nord.** — Lille : M^{me} veuve Colson.
- Pas-de-Calais.** — Béthune : M^{me} veuve Le Roy, née du Riez.
- Puy-de-Dôme.** — Pont-du-Château : M^{me} Marie Villebesset ; M^{lle} Marie Paillard.
- Rhône.** — Villefranche : S^r Marie Prella.
- Saône-et-Loire.** — Bigny-sur-Arroux : M^{me} veuve Godot, *zélatrice*. Prizy : M^{me} veuve Despierres, née M. Joly.
- Savoie.** — Yenne : R. P. Zacharie, capucin, *fervent zéléteur*.
- Seine.** — Paris : M. A. Corrad ; Vicomtesse de Malézieux ; Baronne de Saint-Martin ; M^{me} veuve J.-B. Verlet ; M^{me} Michel Boivin, née Gagné. — Levallois-Perret : M. J. Basely. M. J.-B. Gagnant. Frère Fortunat, de la Sainte Famille.
- Seine-et-Oise.** — Villiers-le-Bel : M^{me} Alph. Blanchard.
- Seine-Inférieure.** — Yvetot : M^{me} Legallicier.
- Yonne.** — Pontigny : M. Abel Collinet.
- Belgique.** — Bruxelles : Vicomtesse de Baré de Cormagne ; Sœur Agnès ; M^{me} Eveline. — Verviers : J.-Fl. Croquison *zéléteur*.
- Hollande.** — Utrecht : M^{me} Slaghek, née d'Arripe.
- Lorraine.** — Saint-Avold : M. Michel Kieffer, *très dévoué zéléteur*.
- États-Unis.** — Nouvelle-Orléans : Mgr Janssens, archevêque.
- Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam!*
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière!

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Le Pèlerinage du Mont-Saint-Michel. — Chronique de la Sainte Montagne. — Les Fakirs de l'Inde. — Récits et légendes : Saint Michel et la Source miraculeuse. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

LE PÈLERINAGE

du Mont-Saint-Michel.

Le 5 août 1873, Monseigneur Bravard, évêque de Coutances, envoyait à ses diocésains une lettre-circulaire destinée à imprimer un nouvel essor au pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

Il est intéressant et instructif de lire, à vingt-cinq ans de distance, cette page écrite par l'évêque qui eut le mérite et la joie d'arracher à la honte et à l'oubli le plus illustre sanctuaire élevé à la gloire de l'Archange dans tout l'univers catholique.

« Vous savez, N. T. C. F., ce qui eut lieu dès l'année dernière ; comment des multitudes immenses se pressaient sur tous les chemins, pour aller prier dans les plus

célèbres de nos sanctuaires, à la Salette, à Lourdes, à Pontmain, et dans une foule d'autres lieux. Les feuilles publiques sont pleines encore des récits de tous ces pèlerinages, des étonnements qu'ils excitèrent, des colères qu'ils soulevèrent chez les ennemis de Dieu, de l'Église et de la Patrie, des vertus, de la patience, de la longanimité, du courage en même temps dont ils furent l'occasion.

« Or, en reprenant le chemin soit des anciens sanctuaires, chers à la piété de nos ancêtres, soit des lieux favorisés de grâces récentes, les chrétiens ne pouvaient oublier le *Mont-Saint-Michel, au péril de la mer*, dans la baie qui sépare la Normandie et la Bretagne.

« L'histoire de cette Abbaye-Forteresse se lie étroitement à nos destinées nationales, aux joies et aux tristesses de notre Patrie. Nous devrions dire, aux allégresses et aux angoisses de l'Église entière.

« Fondée au commencement du VIII^e siècle par saint Aubert, évêque d'Avranches, sur un ordre formel du Prince des Milices célestes, elle vit s'agenouiller sur ses dalles des Papes, des Cardinaux, des illustrations en tout genre.

« Tous les rois de France à peu près, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XV, tous les ducs de Normandie et de Bretagne, plusieurs rois d'Angleterre y vinrent ou implorer la protection divine, ou remercier Dieu des faveurs obtenues par l'intercession de saint Michel. Pendant la guerre de Cent Ans, alors que les Anglais possédaient toute la France jusqu'à Bourges, le Mont-Saint-Michel resta toujours une citadelle, sur les bastions de laquelle ne flottèrent jamais d'autres étendards que ceux de notre nation. Ce fut le seul point du territoire que ne foulèrent jamais les armées ennemies.

« Aussi bien, Louis XI voulut-il s'y rendre en 1469, pour y instituer l'Ordre chevaleresque de Saint-Michel,

en reconnaissance de la protection de l'Archange sur la monarchie¹.

« Plus tard, survinrent les guerres de Religion : elles furent plus terribles encore que les guerres avec l'étranger : le Protestantisme voulait, à l'exemple du Mahométisme, s'imposer par le fer, par le feu, par les violences de toute espèce : il chercha à s'introduire au Mont-Saint-Michel ; mais, dans cette épreuve encore, l'Abbaye garda intact le dépôt de la foi catholique, comme elle avait gardé sans tache le drapeau d'honneur.

« Dès l'origine, et malgré les difficultés des voyages à une époque où il y avait peu de routes, malgré la situation du Mont-Saint-Michel, au milieu de grèves quelquefois dangereuses, aux confins de deux provinces très souvent ennemies, malgré tous les obstacles, des foules recueillies y accoururent pour y implorer la protection du saint Archange. Jusqu'à notre grande Révolution, le pèlerinage du Mont-Saint-Michel resta célèbre dans toute l'Europe ; on y venait avec une foi, avec des transports pareils à ceux qui entraînaient à Lorette, à Saint-Jacques de Compostelle, aux tombeaux des saints Apôtres, aux Lieux-Saints de la Palestine.

« Dans plusieurs provinces, les jeunes époux estimaient que leur mariage ne serait pas béni du Ciel, s'ils ne venaient pas implorer saint Michel devant la statue qui couronnait le clocher de la splendide Basilique élevée en son honneur.

« Dans d'autres provinces, un fils n'aurait pas voulu entrer en possession de l'héritage paternel sans avoir offert à saint Michel ses prières et quelques dons.

« Dans beaucoup de lieux, des confréries étaient établies sous le vocable de Celui qui avait terrassé le démon révolté, et les statuts de ces pieuses associations

1. Pour le dire en passant, comment est-il arrivé qu'un Ordre si éminemment national soit tombé en oubli ?

obligeaient tous les confrères à faire, en divers temps, une fois au moins dans le cours de leur vie, et à pied, le pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

« Il y eut même des temps où un instinct mystérieux entraîna jusqu'aux enfants vers ce Mont, dont ils entendaient raconter les légendes pleines d'attraits. On les vit alors s'organiser eux-mêmes en troupes de plusieurs milliers, s'invitant les uns les autres, remplissant de leurs cris et de leurs ferventes prières les sentiers escarpés du Monument, puis se retirant avec ordre, heureux d'emporter dans leurs familles des coquillages, des images de saint Michel, et des souvenirs qu'ils aimaient à rappeler dans leur vieillesse.

« La dévotion à saint Michel était si bien entrée dans les mœurs religieuses des siècles passés, qu'on en faisait dépendre les événements et privés et publics : on y attachait la réussite ou l'insuccès dans les entreprises : on croyait, par exemple, que le roi de France qui, le premier, oserait se dispenser du pèlerinage du Mont attirerait du malheur sur sa famille, et, par sa négligence, prophétiserait la ruine de sa race; on allait même plus loin : quelques-uns se persuadaient que la France, que l'Europe elle-même ne retrouveraient jamais le calme, le repos et la paix dont elles ont besoin, tant qu'on ne verrait pas rétablie au sommet de la flèche de l'Église, la statue en cuivre doré de l'Archange qui, par suite d'un ingénieux système, étendait un bras vers le point de l'horizon d'où venait la tempête, et dirigeait de ce côté une épée flamboyante, comme pour défier le démon des orages.

« Nous rappelons ces choses pour vous faire entendre, N. T. C. F., combien est antique, combien est respectable, combien est national et digne de tout notre intérêt, le Monastère à la visite duquel nous désirons vous convier.

« Vous le savez, jusqu'en 1861, l'Abbaye du Mont-

Saint-Michel était devenue une prison. A cette époque, le Ministère de l'Intérieur, par mesure d'économie, supprima cet établissement. Nous vîmes cette suppression avec regret, parce que, si ces vieux édifices étaient déshonorés par la destination à laquelle on les employait, l'État, au moins, les entretenait, et ne les laissait pas périr entre ses mains. Après avoir frappé inutilement aux portes du Ministère des Beaux-Arts, à celui des Cultes, à celui de l'Intérieur, pour obtenir que l'une ou l'autre de ces grandes administrations prît à sa charge l'entretien de cet édifice, voyant bien que les restes de ces constructions si pleines de gloire allaient, en peu d'années, devenir des ruines sous l'action du temps et de l'abandon, nous nous décidâmes à en être le gardien et le conservateur temporaire.

« Avec nos trop faibles ressources, nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir, pour sauver cette Relique des âges passés, pour en commencer la restauration, pour lui rendre un peu de son ancienne vie religieuse, quelque chose de ses vieilles et saintes magnificences.

« Nous avons eu surtout à cœur d'y renouer la chaîne interrompue des pèlerinages.

« Plusieurs fois déjà, les paroisses qui entourent la baie sont allées processionnellement au Mont, offrir à l'Archange leurs prières et leurs hommages. Des pèlerins et d'autres visiteurs, en grand nombre, y vont journellement : l'accès n'en est plus interdit à personne; les savants, les artistes, ceux qui aiment l'histoire, les arts, leurs souvenirs et leurs produits les plus magnifiques, ceux qui veulent se recueillir pendant quelques jours dans la retraite, ceux qui ne peuvent satisfaire leur piété que par une courte visite, tous ceux qui le désirent sont reçus, renseignés et guidés au milieu du dédale des édifices qui couronnent le célèbre rocher.

« Cette facilité d'entrée dans le Monument, les secours

spirituels qu'y prodiguent à tous leurs visiteurs, les pieux, savants et zélés Religieux que nous y avons établis, et dont nous ne louerons jamais assez l'inépuisable dévouement, ces choses ne suffisent pas au moment actuel. »

Ici le prélat note les particularités qui peuvent rendre difficiles l'accès et le séjour au Mont-Saint-Michel, il enseigne comment on en peut triompher et conclut :

« D'ailleurs, il est bon que, dans un acte religieux, la mortification chrétienne ait aussi sa place. Ce que nous avons à obtenir pour l'Église, pour son Chef, pour la France, n'est-il pas assez considérable pour que nous ne redoutions pas d'imposer quelques privations à nos délicatesses? N'est-ce pas à nos excès, sous le rapport du bien-être et du luxe, que nous devons, comme l'ancienne Rome, attribuer une grande part de notre décadence ?

« Du reste, si l'amour de ses aises a un peu à souffrir, on en sera amplement dédommagé, non seulement par les consolations de la piété, mais encore par la vue d'un monument sans rival que l'admiration de tous les siècles a décoré, à juste titre, des noms les plus expressifs; on l'a appelé, on l'appelle encore, le *Type unique des Abbayes-Forteresses*, le *Roc qui seul est resté Français* quand tout avait cessé de l'être, la *Nouvelle Jérusalem*, la *Merveille de l'Occident*, et tous ces qualificatifs ne sont que la traduction affaiblie de l'impression qu'on éprouve en étudiant le Mont-Saint-Michel. »

Des foules enthousiastes répondirent à l'appel du pieux prélat.

Le saint empressement des pèlerins ne fut pas la moindre consolation de l'évêque affaibli par l'âge et la maladie; il illumina les premières années du long et fécond épiscopat de Mgr Germain que saint Michel nous garde et conserve longtemps encore!

Nos lecteurs savent quelle tempête d'irreligion a sévi depuis

sur notre pays et arraché à l'antique Abbaye son auréole et son prestige de lieu saint et sacré.

Saint Michel reprendra-t-il bientôt possession de son temple? Espérons-le. *Tu exurgens misereberis Sion quia venit tempus miserendi ejus.*

CHRONIQUE DE LA SAINTE MONTAGNE

Les vieilles traditions sont comme les vieux chênes; on peut les briser; les déraciner, jamais.

C'est justement en vertu de la tradition que nous avons donné une solennité exceptionnelle à la fête de saint Pierre, patron de la paroisse du Mont-Saint-Michel.

L'Opinion de la Manche raconte :

Elle a été bien belle la fête de saint Pierre au Mont-Saint-Michel cette année. Jamais peut-être elle n'a eu un si vif éclat; on en gardera longtemps le souvenir.

Grâce à l'initiative intelligente du jeune M. Luce, les jeunes gens du Mont se sont groupés, entendus, concertés et la fête a réussi à merveille.

A 10 heures du matin, heure de la grand'messe, un superbe cortège partait de la maison des missionnaires; le clergé en pompeux ornements de fête escortait un pain bénit magnifique : figurez-vous une jolie barque pavoisée, fleurie et enguirlandée, toute chargée de brioches dorées, portée triomphalement sur les épaules de quatre fiers jeunes Montois; bannière déployée et tambour battant, le clergé et le peuple chantant le *Magnificat*, le cortège a fait son entrée dans l'église. La foule a envahi le saint lieu et aussitôt la messe a commencé.

Au milieu du chœur, sur une estrade, la barque au pain bénit attirait tous les yeux; au sommet d'une pyramide de

fleurs et de cierges ardents trônait la vénérable statue de saint Pierre.

L'église paroissiale du Mont-Saint-Michel, grâce au dévouement des Pères missionnaires qui ont pris la chose à cœur, vient d'être l'objet d'une restauration partielle. Un porche très élégant s'ouvre maintenant sur le petit parvis du nord, une sacristie confortable s'est élevée et l'ancienne sacristie a été rendue à sa destination primitive de chapelle. « Ce n'est qu'un petit commencement — a dit le R. P. Supérieur au cours de la chaleureuse allocution qu'il a adressée à ses chers paroissiens — Dieu aidant, avec l'appui de saint Michel et grâce aux générosités des amis du saint Archange, nous voulons, nous arriverons à transformer cette chère petite église; nous entrerons à notre tour dans ce mouvement de foi qui porte le peuple chrétien à restaurer et embellir les sanctuaires élevés à la gloire des saints et pour servir d'abri au Dieu qui se cache dans l'Eucharistie. »

Immédiatement avant l'offertoire, a eu lieu la bénédiction du pain, la distribution en a été faite à la fin de la messe, chaque famille montoise ayant sa brioche. La fête a été vraiment populaire, générale, et les Montois réunis, le soir, en un fraternel banquet, se sont promis de renouveler l'année prochaine une solennité qui a réussi au delà de toutes les espérances.

* * *

Pèlerinage de Morlaix.

Notre fête de saint Pierre a eu un superbe épilogue dans le pèlerinage de *Morlaix*.

Ils nous arrivaient, revenant de N.-D de Pontmain, le 5 juillet au soir, ces vaillants Bretons que nous avons eu la joie d'accueillir au sanctuaire de l'Archange, il y a quatre ans.

Ayant à peine franchi l'enceinte de nos remparts, ils se trouvaient rangés devant l'autel de saint Michel. Le

R. P. Videloup leur souhaitait la bienvenue et leur rappelait ce qu'est le Pèlerinage de saint Michel, son origine, ses privilèges, ses indulgences, son archiconfrérie universelle.

Faveur inespérée, S. G. M^{re} Belmont, évêque de Clermont, venait d'arriver, lui aussi pèlerin du saint Archange. Le prélat combla de joie nos Bretons en acceptant de présider la procession aux flambeaux.

Le pieux pontife s'offrit spontanément pour adresser la parole aux pèlerins. Il le fit à l'Esplanade de la Croix de Jérusalem.

« Que sommes-nous venus chercher sur cette montagne, vous des rivages bretons, moi du fond de l'Auvergne? Que sommes-nous venus chercher, sinon la protection de saint Michel? Cette protection si nécessaire pour nous et nos diocèses, pour la France et l'Église entière.

« Nos pères, jadis, l'ont invoqué contre le musulman et l'Anglais envahisseur, nous l'invoquons aujourd'hui contre le franc-maçon menaçant et tyrannique. N'est-ce pas, du reste, prêter l'oreille à la voix de Léon XIII? Depuis dix ans et plus, le Souverain Pontife n'oblige-t-il pas tous les prêtres de l'univers catholique à répéter avec les fidèles, chaque jour, après chaque messe basse : « Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat. C'est lui, le prince de la milice céleste, qui nous donnera, au nom de Dieu, la victoire sur l'ennemi des temps présents, et déjouera ses menées perverses... »

Le vaillant évêque est heureux de se trouver au milieu des Bretons pour demander avec eux force invincible contre les modernes mécréants. Il évoque le souvenir de la première croisade, cette immense levée de boucliers issue de Clermont, à la voix d'un autre illustre pontife, Urbain II; il rappelle les fêtes inoubliables d'il y a deux ans en Auvergne... et il salue en cette Croix de Jérusalem, si aimée des Croisés, notre unique espérance et le gage assuré du salut.

Ce soir-là le temps était superbe, pas de vent, la mer doucement clapotait au pied des remparts, ses flots ren-

voyaient l'image du long ruban de lanternes vénitiennes portées par les pèlerins qui chantaient :

Enn hent, enn hent gant joa, bugale Breiz-Izel
En chemin, en chemin, avec joie, enfants de la Bretagne.
Enn hent, potret ar menez ! enn hent tud am arvor
En chemin, hommes des monts, en chemin, hommes des bords de la mer.

Les *Apostoliques* entonnèrent le *Magnificat* et, en remontant par la rue étroite et sinueuse, les pèlerins redirent leur cantique aimé :

Nous sommes Chrétiens, nous sommes Bretons,
Notre vieille Foi, l'honneur des Bretons,
Notre vieille Foi, nous la garderons !

Un salut solennel termine la cérémonie et rendez-vous fut donné à l'Église pour la messe du lendemain matin. A cette messe, célébrée par Mgr l'Évêque de Clermont, tous les pèlerins reçurent la Sainte Communion, le Pain des Forts. Les Forts, saint Michel est leur modèle. « J'ai vu l'Ange fort, » dit l'Apocalypse, c'est le thème éloquemment développé par le R. P. Videloup, heureux de parler de la vertu de Force devant l'énergique pontife dont les catholiques admirent l'attitude.

* * *

D'autres pèlerins s'annoncent qui sont attendus avec bonheur. Qu'ils viennent, que leurs supplications décident saint Michel à intervenir enfin et à montrer par la puissance de son bras que les impies ne se moquent pas impunément de Dieu et de sa providence : *Deus non irridetur*. Saint Michel, à notre secours !

L. P.

LES FAKIRS DE L'INDE

(Suite 1).

Quelques détails au sujet de ce qui se passe dans l'exorcisme fakirique des possédés ne seront pas sans intérêt. On verra qu'il ne s'agit pas ici de tours de prestidigitation bien exécutés, nous sommes, au contraire, en plein surnaturel et nous allons voir les démons chassés par des disciples du diable. C'est curieux, mais c'est cela.

Donc, un individu est possédé du démon. Pour obtenir sa délivrance on ira trouver un Turc bien instruit, un Fakir, et on lui présentera le démoniaque. L'exorciste trace une figure magique, place au milieu le possédé sur lequel il récite une incantation afin de s'assurer qu'il a affaire à un vrai cas de possession. « Je vous adjure, vous, Fathouna Fathouna, Habbibayka Habbibayka, Almin Almin (et dix autres noms de diables, treize en tout qui sont ainsi répétés deux fois chacun); par le sceau de Salomon, fils de David, venez de l'Orient et de l'Occident, du côté droit et du côté gauche. » Pendant cette conjuration, il arrive parfois que la tête et le corps du démoniaque sont violemment secoués; c'est un signe de la présence des mauvais esprits. A défaut de cette marque, le fakir interroge son patient : « Épreuves-tu de la lassitude ? de l'ivresse ? As-tu la tête lourde ? As-tu la sensation d'être effrayé ? Sens-tu que quelqu'un est derrière toi, cherchant à te secouer la tête ? » Si la réponse est affirmative, il n'y a aucun doute que le diable ne soit là. Sinon la possession n'existe que dans l'imagination de l'individu ; et, après une simagrée d'exorcisme, la guérison se produira également par la bonne volonté de l'imagination.

Cf. n° de juin 1897.

Mais la possession est réelle. La première chose à faire est d'empêcher le mauvais esprit d'échapper. On arrivera à ce résultat par différents procédés : un Fakir emploiera des actes un autre aura de nouveau recours à l'incantation. Le démon enchaîné dans le corps du possédé, en fera des siennes, comme vous pensez bien, il se démènera, criera, rira, pleurera, que sais-je ? Quand il aura fini son manège, l'exorciste l'interpellera directement et avec autorité, lui demandant son nom, son signe, d'où il vient, s'il est lié, ce qu'il veut, quand partira-t-il. Si l'esprit malin répond, c'est excellent. S'il reste muet, on le forcera bien de parler. Pour cela, le Fakir usera de nouvelles incantations, et, s'armant d'un rotin, vous fouettera d'importance le démoniaque. Chose bizarre : cette flagellation, qui n'est pas ménagée, ne laisse aucune marque sur le corps de la victime. Enfin le démon parle et répond d'une manière satisfaisante. Alors l'exorciste lui enjoint de s'éloigner de telle et telle manière très précise. Le diable obéit comme un enfant, mais, en quittant le corps du malheureux, il fait tant de bruit que les témoins deviennent comme affolés par la peur et s'esquivent à toutes jambes. Le démoniaque n'est pas plutôt revenu à l'usage de ses facultés qu'il se trouve absolument abasourdi. Ne comprenant rien à ce qui se passe, il demande tout haut : « Où suis-je ? Qui m'a amené ici ? Pourquoi ces gens ? » On satisfait sa curiosité. Puis, pour empêcher le retour de l'esprit mauvais, on lit des supplications et des prières sur un peu d'eau que l'on jette à la tête de l'individu délivré.

Encore un mot, et nous en aurons fini avec les Fakirs de l'Inde.

Puisque ces fanatiques sont en si bons termes avec les démons, ils doivent bien avoir quelque connaissance des esprits célestes, et particulièrement de leur chef saint Michel, ne fût-ce qu'en raison de l'inimitié qui existe entre les bons et les mauvais Anges ?

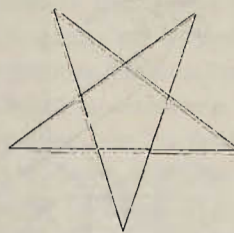
Les Fakirs connaissent, en effet, les Anges. Lorsqu'ils étaient simples Mahométans, ils avaient en honneur Gabriel, Michel,

Azrael et Israfil, quoique, pour se conformer au Koran, ils ne leur rendissent aucun culte. Maintenant qu'ils sont initiés aux secrets mystères de la secte, les honorent-ils toujours ? J'en doute, ou, pour dire toute la vérité, je suis convaincu que non. Est-ce à dire qu'ils

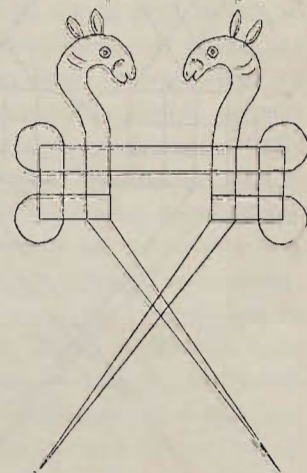
restent indifférents vis-à-vis des milices célestes ? Oh ! non, non plus. En se faisant les soldats du démon, ils ont naturellement épousé sa haine contre le ciel. Voyez-les au temple de Mac-Benac. Leur maître faisant les fonctions de pontife, s'écrie : « Raphael ! Gabriel ! Mikael ! Adonai ! » et en même temps il fait un geste de répulsion. Puis, tout de suite après, il appelle : « Lucifer ! Baal-Zéboub ! Moloch ! Astartoh ! » en accompagnant son invocation du signe cabalistique de l'amour.

Dans beaucoup de leurs charmes pour délivrer les possédés, ils écrivent le nom des Anges. Voici une figure magique, représen-

tant deux serpents, où je lis les exclamations : « O Michel ! O Gabriel ! O Israfil ! O Azrael ! O Rastomael ! O Dardael ! O Bouddouh ! » Cette dernière est répétée sept fois. On sait que le nombre sept est un nombre sacré parmi les occultistes : chez les Fakirs, comme chez les Lucifériens, il sert à rappeler le nom de Lucifer, qui est composé de sept

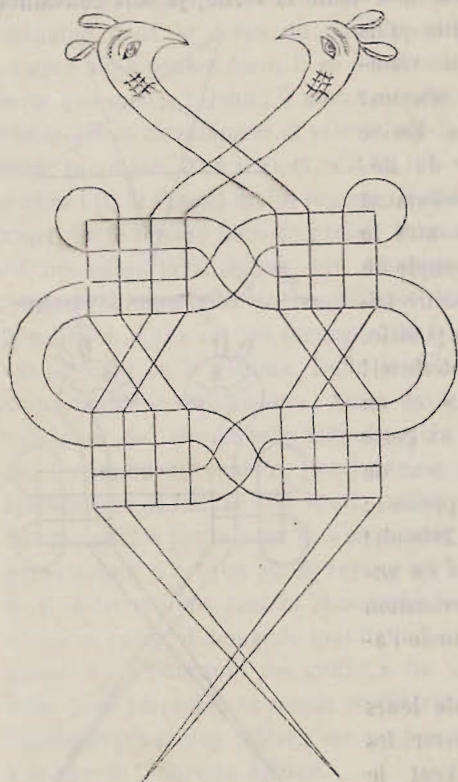


Le Pentagramme magique



Figures magiques : Les petits serpents.

lettres. Le nom de Michel ou Mikael a six lettres; est-ce pour cela qu'avant l'invocation : O Bouddouh! il y a six autres invocations? Quoi qu'il en soit, cette figure magique est



Figures magiques : Les grands serpents.

accompagnée des noms des sept esprits et le dernier est répété sept fois. Un autre dessin cabalistique représente également deux serpents, mais il est plus compliqué que le précédent. Il nous montre seulement trois invocations : O Bouddouh! Les noms de Gabriel et d'Azrael apparaissent : ceux de Michel et d'Israfil sont oubliés. Voici, dans ce charme, la formule toute entière : « O Omniprésent ! (2 fois). -- O Ravisseur ! (2 fois). -- O Bouddouh ! (3 fois). -- Narsimha, Bhythal, Shaddad, Nemrod, Hannaman, Pharaon, Bhyro, Eblis (c'est le nom de Lucifer dans le Koran), Shytan, Narsing, Kahar, Haziro, Azrael, Gabriel, Alike, Malika, Marija, Marij. Qui que ce soit qui possède le corps de cet individu, immédiatement, vite, qu'il soit présent! »

Un carré magique porte les noms de Michel, Gabriel, Azrael et Israfil.

Pourquoi ces noms dans des figures cabalistiques? Est-ce pour appeler l'aide des Anges qu'ils désignent? On serait tenté de le croire, en lisant les nombreuses inscriptions des *Palitas*. Ces *Palitas* sont des feuilles de papier sur lesquelles on tire des lignes ésotériques, accompagnées d'incantations, et qui doivent être jetées au feu pendant la cérémonie du charme. Ne serez-vous pas surpris en lisant, sur les palitas, des conjurations comme celle-ci : « Avec l'aide d'Alikan, de Malikan, de Gabriel, de Michel, d'Israfil, d'Asrael..... » Et encore : « Par Gabriel, Dardael, Tankafil, ô avilissant esprit, sois présent !

Une chose est bien certaine : c'est que ni saint Michel, ni saint Gabriel, ni aucun autre membre de la cour céleste, ne viendra prêter son concours à un Turc, encore moins à un Fakir, pour chasser le démon du corps d'un possédé, ou pour ordonner la présence des esprits déchus. L'exorciste infidèle ne peut avoir d'autre puissance pour commander ainsi à l'enfer que celle qui lui est donnée par l'enfer. Pour tromper l'homme, le diable se fera volontiers son serviteur : il a l'éternité pour reprendre ses droits sur ceux qu'il aura séduits. Mais comment obéira-t-il à quelqu'un qui l'interpellerà au nom de ses pires ennemis, comme Michel et Gabriel? Aussi je ne m'explique ces conjurations au nom de nos saints Anges que par des blasphèmes intentionnels et volontaires, soit de la part de ceux qui usent de pareils charmes, soit de la part de ceux qui en ont déterminé les formules. Le blasphème donne la clef du mystère. Le blasphème est la vie active de Lucifer dans son empire ténébreux : quiconque blasphème réjouit la haine de ce cœur réprouvé, et obtient un grand pouvoir auprès de lui. Voyez-vous ce conducteur, en train de monter une pente rapide? La voiture est surchargée, ses chevaux n'en peuvent plus, et refusent d'avancer. Le malheureux, pour se tirer de là, pousse un horrible jurement,

et voilà que tout s'ébranle et marche à merveille. Est-ce que Dieu, dont il a pris le nom en vain d'une manière si impie, est venu à son secours ? Oh ! non, croyez-le bien. De même quand nos Fakirs, pour éloigner le diable d'un possédé, pour ordonner la présence des génies, prononcent le nom d'un esprit céleste, ils blasphèment ; n'en doutez pas. Et s'ils réussissent dans leurs charmes sacrilèges, c'est, par la permission divine, grâce à Satan dont ils sont les âmes damnées.

O saint Michel, puissant et glorieux Prince des milices célestes, non, vous n'écoutez pas les Fakirs qui vous invoquent en blasphémant. Mais vous assistez les missionnaires catholiques, qui résistent de toutes leurs forces à l'influence pernicieuse de ces janissaires de Satan. Protégez-nous, défendez-nous toujours. Ah ! frappez ferme ! Que votre glaive, brillant comme l'éclair, s'abaisse et abatte à jamais les têtes du dragon !

O Michel, sois présent ! Délivre cette possédée qui gémit depuis si longtemps sous le joug de son ennemi, — cette possédée au visage noir mais rempli de grâce, *nigra sed formosa*, et c'est Dieu qui l'a faite belle, — cette possédée dont le nom parle à toutes les imaginations, éveille tous les enthousiasmes, et séduit tous les cœurs. O Michel, délivre l'Inde !

Shimoga, ce 16 octobre 1893.

PROSPER PICOT.

(En la fête de Saint Michel du Mont-Tombe.)

Mis. ap. de Maisson.

RÉCITS ET LÉGENDES

L'Archange Saint Michel et la source miraculeuse.

Ce fut saint Jean, l'apôtre bien-aimé, qui le premier vint avec l'apôtre saint Philippe, prêcher l'Évangile à Hiérapolis, en Phrygie. Or, parmi les prodiges qui signalèrent leur passage en cette ville, un jour — dit Sisimius, chroniqueur de l'Orient — au lieu que l'on nomme Cherétopa, au milieu d'une terre aride et des flancs même d'un rocher, ce peuple vit, tout à coup, jaillir une source abondante. Cette eau possédait la vertu surnaturelle de guérir toutes sortes de maladies. Cet éclatant miracle fut une confirmation puissante de la parole des Apôtres : aussi nombre de païens se rendirent à l'appel de la grâce. Peu de temps après, les chrétiens bâtirent dans le voisinage, une église dédiée à saint Michel, et dès lors des multitudes accoururent des régions les plus lointaines pour recevoir à la source miraculeuse, non seulement la guérison de leurs maladies, mais aussi le baptême, ce qui irritait fort les infidèles.

En ce temps-là il y avait à Laodicée, un païen adorateur zélé des faux dieux, dont la fille unique était muette. Apprenant que plusieurs habitants devaient se rendre à la source d'Hiérapolis pour se faire guérir de leurs maux, il se résolut à les y suivre, non qu'il songeât à obtenir quelque faveur céleste, mais afin de détruire, s'il le pouvait, cet objet de dévotion populaire. Mais, la nuit qui précéda son départ, il vit en songe un Ange couvert d'un vêtement brillant, environné d'une lumière céleste. C'était l'Archange saint Michel, qui lui dit : « Va à la source et emmène avec toi ta fille, et si tu as confiance, elle sera guérie. »

Aux premiers feux du jour, le païen se mit en route avec sa fille. Quand il fut arrivé près de la source, voyant la multitude des infirmes qui s'y lavaient, il leur demanda : « Quelle formule de prière joignez-vous aux ablutions que vous faites ? » Ils lui répondirent : « Nous invoquons le Dieu unique en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, et nous lui demandons le soulagement de nos misères, par les mérites et l'intercession du grand archange saint Michel, son fidèle serviteur. »

Aussitôt le païen étendant les bras vers le ciel, s'écria : « O Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, je crois en vous, et vous supplie, par les mérites et l'intercession du grand archange saint Michel, votre fidèle serviteur, d'avoir pitié de ma fille unique. » Cela dit, il puisa de l'eau à la source et en aspergea le visage et le corps de sa fille. Au même instant, celle-ci se sentit guérie; et joignant les mains sur sa poitrine, elle dit d'une voix haute et forte : « Gloire à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. O Michel, prince de la Milice céleste, Notre-Seigneur vous a donné une grande puissance! »

Le païen et sa fille furent instruits et baptisés, et pour témoigner à Dieu de leur reconnaissance, ils firent magnifiquement orner le sanctuaire.

La rage des infidèles de la contrée s'en accrut fort, mais ils ne savaient comment l'assouvir.

Un siècle environ s'était écoulé depuis l'embellissement de l'oratoire, lorsqu'un jeune enfant d'Hiérapolis, âgé de dix ans, se consacra au service de l'Archange et de son église : il s'appelait Archippe. On le vit grandir près de l'autel, et les plus admirables vertus éclatèrent bientôt en lui. L'austérité de sa vie tenait du prodige, son unique vêtement était un cilice qu'il ne quittait jamais. Il ne prenait de nourriture qu'une fois par semaine et cette nourriture consistait en quelques herbes sauvages qu'il faisait cuire lui-même, sans y mêler de sel. A cet aliment il n'ajoutait que trois onces d'eau. Des cailloux aigus qu'une toile grossière dérobait aux regards lui servaient de couche, et son oreiller était un sac rempli de

branches épineuses, qui ensanglantaient sa tête. Quand il priaît, d'ordinaire il disait : « O Dieu, ne permettez pas que je ressente aucune joie sur la terre : protégez-moi contre les atteintes du plaisir et ne laissez pas tarir mes larmes ! »

L'affluence des pèlerins ne fit que s'accroître, attirés qu'ils étaient et par les faveurs miraculeuses de l'Archange et par la sainteté de son serviteur. Aussi les païens cherchaient-ils à épouvanter Archippe, à ruiner l'église qu'il habitait et à faire disparaître la source. Plus d'une fois ils accablèrent le saint homme de coups et le traînèrent à travers les champs par les cheveux et la barbe; mais ces mauvais traitements l'attachaient à son église plus encore que la dévotion des chrétiens. Ils essayèrent de fermer le creux du roc où l'eau s'échappait; il en sortit chaque fois des jets de flammes qui les mirent en fuite. Une troisième industrie leur parut devoir réussir. Non loin du sanctuaire, deux petites rivières coulaient, et les niveaux de leurs eaux étaient plus élevés que celui de la source miraculeuse. Réunir les deux courants en un même lit; ouvrir ensuite une tranchée qui permit à ces eaux de se précipiter dans la direction de la source miraculeuse et du sanctuaire, et de les détruire l'un et l'autre; tel fut le plan que leur inspira le démon.

Les travaux étaient achevés; l'écluse qui, seule, retenait les eaux, allait s'ouvrir. Mais Archippe, depuis plusieurs jours, persévérait dans la prière, suppliant saint Michel de confondre les espérances iniques des païens. Lorsque ceux-ci, venus de toutes parts, comme à une fête, se furent groupés le long de la tranchée, Archippe se présenta, et, sous les yeux de ce peuple, se prosterna la face contre terre, en un endroit où le courant ne pouvait manquer de l'atteindre. La joie des païens était au comble : l'eau de la source miraculeuse allait se confondre avec les eaux des deux courants, l'église ne serait bientôt plus qu'un morceau de ruines, et Archippe voulait mourir : il cherchait lui-même la mort.

L'écluse fut ouverte : c'était le moment solennel. Les flots

depuis longtemps amassés se ruèrent comme un torrent. En un clin d'œil, leur poids et la pente rapide les eurent lancés à quelques pas du saint homme toujours prosterné et immobile. Soudain, un coup de tonnerre retentit, et une colonne de feu s'éleva du rocher d'où s'échappait la source, jusqu'au ciel. Et sur ce même rocher l'on vit l'Archange Michel debout, éblouissant de lumière; « Archippe, dit-il à son serviteur, viens à moi. » Archippe se leva aussitôt pour obéir à cette voix céleste, mais à l'aspect de l'Archange, saisi de terreur, il retomba sur le sol. « Lève-toi, lui dit le Prince de la céleste milice, ne crains rien et viens à moi. — Seigneur, lui répondit Archippe, la vue de votre visage m'épouvante. » Avec effort, il s'avança de quelques pas, mais il fut bientôt contraint de s'arrêter, tant il se sentait impuissant à dominer son effroi. Or, comme il se tenait là, immobile et les yeux inclinés vers la terre, une voix éclatante disait : « Je suis Michel, le chef des armées célestes, mais serviteur de Dieu, ainsi que toi. Tu es juste, et pourtant, à mon aspect, tu trembles. Quelle sera donc l'épouvante des pécheurs, quand ils devront comparaître devant le fils unique de Dieu, JÉSUS-CHRIST, au jour de la révélation de sa gloire ? Mais toi, cesse de craindre. »

Cependant les eaux s'étaient brusquement arrêtées, et, au lieu de suivre leur pente naturelle, elles s'élevaient à l'endroit même où leur cours avait été interrompu, comme si un mur leur eût fait obstacle : « Vois-tu, disait saint Michel à Archippe, vois-tu la puissance de Dieu ? — Je vois, répondit son serviteur. — Regarde encore, » poursuivit l'Archange. Et en disant ces mots il étendit vers les eaux, comme pour leur donner un signal, une baguette qu'il tenait à la main. Aussitôt, la masse liquide remonta précipitamment vers l'écluse, en franchit l'ouverture, et disparut, entraînant pour toujours les deux courants dans un lit opposé à celui que leur avaient creusé les païens.

De cette même baguette, Michel toucha l'eau de la source

en disant : « Qu'ils soient guéris, par la vertu de Dieu, tous ceux qui avec foi et piété viendront ici, implorer sa miséricorde et boire de cette eau. »

La multitude païenne fut, à la vue de cet étonnant prodige, saisie d'une frayeur qui lui rendit, pour toujours, vénérable le sanctuaire de l'Archange : un grand nombre d'infidèles se convertirent, et avant longtemps, il n'y eut guère dans la région, que des chrétiens.

Saint Michel, en disparaissant, avait laissé Archippe comme mortellement atteint. Son corps ne fit plus que languir, et son âme ne tarda point à s'échapper de cette prison et à rejoindre dans le ciel le glorieux Archange.

Et le pieux chroniqueur conclut en ces termes son récit : Nous donc, imitons, dans la mesure de notre infirmité, l'admirable Archippe : méprisons les joies terrestres, afin que nous soyons jugés dignes d'avoir quelque part aux entretiens de saint Michel et de ses Anges. Invoquons Michel, et disons-lui : O Prince des armées de Dieu, regardez-nous s'il vous plaît, et ne dédaignez pas de prier, chaque jour, pour nos âmes ; et quand nous sortirons de ce monde, venez à nous, protégez-nous ! Elle est grande la faveur que nous vous demandons, mais vous êtes ange de paix, gardien du corps et de l'âme des enfants de Dieu ; ne rejetez pas notre prière, afin que nous chantions éternellement avec vous, au paradis, des cantiques d'actions de grâces.

CORRESPONDANCE

- Manche.** — Merci à saint Michel pour la réussite d'un examen.
A. L.
- Manche.** — Mon fils que je vous avais recommandé a brillamment passé ses épreuves écrites à l'examen de Saint-Cyr.
- Manche.** — Ci-joint 5 francs en actions de grâces à saint Michel pour le succès de deux examens.
F. D.
- Aude.** — Une messe d'actions de grâces à saint Michel.
J. C.
- Aveyron.** — Ci-joint 5 francs en reconnaissance à saint Michel.
M. C.
- Bouches-du-Rhône.** — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue par moi il y a 15 jours.
A. L. *Zél.*
- Calvados.** — Le jeune homme que je vous avais recommandé est sorti victorieux du concours difficile auquel il prenait part. Merci à saint Michel.
M. E. B.
- Cantal.** — Ci-joint 12 francs pour le grade de brigadier que mon fils a obtenu.
Ctesse d'H.
- Dordogne.** — Ci-joint pour l'école apostolique 5 francs que j'avais promis à saint Michel; il m'a exaucée et je m'empresse de m'acquitter.
M. P.
- Drôme.** — Veuillez faire brûler une lampe à saint Michel, pour faveurs accordées au-delà de toute espérance.
J. B. V.
- Finistère.** — Les examens que je vous avais recommandés ont réussi; veuillez publier notre reconnaissance.
E. M.
- Haute-Garonne.** — Une lampe pendant 9 jours en l'honneur du saint Archange en reconnaissance d'une grâce obtenue.
H. de G.
- Haute-Saône.** — Merci à saint Michel pour le succès d'un examen.
Une Zélatrice.
- Indre.** — Le voyage de mes frères que je vous avais recommandé s'est effectué dans d'excellentes conditions; je viens en témoigner toute ma reconnaissance au saint Archange.
M. B.
- Indre.** — Une messe d'actions de grâces à saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue.
M. V.
- Landes.** — Je me trouve à merveille de la récitation du chapelet de saint Michel. Dites-le hautement aux dévots de l'Archange.
D. B.
- Loire-Inférieure.** — Ci-joint 10 francs pour votre œuvre apostolique, promesse pour une grande faveur obtenue, une guérison que je vous avais recommandée, il y a deux mois.
A. B.
- Loiret.** — Saint Michel s'est montré l'ange de la lumière pour notre sœur et nos enfants qui ont obtenu le succès tant désiré.
S^r M. M.
- Lot.** — Ci-joint 1 franc en reconnaissance à saint Michel de la guérison d'une petite fille obtenue par son intercession.
V^{ve} C.
- Lot.** — Merci à saint Michel: ma nièce a passé ses examens avec succès.
C. V.
- Maine-et-Loire.** — Merci à saint Michel: mon cher Georges a été reçu hier à son examen de licence; nous en sommes très heureux.
M. J.
- Meurthe-et-Moselle.** — Mon bon maître est mort ce matin après avoir reçu les sacrements; j'attribue cette grâce à saint Michel.
M. M.

Morbihan. — Ci-joint 5 francs pour remercier le bon saint Michel d'avoir fait réussir mon fils à ses derniers examens, bien au-delà de mes espérances, car il a été reçu avec la mention bien.
L. L. F.

Morbihan. — Merci à saint Michel: 1^o Un billet de chemin de fer perdu a été retrouvé après avoir imploré saint Michel; 2^o une guérison a été obtenue par son intercession; 3^o après l'avoir invoqué, une personne a réussi dans ses examens.
M. E.

Marne. — Ma fille Marie vient de subir avec succès un examen, et j'attribue ce résultat au glorieux Archange qui nous a déjà plusieurs fois protégés.
M. A.

Marne. — Une personne avait eu peur en voyant tomber près d'elle un épileptique: cette pensée ne la quittait pas, elle le voyait partout. Quand elle a promis à saint Michel une messe, elle a été délivrée de cette pensée.
Vve S. L.

Oise. — Deux francs en actions de grâces à saint Michel pour la réussite de deux examens dans ma famille.
M. M.

Orne. — Ci-joint 10 francs en actions de grâces à saint Michel.
M. de F.

Orne. — Saint Michel a exaucé nos prières! Gloire au saint Archange! Mon fils a subi avec succès les épreuves écrites pour Saint-Cyr.
A. P.

Rhône. — Un jeune homme remercie saint Michel de la protection qu'il lui a accordée dans une circonstance difficile et le prie de l'assister encore spécialement dans une nouvelle épreuve qu'il doit bientôt subir.
M. F.

Seine. — Ci-joint 5 francs promis à saint Michel pour une grâce obtenue.
M. G.

Seine-et-Oise. — Le cher mourant que vous avez recommandé à saint Michel a fait une mort très édifiante.
M. M.

Seine-et-Oise. — Deux religieuses de Versailles empruntent la voix de votre intéressant bulletin pour remercier saint Michel d'avoir bien voulu être leur avocat auprès de Marie Immaculée pour obtenir des faveurs presque inespérées.
Anonyme.

Seine-Inférieure. — Il y a deux mois, je vous demandais des prières pour un jeune homme que sa mauvaise santé empêchait de continuer ses études; dès le deuxième jour il alla mieux et maintenant il peut continuer ses études.
M. H.

Tarn-et-Garonne. — Merci à saint Michel qui a protégé notre enfant.
F. M. A.

Var. — La très sainte Vierge a entendu la prière de ses enfants du Mont Saint-Michel pour notre petit malade qui a entendu ou, pour mieux dire, a assisté à la messe en actions de grâces le jour de la Pentecôte.
R. G.

Algérie. — S. V. P., une messe d'actions de grâces à saint Michel, sollicitée par la Directrice et les maîtresses de notre école maternelle, en reconnaissance de la protection visible du glorieux Archange.
M. de W.

Algérie. — La dame dont je vous ai envoyé la promesse par écrit a obtenu le succès pour son fils aux examens du baccalauréat; elle considère cela comme une faveur signalée, car sur quatre-vingt-onze candidats il n'y en a eu que vingt-et-un d'admis.
M. de W.

Canada. — Un dollar que je donne au bon saint Michel en remerciement pour une grâce obtenue.
A. S. *zél.*

Canada. — Veuillez célébrer une messe en actions de grâces à saint Michel pour une faveur qu'il m'a obtenue.
E. L. *zél.*

Australie (Victoria). — Vous serez heureux d'apprendre, mon R. P., que ma première associée, qui est très pauvre et devenue récemment aveugle, a toujours prospéré depuis qu'elle m'a donné 3d (0,30 c.) pour la bonne œuvre. Si petite que fût cette offrande, elle pouvait à peine la faire. Toutefois, elle a été bien récompensée.

S. M. G. M., *zél.*

X. — Ci-joint 100 francs, pour vos petits Apostoliques en reconnaissance d'une faveur obtenue.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin :

Manche. — Avranches : M. Fauvel. M^{me} Vve Grémond, née A. Albret. M^{me} Vve Babec; Ducey : M^{me} Chenel; Blainville : M. Lecaplain. M^{me} Boivin; Coutances : M^{me} Vve Bellée; Montjoie : M^{me} Vve Depincé.

Basses-Pyrénées. — Moncin : M^{me} de Beauregard.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{me} Charles de Saint-Méloir, née de Tanotarn.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} de Suzet. M^{me} Bertin. M^{me} Artigan.

Hérault. — Montpellier : M. l'abbé Pourcine. M. Pinède. M. Bascou. M^{me} Puleran.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Servan : M^{me} Cécile de la Salle; Chartres : M^{me} P. Turpin, née J.-M. Joubert; les Brûlais : M^{me} Désirée Bétin.

Isère. — Bourgoin : M^{me} Marguerite Gaillémard.

Mayenne. — Château-Gontier : M. François Coiffé père.

Meurthe-et-Moselle. — Anoux : M. Alex. Capitaine; Nancy : M. Margonet.

Nièvre. — Lachaux : M. de Chambure.

Oise. — Beauvais : Louis Dangois. Honorine Dégoury.

Rhône. — Villefranche : Sr Marie Prelle.

Sarthe. — La Flèche : M^{me} Bruneau.

Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M. Em. Guillaume; Beaumont-sur-Oise : M^{me} P. Meunier.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{me} Legallier.

Jersey. — M. Ed. Durell. M^{me} Montilon, née Lerouxel.

Belgique. — Vertueren : M. de Wewer.

Italie. — La Salle (Val d'Aoste) : Léaval Gaspard.

Brésil. — Paty de Alceres : Ernesto Werneck Teixeira de Castro; Vassouras : Mathilde Ferreira.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam!
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière!

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

Sommaire : A nos Associés. — A propos d'une tour et d'une flèche récentes (gravure). — Chronique de la Sainte Montagne. — Imposition exemplaire. — Le Mont-Saint-Michel-en-mer. — Variétés : Protection des SS. Anges. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

A NOS ASSOCIÉS

Sanctuaire de Saint Michel.

Par un bref en date du 30 juillet 1897, le Souverain Pontife vient d'accorder une nouvelle faveur au sanctuaire du Mont-Saint-Michel : *Cent jours d'indulgences* à gagner, par jour, n'importe quel jour de l'année, pour tout fidèle qui, devant la statue de l'Archange existant au Mont Saint-Michel, adressera à Dieu, d'un cœur au moins contrit, quelque pieuse prière pour obtenir du Ciel la Concorde entre les princes Chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de la Sainte Église.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Voici le texte du Bref

LEO PP XIII

Universis Christi fidelibus p̄tes Litteras inspecturis Salutem et Apostolicam benedictionem. Ad augendam fidelium religionem animarumque salutem procurandam, cœlestibus Ecclesiæ thesauris pia charitate intenti, omnibus utriusque sexus X̄i fidelibus, corde saltem contritis, qui ante Imaginem S. Michaelis Archangeli existentem eo loci diœcesis Constantiensis cui vulgo nomen Mont-Saint-Michel pro X̄ianorum Principum concordia, hæresum extirpatione, peccatorum conversione ac S. Matris Ecclesiæ exaltatione quolibet anni die piâ ad Deum preces effuderint, quo die id egerint, centum dies de iniunctis eis seu alias quomodolibet debitis pœnitentiis in formâ Ecclesiæ consueta relaxamus. Quas pœnitentiarum relaxationes etiam animabus Christi fidelium quæ Deo in charitate coniunctæ ab hac luce migraverint per modum suffragii applicari posse indulgemus. Pœnitibus ad decennium valituris. Datum Romæ apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris die xxx Julii MDCCCXCVII Pontificatus nostri anno vigesimo.

Alois. Card. Macchi.

Visum Constantiis, die 15 Augusti 1897.

A. M. LEGOEX,
vic. gen.

NOS FÊTES

Fête de saint Aubert, 10 septembre. — La marée interdira le matin et le soir l'accès de la chapelle du saint Fondateur de l'Abbaye.

Il y aura, à l'Église paroissiale, le matin, à 9 heures 1/2, messe basse avec chants; le soir, à 8 heures, vêpres et salut solennel.

A 2 heures de l'après-midi, à la chapelle Saint-Aubert, réunion de l'Archiconfrérie : cantiques, recommandations et chapelet de saint Michel.

Fête de saint Michel, 29 septembre. — La veille, à 8 heures du soir, chant des premières vêpres de saint Michel, procession aux flambeaux autour des remparts et salut du Très Saint Sacrement.

Messes toute la matinée.

A 10 heures, messe pontificale célébrée par S. G. M^r LE ROY, évêque titulaire d'Alinda, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

Sermon par le T. R. P. VAUDON, supérieur de la maison des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun.

Le soir, à 2 heures, procession à la croix de Jérusalem et salut du Très Saint Sacrement.

A 6 heures, vêpres solennelles et salut.

Les offices seront célébrés à l'église paroissiale.

Les exercices du MOIS DE SAINT MICHEL auront lieu pendant tout le mois de septembre à l'église paroissiale, à 6 heures 1/2 du soir.

Nos associés savent que chaque lundi, la messe est célébrée à l'autel privilégié de Saint-Michel pour les membres vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

Nous leur rappelons que pendant le mois de Saint-Michel, la messe sera célébrée au même autel privilégié, tous les samedis, à l'intention spéciale de nos bienfaiteurs et bienfaitrices, des zélateurs et zélatrices de l'Archiconfrérie.

Les fidèles dévots au saint Archange ont à leur disposition plusieurs manuels où ils peuvent suivre avec intérêt et piété

les exercices du mois de Saint-Michel. Qu'on les demande à nos bureaux¹.

La piété chrétienne s'effraie à juste titre des dangers que l'âme des jeunes gens doit affronter dans les casernes. Ne laissez partir au régiment aucun jeune soldat sans lui offrir la *médaille-sauvegarde* à l'effigie de N.-D. des Armées et de saint Michel Archange. Munissez-le aussi du *Manuel complet du soldat et du marin français*, qui lui rendra de grands services².

A PROPOS

D'une Tour et d'une Flèche récentes.

C'est fait : L'église abbatiale du Mont-Saint-Michel a retrouvé sa flèche du moyen âge ou une semblable.

Les savants discuteront, c'est leur affaire, d'aucuns préféreront les plans de l'ancien architecte M. Corroyer, restés à l'état de projet; d'autres aimeront mieux l'œuvre réalisée par M. Petitgrand, architecte actuel.

Actuellement donc la vieille tour, reprise en sous-œuvre il y a quatre ans, est complètement terminée et sa flèche s'achève.

1. *Mois de Saint-Michel*, par M. l'abbé SOYER, in-12..... 2^e »
Petit mois de Saint-Michel, par le même, in-32..... 0 50
Mois de septembre, mois de Saint-Michel, par M. l'abbé FIERVILLE. 1 25
Les Saints-Anges, par l'abbé CASTEL..... 1 50
Saint Michel d'après la Bible et la tradition par le P. MARIN DE BOYLESVE..... 0 30
Tous ces ouvrages sont expédiés franco.
2. La *médaille-sauvegarde*, bronze ou aluminium, prix 0 fr. 20 pièce.
Le *Manuel du soldat*, relié toile, 400 pages in-32, franco, 1 franc.
S'adresser au R. P. Directeur des *Annales*.

La tour a près de trente-cinq mètres de haut, la flèche en compte quarante, la base granitique mesure quatre-vingts mètres; il en résulte que la statue de saint Michel qui couronne la flèche domine la grève d'une hauteur de cent cinquante mètres et davantage¹.

Ni la grande pyramide d'Égypte, ni la flèche de Strasbourg, ni même celle de Rouen ne seraient pour la statue de saint Michel un si haut piédestal².

La longue Tour Eiffel, avec ses 300 mètres, monte bien plus haut; mais elle n'a pas cette élégance, à moins qu'on ne lui accorde une élégance toute métallique.

On peut reprocher à la flèche du Mont-Saint-Michel d'être

1. Pour les amis de l'exactitude et de la précision mathématiques donnons des chiffres.

I. Du niveau moyen de la mer au sol de la Basilique : 78^m60.

II. Du sol de l'église au niveau supérieur de la corniche de la tour neuve : 34^m70.

III. De la base de la flèche au sommet du chapiteau portant la statue, 39^m80. 34^m70 + 39^m80 = 74^m50; ajoutés aux 78^m60 du rocher, cela fait 153^m10.

La statue, du socle à la pointe de l'épée, mesure 4 mètres. Ce qui donne au Mont-Saint-Michel une hauteur totale de 157^m,10. C'est 31 mètres de plus qu'il n'avait récemment; car le pavillon qui a disparu en 1894 ne s'élevait qu'à 126 mètres au-dessus des grèves. (Nous devons les chiffres de la tour et de la flèche à la bienveillance de M. l'Architecte).

2. Voici encore des chiffres :

La flèche nouvelle de la cathédrale de Rouen a 118 mètres;

La pyramide de Chéops, la plus élevée de toute l'Égypte, 116 mètres;

La flèche de la cathédrale de Strasbourg 142 mètres;

Celle de Saint-Étienne, de Vienne (Autriche) 138 mètres;

Le dôme de Saint Pierre de Rome 132 mètres;

Le clocher de Saint-Michel de Hambourg 130 mètres;

La flèche de la cathédrale d'Amiens 130 mètres également;

Le tablier du pont de Garabit (Cantal) est à 124 mètres au-dessus de l'abîme;

La flèche la plus haute de la cathédrale de Chartres s'élève à 122 mètres;

Le clocher de la cathédrale de Metz atteint 122 mètres;

Celui de la cathédrale d'Anvers 121 mètres;

La flèche de Saint-Michel de Bordeaux 114 mètres;

Le dôme de Saint-Paul de Londres 110 mètres;

La plus haute flèche du Dôme de Milan 109 mètres;

Et la tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles porte sa statue de saint Michel à 108 mètres d'élévation.

un peu mince, mais elle est sans conteste une œuvre grandiose, gigantesque et audacieuse.

De la tour romane réédifiée, nous dirons peu de choses.

Elle doit être une reproduction aussi exacte que possible de celle qu'élevèrent les Bénédictins au XI^e et au XII^e siècle.

Et à nos yeux, ce n'est pas un petit mérite.

Sa forme est rectangulaire. Elle mesure plus de 45 mètres de circuit¹ et repose entièrement sur les quatre piliers triomphaux du transept. Dans ces énormes piliers s'engagent de légères colonnes. Elles leur donnent de l'élégance et en dissimulent la masse. Les chapiteaux sont historiés et ornés de feuilles repliées en volutes.

A l'extérieur de nombreuses baies, petites et grandes² donneront issue à l'harmonie des cloches. . . . attendues.

Chaque grande baie est formée d'une triple archivolt surmontée de moulures en pointes de diamant. Les quatre voûtures qui la composent retombent de chaque côté sur les chapiteaux d'une triple rangée de colonnettes et sur un pied droit.

Les modillons du large bandeau central et les corbeaux qui portent les soixante-dix-huit arcatures géminées de la corniche supérieure représentent des têtes d'hommes ou d'animaux grimaçants et fantastiques, alternant avec des feuillages ou même de simples figures géométriques.

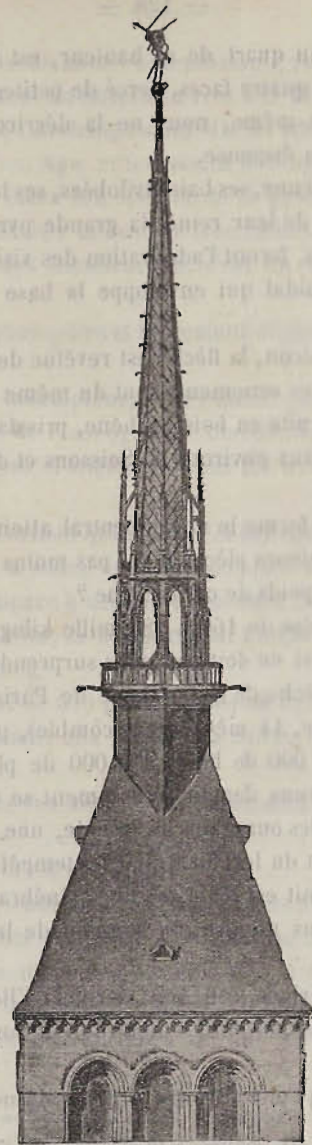
Tout ceci donne à l'édifice un air de grandeur qui ne manque pas de grâce, et en fait un des plus imposants et des plus curieux monuments de l'architecture romane bas-normande.

Cette tour est construite en granit³, donc elle peut défier les siècles. La flèche aiguë qu'elle porte est octogonale. Seulement

1. La corniche supérieure a 46 mètres de périmètre.

2. Six au nord, six au sud, six à l'ouest; trois petites au-dessous du grand bandeau médial, et trois grandes au-dessus, sur chaque face; deux petites seulement à l'est, l'élévation du chœur ogival masquant presque tout ce côté. Notre gravure ne montre que la partie supérieure de trois grandes fenêtres.

3. Ce granit est extrait des carrières de Saint-James (Manche), de Mellé et de la Pontenelle (Ile-et-Vilaine).



FLÈCHE RESTAURÉE DE L'ÉGLISE ABBATIALE DU MONT SAINT-MICHEL.

la base, jusqu'au quart de sa hauteur, est masquée par un toit pyramidal à quatre faces, percé de petites lucarnes.

La flèche elle-même, nous ne la décrivons pas; l'image ci-jointe nous en dispense.

Sa galerie aérienne, ses baies trilobées, ses légers clochetons, satellites autour de leur reine, la grande pyramide ornée de crochets élégants, feront l'admiration des visiteurs.

Le toit pyramidal qui enveloppe la base est couvert en ardoises.

A partir du balcon, la flèche est revêtue de lames de cuivre repoussé. Tous les ornements sont du même métal.

Elle est construite en bois de chêne, pris dans les plus belles forêts de l'État, aux environs de Soissons et de Laon, spécialement à Coucy.

La poutre qui forme le noyau central atteint 18 mètres de longueur, et plusieurs pièces n'ont pas moins de 15 mètres¹.

Et quel est le poids de cette flèche ?

Le bois seul pèse de 160 à 180 mille kilogrammes. Chiffre énorme, mais qui ne doit pas nous surprendre. Nous savons en effet que la flèche de Notre-Dame de Paris (44 mètres au-dessus du faitage, 14 mètres sous comble), pèse 750 000 kilogrammes; 500 000 de bois, 250 000 de plomb. Vous frémissez, et vous vous demandez comment se tiendra dans les airs, battue par les ouragans de la côte, une pareille masse. C'est précisément du lest au milieu des tempêtes de nos grèves. Et la tour de granit est bâtie sur le roc inébranlable.

La gravure nous montre, au sommet de la pyramide, une statue aérienne.

Celle-ci a été érigée le 6 Août dernier. Elle est en cuivre laminé et repoussé, et entièrement dorée. Son poids est d'environ 800 kilos².

Toute petite qu'elle paraisse à cette altitude, elle n'a pas

1. Il n'a fallu que six semaines à 10 ouvriers pour l'élever. Le directeur de ce travail audacieux, M. Crépeaux, de Soissons, est un jeune homme de 26 ans.

2. Avec l'armature : 1,500 kilos.

moins de 4 mètres de haut¹. Une puissante armature en fer la relie intérieurement au chapiteau rivé à la flèche.

Elle représente l'Archange saint Michel sous l'armure d'un chevalier du Moyen Age, et terrassant le dragon.

De la droite il élève son épée et de la gauche il tient avec assurance un bouclier minuscule (rondache). Sur son casque brille l'aurole des Bienheureux, c'est un nimbe crucifère et rayonnant².

Les ailes traditionnelles et largement déployées ne lui font pas défaut.

Qu'est-ce que le sculpteur, M. Frémiet³ peut bien laisser à désirer aux amis de l'iconographie chrétienne? Sans doute un peu plus de céleste, d'angélique dans les traits et la pose de l'Archange.

Mais quel est l'artiste qui réalise ici-bas son idéal?

Ajoutons que la statue est faite pour être vue à distance, et que si on la compare à celle qui couronne la flèche de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, la comparaison tourne à l'avantage de l'œuvre de Frémiet.

A cette hauteur de 500 pieds au-dessus des grèves, surtout lorsqu'elle respandit aux rayons du soleil, l'effet en est saisissant.

Aux extrémités des ailes et de l'épée sont trois pointes de paratonnerre.

La précaution n'est pas inutile.

Et si Franklin était venu dix siècles plus tôt, le Mont-Saint-Michel, son clocher en particulier, n'aurait pas eu à souffrir tant de fois des incendies allumés par la foudre, ajoutés à ceux qu'il faut mettre au compte de l'imprudence ou de la malveillance humaine. Car elles ont une histoire cette flèche

1. Le Saint-Michel de la tête aux pieds a 2 m. 80, la statue complète, depuis le chapiteau au sommet du glaive, 4 mètres. C'est, à 0 m. 25 près, la hauteur de celui de l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

2. Par cette aurole crucifère, réservée à Dieu aux époques de la vraie tradition, l'auteur a-t-il voulu traduire le *Quis ut Deus* de saint Michel?

3. Membre de l'Institut, auteur de la statue de Jeanne d'Arc de Nancy.

et cette tour, et cette histoire est des plus dramatiques. Leur existence n'a été qu'une longue lutte de l'homme pour élever, maintenir ou restaurer son œuvre contre les attaques incessantes des éléments conjurés....

(A suivre.)

I. L.

CHRONIQUE DE LA SAINTE MONTAGNE

Un Pèlerinage d'Hommes.

Fidèles aux traditions de leur chrétienne paroisse, une quarantaine d'hommes et jeunes gens de Briouze (Orne), conduits par M. l'abbé Nugues, leur vicaire, abordaient le 27 juillet dernier au sanctuaire de l'Archange.

Spectacle bien consolant de voir ces braves réunis autour de l'autel saluant saint Michel de leurs prières et de leurs cantiques. C'est un triomphe sur le respect humain qui courbe aujourd'hui tant de fronts d'hommes et leur inspire de cacher et dissimuler leurs convictions et leurs croyances.

Nos pèlerins devant passer la nuit au Mont-Saint-Michel eurent la joie de couronner l'exercice du soir par une belle procession aux flambeaux. Un étendard blanc portant l'image de saint Michel et béni devant l'autel de l'Archange flottait au-dessus de leurs têtes. L'*Ave Maria*, le *Sanctus Michael*, le *Sit nomen Domini benedictum* retentirent tour à tour pendant la procession. C'était superbe et pittoresque au possible, c'était vivant, c'était chrétien.

Puissions-nous souvent jouir de semblables spectacles !

Le lendemain, après la messe de communion, le R. P. Supérieur adressa aux pèlerins une courte allocution. Il leur raconta à grands traits l'histoire du Mont-Saint-Michel, fit

défiler sous leurs yeux son passé plein de miracles, leur redit avec assurance que l'avenir ne démentira pas le passé à la condition que les hommes, envers et contre tout, pensent, agissent, parlent et vivent en vrais chrétiens, en vrais imitateurs de l'Archange; fidèles à Dieu, au jour de l'épreuve ils seront couronnés comme lui au jour du triomphe.

Fièrement parés de la coquille bénite de saint Michel nos pèlerins sont repartis disant à qui voulait l'entendre un joyeux au revoir.

IMPOSTURE EXEMPLAIRE

Le récit qu'on va lire est extrait d'un bout à l'autre de l'ouvrage très sérieux de M. Ribet, intitulé : *La Mystique divine distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines*¹. On pourra rapprocher de cette imposture la mystification de ces derniers temps, et même conclure que les mystificatrices du temps jadis en auraient montré aux mystificateurs de notre XIX^e siècle.

« Il n'est n'est pas rare, dit M. Ribet, que l'ange menteur mêle son jeu aux supercheries humaines. Tantôt c'est lui qui le premier fait ses offres et jette dans les voies de l'imposture : tantôt il vient en aide à l'hypocrite en détresse ou en quête de merveilleux. De tous les exemples d'un pareil accord entre l'homme et le démon pour mentir de concert, il n'en est pas de plus étonnant que celui de Madeleine de la Croix, ou de Cordoue, ainsi appelée de son nom de religion, et du lieu où elle devint célèbre par ses crimes et ses malheurs.

« Née de parents pauvres, à Aguilar, en Espagne, vers l'an 1487, elle entra au couvent des franciscaines de Cordoue,

1. Édition de 1883, tome III, pages 499 et suivantes.

déjà précédée d'une singulière réputation de vertu, et y prit l'habit en 1504. L'opinion qu'on avait de sa sainteté ne fit que s'accroître, à ce point que les premiers personnages du royaume : cardinaux, évêques, nonces, princes, ducs, savants, religieux de tous les ordres, voulaient la voir et l'entretenir. L'impératrice, épouse de Charles-Quint, lui envoyait son portrait, plus le bonnet et la robe de baptême de l'enfant, encore à naître, et qui devait être Philippe II, afin que Madeleine les bénît. Elle l'appelait dans ses lettres sa très chère mère, et la plus heureuse créature qu'il y eût au monde. « On parlait d'elle dans presque toute la chrétienté, et on « n'élevait pas le moindre doute sur son mérite ni sur sa « sainteté. Les prédicateurs la louaient en chaire : chacun lui « rendait hommage, soit en public, soit en particulier, » ainsi que l'attesta une personne de qualité¹ au procès qui fit tomber tant d'illusions.

« Éluë abbesse en 1533, et réélue coup sur coup aux deux élections suivantes, elle multiplia ses prophéties, ses prodiges, avec tant d'éclat et d'abondance qu'on se crut obligé d'en édifier le public en écrivant sa vie et en la répandant à profusion. La prétendue sainte voulut mettre le sceau à sa réputation en persuadant à son entourage qu'elle n'avait plus d'autre nourriture que la divine Eucharistie.

« Ce fut l'écueil de sa gloire. Les Sœurs qui l'observaient peut-être d'un œil jaloux s'aperçurent, durant son dernier triennat, qu'elle mangeait en secret, et leurs inquiétudes redoublèrent en apprenant par l'une et par l'autre des conseils et des propos qui faisaient soupçonner un autre esprit que celui de Dieu. Elles informèrent les supérieurs, mais ceux-ci traitèrent tous ces dires de calomnies. Les religieuses n'en écartèrent pas moins, aux élections suivantes de 1542, l'abbesse tant de fois élue, mais réputée désormais indigne. Celle-ci, de son côté, répondit à l'acte qui la dépossédait de l'autorité, en

1. Cf. LLORENTE, *Hist. critique de l'Inquisition*, ch. 46, a. 4, t. 2, p. 105.

disposant à son gré, à l'exclusion des Sœurs, des aumônes abondantes qui lui arrivaient de toutes parts, et qu'elle avait jusque-là employées à faire rebâtir le couvent et à pourvoir la communauté.

« Enfin l'heure de Dieu allait sonner. L'année suivante 1543, Madeleine tomba malade, et son médecin l'avertit qu'elle devait se préparer à la mort. Le confesseur fut mandé. En le voyant, la malade fut saisie d'un tremblement convulsif, qui répandit l'effroi autour d'elle. Elle demanda à ajourner sa confession au lendemain. Mais, les deux jours suivants, dès que le confesseur parut, les convulsions reprirent aussitôt, ce qui donna à penser que la cause pouvait en être surnaturelle. Interpellé par la vertu des exorcismes, le démon se déclara, et dit qu'il était un séraphin, maître de Madeleine presque depuis sa naissance, qu'il ne la quitterait point et l'emmènerait tôt ou tard en enfer, qu'il avait avec lui un compagnon et sous lui plusieurs légions.

« Sur ces données, le confesseur interrogea la malade et la somma, en présence de toute la communauté, de rendre hommage à la vérité, afin de sauver son âme. Elle commença alors ses aveux, qu'elle rétracta ensuite pour les reprendre encore, et les confirmer enfin devant les commissaires du Saint-Office.

.....
« Pour la moralité de cette histoire, ajoutons ce qui suit :
« Madeleine fut condamnée (par le Saint-Office) à sortir de « sa prison en habit de religieuse et sans voile, la corde au « cou, un baillon dans la bouche et un cierge allumé dans ses « mains; à se rendre dans cet état à la cathédrale de Cordoue, « où serait préparé un échafaud pour la cérémonie de son « autodafé, sur lequel elle entendrait la lecture de son juge- « ment et de ses motifs, ainsi que le sermon d'usage : puis à « être enfermée dans un couvent de religieuses de l'ordre de « Saint-François, hors de la ville; à y passer le reste de ses « jours, sans voile et privée du droit de voter... ; à ne com-

« munier qu'au bout de trois ans, si ce n'est en cas de
« maladie grave; et si elle manquait à quelqu'un des articles
« de son jugement, elle devait être considérée comme relapse
« et comme ayant abjuré la sainte foi catholique¹. »

Me permettra-t-on d'ajouter à ce récit une simple remarque.
C'est que dans le temps où l'hypocrite Madeleine attirait tous
les regards par sa prétendue sainteté, sur cette même
terre d'Espagne naissaient trois vrais saints qui allaient
bientôt faire la gloire de l'église : Pierre d'Alcantara, en 1499,
Thérèse de Jésus, en 1515, Jean de la Croix, 1542. Que
l'admirable conduite de la Providence dans cette occasion
nous donne bon espoir maintenant et nous console de
certains faits et gestes de ces derniers temps!

P. PICOT,
Mis. ap. du Maysour.

LE MONT-SAINT-MICHEL-EN-MER

(SUITE²).

La ville, — car nous y sommes, — traversons-la rapide-
ment, conserve, grâce à son exposition au sud, un air de gaieté.
Ses jardins, échelonnés le long des rampes et plaqués contre
le roc comme des miniatures accrochées à des lambris, sont
verts et fleuris à plaisir, y compris le cimetière entourant la
petite église.

Par une succession de rampes et d'escaliers, nous avons
laissé derrière nous, bien au-dessous de nous, la dernière
maison de la ville, — la ville à qui nous ne refuserons pas ce
nom consacré par bien des ordonnances de nos rois, par bien
des sièges et des entreprises de l'ennemi. Nous avons mesuré de

1. LLORENTE, *Hist. crit. de l'Inq.*, p 113.

2 Cf. n° de juin 1897.

l'œil ou côtoyé au sud et à l'est les hauts et sévères édifices,
le *Grand* et le *Petit exil*, qui s'élancent jusqu'au pied de
l'église, hissé sur des contreforts à arcades aveugles. Toute
la façade, du nord appartient à la *Merveille*, cette muraille
étourdissante, appuyée extérieurement sur quatorze contre-
forts qui l'enlacent dans un enchevêtrement aussi gracieux
que robuste, et derrière laquelle s'étagent d'immenses salles
où l'architecture des grandes époques a épuisé ses hardiesses
et, au retour des premières croisades, reproduit quelques
formes du style de l'Orient.

Nous entrons. Mais d'abord quelle entrée! Un artiste ne
s'arracherait pas à la contemplation de cet escalier dont les
hautes marches se perdent graduellement dans l'ombre
épaisse de l'arcade extérieure, entre deux tours crénelées
dont les assises se superposent en bandes alternatives de
granit de deux couleurs. Ces tours sont du quatorzième siècle
et à la dernière mode du temps; leur encorbellement, il fau-
drait dire leur culasse, rappelle, dit-on, les formes de la pièce
d'artillerie qu'on vient d'inventer.

Nous sommes entrés! Herse, poternes, défenses accumu-
lées, salle des gardes, c'est d'une place de guerre qu'on nous
a ouvert la porte, et combien de visiteurs ont dû déposer
leurs armes avant de franchir cette porte! Geoffroy de Servon,
un des abbés-capitaines du Mont, avait obtenu du roi Charles V
que défense fût faite, sous peine de mort, d'entrer dans
l'abbaye avec épée, dague ou conteau, et ce, de peur d'une
surprise de l'Anglais.

A la hauteur où nous voilà survenus, il ne faut pourtant pas
s'en étonner, c'est dans des profondeurs, sous des voûtes de
caves et de cryptes que nous allons pénétrer. La cime du
Mont n'a pas pu s'aplanir assez pour fournir aux divers édi-
fices l'espace sur lequel ils devaient s'étendre; on a construit
cette surface; et, par exemple, les substructions de l'abside
de l'église sont d'énormes piliers de granit supportant des
voûtes massives, tandis que leur base enveloppe la cime

dont nous heurtons encore du pied quelques aspérités rebelles.

A Dieu ne plaise que je prétende diriger personne à travers le dédale d'escaliers, de rampes, de plates-formes menant à tant d'édifices accumulés par le génie et la foi. C'est aux visiteurs qui me succéderont de s'y reconnaître. Seulement, j'ai rappelé tout à l'heure comment avait été élargie la base nécessaire à ces édifices. Il suffit de rappeler à présent, par un autre exemple, le parti qu'on savait tirer de la surface obtenue. Le bâtiment de *la Merveille* comprend dans ses pièces basses, dite les *Montgommeries*, l'aumônerie et une salle qu'on nomme le cellier; à l'étage supérieur, le réfectoire et la salle des Chevaliers, ces deux merveilles de *la Merveille*; enfin le dernier étage, le couronnement de l'édifice, se partage entre le dortoir et le cloître, vraiment suspendu dans les airs, entouré de galeries à colonnettes, et qui, étant du treizième siècle, au-dessus des constructions du douzième, emprunte de ce voisinage un certain air de nouveauté. C'est ainsi qu'à force de superpositions on s'est donné la superficie.

La Merveille et les autres bâtiments qui de trois côtés se pressent au pied de la basilique semblent élever un tabernacle vers le ciel.

Auriez-vous pour agréable de remonter jusqu'à l'époque où notre piédestal de granit tenait au continent? Moi je ne m'en soucie guère. Le Mont a gagné beaucoup à devenir une île. Les grèves et la mer lui sont une parure plus rare que les émeraudes d'une forêt. Ici, il nous faut les grèves pour scène et pour cadre des combats que s'y livraient les chevaliers bretons et normands, et, dès que ces derniers eurent pris l'Angleterre, des combats des chevaliers anglais, normands et bretons. C'est d'Avranches par ici à l'est, de Pontorson que voilà au sud, que partit un jour la double chevauchée des cours de Bretagne et de Normandie escortant l'une la sœur de son duc, l'autre son duc lui-même, Richard II, que l'abbé Hildebert II allait unir dans son église;

et comme on n'y tint pas à l'aise, de ce mariage date la construction de l'église actuelle avec la concession de quantité de fiefs normands jusque dans les îles de Jersey et de Guernesey, et de plusieurs fiefs bretons, plus le don du granit extrait des carrières de Dol.

De l'un de ces ports aujourd'hui obstrués par la tangue partirent les six grandes nefes que l'abbé du Mont Saint-Michel envoya en Angleterre à Guillaume, et qui eurent l'honneur de ramener en Normandie le conquérant et sa cour. Plus tard, sur ces grèves, deux des fils de Guillaume assiégeaient dans le Mont leur frère Henri. La dévotion à saint Michel protégea l'abbaye contre le ressentiment des vainqueurs. Cette dévotion achemina souvent au pied du sanctuaire les rois de France et d'Angleterre, qui l'enrichirent de leurs offrandes. Le Mont Saint-Michel se voyait au loin par toute l'Europe; de près, il éblouissait et attirait invinciblement. A force de le regarder, un évêque d'Avranches déposait sa mitre et venait y mourir sous le froc. Après avoir guerroyé durant de longues années sur les frontières voisines, Neel de Saint-Sauveur, l'illustre vicomte du Cotentin, abandonnait tous ses domaines et devenait bénédictin. Guillaume Pichenot, un autre héros des chroniques normandes, obéissait à la même fascination. Lorsque le grand connétable Bertrand Du Guesclin s'en alla soutenir en Castille la cause de Henri de Transtamare, il avait fait bâtir pour la connétable, sur les flancs du Mont, dans la haute ville, un manoir, où elle se retira; et qu'on dise si ces âmes, qu'il nous plaît de croire rudes et incultes, ne joignaient pas à leur ferveur le sens exquis de la poésie!

A deux kilomètres d'ici, — vous diriez à deux pas, — il en est devant vous une autre preuve, le rocher de Tombelaine, qui s'élève au Nord du Mont Saint-Michel, un peu moins haut que le Mont, sur une base un peu plus large. Les rochers ont leur destinée: celle de Tombelaine fut de se tenir à l'ombre du Mont Saint-Michel et de reproduire quelques-unes de ses formes en les affaiblissant. Au milieu du dou-

zième siècle, la solitude de cette île et la sévérité de son aspect la recommandèrent au choix d'un des abbés du Mont, qui trouvait sans doute trop de séductions terrestres dans les prodiges d'architecture de *la Merveille*, et qui fit de Tombelaine un lieu de retraite. Il y construisit une église. « Un logis pour trois religieux, une citerne et un jardin complétèrent les dépendances de cette petite Thébaidé¹. » Trois moines du Mont Saint-Michel s'y succédaient et s'y retrempeaient dans le recueillement et dans les exercices de la plus austère piété. Sous le règne de Charles VI, pendant que le Mont s'entourait des remparts qui le couvrent encore, les Anglais, maîtres d'Avranches et bientôt de la Normandie tout entière, occupaient Tombelaine, et d'une forteresse élevée sur cette île, menaçaient le Mont en même temps qu'ils protégeaient leur port de Genêts. Aujourd'hui une maigre végétation suffit à recouvrir l'église, le prieuré, le fort disparus. Mais l'îlot nu et abandonné garde encore quelque attrait, et on se surprend à murmurer : « Quoique je sois sur le Mont Saint-Michel, je voudrais être un instant sur le Mont Tombelaine. »

Des galeries supérieures de la Basilique l'œil domine à la fois, du rocher de Tombelaine au port de Genêts, et d'Ardevon au Pas-au-Bœuf, les quatre points fortifiés d'où les Anglais, à peu près maîtres du royaume de Charles VI, tinrent assiégée ou bloquée durant un quart de siècle la forteresse du Mont Saint-Michel, hampe du seul drapeau aux armes de France qui flottât par toute la Normandie.

Robert Jollivet avait clos tristement l'ère des abbés-capitaines en passant à l'ennemi, qui le gratifia des revenus de l'abbaye. Le chœur roman de l'église construite par Hildebert s'écroula en 1421, et un incendie avait détruit la ville en 1433. Tous ces désastres n'abattirent pas le courage des religieux ; leurs sacrifices furent à la hauteur des épreuves.

1. FULGENCE GIRARD, *Histoire du Mont Saint-Michel*.

Louis d'Estouteville, nommé par le dauphin Charles, capitaine du Mont après Jean d'Harcourt, duc d'Aumale, et Jean, bâtard d'Orléans, comte de Mortain, eut la gloire de faire essuyer, à neuf années d'intervalle, aux assiégeants deux défaites dont la dernière fut décisive : ce ne fut pourtant qu'après Jeanne d'Arc que les Anglais brûlèrent leurs bastilles d'Ardevon et des Pas.

Interrompus durant tant d'années, les pèlerinages à la montagne placée sous l'invocation de l'archange furent repris avec ferveur dès que la guerre n'en ferma plus les chemins. L'an 1457 fut signalé par la grandeur du mouvement qui entraîna vers le Mont Saint-Michel des multitudes de pèlerins de toute classe, de tout âge, de tout pays. Les offrandes y affluèrent tellement, qu'il fut possible d'entreprendre la reconstruction du chœur de l'église. Le saint édifice, objet de l'universelle vénération, était alors au plus haut degré de sa splendeur.

(A suivre.)

E. LECLERC.

VARIÉTÉS

Protection des saints Anges.

Mettons toutes nos courses et tous nos voyages sous la protection des saints Anges.

Nous lisons le fait suivant dans la vie de la Vénérable Mère Julie Biliart, fondatrice de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame de Namur¹. Il se rapporte au voyage qu'elle fit lorsque, quittant définitivement la France, elle vint se fixer à Namur :

« La mère Julie avait mis le voyage sous la protection des

1. Sa vie, par le P. Ch. CLAIR, S. J., ch. XIII.

saints Anges. Elle éprouva leur bienveillant secours, d'une manière extraordinaire et très sensible, dans un incident survenu à la frontière, et dont elle fit elle-même le récit au P. Sellier.

« Un soir, le cocher, de fort mauvaise humeur, s'arrêta devant une auberge isolée, d'assez chétive apparence. En entrant, la mère Julie aperçut, au table avec le maître de la maison, des gens de mine suspecte, qui, après avoir regardé les sœurs, quittèrent l'auberge en annonçant leur prochain retour. Elle était tombée dans un coupe-gorge. Pour ne pas éveiller de soupçons, elle accepta le frugal souper qui lui fut offert dans une vaisselle d'une propreté plus que douteuse; puis elle fit quelques pas sur la grande route, afin d'explorer les environs. Tout en marchant, elle élevait son âme à Dieu dans une ardente prière, lorsqu'elle vit tout à coup devant elle un jeune homme au maintien digne et modeste qui lui dit : « Ah! que vous êtes mal ici! fuyez cette maison. » Elle voulut interroger l'inconnu, mais il avait disparu. Elle revenait sur ses pas toute préoccupée, quand deux des sœurs accoururent à sa rencontre et lui dirent : « Ma mère, nous venons de voir une bonne et respectable vieille qui nous dit : « Ah! mes sœurs, que vous êtes mal ici! Allez plus loin, fuyez cette maison. » — Nous aurions voulu vous l'amener, mais nous ne l'avons plus revue. »

« C'était évidemment un avis du ciel. Mais comment repartir? L'heure est avancée, les chevaux dételés en place, le bagage descendu de la voiture, les chambres et les lits préparés et toutes les voyageuses harassées de fatigue. N'importe! il faut s'éloigner à l'heure même. La mère Julie va trouver le conducteur; moyennant une gratification et quelques bonnes paroles elle lui persuade de pousser plus loin. Quant à l'hôtelier, elle lui déclare que les chambres sont trop mauvaises et qu'elle trouvera un meilleur gîte quelque part ailleurs. « Au même instant, raconta-t-elle plus tard au Père Sellier, et sans pouvoir expliquer de quelle manière

autrement que par le secours des bons Anges, mes filles avec tous leurs paquets se trouvèrent placées dans la voiture, et, de plus, les chevaux attelés, n'attendant plus que le signal du départ. Nous poursuivîmes rapidement notre route, malgré la vive opposition des aubergistes, et nous arrivâmes en peu de temps dans un bourg où nous pûmes heureusement passer la nuit.

« En considérant toutes les circonstances de cet événement et surtout la manière si rapide dont s'était effectué notre éloignement de cette auberge, je n'ai pu m'empêcher d'y reconnaître la Providence divine qui, par le moyen de ses Anges, nous a arrachées à un grand danger. »

« Quand on connut, dans le bourg voisin, ce qui s'était passé, on félicita les sœurs d'avoir échappé aux mains d'une vraie bande de brigands, dans cette maison mal fameée dont la gendarmerie s'occupait fort depuis quelque temps. La sœur Bernardine (Adélaïde Petletier), dernière survivante des compagnes de la mère Julie dans ce voyage, aimait à citer ce trait de la protection des saints Anges; elle était l'une des deux à qui la vieille femme avait dit : « Fuyez, fuyez! »

(*Annales de l'Archiconfrérie de la Sainte-Face.*)

CORRESPONDANCE

Manche. — Mon fils aîné a passé avec succès le second examen de Saint-Cyr. Nous bénissons Dieu. Que le succès s'affirme prochainement.

B.

Manche. — Deux élèves reçues : nous sommes exaucés par saint Michel au-delà de nos désirs.

V. G.

Manche. — Mentionnez, je vous prie, aux *Annales*, mon succès au baccalauréat. Je m'étais tant recommandé à saint Michel!

Ch. B.

Audé. — Je vous envoie 5 fr. promis à saint Michel pour la guérison de mon mari. Le saint Archange nous a pleinement exaucés.

L. C.

Basses-Pyrénées. — Je vais faire ériger une statue à saint Michel, ayant reçu de lui une faveur inespérée. G.

Calvados. — Avec bonheur, je vous annonce le succès de mes deux petits-fils aux examens : l'un finissait son droit, l'autre sa philosophie. Dites une messe d'actions de grâces. C. G.

Cantal. — Mon frère est admissible à l'écrit. Que saint Michel nous exauce ! c'est bien important. M. D'H.

Charente. — Reconnaissance à saint Michel, comme puissant avocat, de deux causes gagnées par sa grande protection. X.

Côte-d'Or. — J'avais une affaire qui m'inquiétait beaucoup. J'ai prié saint Michel de me venir en aide. J'ai réussi. Je viens vous demander une messe d'actions de grâces au grand Archange. B. B.

Côte-d'Or. — Veuillez célébrer une messe en l'honneur de sainte Anne et m'adresser une statuette de saint Michel, à qui je garde une grande reconnaissance. M. M.

Côtes-du-Nord. — Faveurs obtenues par l'entremise de saint Michel. V. G.

Dordogne. — Mon petit-fils a été admis avec dispense à passer ses examens et il a fort bien réussi. Merci à saint Michel ! V. B.

Eure-et-Loir. — Le jeune sous-diacre dont je vous avais recommandé le succès vient d'être reçu licencié ès lettres en Sorbonne à Paris. Saint Michel nous a été secourable. L.

Finistère. — J'avais promis et je viens vous prier d'acquitter pour moi une messe d'actions de grâces à saint Michel. J. P.

Haute-Savoie. — Gloire à saint Michel ! Mon fils a parfaitement réussi à ses examens. Ci-joint un bon de 5 francs pour votre Ecole apostolique. V. R.

Hérault. — Reconnaissance à saint Michel pour l'heureux succès de mes examens ; je vous envoie ci-inclus 5 francs pour l'Ecole apostolique. F. C.

Ille-et-Vilaine. — Faites brûler un cierge à saint Michel en actions de grâces d'une faveur obtenue. H. G.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie ci-inclus 2 francs pour remercier saint Michel à qui nous devons une grâce temporelle. V^o A. H.

Loire-Inférieure. — Ayant obtenu, par l'intercession de saint Michel, la faveur de retrouver un objet perdu, je vous prierais de bien vouloir faire dire une messe d'actions de grâces et allumer une lampe pendant neuf jours devant la statue. J. C.

Maine-et-Loire. — Remercions saint Michel pour les succès de mon jeune neveu à son examen oral. Je l'avais tant recommandé à la protection de saint Michel !

Morbihan. — Afin que chacun sente augmenter sa confiance envers saint Michel, dites bien haut que nous avons obtenu une guérison par son intercession. C.

Nord. — Grâce aux prières faites à saint Michel, mon cher couvent a eu des succès aux examens. L. B.

Oise. — Je vous envoie 10 francs de la part de M^{me} R. en actions de grâces d'une guérison obtenue par l'intercession de saint Michel. V^{re} J. D.

Orne. — Voulez-vous célébrer deux messes : l'une d'actions de grâces, l'autre pour demander une nouvelle faveur à saint Michel et à N.-D. des Anges. Une Lectrice des *Annales*.

Orne. — Honneur et merci à saint Michel : mon fils vient encore de passer un examen avec succès. J. S.

Orne. — Ci-joint la somme de 50 francs pour l'accomplissement d'une promesse faite à saint Michel au mois d'avril dernier. DE P., V. DE G.

Saône-et-Loire. — Les examens de mon fils ont été passés avec succès : écrit et oral, tout a bien marché. Honneur et merci à saint Michel. Je ferai de la propagande pour son culte. C. M.

Saône-et-Loire. — La personne que je vous avais recommandée, en danger de mort, a été guérie miraculeusement. V^{ve} B.

Seine. — S. v. p. une neuvaine de messes en actions de grâces d'un examen heureusement passé. G.

Seine. — Mille reconnaissances à saint Michel ! J. D.

Vendée. — J'ai obtenu mon certificat ; dites une messe d'actions de grâces à saint Michel au bénéfice des âmes du purgatoire. *Anonyme*.

Vendée. — Actions de grâces à saint Michel. M. E. M., *zélât*.

Belgique. — Une messe d'actions de grâces à l'autel de saint Michel. V^{ve} M. D., *zélât*.

Italie. — Allumez une lampe pendant trente jours devant la statue de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue. M. T. B.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin :

Aisne. — Bucy-Jes-Pierrepont : M. l'abbé Labille, curé ; veuve Broyart ; M^{me} Baudet-Bouthier ; M^{lle} Cés. Carlier. Soissons : M^{me} Gustave Lecerele.

Aube. — Troyes : M^{lle} Victorine Ralet.

Aveyron. — Rignac : M^{lle} Marie Serin ; Julien Baigniez.

Calvados. — Honfleur : M^{me} Helou. Lisieux : M^{lle} Jeanne Prinois. Coville-sur-Mer : M. Michel Anger. Vire : M^{me} A. Le Roux, née M. Bertin.

Cantal. — Maurs : M^{me} veuve Vidal.

Cher. — Bourges : M. et M^{me} Godeau ; Mère Saint-Louis ; Mère Thérèse de Jésus et Sœur Saint-Bernard, Ursulines.

Côtes-du-Nord. — Lannion : M^{me} Lamour.

Doubs. — Besançon : M^{lle} Adèle Tournoux.

Haute-Vienne. — Limoges : M. l'abbé Dissandes de Bogenel.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{lle} Bébin. Fougères : M^{me} Denis. Rennes : M^{me} Perrin, née A. Lesage de la Haye.

Indre. — Ciron : M. Ernest Malbay de Lavigerie.

Loire. — Bourg-Argental : Sœur Saint-Augustin, Supérieure des Ursulines.

Loire-Inférieure. — Nantes : Sœur Marie de Sainte-Thérèse, Clarisse.

Loiret. — Orléans : M^{me} Mange du Bois des Entes.

Maine-et-Loire. — Cholet : M^{me} Adelaïde Èon ; M^{lle} Céline Esseul.

Mayenne. — Château-Gontier : M. le Comte de la Tullaye ; Laval : Sœur Marie Vitaline, Trappistine ; Landivy : M^{lle} Anna Hossard, *zélatrice*.

Meuse. — Verdun : M^{me} Selva.

Morbihan. — Carnac : Marie-Joseph Cailloce ; Marie H. Corvée ; Françoise Tauguy. Kermaria : Sœur Marie-Françoise Vacher ; Sœur Marie-Angélie ; Sœur Marie Armelle.

Nord. — Dunkerque : Elise Baeckeroot.

Orne. — Domfront : M^{me} veuve Vallambas.

Sarthe. — Roëzé : Auguste Allard ; Anne Allard, Malicorne : M^{me} Perron.

Seine. — Paris : M. Richard ; M^{me} Waddington ; M. Savinien Guillet.

Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M. Émile Guillaume ; le Général de Geoffre de Chabrignac.

Seine-Inférieure. — Angerville l'Orcher : M. Ch. Moignard.

Yonne. — Maligny : M. Jean Monin.

Irlande. — Kilkenny : John Hayes.

Canada. — Sherrington : Honorius Beaudin.

États-Unis. — Louisiane (Nouvelle-Orléans) : M^{me} Félicie Connelly ; Michel Rivet.

Australie. — Brisbane (Queensland) : Miss Mary Halley.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam!
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière!

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Trente ans ! — Nouvelle faveur. — A propos d'une tour et d'une flèche récentes. — Vive saint Michel ! (poésie). — Recommandation. — Recherches sur le Culte de saint Michel en France : Flers. — Le Mont-Saint-Michel-en-mer. — Bibliographie. — Correspondance. — Adieux.

TRENTE ANS !

Trente ans ! *Grande mortalis ævi spatium.*

Longue étape dans la carrière d'un mortel, long espace dans le cours d'un siècle.

L'homme à trente ans a grandi et s'est formé, il arrive au plein épanouissement de ses énergies et des facultés : il atteint les sommets de la vie.

Trente ans ! Grand espace aussi dans l'existence d'une œuvre. Parvenue à cet âge elle a pu s'épanouir et se développer ; elle a subi l'épreuve du temps, ce qui est une espèce de consécration.

Mais trêve de considérations abstraites !

Il y a trente ans naissait sur notre montagne angélique une œuvre qui s'étend aujourd'hui d'un bout de l'univers à l'autre et qui est devenue sans contredit l'une des formes les plus populaires de la dévotion à saint Michel.

Nous avons nommé son Archiconfrérie Universelle.

Après cette course de plus d'un quart de siècle, il nous est bien permis, directeur, zélateurs et associés, de faire halte un instant, et de jeter un regard sur le chemin parcouru, non pas pour en rester là, à Dieu ne plaise ! mais afin de nous encourager à fournir une nouvelle carrière.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de rappeler les origines et les phases principales de cette grande association, à laquelle saint Michel a suscité et suscite encore chaque jour tant de dévouements et de sympathies.

C'était donc en 1867, le 16 octobre, jour solennel au Mont-Saint-Michel.

Le 16 octobre, c'est la date sainte de notre abbaye, puisque c'est — nos lecteurs ne l'ignorent pas — la fête de l'apparition de saint Michel à saint Aubert et celle de la Dédicace de la première basilique élevée ici au Prince de la milice céleste.

Mgr Bravard, évêque de Coutances et Avranches, avait groupé ce jour-là, autour de l'Archange, dans la basilique séculaire à peine réaccoutumée, après un deuil de 70 ans, à de pareils spectacles, une multitude de fidèles, pèlerins accourus à sa voix de tous les points du Diocèse, et de bien au delà.

Dans le sanctuaire, entourant l'autel, toute une couronne de prélats, parmi lesquels on distinguait Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, *l'évêque de Jeanne d'Arc*, à côté du Cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen et primat de la Normandie, *fief de saint Michel*.

La fête fut splendide. La *Semaine Religieuse* de l'époque en fait foi. Les *Annales du Mont-Saint-Michel* l'ont relatée.

Elles y reviendront peut-être un jour ou l'autre.

Mais toute fête ici-bas a une fin. Et l'homme voudrait tant éterniser ses œuvres, les fêtes surtout !

Et Mgr Bravard voulait en perpétuer le souvenir. Il voulait que cette grande manifestation de piété envers le céleste Archange eût un retentissement prolongé, qu'elle fût le point de départ d'une œuvre stable et permanente, en l'honneur et sous les auspices de saint Michel.

Il avait entrepris la restauration de l'antique abbaye bénédictine et de sa basilique aérienne. C'était bien.

Les restaurations morales devaient aller de pair avec les restaurations matérielles ; aussi avait-il installé des chapelains, puis des missionnaires pour le service du culte, et grâce à eux il avait rouvert l'ère des pèlerinages. C'était mieux.

Mais le pèlerinage seul ressemblait à... un feu de paille !

On venait au Mont-Saint-Michel. On priait et on chantait, on regardait, et puis... on en parlait comme d'un voyage agréable, comme d'un endroit des plus curieux...

Il fallait rendre durables les fruits de ce pèlerinage, qui avait marché l'égal des plus illustres, et qui pouvait retrouver son ancienne splendeur.

Pour atteindre ce but, il fallait une force.

Or l'union fait la force.

C'est la solidarité qui a fait toujours les grandes œuvres. Mgr Bravard institua donc une Association de prières et de bonnes œuvres, en érigeant canoniquement la Confrérie de Saint-Michel. Les rôles si étendus et si divers que l'Église attribue légitimement au Prince des anges, gardien de l'Église et patron de la France, permirent de proposer à la piété des fidèles un triple but :

Honorer les saints Anges et particulièrement saint Michel, et obtenir par leur intercession :

1° Une protection spéciale du Ciel sur l'Église, sur le Souverain Pontife et sur la France ;

2° La préservation d'une mort subite et imprévue, et surtout la grâce d'une bonne mort ;

3^e La délivrance des âmes du Purgatoire.

L'organisation de l'Œuvre était des plus élémentaires.

Un directeur, des promoteurs ou zélateurs, de simples associés.

L'admission était des plus faciles : Inscrire ou faire inscrire son nom au registre de l'Archiconfrérie, avec l'intention générale d'honorer saint Michel et de prier aux fins proposées. Du reste, aucune autre formalité de réception, ni aucune formule de prière obligatoire, aucune cotisation requise.

Mgr Bravard s'inscrivit en tête du registre. Le R. P. Robert, premier directeur, et la communauté, composée de six autres membres, le suivirent.

On eût pu croire que l'Œuvre allait grandir toute seule. C'était si facile ! L'association n'allait-elle pas marcher à pas de géants ?

Les adhésions ne vinrent pas. Juste vingt associés nouveaux sur la fin de 1867, vingt seulement durant toute l'année 1868. . . Et ce fut tout.

Le succès était mince.

Et le directeur put se demander si saint Michel avait l'entreprise pour agréable. . . C'était l'heure de se rappeler le mot de Bossuet : « Quand Dieu veut montrer qu'un ouvrage est tout entier de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir ; puis il agit. »

A suivre.

I. L.

NOUVELLE FAVEUR

Les Associés de l'Archiconfrérie seront heureux d'apprendre qu'outre les Indulgences énumérées sur les billets d'admission, ils peuvent gagner désormais une Indulgence plénière¹ le 16 octobre, fête de l'apparition de saint Michel à saint Aubert et de la dédicace de la basilique du Mont-Saint-Michel.

Cette concession est valable à perpétuité.

Elle est contenue dans un nouveau Bref, en date du 17 août dernier, par lequel Sa Sainteté Léon XIII confirme d'ailleurs, et pour toujours, toutes les Indulgences et tous les privilèges antérieurement accordés à l'Archiconfrérie.

Nous donnons plus loin le texte de cet important document.

C'est le 7^e Bref dont les Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII honorent l'Archiconfrérie de saint Michel.

Il a pour motif déterminant « le grand nombre des associés, et leur zèle ardent à travailler dans le champ du Seigneur » : *attento et frequenti sodalium numero, et alacri studio quod ipsi in agro Dominico excolendo ponunt.*

Qui ne s'efforcera de mériter un éloge tombé de si haut ? Quel associé, quel zéléteur ou quelle zélatrice ne travaillera avec plus d'ardeur encore, si c'est possible, à la gloire de Dieu comme au bien des âmes, en enrôlant des recrues de plus en plus nombreuses et ferventes sous la bannière de saint Michel, le généralissime des armées du Seigneur.

Le nombre, c'est beau ; mais il n'est rien sans le zèle et la piété. L'un et l'autre, c'est l'idéal.

Les Saints Anges, que nous honorons tout spécialement

1. Aux conditions ordinaires, c'est-à-dire moyennant confession, communion et visite avec prière aux intentions du Souverain Pontife. Nous rappelons que la visite peut se faire dans toute église ou oratoire public, si celle de la chapelle et de l'oratoire de l'Archiconfrérie est impossible à l'associé (Indult).

pendant ce mois d'octobre qui leur est consacré, nous aideront à l'atteindre, cet idéal. *Quis ut Deus!* Et toujours en avant!

LEO PP XIII

Ad perpetuam rei memoriam. Nobis exponendum curavit dilectus filius Ludovicus Pouveau, superior Missionariorum Montis S. Michaelis e Dioecesi Constantiensi in Gallia, qui et Rector est Archiconfraternitatis Universalis sub invocatione B. eiusdem Archangeli in ecclesia huius celeberrimi Montis existentis praefatam sodalitatē iam inde ab anno MDCCCLXVII canonice erectam per similes apostolicas litteras tum a dec : Nostro Pio Papa IX tum a nobis datas, nonnullis fuisse Indulgentiis auctam et Archisodalitatis titulo decoratam cum facultate aggregandi alias eiusdem tituli atque instituti societates primum in tota Ecclesiastica Rothomagensi Provincia, dein intra fines universae Galliae, nuperrimè vero in cuncto terrarum orbe existentes. Verum cum quarundem indulgentiarum prioribus similibus Litteris Apostolicis ipsi sodalitiō tributarum, nulla mentio reperiatur in litteris recentioribus atque inde sint de illarum validitate dubitationes ortae, enixas nobis idem dilectus filius preces humiliter adhibuit, ut accipites illas confirmare velimus, prout universalis illius archisodalitatis nova dignitas postulat. Nos autem inspecto et frequenti sodalium numero et alacri studio, quod ipsi in agro Dominico excolendo ponunt, hisce annuentes optatis, ut omnis prorsus tollatur dubitandi causa singulas atque universas Indulgentias ipsi sodalitati concessas Apostolicis Litteris die XII Februarii mensis anno MDCCCLXIX praesentium Litterarum vi plenissime confirmamus, illisque Apostolicae Nostrae Auctoritatis robur adficiamus : Indulgentiam videlicet Plenariam die ingressus vel septem continuis immediate sequentibus diebus, in cuiusque sodalis mortis articulo, in festo Archisodalitatis principali, id est die XXIX Septembris, et in quatuor festis diebus Nativitatis Domini, Assumptionis B. M. V., Dedicatiois Montis S. Michaelis, id est die XVI Octobris, et SS. Apostolorum Petri et Pauli, nec non pariales septem annorum totidemque quadragenarum Indulgentias pro visitatione capellae et oratorii sodalitatē, si queant, secus cujusque templi vel oratorii publici quatuor per annum diebus a respectivo ordinario designandis et sexaginta dierum pariter relaxationem pro quolibet pietatis sive caritatis opere. Praecipimus vero ut quae sunt pro iis Indulgentiis lucrificandis pietatis opera iuncta adamussim jugiter serventur.

Quas omnes et singulas Indulgentias peccatorum remissiones ac poenitentiarum relaxationes etiam Animabus Christifidelium quae Deo in charitate conjunctae ab hac luce migraverint per modum suffragii applicari posse indulgemus. In contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque. Praesentibus perpetuis futuris temporibus valituris. Volumus autem ut praesentium Litterarum transumptis, seu exemplis etiam impressis, manu alicuius Notarii publici subscriptis et sigillo personae in ecclesiastica dignitate constitutae munitis eadem prorsus fides adhibeatur, quae adhiberetur ipsis praesentibus, si forent exhibitae vel ostensae.

*Datum Romae, apud S. Petrum, sub Annulo Piscatoris,
die XVII Augusti MDCCCXCVII, Pontificatus Nostri Anno Vigesimo.*

ALOIS. CARD. MAECH.

Visum Constantiis, die 25 Augusti 1897.

A. M. LEGOUX,
vic. gen.

A PROPOS

D'une Tour et d'une Flèche récentes.

(SUITE.)

Décidément, il avait bien conçu son plan, et chose plus rare, il l'avait parfaitement exécuté, ce moine architecte, Radulphe de Beaumont ou le Vénérable, huitième abbé du Mont-Saint-Michel, qui en 1048 édifia les quatre piliers triomphaux, avec les arcs et la voûte qui les relient en les couronnant¹.

1. « C'est Radulphe de Beaumont, 8^e abbé, qui a fait construire et édifier, ou plus tost sous la praefature duquel et par son soing, les quatre gros piliers du cœur de l'Église, les arcs et les voûtes qu'on y voit aujourd'hui au dessous du clocher et sur lesquels il est porté, de sorte qu'il y aurait presque 600 ans qu'ils subsistent et ne fault pas estonner s'ils sont eulves étant en endroict qu'ils sont. Je l'ai tiré des manuscrits le 6 du mois de Janvier 1617 » (DOM THOMAS LE ROY, *Les Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel*, t. 1, p. 121).

Car malgré les injures de l'air salin, les assauts des tempêtes, les ravages du feu et les coups répétés du temps, ils ont traversé huit siècles et plus, sans subir de transformation importante jusqu'à ces dernières années, où ils ont été repris en sous-œuvre, comme nous l'avons dit¹.

On n'en peut dire autant de la « haute et belle Tour », que sur ces piliers géants l'abbé Bernard du Bec fit bâtir en 1136, lors de l'achèvement de la basilique romane².

En effet, écrit Dom Thomas Le Roy, le vieil annaliste bénédictin que nous aimons à citer dans toute cette étude, « le feu du ciel la brusla en son merrain combustible et causa grande partie de la ruyne du non combustible³. »

Ce texte, soit dit en passant, ne semble guère favorable à l'opinion des auteurs qui ont voulu gratifier notre Tour d'une flèche primitive en pierre.

Cet incendie que nous décrirons en son lieu arriva l'an 1300.

C'est le cinquième assaut donné par les flammes à notre vieille abbaye montoise.

Les deux premiers sont antérieurs à la Tour qui nous occupe.

L'Église avec son clocher avait échappé au troisième incendie allumé en 1138 par « mauvais garnements, gens de ligue et ramassez de la ville d'Avranches »⁴ pendant les guerres civiles qui suivirent la mort d'Henri I^{er} roi d'Angleterre et duc de Normandie.

Mais elle n'avait pas joui de ce privilège, lors du sac de la ville par Guy de Thouars et ses Bretons en 1203.

La soldatesque, furieuse de n'avoir pu s'emparer du monastère, n'effectua sa retraite qu'après avoir mis le feu aux logis d'en bas. « De là les flammes montèrent jusqu'à ceux de

1. Cf. *Annales du Mont-Saint-Michel*, septembre 1897.

2. « Bernard, 13^e abbé du Mont-Saint-Michel, fit bastir une belle, haute et forte tour dessus les quatre gros piliers du chœur ancien. » (Dom HUVNES, *Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 168).

3. *Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 150.

4. DOM THOMAS LE ROY, *Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 157.

l'abbaye, et réduisirent en cendres les bâtiments et choses combustibles tant des lieux réguliers, que de l'église¹ ».

Un poète du moyen âge a chanté ce sinistre. Voici la traduction de sa poésie latine : « Le feu est mis aux maisons ; la flamme avec impétuosité s'élançe jusqu'au sommet du mont. Richesses du monastère, ornements et décorations de l'église, sanctuaire sacré, rien n'échappe à son action dévorante² ».

Grâce à la magnificence de Philippe Auguste, l'abbé Jourdain répara promptement les ruines, et bientôt il ne resta du quatrième incendie que le souvenir.

Un demi-siècle plus tôt, en 1155, un tremblement de terre avait fait « branler ce rocher à chaque secousse comme la feuille d'un arbre, à tel point que tous croyaient, en peu d'heures y devoir abîmer³ ». Mais il s'était montré moins cruel que la main des hommes, et avait respecté le monument.

La foudre aussi respecta maintes fois cette pyramide audacieuse qui semblait la braver. On eût dit qu'un bras invisible était là pour l'écartier, ou pour la diriger. Les historiens montois l'ont consigné dans leurs annales. « L'an 1270, raconte Dom Thomas Le Roy, d'après les anciens manuscrits, il fit trois coups de tonnerre extraordinairement espouvantables entendus seulement par des moynes, et non d'autres, lesquels espouvantés de fraieur s'enfuirent, criants de peur, dans l'église, où il virent tournoyer autour du grand autel certaines figures de feu...

...La nuit estant passée, estant sortis de l'église, ils virent les anges sur icelle en forme de feu. Ayant chanté prime au cœur, ils allèrent au cloistre pour estudier, d'où un des

1. DOM THOMAS LE ROY, *Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 188.

2. « Igneque supposito domibus, vis ignea sursum Scandit et ecclesiae decus omne locumque sacratum, Resque monasterii cremat insatiabilis omnes ».

(LE BRETOS, *Philippidos*, l. VIII).

3. DOM THOMAS LE ROY, *Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 166.

moynes aperçut une flamme sortir de la croix qui était au haut du clocher. Cette flamme brusta les deux bras de la croix, et quand elle fut parvenue au lieu où estoient les saintes reliques, ce feu s'éteignit tout net sans faire de dommages à icelles¹ ».

A l'aurore du XIV^{me} siècle, le terrible élément se montra plus redoutable. L'ange qui veillait à la cime du mont s'était-il éloigné, pour punir ou pour éprouver les moines? L'histoire ne le dit pas. Ce qu'elle relate, c'est le cinquième incendie du Mont-Saint-Michel survenu l'an 1300. « Le 13^{me} jour de juillet, la foudre tomba du ciel sur le clocher de l'église de ce mont, et le ruina entièrement. Toutes les cloches furent fondues et le métal découla de part et d'autre. Les toits de l'église, du dortoir et de plusieurs autres logis furent brûlés, les tisons ardants tombants dans la ville, réduisirent pareillement une grande partie des maisons en cendres, toutes lesquels, avec l'église et autres ruines, furent restaurés par le soin de l'abbé Guillaume du Château aux frais du monastère² ».

(A suivre.)

I. L.

VIVE SAINT MICHEL³ !

Vive saint Michel !

Du premier des ingrats n'est-il pas le vainqueur ?
De sa lance de flamme il frappe les rebelles ;
Et, par son cri de guerre, il rend gloire au Seigneur,
Vouant les apostats aux prisons éternelles.

1. Dom THOMAS LE ROY, *Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 232. — Dom HUYNES, *Hist. génér.*, I, p. 95.

2. Dom. THOMAS LE ROY, *Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 247.

3. Dédié à M. l'abbé Sigé, curé de Saint-Michel, archevêque de Castelnau-dary, à l'occasion de ses Noces d'Or, décembre 1844-1894.

Vive saint Michel !

C'est l'ange d'Israël. Il vint à ton secours,
Peuple de Jéhovah, en maint combat terrible :
Quand tu restais fidèle, il protégeait tes jours,
Et, dans les grands périls, te rendait invincible.

Vive saint Michel !

C'est l'ange de l'Église ; avec lui combattons !
Le Pape est prisonnier dans sa propre Patrie,
Saint Michel, envoyez vos nombreux bataillons ;
Repoussez les assauts de l'enfer en furie.

Vive saint Michel !

C'est l'ange de la France. Au péril de la mer,
Son rocher de granit arrête le perfide,
Il parle à Domrémy ; fuyez, guerriers de fer !
Michel soutient la Vierge, au triomphe la guide.

Vive saint Michel !

C'est le porte-étendard d'une Œuvre chère au ciel !
Venez, soldats du Christ ; suivez son oriflamme,
Que cette Œuvre en tout lieu, comme un brillant soleil,
Échauffe tous les cœurs de la plus pure flamme.

Vive saint Michel !

C'est l'ange de la Paix, ô prince très puissant,
Souvenez-vous de nous ; voyez notre détresse,
Éloignez le Dragon, qui tourne en rugissant :
De la Paix du Sauveur donnez-nous l'allégresse.

Un fils de la Lorraine.

RECOMMANDATION

Les familles chrétiennes redoutent et avec raison les dangers que présente pour l'âme des jeunes gens la vie des casernes.

Ne laissez partir au régiment aucun jeune soldat sans lui offrir la *Médaille-Sauvegarde* à l'effigie de Notre-Dame des Armées et de saint Michel Archange.

Munissez-le aussi du Manuel complet du soldat et du marin français qui lui rendra de grands services.

Prix : *Médaille-Sauvegarde*, bronze ou aluminium, 0 fr. 20 pièce. *Manuel du Soldat* relié toile, 400 pages in-32, franco, 1 franc.

S'adresser au R. P. Directeur des *Annales*.

RECHERCHES

Sur le Culte de Saint Michel en France

Diocèse de Séez

(suite).

FLERS, ville de 14 000 habitants, arrondissement de Domfront, professe une grande dévotion au saint Archange. Elle s'est distinguée récemment par un superbe pèlerinage accompli au Mont-Saint-Michel.

Dans l'église Saint-Jean de Flers on vénère un tableau, copie faite par l'un des frères Balze du fameux tableau de saint Michel vainqueur du dragon, œuvre de Raphaël, conservé au musée du Louvre.

Ce tableau, par son grand style, le choix et la sobriété des détails, est vraiment digne du grand Raphaël. C'est bien là le prince de la milice céleste précipitant Lucifer dans l'abîme. Quelle superbe attitude! quelle ampleur dans le geste du guerrier divin, qui le visage radieux et les ailes étendues, descend du ciel, et plonge sa lance dans le corps de Satan! Celui-ci humilié, voit avec terreur le Prince de la milice céleste qui le foudroie du regard, et l'abîme de feu qui s'entr'ouvre pour le recevoir. Comme ces grands rochers qui surplombent l'abîme, comme ces ombres sinistres qui le couvrent impressionnent vivement le spectateur! Les ailes de chauve-souris que porte Satan, le sceptre fourchu qu'il tient



ÉTENDARD DE ROBERT I^{er}, COMTE DE MORTAIN,

Porté à la bataille d'Hastings (1066) et donné par lui, à son retour,
à la chapelle de Saint-Michel du château de Tinchebray.

de la main droite, conviennent bien au prince des ténèbres, et ses bras tordus et ses mains crispées par la colère, la douleur et l'épouvante montrent bien le désespoir dont son cœur est rempli. La figure de saint Michel au contraire est ravissante de beauté, elle respire une paix céleste, une épée de flamme brille à la ceinture de l'Archange, une banderolle éclatante flotte à ses côtés comme un étendard de victoire, sa cuirasse elle-même est un ornement magnifique. Il inspire confiance, il est le guerrier puissant et fort. Qu'il protège la ville de Flers et tout spécialement les pèlerins qui sont venus l'honorer dans son sanctuaire au Péril-de-la-Mer.

(Sera continué.)

Chanoine BLIX.

LE MONT-SAINT-MICHEL-EN-MER

(SUITE 1).

Un escalier à ciel ouvert pratiqué dans l'épaisseur d'un des arcs-boutants qui, de l'extérieur des chapelles latérales du chœur, se dressent contre la partie haute du chevet de l'église, descend jusqu'au fer à cheval de la plate-forme régnant au-dessus des chapelles. Obstruée naguère par d'ignobles bâtisses parasites que réclamait l'installation des détenus, cette plate-forme aujourd'hui dégagée offre l'étrange et bel aspect d'une promenade plantée d'arbres de granit élançant à l'envi leurs tiges, étendant avec ordre leurs rameaux fleuris et feuillus. Des balcons à trèfle la bordent de tous côtés et invitent à la contemplation d'un paysage dont la beauté changeante ne peut pas vous lasser.

Si rien ne vous presse, au lieu de fuir jusqu'à Pontorson devant la mer qui va revenir, vous l'attendrez ici. Le spectacle

1. Cf. n° de septembre 1897.

vaut la station. Un bruit auquel on ne se méprend pas plus qu'au rugissement des lions dans le désert vous avertira de la marche lointaine des flots, puis de leur approche. Vous les verrez accourir, se lançant au galop dans le lit des rivières ou déployant en ligne sur la grève unie leurs lames frangées d'écume blanche. Tombelaine va se rendre et disparaît à demi sous leurs assauts. C'est le tour du Mont. La mer est à ses pieds : elle détache d'un côté l'escadron volant des vagues caressantes ; elle pousse de l'autre la lourde cohorte des flots menaçants et, sûre de ces deux moyens vieux comme ce bas monde, elle ira bientôt, sans regarder derrière elle l'île qu'elle a refaite, se mesurer au fond de la baie contre les rivages qui ne la repoussent qu'en lui cédant toujours.

Vous étiez arrivé au Mont-Saint-Michel en voiture : ce n'est qu'à la voile ou à la rame que vous le quitterez à présent¹ ; mais vous n'y songerez pas si vous êtes assez sages pour ne rien perdre d'une belle jouissance. Il ne suffit pas de voir venir la mer autour du Mont, il faut voir venir la nuit sur toutes les deux ; il faut, au-dessus du tumulte et de l'agitation d'en bas, voir s'ordonner au firmament l'écrasante et calme harmonie des constellations sans nombre, sentir sur soi

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles,

interroger timidement ces astres où Tiphaine Du Guesclin osa lire un peu plus que ce qu'ils racontent de Dieu ; il faut attendre, pour s'arracher à de tels ravissements, qu'un gros nuage venu de l'ouest ait tout noirci ou bien que la lune, se levant, ait vaincu les astres du ciel par les légions d'étoiles qu'elle fait jaillir des flots de la mer en les frappant de ses rayons.

Du faite où le vieux télégraphe aérien n'agite plus ses bras, jusqu'au cimetière des moines, longue galerie voûtée qui traverse

1. Ceci était écrit en 1872, bien avant l'établissement de la Digue.

N. D. L. B.

du nord au sud le sommet de l'île au-devant de la nef romane jusqu'aux cachots creusés, sous un entassement d'édifices, dans le granit de la cime du Mont, rien ne vous a été interdit, rien n'a été refusé à votre curiosité : vous avez porté vos pas où il vous a plu; vous vous êtes assis ou levé à votre gré; vous avez pénétré partout, fouillé tout. Le couvent et la forteresse n'ont plus rien à vous montrer. D'où vient qu'à votre admiration se mêle, en définitive, un secret émoi? Je vais vous en dire la cause; c'est ce grand silence qui règne ici. La solitude et le silence vont bien aux ruines; le fort et l'abbaye, et l'église du Mont-Saint-Michel ne sont pas des ruines; ce sont des monuments, et il est funeste aux monuments de rester sans destination; ils sont soumis, eux aussi, pour vivre, à la salutaire loi de servir à quelque chose. Les derniers habitants de ce lieu-ci le profanaient sans doute, mais ils l'animaient certainement et le sauvaient peut-être. N'avez-vous pas entrevu longtemps à travers le brouillard, en venant, une grande tache blanchâtre sur l'escarpement du Mont? C'étaient des contre-forts édifiés par l'administration des prisons pour prévenir un écoulement, — remède efficace, mais un peu rude, appliqué là par une main qui a pourvu avec discernement à la solidité dont elle avait besoin, sans s'occuper de la beauté qui est en d'autres attributions. On se lasse à relever à travers les âges le nombre des incendies que le feu du ciel ou les hommes ont allumés ici; le dernier a été éteint par les détenus eux-mêmes. Maintenant, qui les éteindra? La baie est, on le sait, un lieu privilégié des tempêtes, et, de sa cime aiguë, le Mont provoque et attire les nuages chargés de la foudre. L'église et la *Merueille* sont-elles munies de paratonnerres? Je n'en ai vu qu'un au sommet de la tour du vieux télégraphe.

Le Mont-Saint-Michel est classé parmi les monuments historiques, il est vrai, mais tout n'est pas dit, tout n'est pas sauvé pour cela. Les fonds destinés aux monuments historiques se répandent comme une manne vivifiante sur une foule de

souffreteux. Un seul malade tel que celui-ci pourrait dévorer la part des autres et, dans une crise, tuer le médecin. Je sais bien que le jour des grands maux est aussi celui des grands remèdes, et qu'on traite à part les illustres malades dont la perte serait un deuil public. Une loi spéciale, rendue en un temps que j'ai sujet de me rappeler, avait pourvu aux dépenses de restauration du château de Blois et de l'église de Saint-Ouen, à Rouen.

Une mesure pareille interviendrait, je n'en doute pas, pour sauver de la ruine un monument dont la conservation importe au moins autant à notre piété pour les souvenirs nationaux. Il ne s'agit heureusement aujourd'hui que de la destination qui lui manque, et puisqu'elle ne paraît pas définitivement trouvée, à qui déplairions-nous si nous en cherchions une.

Et d'abord qui donc ici est le maître? Le maître d'ici est en même temps le maître des lais et relais de la mer, autour de la baie. Personne n'a plus de voisins que lui : c'est le plus grand propriétaire de France, c'est le domaine. Maître peu jaloux, il lui plaît parfois de voir passer en de bonnes mains quelques-unes de ses possessions. Il a prêté le Mont-Saint-Michel à l'administration des prisons; il attend un emprunteur dont la clientèle vaut mieux¹; il ne lui répugnerait pas, j'imagine, de voir les anciens maîtres de l'abbaye y rentrer à un autre titre. Qui pourrait trouver une communauté de bénédictins déplacée au Mont-Saint-Michel? Ce sont eux aujourd'hui qui devraient hésiter à accepter les charges et les conditions d'une telle résidence.

Voici donc, si la question demeure ouverte, comment nous estimerions qu'on pourrait la résoudre, je dis *nous*, — car, pour la meilleure part de l'idée, je ne suis qu'un écho.

L'abbaye-forteresse a une double signification évidente. Elle est un grand monument de la foi de nos pères et de l'amour de la patrie. Elle représente en même temps deux sentiments

1. Mgr l'évêque de Coulances.

sacrés ; qu'elle les rappelle, qu'elle en parle par une double destination : maison de retraite pour de vieux prêtres, maison de retraite pour de vieux soldats. Tel serait notre vœu, et nous ne le croyons pas indigne d'attention.

La demeure est assez vaste pour que les deux établissements ne pussent pas s'y gêner si on les y installait. Le climat n'aurait rien de redoutable pour de vieux prêtres normands ou bretons : ils continueraient de respirer ici l'air du pays natal. Quant aux soldats, l'ennui serait à craindre pour eux ; mais, si à des vétérans de notre armée de terre on substituait des vétérans de notre marine — et qui en empêche ? — marins ou soldats, les uns comme les autres sont les gardiens du drapeau, — alors le projet ainsi amendé mériterait de ne plus rencontrer d'objection sérieuse.

Quel asile en effet que le Mont pour de vieux marins épris de la mer, comme ils le sont tous, habitués à revenir chercher sur ses bords les grands spectacles dans lesquels ils furent acteurs ! L'Angleterre a mis à Greenwich ses vieux hommes de mer dans un beau palais entouré de verdure, où ils ne voient plus de la mer, que ce qui remonte d'eau salée dans la Tamise. Au Mont-Saint-Michel, la France, traitant mieux d'anciens serviteurs, laisserait la passion de toute leur vie, la mer, devant eux, et non une mer de retraite et de vétérance, mais une mer virile et colère, à contempler d'une petite île dont le berç tourne et fuit comme celui d'un navire. Elle ne leur supprimerait ni la vue du péril ni le péril lui-même et l'occasion du dévouement.

Il faudrait aussi qu'avec leurs embarcations, certains d'entre eux fussent les voituriers, les pêcheurs de la maison, chargés du service des communications avec les divers points de la baie ; enfin que les prétextes fussent multipliés pour les maintenir dans l'exercice familier du plus grand nombre possible de leurs anciennes occupations.

Revenons-nous de la maison militaire à maison religieuse ? Quoi de plus digne que de voir desservir l'autel, placé sous

une si haute invocation, par une réunion de prêtres âgés ou fatigués, vétérans d'une autre milice, se reposant des travaux de l'apostolat dans les devoirs d'une garde d'honneur ! Le chapitre du Mont-Saint-Michel ! Il y a des noms qu'il suffit de prononcer pour vérifier ce qu'ils expriment : un fait possible ou une chimère. Il semble que celui-ci résiste très bien à l'épreuve et qu'il n'étonne pas du tout l'oreille.

Un chapitre au Mont-Saint-Michel plutôt qu'une communauté ? Oui, et c'est notre intérêt à nous tous. Une communauté a ses règles de claustration qu'elle ne peut pas enfreindre ; elle ne saurait laisser envahir les cellules de ses membres, leur réfectoire, leur cloître au gré de tout survenant et admettre indistinctement des visiteurs des deux sexes. Je me souviens de n'avoir admiré que d'un œil distrait, en privilégié honteux de l'être, les chapelles de la Chartreuse de Pavie, tandis que des femmes chrétiennes, valant beaucoup mieux que moi devant le Seigneur, attendaient à la grille, inexorablement fermée pour elles. De vieux prêtres, ayant vécu, par devoir, au milieu du monde, seront plus accessibles : ils ne condamneront pas à la peine humiliante de la porte fermée, les sœurs et les femmes de leurs visiteurs ; ils pardonneront à la curiosité, même à ses écarts, en songeant que les indiscrets sont venus de loin ; ils se prêteront enfin mieux que d'anciens maîtres à céder au public, pour qui je les réclame, les grandes salles des bâtiments de *la Merveille*. Car ce ne serait pas assez que d'avoir pourvu à ce que commandent ici les souvenirs religieux et le sentiment patriotique ; il y a encore une large part à faire à quelqu'un qui ne s'appelle rien moins que tout le monde. Il faut que tout le monde, en arrivant ici, s'aperçoive qu'on l'y attendait, et rien ne l'en persuaderait mieux que de l'introduire dans les plus belles salles de *la Merveille* réservées pour lui, disposées de manière à prévenir les besoins de son esprit. Tous ceux, en effet, qui visiteront le Mont-Saint-Michel ne sauront pas toujours au juste quelles furent dans le passé les gloires de ces monu-

ments, et, après les avoir parcourus, ne se rendront pas même toujours compte de ce qu'ils auront vu, tant il est difficile de s'orienter dans ce dédale. Serait-ce donc compromettre la salle des Chevaliers par une intrusion démocratique que de souhaiter de la voir convertie en une sorte de musée primaire, garni d'une série de tableaux dont le premier serait naturellement un plan, sur grande échelle, de l'île entière, les autres comprenant l'ensemble de l'abbaye et ses diverses parties, ainsi que les coupes et élévations nécessaires? Plusieurs de ces divers plans se trouvent déjà dans l'excellent Dictionnaire de l'Architecture au moyen-âge, par M. Viollet-Le-Duc, où il n'y a qu'à les prendre.

(A suivre.)

E. LECLERC.

BIBLIOGRAPHIE

LES ANGES, Leçons et considérations, tirées des *Œuvres de saint Thomas d'Aquin* et complétées à l'aide des écrits des autres Docteurs et des Pères de l'Église par Dom Louis ZERBI, du Clergé de Milan, membre de l'Académie philosophico-médicale de Saint-Thomas d'Aquin de Rome, ouvrage traduit de l'italien avec l'autorisation de l'auteur par le P. Ferdinand MILLION, missionnaire de Saint-François de Sales, d'Annecy. — Approbation de S. G. Mgr ISOARD, évêque d'Annecy. — 1 vol. in-8° carré de XII-420 pages. Prix : 3 fr. 50; franco, 4 francs.

L'ouvrage dont le titre précède vient de paraître à la librairie Abry, Annecy (Haute-Savoie). C'est un magnifique in-8° de plus de 400 pages édité avec le plus grand soin. Nous ne doutons pas que le public qui désire être instruit et édifié ne lui fasse le meilleur accueil, car il est plein de science et de piété.

Mgr l'Évêque d'Annecy, un juge dont il n'est pas besoin de dire la haute autorité, apprécie dans les termes suivants l'ouvrage de M. Zerbi :

« Au mérite de l'exactitude théologique, ce livre réunit celui d'offrir un traité complet sur une matière très importante, mais à laquelle on ne donne pas ordinairement toute l'attention désirable. Des citations très nombreuses de la Sainte Écriture et des Saints Pères prêtent à ce travail une grande autorité et le font lire avec un intérêt soutenu.
« Nous sommes heureux que cet ouvrage ait été publié. C'est bien à de telles sources que doivent puiser, de nos jours, les hommes, prêtres et laïques qui ne sauraient se contenter d'une connaissance superficielle des saints mystères de notre foi. »

Avant de publier son livre, l'auteur des *Anges* avait prié le Maître général

de l'Ordre de Saint-Dominique de le faire examiner, surtout sous le rapport de la conformité avec les doctrines de saint Thomas d'Aquin. Le savant théologien chargé de l'examen, concluait son rapport par ses mots : C'est un livre qui est *bon, savant et beau*.

La célèbre Revue la *Civiltà cattolica* présentait ainsi les *Anges* à ses lecteurs :

« Le monde des Esprits est peu étudié en ce siècle tout matériel qui est le nôtre. C'est donc une consolation de voir paraître un livre, bien conçu, bien fait, qui nous transporte dans ce monde spirituel et présente à notre contemplation les plus belles créatures sorties des mains du Tout-Puissant. Ce livre nous fait connaître les qualités naturelles et surnaturelles des Anges, les différences de degrés qui les distinguent, leurs offices, leurs rapports avec les hommes et avec le monde sensible et l'histoire des plus connus d'entre eux. L'auteur de cet ouvrage a mis en œuvre tout ce que la théologie enseigne sur des sujets aussi variés et aussi élevés; mais son guide préféré, son maître, est saint Thomas. C'est à l'aide des doctrines du Docteur angélique, et souvent avec ses propres expressions, qu'il développe les questions les plus difficiles et les plus ardues. L'ordonnance générale de l'ouvrage est parfaitement logique, et la manière de raisonner et de conclure de M. Zerbi est si claire et si solide qu'elle ne laisse absolument rien à désirer. Le livre que nous examinons a encore un autre mérite qui lui est très spécial, c'est celui de joindre à chaque leçon théorique sur les Anges une considération de morale pratique pour les chrétiens. De cette manière, l'auteur édifie le lecteur en même temps qu'il l'instruit, et d'un livre de sublime spéculation il réussit à faire un livre d'utilité pratique. »

Une telle appréciation, venant de si haut, dit assez le mérite de l'ouvrage dont le R. P. Million a eu la bonne inspiration de nous donner une traduction, qui est aussi élégante que fidèle. Utile à toutes sortes de lecteurs, le livre de M. Zerbi aura, croyons-nous, sa place marquée dans la collection des livres de prix des Maisons d'éducation. C'est en vue de cette destination que nous lui avons donné un luxe de bon goût qui fera la joie des heureux lauréats dont il est appelé à couronner la piété et le travail.

COMMUNIQUÉ

L'auteur des *Anges et Temps Présents*, est heureux d'annoncer à ses souscripteurs l'envoi de son ouvrage dans le courant d'octobre.

La Rédaction ajoute : que ceux qui n'ont pas encore souscrit se hâtent !¹

CORRESPONDANCE

Manche. — Ci-joint 10 francs, pour acquitter une promesse que j'ai faite.

1. *Anges et Temps Présents*, grand in-8°, 800 pages, 6 fr. — A Lérins, p. Cannes (Alp.-Mar.).

Manche. — Merci à saint Michel qui nous a obtenu deux nouveaux succès aux examens. A. L.

Basses-Alpes. — Ci-joint 2 francs en actions de grâces pour une faveur obtenue ces jours derniers. H. C.

Calvados. — Grâce à saint Michel que nous avons prié, notre première communion a été extraordinairement édifiante. D.

Deux-Sèvres. — Je vous envoie 10 francs en actions de grâces. G. DE B.

Hautes-Pyrénées. — Je vous envoie 5 francs pour des grâces que j'ai demandées à saint Michel. M. L.

Haute-Saône. — Ci-joint 8 francs en actions de grâces reçues par l'entremise de saint Michel. Sr M. C.

Haute-Saône. — Je vous avais demandé vos prières pour l'examen de mon fils. Comme il a été reçu, je m'empresse de vous envoyer ma modeste offrande pour votre école apostolique. M. F. D'A.

Hérault. — Le malade dont je vous demandais la conversion dans ma dernière lettre, s'est confessé. C'est admirable de l'entendre prier saint Michel; il ne fait que cela toute la journée... H. M.

Ille-et-Vilaine. — Merci à saint Michel pour une conversion touchante qui semblait désespérée. D.

Loire. — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel: il a obtenu la guérison de notre vénéré pasteur. J. B.

Loire. — En actions de grâces du recouvrement d'une somme d'argent, restituée, par la protection de saint Michel, 25 francs pour l'école apostolique. M. R.

Morbihan. — Prière de faire insérer dans vos *Annales* nos actions de grâces à saint Michel pour un mariage accompli dans des circonstances miraculeuses. P. R. M.

Nord. — Reconnaissance au bon saint Michel pour le succès de nos deux élèves aux examens. Sr M. R.

Orne. — S. V. P. célébrez une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel, le 29 septembre. A. G.

Orne. — Messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. C. DE M.

Orne. — Merci à saint Michel pour plusieurs voyages heureux, et la préservation de nombreux orages. A. B.

Pas-de-Calais. — Je vous envoie 5 francs pour remercier saint Michel d'un succès aux examens. L. M.

Rhône. — Merci, mille fois merci à saint Michel qui a préservé une personne de maladie. P. M.

Rhône. — Amour et reconnaissance à N.-D. de Lourdes; à saint Michel et à saint Antoine de Padoue pour une grâce obtenue après promesse d'insertion. F. M.

Seine. — Merci à saint Michel, qui a obtenu un bon voyage à mes deux jeunes gens. M. L.

Tarn. — Veuillez insérer dans vos *Annales* ma reconnaissance à saint Michel pour m'avoir guérie le jour de mon admission à l'Archiconfrérie. M. B.

Tarn. — Actions de grâces à saint Michel et à Notre-Dame des Anges pour la guérison d'une petite fille dernièrement consacrée à ces puissants protecteurs. M. A.

Vendée. — La jeune femme recommandée l'autre jour est sauvée; l'enfant a pu être baptisé. Merci à saint Michel. L. D. L.

Yonne. — Merci à saint Michel pour la guérison de notre enfant que nous lui avons consacré. E. C.

Yonne. — 2 francs pour vos apostoliques, en remerciement d'une grâce temporelle obtenue par saint Michel. J. L.

Autriche. — Une associée envoie 5 francs à saint Michel pour le remercier de l'avoir sinon entièrement exaucée, du moins déjà en grande partie jusqu'à présent. Sa sœur, atteinte d'une étrange maladie à laquelle les docteurs n'apportaient aucun remède sensible, eut un commencement d'amélioration dès qu'on eut promis une offrande à saint Michel et à saint Antoine. Le mieux s'accrut de jour en jour, et on espère une complète guérison. C. B., *Zélatrice*.

Belgique. — Nous avons pris saint Michel pour avocat d'une affaire qui paraissait perdue. Le puissant Archange l'a menée à bonne fin et nous a visiblement protégés depuis que nous avons mis notre Monastère sous sa garde tutélaire. A titre de reconnaissance, je vous envoie 5 francs pour l'École apostolique. Rde M. J., Ursuline.

Belgique. — Je tiens à vous signaler un bienfait obtenu par l'intercession de saint Michel: Une petite fille, au moment de la mettre au lit le soir, s'est mise à pousser des cris déchirants, au point que les parents étaient dans une grande inquiétude. La grand'mère s'est mise à réciter le chapelet de saint Michel. Elle en avait à peine récité la moitié que l'enfant s'est endormie paisiblement. J. D.

Tunisie. — J'ai l'honneur de m'abonner pour un an aux *Annales du Mont Saint-Michel* en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession. Sr M. V.

États-Unis. — Une associée vous envoie 20 cents (1 franc) en actions de grâces pour une faveur obtenue de saint Michel à la suite d'une neuvaine en son honneur. E. L., *Zélat*.

États-Unis. — Gloire et remerciements au saint Archange! Mon frère a trouvé de l'emploi pour le 1^{er} septembre. A. H.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin:

Manche. — Moidrey: M. J. Desjardins-Foucher, juge de paix. — Saint-Hilaire du Harcouët: M^{lle} Marie Delaporte. — Ducey: M. J.-M. Tabouret. — Le Val-Saint-Père: M^{me} C. Lurois, née Thorel. — Saint-Martin-des-Champs: M^{me} Le Moulant.

Aisne. — Thénelles: Élisabeth Wallet; Clémence Loncle.

Aube. — Romilly-sur-Seine: M^{lle} Ambroisine Millet, *Zélatrice*.

Basses-Alpes. — Oraison: M^{me} A. Laugier, *Zélatrice*.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : Sr M. de Sainte-Émilienne, Trinitaire.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. Gaston Fraboulet.

Doubs. — Ornans : M. Henri Geoffroy.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. l'abbé Gaussail, curé de Saint-Exupère, ancien directeur diocésain de l'Œuvre à Toulouse; M^{me} Bornet.

Haute-Saône. — Combeaufontaine : M. Mairot.

Haute-Vienne. — Limoges : M. l'abbé Dissandes de Bogenet, vicaire général.

Hérault. — Béziers : M. Pierre Boulsic.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{lle} Elise Laurent; M^{me} Le Bassert; M^{me} Madeleine Bourdel; M^{lle} Marie Aymonin; M^{me} V^{ve} Noël, née Lance-Briand.

Indre. — Issoudun : M^{lle} de Veyrière.

Loire. — Saint-Étienne : M^{me} Jeanne M. Meynet; M^{me} Elvira Profeti.

Lot. — Saint-Céré : M^{lle} Noémi Jouanand.

Mayenne. — Laval : Sr Marie-Arsène, Trappistine. — Méral : M. Célestin Delaunay. — Château-Gontier : M^{me} Aug. Bourguine.

Morbihan. — Kermaria : Sr Saint-Jean du S.-C.

Pas-de-Calais. — Blendecques : M^{me} V^{ve} Paul Secq, née H. Brasselet.

Savoie. — Bourg St-Maurice : M. Daniel Facemaz.

Seine. — Paris : M^{lle} V.-A. Déroin, *Zélatrice*; M. Casenave, magistrat; M. Casenave, capitaine; M. Léon Gautier; M. Raymond de Kerillis; M. Samuel Billette de Villeroche; M. H.-A. Darnault.

Seine-et-Oise. — Garches : M. l'abbé Godefroy, aumônier.

Seine-Inférieure. — Rouen : M. l'abbé E.-F. Billard, curé de la paroisse Saint-Sever. — Angerville-l'Orcher : M. Ch. Belloncle.

Belgique. — Bruxelles : M^{lle} Florence Vermynck.

Canada. — Montréal : M^{me} Clorinde Savaria, née Bourrassat. — Stotsville (comté St-Jean) : M. R. Fortin. — Sherrington (comté Napierville) : M^{me} Marie Ciroux, née Filion; M^{lle} Apolline Guérin.

États-Unis d'Amérique. — Nouvelle-Orléans : M^{me} Amélie Blanc.

Martinique. — Fort-de-France : Jeanne-Marie.

Brésil. — Vassouras : M^{me} V^{ve} Maria Francisca Pémentel Estêves.

Soudan. — M. Joseph Dorange.

Australie. — Windsor (Victoria) : Miss Cecilia Davern.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam!
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière!

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : La fête. — Nouvelles du Culte de saint Michel. — Saint Michel et le Purgatoire. — Messes Grégoriennes. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

LA FÊTE

Ce n'est pas un succès, c'est un triomphe. — Tant mieux ! va dire la légion des amis de saint Michel ; mais racontez-nous cela.

Eh bien, on ne s'y habitue pas. Il y a des spectacles dont on se blase, mais notre Mont-Saint-Michel exerce toujours, en dépit des hommes et des événements, une attraction puissante au-delà de ce qu'on peut dire. Tous ceux qui l'abordent, pèlerins de l'art et de la foi, ne peuvent mieux résumer leurs impressions qu'en redisant avec un historien du Mont-Saint-Michel : « Rien n'est complet comme cette montagne qui réunit en elle toutes les beautés de la nature, de l'art et de l'histoire ; rien n'est sublime comme ce roc solitaire qui associe la grandeur de la scène, la force et la magnificence des monuments, la solennité des souvenirs ! »

Toutefois il faut au Mont-Saint-Michel son vrai, son indispensable caractère de monument religieux. Seule l'idée religieuse est faite à la taille de ces superbes édifices, aussi il suffit d'annoncer une fête religieuse au Mont-Saint-Michel pour y voir affluer les multitudes croyantes. Du reste, à celui qui ne croit pas il manque un sens pour comprendre et apprécier la « Merveille de l'Occident ».

Certes ils avaient tout ce qu'il faut et au-delà pour la comprendre et l'apprécier ceux qui dès le 28 septembre étaient réunis ici pour célébrer l'Archange.

On savait au loin qu'enfin, au sommet de la flèche réédifiée, la statue de l'Archange plane dans l'azur profond du ciel.

On savait que S. G. Monseigneur Le Roy devait présider la fête. Le bon, aimable et spirituel prélat compte de si nombreux amis dans ce pays qui est le sien; il s'en est fait tant d'autres parmi les lecteurs des *Missions catholiques* que l'annonce de sa présence était un irrésistible attrait pour les fidèles.

On savait encore que le R. P. Jean Vaudon, des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, était l'orateur de la solennité; « un discours du P. Vaudon, disait *La Croix*, c'est de quoi ravir le ciel et la terre. » Ils connaissaient bien, ceux qui le jugeaient ainsi, la grâce poétique de son langage, le zèle enflammé de son cœur d'apôtre, l'ardeur communicative de son action oratoire, la puissance fascinatrice qu'il possède d'émouvoir, de captiver, d'entraîner un auditoire.

Qu'on ajoute à cela un ciel magnifique, des horizons merveilleux, une température à souhait, et l'on comprendra que la fête de saint Michel 1897 ait été pour nous un sourire du ciel profond, pénétrant et vivifiant.

La fête a donc commencé dès la veille au soir. A neuf heures les premières vêpres sont chantées; de l'église paroissiale pleine de lumière, de fleurs, d'encens et d'harmonie sort un long cortège de flambeaux qui s'allonge en serpent de feu le long des pentes de la montagne, gravit les degrés qui conduisent à la Croix de Jérusalem,

escalade les remparts et enlace la ville d'un cordon lumineux pendant que la mer développe au large ses vagues phosphorescentes et que d'éblouissantes flammes de bengale illuminent de fantastiques lueurs la masse imposante de *la Merveille*. Les chants à Marie étoile de la mer, les invocations à l'Archange vont s'entrecroisant. On ne sait dire qu'une chose : Mon Dieu, que c'est beau !

Le lendemain, jour de la fête, les messes se succèdent sans interruption toute la matinée. Nombreuses sont les communions, car ceux qui sont là sont pèlerins de bonne marque, fidèles du glorieux Archange, représentants des nobles et chrétiennes familles de la contrée.

A dix heures l'église paroissiale est remplie d'une foule compacte et recueillie, l'office pontifical commence. MM. les chanoines : Douville curé-archiprêtre de la basilique Saint-Gervais d'Avranches, Turgot curé-doyen de Notre-Dame de Granville, Le Cacheux curé-doyen de Pontorson, Maudouit curé-doyen de Ducey, Renaud, curé-doyen de Pleine-Fougères, avec M. Challier curé-doyen de Saint-James, assistent à l'autel le prélat officiant. Une magnifique couronne de plus de cinquante prêtres remplit le sanctuaire et les deux chapelles latérales. Ils sont venus des cantons de *Pontorson, Avranches, Ducey, Saint-James, Sartilly, Saint-Hilaire, Mortain*, etc. On distingue parmi eux le vénérable curé de *Vessey*, le R. P. Kuentz, supérieur de la colonie agricole de *Saint-Ilan*, près Saint-Brienc, et le R. P. Trilles, un des vaillants compagnons d'apostolat de Monseigneur Le Roy au Gabon.

Mais voici le R. P. Vaudon qui paraît dans la chaire.

A notre grand regret, nous ne pouvons donner qu'une courte analyse de son beau discours.

Le P. Vaudon s'est fait parmi nous l'apôtre de l'espérance et, en dernier ressort, l'apôtre du courage.

Sans doute les temps où nous vivons sont tristes. L'Europe entière et plus particulièrement la France sont toujours en proie à la révolution satanique. On veut chasser Dieu de partout. Si on le pouvait, on le chasserait du monde, son ouvrage. Voilà ce qui apparaît à tous

les regards. Mais, en même temps, d'autres symptômes éveillent l'espoir et allument le courage. Observez les « signes des temps » et vous verrez que nous allons à un état social nouveau, au triomphe de la justice et de la charité, au règne de Notre-Seigneur.

C'est tout un monde qu'il s'agit de construire.

L'ouvrier constructeur sera le peuple, en quelque sorte rebaptisé. Ainsi l'ont annoncé les grands penseurs de ce siècle, Joseph de Maistre, Charles de Montalembert, Louis Veuillot.

C'est l'Église qui dirigera les travaux. Déjà le rapprochement se fait entre le peuple et l'Église, malgré le juif et le franc-maçon.

La France sera le chantier principal de la reconstruction du monde. Elle est, suivant le mot de Léon XIII, « comme le cœur de l'Église »; elle est la patrie des grands dévouements, des grands sacrifices; elle est la patrie du cœur.

De plus, n'a-t-elle pas pour protecteur spécial notre glorieux archange, saint Michel ?

« ... Il entre dans le plan de Dieu, semble-t-il, qu'un peuple privilégié soit en quelque sorte son porte-étendard et son porte-gloive. Avant Jésus-Christ, ce fut le peuple hébreu. Depuis Jésus-Christ, c'est le peuple franc, si j'en crois vingt Papes qui ont jeté à tous les échos de l'histoire cette sublime vocation de la nation française. Saint Michel, Protecteur des tribus d'Israël, l'est aussi de la France; et j'aperçois entre l'archange et notre race plus d'un trait de ressemblance. Écoutez :

« Premier-né des élus, saint Michel, le premier, a proclamé dans le ciel les droits de Jésus-Christ. Fille aînée de l'Église, la France les a proclamés parmi les nations occidentales, la première.

« Saint Michel, d'après de graves théologiens, entre autres Bellarmin, veille invinciblement et très spécialement sur le Vicaire de Jésus-Christ. La France a pour mission de couvrir le Pontife romain de son bouclier et de le protéger de son épée. Hélas! depuis vingt-sept ans, la France officielle, — mais, ces gens-là, est-ce bien la France? — a déserté ce poste d'honneur. Toutefois remarquez-le, nulle autre nation n'a pris notre place au Vatican, et j'ai bien peur que le Vicaire du Christ ne reste captif du geôlier sacrilège, jusqu'au jour où la France catholique, s'étant reconquise elle-même, ira briser ses chaînes.

« Chef des armées angéliques, saint Michel tient, pour ainsi parler, dans sa main les purs esprits comme des flèches de feu, et il les lance à travers le monde pour la défense de la justice et de la liberté.

« Quoi donc! Où veux-tu en venir? J'ai lu dans Grégoire IX que la France est un carquois attaché aux flancs du Christ: *Sicut pharetram circa femur accingens*. Que de flèches sont parties depuis nos origines jusqu'à l'heure présente, des flèches de choix: *sagittas electas!* N'ont-elles pas fait dans le monde œuvre de justice et

de liberté, œuvre de Dieu! Oh! il y a un beau mot dans la liturgie de saint Michel, au 29 septembre: « Toutes les fois que s'accomplit par le monde une œuvre de merveilleuse puissance, *quoties mira virtutis aliquid agitur*, nous pouvons croire qu'il y a là une mission de saint Michel: *Michael miti perhibetur*. »

« Elle avait donc raison, la vieille France, de croire à une particulière protection de saint Michel sur notre pays. Elle le voyait guidant Clovis quand il allait à Vouillé broyer l'arianisme. Elle le voyait donnant au bras du fils de Pépin d'Héristal un marteau pour écraser sous les murs de Poitiers l'impur mahométan. Charlemagne avait peint son effigie dans ses étendards. Les rois la gravaient sur les pièces d'argent et d'or. La chevalerie se conférait au nom de Monseigneur Saint Michel Archange, premier chevalier, vainqueur de la grande et invisible bataille où succombèrent les mauvais anges, ces vassaux révoltés contre Dieu, le suzerain éternel.

« Elle avait raison, la vieille France, d'aimer saint Michel. C'est de l'Océan que devait venir pour notre nationalité le péril. Saint Michel dès le VIII^e siècle, se constitua le gardien de l'Océan: *Saint Michel du Péril; Saint Michel au péril de la mer*. Quelle merveille la France lui a élevée, ici-même, aux confins de Bretagne et de Normandie! D'un rocher battu par les vagues montent, comme un seul bloc, d'inraisemblables murailles: remparts formidables, tours énormes, créneaux menaçants; puis, la pierre a germé des colosses; elle s'est fleurie de clochons; elle s'est épanouie en tourelles, en dentelles, en fusées. Oh! la miraculeuse montagne! et les pèlerinages plus miraculeux encore! Au Moyen Age, à défaut de vapeur, la France avait des ailes pour voler à la basilique michelienne. Aux jours de malheur, c'est de l'Archange que la France attendait le salut. La vieille France avait raison. Toujours suppliante elle était exaucée toujours.

« Souvenez-vous du XV^e siècle. Elle allait mourir, la nation qui, tant de fois avait déployé ses étendards pour abriter les faibles et dégainé son épée pour défendre les opprimés! Elle allait mourir, la nation chevaleresque, et personne ne venait à son secours, et personne ne pleurait sur sa misère! Mettez votre main sur son cœur. Il n'a plus pour ainsi parler que deux battements: Orléans et le Mont Saint-Michel. Encore Orléans en est-il aux dernières pulsations.... Et cependant, la France ne désespérait pas. D'où venait cela? Tandis que le flot de l'invasion étrangère couvrait tout le pays, le Mont Saint-Michel, vainement assiégé par terre et par mer depuis vingt-cinq ans, faisait toujours flotter à sa cime radieuse le drapeau français, le drapeau de l'espérance.

« On peut dire de l'Archange qu'il entretenait chez nous les longs et invincibles espoirs. La vieille France avait raison. A l'heure la plus sombre, à l'heure de « la grande pitié », le gardien de la patrie quitte le ciel, descend chez nous, et le voici en tête à tête avec une pauvre petite gardeuse de brebis. Durant trois ans, Michel a formé Jeanne d'Arc. Et, quand la céleste éducation a été terminée, quand la flamme fut allumée au cœur de la vierge, quand la vierge fut prête pour le grand amour de la patrie et pour le grand sacrifice, saint Michel, par ses mains, en trois jours, en trois coups d'épée, délivra Orléans et sauva la France... »

Or ce que saint Michel a fait hier, pourquoi ne le ferait-il pas aujourd'hui? Groupons-nous sous ses étendards, et en avant vers la victoire!

L'office du matin est terminé, les pèlerins se dispersent par la ville, donnant à ses ruelles une animation pittoresque.

A deux heures, tous se retrouvent à l'église, les chants à saint Michel éclatent de nouveau, la procession se met en marche sous la présidence de S. G. Mgr Le Roy, qui, des degrés de la Croix de Jérusalem, donne à la foule prosternée la bénédiction pontificale. Au chant du *Magnificat*, le cortège rentre à l'église, l'hostie sainte est exposée dans le magnifique ostensor du couronnement, toutes les têtes s'inclinent, le Pontife trace sur l'assemblée un triple signe de croix ; encore une invocation à l'Archange vainqueur, et vite en voiture, il est trois heures, et là-bas, à Pontorson, le chemin de fer n'attend pas.

Patience ! l'étonnement des Américains et des Anglais cessera bientôt, nous assure-t-on. — Qu'est-ce à dire ? — C'est que, en gens pratiques, ils s'étonnent qu'on obligé encore les voyageurs à franchir, hissés sur de lourdes et incommodes voitures (le *Vieux Corsaire* de Saint-Malo les traite irrespectueusement de bagnolles), les neuf kilomètres qui séparent la gare de Pontorson de l'enceinte fortifiée du Mont-Saint-Michel. Une enquête d'utilité publique est ouverte sur l'avant-projet d'un chemin de fer à voie normale à établir entre Pontorson-Ouest et le Mont-Saint-Michel.

Quand cela fonctionnera-t-il ? — Nous ne sommes pas dans le secret des dieux. Nous souhaitons franchement que cela ait lieu bien vite. Saint Michel y trouvera son avantage. Non, il ne faut pas que l'herbe croisse sur les chemins qui mènent à l'illustre sanctuaire. D'aucuns disent, beaucoup pensent que l'Archange oublie son rôle de protecteur de la patrie. Que font-ils ceux-là, du proverbe : Aide-toi, le ciel t'aidera ?

Du haut du majestueux piédestal que la France officielle vient de lui dresser, « l'Archange français » comme l'appelaient nos pères, appelle à lui la France catholique, le peuple croyant et priant, il crie à tous son immortel *quis ut Deus!* puisse-t-il être entendu !

L. P.

NOUVELLES DU CULTE DE SAINT MICHEL

Grâces à Dieu, il continue de progresser d'une façon bien consolante.

Donnons la place d'honneur à la ville *du Mans* ; elle sait dignement honorer saint Michel. Voici en quels termes la *Semaine du Fidèle* relate la fête de saint Michel à la Visitation. « Saint Michel est l'ange et le protecteur de la nation française, mais c'est aussi le patron de notre armée. Aussi le 29 septembre dernier l'élément militaire était bien représenté à la messe solennelle célébrée en l'honneur du glorieux Archange pour les besoins de l'armée française. Plusieurs généraux, de nombreux officiers, une assistance sympathique et recueillie étaient rassemblés aux pieds de la statue de saint Michel, dans la belle et gracieuse église de la Visitation. »

« La messe fut célébrée par M. le chanoine Godefroy, secrétaire particulier de Monseigneur. Dans le chœur, parmi le clergé, nous remarquons M. le curé de Saint-Benoît, Messieurs les Aumôniers et Directeurs des œuvres militaires de la région, et divers autres ecclésiastiques et religieux ».

« A l'Évangile, M. l'abbé Morancé, aumônier en chef du 4^e corps, monte en chaire, et avec cette éloquence vibrante et enflammée qui le caractérise, il prononce un magnifique discours. Après avoir rendu un juste hommage à la noble et vénérée famille qui s'est fait l'apôtre du culte de saint Michel en notre ville, l'orateur entonne les louanges de saint Michel en s'appuyant sur cette devise gravée jadis sur la bannière de Jeanne la Pucelle : « *Non est adjutor meus nisi Michael.* » Il fait passer sous nos yeux l'histoire du culte de saint Michel dans notre France, depuis les plaines de Tolbiac où l'on vit,

dit-on, l'Archange, son épée flamboyante à la main, planer au-dessus du champ de bataille. »

« Tour à tour il évoque Charles Martel consacrant sa personne et son armée à saint Michel, en reconnaissance de la victoire de Poitiers, puis Charlemagne, saint Louis, Duguesclin et Jeanne d'Arc, tous fidèles et dévots du glorieux Archange. M. l'abbé Morancé nous montre encore le Mont-Saint-Michel, sanctuaire aimé du général des armées divines, citadelle imprenable avec ses moines soldats et ses deux cents chevaliers qui le défendirent constamment contre les Anglais. Pour être fort dans la paix et dans la guerre, dit-il, comme les chevaliers du Mont... et comme les Russes nos alliés, il nous faut avant tout aimer et servir Dieu. Le sympathique aumônier termine son beau sermon en répondant par un mot d'espérance, à la farouche parole prononcée jadis par le Chancelier de fer : « Sur cette terre pas plus de blés que de lauriers. » Non, dit-il, car sur la terre de France « les blés mûrissent encore et les lauriers reverdissent toujours. »

« Pendant la messe on entendit et l'on goûta fort de très belle musique savamment exécutée. »

« La messe finie, M. le chanoine Godefroy clôture cette belle et consolante cérémonie par la lecture à haute voix de la prière à saint Michel, prière qui traduit si bien celle que chaque jour nous récitons à la sainte Messe : *Sante Michael Archangele, defende nos in praelio...* etc.

La collecte faite à l'occasion de cette solennité a rapporté la magnifique somme de cinq cents francs, envoyée au Mont-Saint-Michel par une noble et intrépide zélatrice.

Nos lecteurs savent que l'an dernier une statue de saint Michel fut érigée dans la cathédrale de *Castres*. Depuis lors l'Archiconfrérie y est prospère et nos fêtes de l'Archange y sont l'occasion de touchantes manifestations de piété. Ainsi le 8 mai dernier, M. l'Archiprêtre a voulu que tout son clergé célébrât à la chapelle de saint Michel, lui-même y présida

l'office, adressa une allocution pleine d'à-propos et voulut que la chapelle fût décorée de ses plus beaux ornements par la raison que rien n'est trop beau pour saint Michel.

La zélatrice nous écrit à la date du 31 août : « Nous allons commencer le mois consacré au saint Archange ; à cet effet, grâce à la générosité de quelques personnes, je vais faire brûler neuf lampes en l'honneur des neufs chœurs pendant tout le mois. »

Cela laisse à pressentir quelle a dû être la fête de saint Michel. La même toute dévouée zélatrice nous la raconte : « Notre fête de saint Michel a été splendide, j'étais loin de m'attendre à y voir tant de monde, il y avait au moins trois cents personnes ; c'était une messe vraiment angélique, l'assistance était admirablement recueillie ; la chapelle était superbement décorée, on remarquait de chaque côté de l'autel des corbeilles de fleurs naturelles de toutes nuances ; vingt-sept lampes illuminaient la chapelle ; les messes s'y sont succédé sans interruption jusqu'à neuf heures. La grand'messe pour l'Archiconfrérie a été dite à sept heures. On y a entendu une fort belle allocution de notre digne Archiprêtre, la cérémonie a été relevée par des chants magistralement exécutés, nombreuses communions, vénération de la relique de la vraie Croix, rien n'a fait défaut ; toute la journée saint Michel a été prié et visité, un faisceau de cierges a brûlé devant la statue vénérée déjà de toute la ville. »

« Puisque vous notez tous les entroits où se manifeste la dévotion à saint Michel — nous écrit de *Lourdes* une âme toute dévouée au saint Archange — dites que saint Michel est en grand honneur sur cette terre que Marie a foulé de son pied virginal. Il semble que le chef des anges se soit constitué le gardien de ce théâtre des merveilles opérées par la puissance de l'Immaculée. Le premier objet qui attire le regard du pèlerin est une belle statue de saint Michel placée tout au commencement des domaines de Marie Immaculée.

Dans la crypte même de la Basilique saint Michel a son

autel et son nom est invoqué après tous les offices célébrés au sanctuaire de Lourdes.

Mais c'est au couvent de l'Immaculée-Conception que saint Michel est spécialement honoré. Une des religieuses, particulièrement reconnaissante au Prince des Anges, lui a fait dresser une magnifique statue dans l'enclos de la Communauté. Le 8 mai et le 29 septembre s'y célèbrent solennellement. Il est de tradition qu'au soir de ces fêtes une procession aux flambeaux se rende de la chapelle à la statue du glorieux Archange, on prie, on chante, on se consacre à ce puissant protecteur dont la Communauté a maintes fois éprouvé la bienveillance tutélaire. »

Dans le nouveau carillon de la basilique de *Domrémy* l'Ange protecteur et inspirateur de Jeanne d'Arc ne pouvait être oublié. Nous notons que la plus grosse des quatre cloches bénites le 26 août dernier et installées dans la tour de la nouvelle basilique proclame par l'inscription gravée sur ses flancs qu'elle est dédiée à saint Michel.

M. le Curé de *Saint-Caprais* (Haute-Garonne) nous écrit : « Je viens de faire reconstruire l'église paroissiale. Un très beau vitrail représentant saint Michel terrassant le démon (tableau de Raphael), orne une des grandes ouvertures du sanctuaire, en son rang d'honneur. »

« Je viens de placer dans mon église la statue de saint Michel, second patron de notre paroisse... » nous écrit à son tour M. le Curé de *Trois Monts* (Calvados). Et il demande des litanies, des cantiques, etc., « afin, dit-il, que nous puissions nous aussi rendre hommage à ce puissant protecteur de nos âmes. »

Le culte du saint Archange est traditionnel à *Mélan* (Haute-Savoie). « La fête du 8 mai est chère à nos cœurs, écrit le digne Supérieur du Collège et Séminaire Saint-François de Sales, nous y célébrons une grand'messe et nous prions en union avec vous. Suppliez saint Michel de nous garder tous sous ses ailes protectrices.

La zélatrice de *Ligny-en-Barrois* (Meuse) nous apprend que la Saint-Michel a été célébrée dans la chapelle de la Congrégation où se trouvent un tableau et une verrière représentant l'Archange terrassant le démon. On y chante à ravir les beaux cantiques en l'honneur de saint Michel.

A *Dax* (Landes) M. l'Archiprêtre, qui restaure sa belle église, a fait mettre tout récemment un joli vitrail de saint Michel.

Le zélé curé de *Villenauxe la Grande* (Aube) nous demande des feuilles de prières au saint Archange. Il a inauguré en juin dernier une belle statue de saint Michel dans son église et il entend que le Prince des Anges soit dignement honoré.

Le pensionnat de l'Enfant-Jésus à *Étampes* (Seine-et-Oise) se réjouit de posséder lui aussi une jolie statue de saint Michel; ce qui plaît aux excellentes Religieuses, c'est que leur statue ressemble à celle qu'on vénère au Mont-Saint-Michel.

A *Paris* on trouve des statues de saint Michel érigées tout récemment à Notre-Dame des Champs, à l'Abbaye-aux-Bois, etc.

Mers-les-Bains dans la Somme vient de s'enrichir d'une statue de saint Michel.

C'est encore une statue de saint Michel qu'on vient d'ériger dans l'église de *Fouletourte* (Sarthe), c'est le don d'une religieuse famille qui a fait le pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

Partout où se trouve son image on fait fête au saint Archange à la date du 29 septembre.

A *Dreux*, nous écrit une fidèle zélatrice, la statue de saint Michel est en grand honneur.

A *Gap* une sainte Religieuse chargée d'un asile fréquenté par 125 enfants professe une dévotion filiale envers le saint Archange. La statue du protecteur aimé se rencontre dans toutes les salles de l'établissement, on l'invoque à chaque heure du jour et on a eu lui une immense confiance.

A *Lannion* (Côtes-du-Nord) les âmes dévouées au saint Archange vont exposer sa statue à l'église et l'honorer pendant tout le mois d'octobre, nous écrit une zélatrice.

A *Saint-Michel-en-Grève* la fête de saint Michel prend les allures d'un grand pardon. Nous sommes en Bretagne et la Bretagne sait magnifiquement célébrer ses Saints.

A *Sens* (Yonne) le monastère du Bon-Pasteur, suivant l'impulsion donnée par son aumônier, célèbre le mois et la fête de saint Michel avec un entrain et surtout une piété faite pour plaire au céleste Archange.

Yvetot (Seine-Inférieure) tient à garder sa place d'honneur dans la liste des villes dévouées au saint Archange. Les associés de l'Archiconfrérie y solennisent le mois de saint Michel. Le 29 septembre est marqué par de nombreuses communions. Une messe spéciale pour les associés est célébrée à neuf heures. La réunion du soir se termine par le salut solennel du Saint-Sacrement et le chant du cantique connu : Saint Michel, à notre secours ! La quête a été faite pour les Œuvres du Mont-Saint-Michel et en l'envoyant au sanctuaire de l'Archange, la zélatrice s'applaudit de la bienveillante sympathie que témoigne toujours à l'Œuvre le bon Archiprêtre d'Yvetot.

A Notre-Dame de *Mayenne* l'une des chapelles rayonnantes du chœur est dédiée à saint Michel. Le digne et sympathique archiprêtre y a fait célébrer le 29 septembre toutes les messes dites par son clergé. Au patronage Saint-Joseph, M. l'abbé Garry, le distingué directeur, a renouvelé au pied de la statue de l'Archange érigée dans la grande salle, la consécration de tous les jeunes gens de l'Œuvre. Que le Prince angélique garde et défende cette chère jeunesse !

* * *

Décidément nos excellents voisins les Belges accaparent tout à fait saint Michel.

Dans le cortège historique qui a défilé le 1^{er} août par les rues et places de la capitale belge les organisateurs n'ont eu garde d'oublier le char de saint Michel.

Le 22 août, *Bruxelles* encore assistait à l'inauguration du

monument Auspacié élevé place de Broukère. Au sommet de l'obélisque se dresse une statue de saint Michel en bronze doré.

Le 26 septembre, à *Namur*, on inaugurerait solennellement une statue de saint Michel dans l'église paroissiale de Saint-Servais. Le R. Chanoine Houba, archiprêtre de la cathédrale, avant de procéder à la bénédiction, rappela dans une émouvante allocution les grandeurs de saint Michel, son rôle dans le passé et la confiance que nous devons mettre en sa puissance pour l'avenir. La statue de l'Archange, pareille à celle du Mont-Saint-Michel, était entourée de fleurs et de cierges ardents ; à l'issue de la cérémonie on a chanté le beau cantique *Quis ut Deus !*

De *Venraai* (Hollande) la R^{de} M^{re} H..., zélatrice, nous écrit : « Nous avons choisi le 8 mai pour dédier à saint Michel nos nouvelles constructions, notre révérend Curé nous a fait un éloquent discours sur le pouvoir de l'Archange et les fruits que nous devons recueillir de la dévotion envers lui. »

« Mon Révérend Père — nous écrit une zélatrice de *Sherington* (Canada) — c'est avec plaisir que je vous apprends que le 8 mai, apparition de saint Michel, nous avons eu une jolie petite fête en l'honneur du glorieux Archange. Plusieurs personnes ont eu le bonheur de faire la sainte Communion et d'entendre une instruction donnée par M. le Curé. »

« Je suis actuellement à confectionner une bannière à saint Michel et à l'ange gardien pour la solennité du saint Archange. »

Notre très dévouée zélatrice de *Vassouras* (Brésil) nous laisse deviner les constants progrès que fait en ce pays la dévotion au saint Archange. « Cela vous étonne — nous écrit-elle — ce que durent les chapelets ; mais, mon Révérend Père, tout le monde en veut et presque tout le monde le récite tous les jours ou au moins les dimanches.

« Oui, saint Michel a évidemment quelque mission spéciale au Brésil, c'est extraordinaire comme la dévotion à l'Archange

se propage; combien de gens, même des libres-penseurs, quoiqu'ils rient bêtement des « superstitions », vont partout avec leur médaille de saint Michel dans leur poche. Personne ne meurt ici sans son chapelet angélique au bras, et on les enterre ainsi, la famille en a bien soin. »

« Le mois et la neuvaine de saint Michel ont été suivis avec beaucoup d'assiduité, et sa fête célébrée avec piété dans notre église de Saint-Augustin, » écrit une des plus dévouées zélatrices de *la Nouvelle-Orléans*.

Une intrépide zélatrice de Paris a tenu à adresser pour la mission de *Kihita-Huilla* (Afrique) une magnifique statue de saint Michel, mesurant 1^m,20 de hauteur. Par les soins du R. P. Procureur des Pères du Saint-Esprit, cette belle image du saint Archange va prendre possession de ce sol africain que, pied à pied, les missionnaires arrachent à l'empire de Satan. Qui mieux que saint Michel peut les aider à triompher?

N'étaient les difficultés de faire parvenir au centre du noir continent une grande et lourde statue, saint Michel aurait son image dressée sur les rives du *Tanganika*. « Du moins, nous écrit un zélé missionnaire de la Société des Pères Blancs d'Alger, toutes les médailles et images me sont exactement parvenues. Que vous avez fait d'heureux parmi nos noirs. Maintenant que, depuis quelques dimanches, les médailles sont distribuées après la grand'messe, tout notre monde, hommes, femmes, enfants, porte fièrement la médaille du grand saint Michel. Les plus grandes médailles ont été réservées pour les catéchistes qui instruisent les indigènes des villages éloignés et pour les chefs des villages qui, tous les dimanches, à la tête de leurs gens, arrivent faire la prière et assister à la messe. »

* * *

A notre connaissance, depuis trois ans, voilà soixante statues érigées ici et là à la gloire du puissant vainqueur de Satan.

Cette résurrection du culte de saint Michel, unie à certains autres signes, explique la rage avec laquelle Satan attaque la sainte Église et les instituts religieux qui en forment comme le rempart. Il sait qu'il n'a plus beaucoup de temps devant lui : *sciens quia modicum tempus habet*. Ainsi soit-il. L. P.

SAINT MICHEL ET LE PURGATOIRE

Que saint Michel soit le prince de la milice céleste, le vainqueur du démon, le gardien et le protecteur de l'Église, l'ange du jugement ou le peseur des âmes, c'est chose admise par la piété chrétienne.

Mais que le glorieux Archange ait un rôle aussi étendu dans l'Église souffrante que dans l'Église militante et triomphante, plusieurs peut-être le savent beaucoup moins parfaitement.

Nous croyons donc faire œuvre utile en attirant l'attention sur cette vérité.

Sans en appeler à de nombreux témoignages, — nous espérons le faire un jour — contentons-nous aujourd'hui de citer une considération de saint Alphonse-Marie de Liguori, le maître des théologiens modernes et docteur de l'Église.

En lui se résume toute la tradition théologique.

Il ne fait du reste que puiser aux sources trois fois autorisées de la liturgie catholique.

Voici ses propres paroles : « *Saint Michel secourt les âmes du purgatoire*. . . . Saint Michel est aussi chargé du soin de consoler les âmes du purgatoire. On lit dans son office que « Dieu lui confie toutes les âmes qui se sauvent, afin qu'il les conduise en paradis » : *Cui tradidit Deus animas sanctorum, ut perducatur eas in paradysum exultationis*¹. Et dans la messe

1. Offic. 8 maii.

des morts, l'Église prie le « saint Archange de présenter à Dieu dans le ciel les âmes des défunts : *Si miser sanctus Michael representet eas in lucem sanctam*. Aussi plein de sollicitude pour ces âmes qui lui sont ainsi confiées et recommandées, il ne manque pas de les assister et de les secourir, en leur procurant beaucoup de soulagements dans les peines du purgatoire. Et quant aux personnes qui ont de la dévotion envers ce prince céleste, j'ai dit précédemment qu'il les console dans toutes leurs tribulations dans ce monde même ; *combien plus ne devons-nous pas croire qu'il s'empresse de les secourir et de les soulager, lorsqu'elles se trouvent en purgatoire, où leurs souffrances sont beaucoup plus grandes que toutes les peines de la vie présente !*

Jacques Massi nous apprend qu'un prêtre, dans la Messe des Morts, recommandait un jour spécialement quelques âmes en prononçant les paroles citées ci-dessus : *Signifer sanctus Michael representet eas in lucem sanctam* ; « Que le Prince des Anges, saint Michel, les introduise dans la sainte lumière » et à l'instant même, il vit le glorieux Archange descendre du ciel dans le purgatoire pour les délivrer.

Le même auteur rapporte qu'un moine de Cîteaux, après sa mort, apparut à un prêtre, son ami, et lui dit qu'il était encore en purgatoire, mais qu'il serait délivré, si, à la Messe, il le recommandait à saint Michel. Le prêtre fit ce qu'il désirait, et il vit, ce que d'autres virent pareillement, l'âme de son ami conduite au ciel par le saint Archange. On infère de là que c'est une chose très agréable à saint Michel de s'appliquer, par ses bonnes œuvres et ses dévotions, à soulager les âmes du purgatoire et à les délivrer de leurs peines ; et cela est aussi très agréable à Jésus-Christ, qui, plein d'amour pour ces bonnes âmes, ses épouses éternelles, désire beaucoup que nous les secourions par nos prières¹. »

Trop heureux sommes-nous si ces quelques mots du saint

1. Saint Michel Archange, VIII^e considération.

docteur excitent en tous les lecteurs de nos Annales un désir plus ardent de venir en aide à ces pauvres âmes et les portent à prier avec encore plus de ferveur « le grand Archange d'introduire ces chères âmes dans la lumière sainte du paradis. »

C'est, nos Associés ne l'ont point oublié, une des fins spéciales de l'Archiconfrérie.

Répétons donc, avec la sainte Église qui sait mettre sur nos lèvres les prières les plus efficaces, et les mieux appropriées aux besoins de ses enfants : « Saint Michel fasse entrer les âmes de nos chers défunts dans les splendeurs du ciel ! »

I. L.

MESSES GRÉGORIENNES

Voici le mois de Novembre, le mois des Trépassés. . . . Qui ne compte parmi les siens un ou plusieurs défunts ? Et où sont-ils, ces chers envolés dont le souvenir fait verser tant de larmes ? Qui nous le dira ?

« Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur ! »
À eux le ciel, le ciel ou le purgatoire.

Aux uns le ciel sans délai. Oh ! le petit nombre ! Y en a-t-il un sur des mille et des mille¹ ? Pour les autres, presque la totalité, c'est le rafraîchissement du ciel après les flammes du purgatoire. Et qui ne voudrait les soulager, abrégé leurs souffrances, les savoir déjà en possession du repos et du bonheur éternel ?

Sur ces tombes aimées, versons donc nos prières avec nos larmes. . . . Mieux que les larmes et les prières, mieux que les pénitences et les mortifications, mieux que l'aumône et les bonnes œuvres, mieux que les indulgences mêmes, le

1. *Quod unus super millia et millia vix obtinere potest* (SAINT ANSELME).

sang de l'Agneau divin a la vertu d'éteindre le feu dans les ardeurs duquel le Seigneur purifie les âmes qu'il aime. C'est l'enseignement de la théologie que pour le soulagement des âmes du purgatoire il n'y a pas de moyen aussi excellent ni aussi efficace que le saint sacrifice de la Messe.

Nos lecteurs connaissent l'efficacité spéciale des *messes dites grégoriennes* et des *messes célébrées à un autel privilégié*. Il ne sera pourtant pas inutile de rappeler l'enseignement de l'Église sur ces deux grands moyens de soulager les âmes du Purgatoire.

Messes grégoriennes.

I. — ORIGINE.

Ce nom leur vient de saint Grégoire le Grand, pape et docteur de l'Église (fin du VI^e siècle). Touché de compassion pour un pauvre moine nommé Justus, qui avait péché contre le vœu de pauvreté mais était mort avec un grand regret de sa faute, saint Grégoire ordonna à Préciosus, prieur du monastère, de faire célébrer la messe pour le défunt pendant *trente jours consécutifs*. L'ordre fut suivi. A la fin des trente jours, Justus apparut à un de ses frères et lui dit : Jusqu'à ce moment j'ai souffert dans le purgatoire, mais maintenant, par la miséricorde du Seigneur, je vais entrer dans la gloire du ciel.

II. — HISTORIQUE.

Dans l'église de Saint-Grégoire au Mont Coelius, à Rome, il y a un autel où, la tradition le dit, furent célébrées ces trente messes et où saint Grégoire lui-même offrit plusieurs fois le saint sacrifice pour les défunts. Dans la chapelle, on lit cette inscription du XV^e siècle : *Hac in cella II. (triginta) Gregorii Pont. Max. celebratæ Missæ animas a cruciatu Purgatorii solvunt*¹. Les fidèles ont la dévotion de faire célébrer à cet

1. D'aucuns lisent *tituli* au lieu de *triginta* dans les deux *II.*
Dans ce cas, la traduction est celle-ci : « Les Messes célébrées en cette

autel, qu'ils regardent comme spécialement privilégié, les messes pour les défunts. De là vient que les Souverains Pontifes ont, à Rome même et en dehors, accordé des autels privilégiés à l'instar de l'autel de Saint-Grégoire au Mont Coelius ; on les nomme *autels grégoriens*¹.

« Nous lisons dans la *Vie de saint Vincent Ferrier* qu'une de ses dévotions était de célébrer trente messes sans interruption pour le repos de ceux qu'il avait perdus.

Ainsi en usa-t-il à l'égard de sa sœur². Et il la vit délivrée par ces messes. »

L'usage des *Trentains grégoriens*, très répandu à Rome, est presque oublié en France. La Révolution française en est cause, l'absence des couvents d'hommes, la rareté des prêtres rendaient les *Trentains* impossibles à dire. Cependant, partout on retrouve des traces de cette dévotion. En Bourgogne, dans toutes les plus vieilles églises, on découvre les restes d'un autel dédié à saint Grégoire et aux âmes du purgatoire ; plusieurs tableaux qui surmontaient ces autels existent encore dans des collections particulières ou dans nos musées. Ce devaient être des autels à l'instar. En Bretagne, l'usage des *Trentains* est général.

Les communautés religieuses ont presque toutes dans leurs constitutions l'obligation de faire dire un trentain de messes grégoriennes pour chaque membre défunt, et plusieurs suivent encore cet usage, les Carmélites, les Dominicaines, etc., etc. Le missel dominicain d'une très ancienne édition a des oraisons spéciales pour les messes grégoriennes. Enfin, on lit dans les mémoires d'un missionnaire catholique sous le règne d'Élisabeth (le P. Gérard, Jésuite) publiés par le R. P. Forbes en 1871, chap. III, page 47, qu'un prêtre conseilla une pieuse

chapelle dédiée à saint Grégoire, pape, délivrent les âmes des tourments du Purgatoire. »

Dans l'autre, le sens serait : « Les trente Messes grégoriennes célébrées en cette chapelle délivrent etc... »

1. Mach., *Trésor du Prêtre*, t. I, p. 367-368.

2. *Année dominicaine*, Mai 1889.

veuve de faire dire pour son époux défunt la messe pendant trente jours conformément au vieil usage des catholiques anglais.

Il est naturel que saint Grégoire ayant envoyé convertir l'Angleterre, ses fils y aient répandu la dévotion spéciale de leur grand et admirable Père¹.

III. — DÉCISIONS ROMAINES

Voici au sujet de ces trentains Grégoriens quelques réponses et décisions de Rome.

La S. Congrégation des Indulgences a déclaré le 24 août 1888, que, suivant la pieuse coutume introduite par saint Grégoire et reçue ensuite par l'Église, ces messes ne peuvent pas être dites pour les vivants, et qu'on ne connaît aucune Indulgence plénière accordée à cette pieuse pratique.

Par son décret du 15 mars 1884, la S. Congrégation avait entendu seulement approuver la pratique elle-même et la confiance des fidèles attribuant aux trente messes une efficacité spéciale pour délivrer les âmes du purgatoire (Acta Sanctæ Sedis, XXI, 254)². Dans une réponse ultérieure (14 janvier 1889), la même Congrégation a déclaré que les trente messes ne devaient pas être dites en l'honneur de saint Grégoire ou avec la commémoration de ce saint, et qu'il n'y avait aucune obligation de faire célébrer ces messes par le même prêtre et au même autel. Par contre, elles doivent se dire durant trente jours consécutifs, et l'on doit les appliquer à l'âme dont on veut obtenir la délivrance de la divine miséricorde³.

Rome a déclaré, nous l'avons dit, qu'on ne connaît aucune indulgence plénière accordée aux messes grégoriennes. Il n'en va pas de même, nous le verrons, des messes célébrées à un autel privilégié.

(A suivre.)

I. L.

1. *Écho du Purgatoire*, Mai 1890.

2. « Mais, afin d'éviter toute superstition, il ne faut pas croire que par ce nombre déterminé de Messes l'âme sera infailliblement délivrée du Purgatoire. » (MACH., *Trésor du Prêtre*, t. I, p. 367.

3. BÉRNARD, *Indulgences*, t. I, p. 474.

CORRESPONDANCE

Manche. — Ci-joint 5 francs, destinés à l'École apostolique en actions de grâces à l'Archange saint Michel pour la réussite de mon petit-fils dans ses examens de Saint-Cyr. D.

Manche. — Ci-joint 10 francs pour l'œuvre des *Apostoliques* en reconnaissance et accomplissement de promesses pour la réussite aux examens du baccalauréat. M. D.

Aisne. — Je vous prie de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel pour le remercier de la guérison de mon petit-neveu ; ci-joint, 1 franc. Une abonnée.

Bouches-du-Rhône. — 3 francs pour une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel, dont j'ai invoqué l'aide pour l'éducation de mes enfants, et qui m'a exaucée. M. M., *zolatrice*.

Bouches-du-Rhône. — Remerciements à saint Michel pour une faveur que je sollicitais et qui va m'être accordée. Veuillez le publier. M. M.

Cantal. — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession. V. d. H.

Creuse. — Merci à saint Michel pour une grâce accordée. E. R.

Côtes-du-Nord. — Ci-joint 5 francs pour une messe d'actions de grâces et l'œuvre de l'École apostolique en reconnaissance à saint Michel pour l'heureux succès d'un examen. A. D.

Drôme. — 5 francs en reconnaissance à saint Michel pour le rétablissement d'une personne malade. C. E.

Haute-Garonne. — Remerciements à saint Michel pour la guérison de mon père. P. n. D.

Hérault. — Ci-joint 5 francs en faveur de l'École Apostolique, en reconnaissance à saint Michel qui a merveilleusement assisté notre cher mourant. — (Hoojan). J. L.

Ille-et-Vilaine. — Je vous prie de dire une messe le plus tôt possible pour remercier Dieu d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel ; ci-joint 3 francs. H.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint 2 francs. Veuillez dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce accordée. V^{re} S.

Ille-et-Vilaine. — 5 francs pour une messe et le surplus pour votre École Apostolique en reconnaissance à saint Michel d'avoir préservé mon fils d'un grave accident. M. D.

Isère. — ...Le 11 septembre nous avons obtenu par saint Raphaël une grâce spirituelle demandée. A.

Indre. — Je vous prie de célébrer des messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier de son assistance spéciale en faveur d'une mourante. De G., née V.

Loire-Inférieure. — Une associée remercie le saint Archange d'une faveur obtenue par son intercession et se met sous sa protection. A. B.

Loire-Inférieure. — Ci-joint 3 francs pour une messe d'actions de grâces à l'autel saint Michel. G. B.

Maine-et-Loire. — Ci-joint 10 francs pour messes en remerciements à saint Michel qui m'est venu en aide en plusieurs circonstances. De C.

Maine-et-Loire. — Ci-joint 5 francs pour remercier saint Michel de la part qu'il a prise dans une affaire recommandée. M. R.

Mayenne. — Ci-joint 5 francs pour la restauration de votre église, c'est une action de grâce à saint Michel : mon fils a été admis à l'École navale. De la B.

Morbihan. — Reconnaissance à saint Michel pour la réussite d'un examen en médecine; prière de faire brûler un cierge à son autel.

Le F.

Nord. — Ci-joint 10 francs pour remercier saint Michel de deux grâces obtenues. V. de W.

Rhône. — Je vous envoie 50 francs pour votre Ecole apostolique en remerciements à saint Michel d'une faveur obtenue. Yve M. *abonnée.*

Sarthe. — Ci-joint 10 francs en reconnaissance à saint Michel d'une faveur obtenue. V. G.

Sarthe. — J'ai la satisfaction de vous annoncer le succès de l'examen que j'avais recommandé à saint Michel. M. L. G.

Seine. — MON RÉVÉREND PÈRE. — Si je ne savais que la charité est parfaite dans les esprits célestes, je devrais penser que saint Michel doit me regarder de mauvais œil pour ma négligence à m'acquitter envers lui de la dette de reconnaissance que je lui dois. Quand j'ai quitté la terre de Trébizonde (Turquie d'Asie), la mer était calme, puis tout à coup, la traitresse se mit à grossir et de monstrueuses vagues balançaient notre frêle coquille, des paquets d'eau retombaient sur moi et je voyais la mort à deux pas. Mais je me suis rappelée qu'une lampe brûlait dans le sanctuaire de l'Archange et que je ne périrais pas. J'ai invoqué mon Prince avec tout l'amour que je lui porte et j'ai pu arriver au navire; là le moindre choc pouvait faire chavirer notre barque et me précipiter dans l'abîme. Tout l'équipage était là anxieux attendant le dénouement, les officiers prêts à se jeter à l'eau pour me repêcher, et moi invoquant saint Michel. Le capitaine a pu me saisir par le bras, j'étais sauvée.

Sr M. de Jésus, relig. de l'Assomption d'Arménie.

Seine. — Ci-joint un franc en actions de grâces à saint Michel pour le remercier d'un emploi obtenu. M. G., *zélatrice.*

Seine. — Veuillez insérer dans vos Annales ma reconnaissance à saint Michel pour avoir veillé sur moi pendant un voyage. Une pierre assez grosse et coupante a été lancée sur notre train et dans notre wagon; j'ai été atteinte et blessée, le sang a coulé avec abondance, j'ai eu deux coupures au-dessus de l'œil droit; un peu plus je pouvais être tuée ou avoir l'œil crevé. Vous le voyez, sans une protection particulière, un grand accident pouvait arriver; grâce à Marie, à saint Michel, aux SS. Anges, rien de sérieux; je suis aujourd'hui tout à fait guérie. Merci à saint Michel.

M. K.

Seine-Inférieure. — Ci-joint dix francs pour l'église du Mont-Saint-Michel, en actions de grâces de plusieurs faveurs obtenues. E. H.

Seine-et-Marne. — Reconnaissance à saint Michel qui m'a préservée d'un affreux accident. *Une enfant de Marie.*

Seine-et-Oise. — Ci-joint 4 francs pour une messe et une lampe à saint Michel en remerciement d'une bonne situation obtenue pour un de nos fils. X.

Seine-et-Oise. — Ci-joint 6 francs pour un cierge et l'œuvre de l'école apostolique en remerciement de grâces obtenues. A. M.

Tarn. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel qui a protégé un militaire. M. A., *zélatrice.*

Var. — Gloire à Dieu et à saint Michel qui ont protégé mon frère des excessives fatigues habituelles aux grandes manœuvres dans les Alpes auxquelles il a pris part. C. P.

Var. — Gloire et reconnaissance pour deux autres grâces obtenues! Voilà 6 francs pour l'École apostolique. C. P.

Vendée. — Une messe et un cierge en actions de grâces. Prière d'insérer. *Un associé.*

Vendée. — Un cierge en action de grâces à saint Michel. Veuillez l'insérer aux *Annales.* M. C.

Suisse. — Ayant demandé par l'intercession du grand saint Michel Archange plusieurs grâces, entre autres la guérison d'une personne qui m'est bien chère, avec promesse de l'écrire au Mont-Saint-Michel, j'ai obtenu une grande amélioration dans l'état de la malade et aussi plusieurs autres grâces, je me fais un devoir de vous l'écrire. Gloire, amour, reconnaissance au grand saint Michel. C. C.

Brésil. — Ipiabas. — Mille actions de grâces à saint Michel pour une grande grâce accordée le mois dernier.

Une enfant de Marie.

Canada. — Ci-inclus 5 fr. que j'ai promis pour vos enfants en actions de grâces à saint Michel. Prière d'insérer aux *Annales.*

A. S. *Zélatrice.*

Canada. — Veuillez insérer dans vos annales s. v. p. Une dame de Sainte-Rose, une de mes associés, rend de très grandes actions de grâces à saint Michel pour la réussite d'une opération grave qu'elle a eue à subir au mois de mai dernier.

D. A. A., *Zélatrice.*

X... — Monsieur le Directeur, je vous envoie 10 fr. avec prière de dire 3 messes en l'honneur de saint Michel, et de publier, si cela est possible, ma reconnaissance envers ce bien-aimé Protecteur, pour une faveur obtenue.

Un lecteur des Annales.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin :

Manche. — Saint-Lô : M. Auguste Germain. — La Croix-Avranchin : M^{me} Orvain. — Avranches : Sr Antoinette, *religieuse du Carmel.*

Aude. — Narbonne : M^{lle} Marie Delmas; M. Marie Séraphine, et M. Marie Pauline, *religieuses de Notre-Dame du Refuge.*

Charente. — Rouillac : M. l'abbé Denise, *doyen.*

Corse. — Bastia : Sr Marie-Thérèse de Jésus.

- Creuse.** — Evaux : M^{me} Ida Pradeux.
Deux-Sèvres. — Niort : M^{lle} Adélaïde Vallet, *zelatrice*.
Drôme. — Saint-Vallier : M^{me} Marie-Madeleine Roulet.
Finistère. — Quimperlé : S^r Saint-Igaace, *ursuline*.
Gers. — Mirande : M^{lle} Joséphine Feugas.
Hérault. — Boujan : M. Joseph Legonier.
Ille-et-Vilaine. — Saint-Servan : M^{lle} Joséphine Ollivier. Saint-Brice-en-Coglès : M^{lle} Prioux. Vitré : M. Pierre Jalu.
Indre. — Issoudun : M^{lle} de Veyrière.
Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Martin.
Maine-et-Loire. — Beaupréau : M^{lle} Gabrielle Pionneau, M^{lle} Henriette Erélaudeau. Cholet : M^{me} V^e Blouin. M^{me} Chauvière, M^{me} Viau.
Mayenne. — Mayenne : M. Mezan.
Morbihan. — Sarzeau : Marie-Rose Le Jossec. — Kermaria : S^r Marie du Cœur de Jésus. S^r Marie Elzéar.
Pas-de-Calais. — Boulogne-sur-Mer : M. Henri Messager.
Puy-de-Dôme. — Riom : Francisca Kaiser, M^{me} Gauthier.
Sarthe. — Roëzé : M^{me} Marquet, née Marie Denis. Saint-Gervais de Vic : M. Pierre-Henri Olier. Saint-Calais : M^{lle} Joséphine Hardyau, M^{lle} Coralie Derecq, M^{lle} Augustine Nail.
Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{me} V^e Remoussin.
Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M^{me} V^e Geault, née Adélaïde Boby.
Somme. — Péronne : M^{lle} Ernestine Jéhénot.
Tarn. — Castres : M^{me} Irma Monsanat. M. Albert Guiraud.
Yonne. — Poilly : M. l'abbé Mouchot, *curé*.
Alsace. — Sainte-Croix aux Mines : Charles Tausch.
Angleterre. — Coventry : Arthur Langdale, Jane-Anne Fewton, Thomas Kelly, Alfred Mowbray, Richard Powel.
Belgique. — Bruxelles : M^{me} Gilmont.
Irlande. — Newry : James Hughes, Bernard Hughes, Georges Hughes, William and Eliza Harbison, Patrick and Kate Hagartz.
- Sanctus Michael repræsentet eas in lucem sanctam!*
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière!

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Mort de Monseigneur Germain. — Chronique du Pèlerinage et du culte de saint Michel. — Saint Michel au Gabon. — Autel privilégié. — Faits divers : Un monstre. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

MORT DE M^{GR} GERMAIN

Nos lecteurs connaissent la douloureuse épreuve qui vient d'affliger l'Église de France : Monseigneur Germain n'est plus !

Le 10 novembre, le diocèse de Coutances apprenait, consterné, que son vaillant et saint Évêque, terrassé par un mal implacable, était aux portes du tombeau ; deux jours après, la fatale nouvelle portait le deuil dans tous les cœurs.

Monseigneur Germain tenait une place si grande et si belle dans l'estime et l'affection de ses diocésains, qu'à ce

coup si subit et si pénible, une poignante émotion envahit toutes les âmes.

Les obsèques du vénéré prélat ont été un magnifique triomphe.

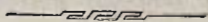
S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, doit prononcer le 22 décembre prochain, l'oraison funèbre de Monseigneur Germain.

Quel thème pour un magistral discours que cette vie interrompue à soixante-quatre ans, cette carrière épiscopale de vingt-deux années, ce fécond apostolat de la parole et de la plume où s'est dépensée, épuisée l'incroyable activité de l'Évêque de Coutances.

« Accomplir son devoir et faire du bien » c'était la règle de sa conduite, c'est la grande leçon qu'il nous donne, c'est le noble exemple qu'il nous laisse.

Le Mont-Saint-Michel a tenu une si grande place dans les affections et les sollicitudes de Monseigneur Germain que nous ne saurions trop faire pour honorer sa mémoire.

Les amis de saint Michel et nos amis savent combien l'admirable pontife a éloquemment célébré saint Michel, combien il l'a merveilleusement chanté, passionnément aimé, chaleureusement défendu ; nous les convoquons au *service solennel* qui sera célébré le mardi 14 décembre prochain, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel, pour le repos de l'âme du vénéré prélat dont nous pleurons la perte.



CHRONIQUE DU PÈLERINAGE

ET DU CULTES DE SAINT MICHEL

Le compte-rendu de notre belle fête du 29 septembre n'a pas laissé place à la chronique du pèlerinage en ces derniers mois. Aujourd'hui nous comblons brièvement cette lacune.

Signalons à la date du 19 juillet le passage d'une illustre visiteuse : Isabelle d'Espagne.

Le pèlerinage de l'Orphelinat des Religieuses franciscaines de *Saint-Broladre* (Ille-et-Vilaine), toujours si fidèles au culte du grand Archange, et si heureuses de venir chaque année lui recommander l'éducation et l'avenir de cette chère jeunesse confiée à leur dévouement.

Le pèlerinage de *Vernix* (Manche). Le 20 juillet, le zélé curé de cette paroisse conduisait à saint Michel les jeunes gens auxquels il a su inculquer la dévotion angélique, et faire apprécier les beautés de notre incomparable Montagne.

Quinze jours auparavant, le 7 juillet, nous avons été édifiés par la piété d'un autre pèlerinage de jeunes gens, venus sous la conduite de trois prêtres, du diocèse de *Nantes*, implorer saint Michel dans son sanctuaire et y recevoir le pain des Anges.

Parmi les groupes si variés des pèlerins mêlés à la foule des touristes dans le courant de la belle saison, et dont saint Michel sait la piété, le nombre et le pays, notons encore celui d'*Abondant*, au diocèse de Chartres, organisé par un vaillant et pieux pasteur, à la date du 14 septembre. Quatre jours après, saint Michel voyait prosterné au pied de sa statue Mgr Touchet, Evêque d'Orléans, l'Evêque de Jeanne d'Arc.

* * *

N'est-ce pas une touchante pensée que celle qui réunissait ici le 31 août dernier tout un cours de jeunes prêtres du diocèse de *Rennes* ?

Ils venaient resserrer près de l'Ange de la Fidélité les liens de l'amitié sainte qu'ils s'étaient vouée sur les bancs du séminaire.

Ils venaient retremper leur âme et s'encourager à la lutte près du Prince de la milice céleste.

N'est-il pas l'ange de la force, l'ange qui mène à la victoire et au salut ?

Ils ont dû s'en retourner plus vaillants pour les combats de demain.

Honneur à ces bons soldats de Jésus-Christ !

Le R. P. Supérieur le leur a dit dans une chaude allocution.

Qu'ils reviennent ! et qu'ils aient de nombreux imitateurs ! L'Archange leur fera bon accueil.

* * *

Le 16 novembre dernier, avant 5 heures, un pèlerin matinal aurait rencontré à la porte de l'église du Mont-Saint-Michel un groupe d'autres pèlerins.

C'était une pieuse et noble famille empressée de rendre grâces.

Deux candidats, deux frères, recommandés quelques jours auparavant, avaient été heureux dans leurs examens... Un de leurs frères avait cueilli les palmes trois mois plus tôt.

Après avoir entendu ou servi la sainte Messe, où tous reçurent avec une angélique piété la sainte Communion, les trois heureux candidats remirent chacun le texte de deux ex-voto semblables. En voici la teneur :

A saint Michel ! J'ai prié, j'ai promis, j'ai été exaucé.

Gloire à saint Joseph, qui a béni mon examen !

avec les dates : 30 juillet, 15 novembre 1897, et les initiales V. B., C. B., T. B. Et ils laissèrent une généreuse offrande pour les travaux de restauration de notre pauvre église actuellement en voie d'exécution.

En voilà qui du moins ne sont pas plus en retard à remercier qu'à demander.

La reconnaissance attire le bienfait.

* * *

Nous ne clorons pas cette énumération trop sommaire sans faire remarquer le nombre croissant des prêtres pèlerins qui ont célébré la sainte Messe cette année dans l'église paroissiale. Ils sont venus des centaines, représentant cinquante-trois diocèses de France, et neuf diocèses étrangers. Citons l'Afrique, le Canada, les États-Unis, le Chili, parmi les pays lointains qui ont envoyé des représentants au sanctuaire de saint Michel patron de l'Église Universelle.

* * *

A l'article déjà si documenté : *Nouvelles du culte de saint Michel*, inséré le mois dernier, ajoutons ces glances cueillies depuis lors.

La fête de saint Michel à *Marseille* a été fort belle, ce qui a réjoui une de ses plus dévouées zélatrices. C'est un progrès. Car les années précédentes, elle passait quasi inaperçue.

Une autre zélatrice nous écrit de *Paris*, tout récemment : La dévotion à saint Michel reçoit chaque jour de nouveaux adhérents dans la chapelle de *l'Abbaye aux Bois* où s'élève sa statue dont je vous ai parlé au mois dernier. On me demande de nouveaux chapelets à distribuer parmi les personnes qui viennent prier dans la chapelle, et je vous serai très reconnaissante, mon R. P., de m'en faire adresser vingt. B. G.

Nous lisons dans la *Croix du Havre*, à la date du 26 octobre dernier

« L'église Saint-Michel du Havre, qui grâce au zèle intelligent de son Pasteur et à la générosité de ses nombreux et pieux paroissiens, s'embellit continuellement, procédait Dimanche dernier à la bénédiction d'une statue et d'un autel dédiés au glorieux Archange, patron de la Paroisse.

« Placés dans une des chapelles nouvellement transformées, cet autel en chêne, du style renaissance, sculpté par M. Monlon et exécuté par MM. Daligault et Duboc, sur les plans de M. Cargill, architecte, s'harmonise avec la *chaire* due aux mêmes artistes. La statue sortant des magasins de M^{lle} Salmon de Rouen, orne fort heureusement cet autel qui dans quelques semaines sera pourvu d'une garniture (croix et chandeliers), offerte par l'Association du Rosaire vivant.

« Enfin, une grille de communion artistement forgée sur les plans du même architecte, complète l'ornementation de cette chapelle, qui n'attend plus que le polychromage de ses murs pour devenir véritablement digne de celui à la mémoire duquel elle est dédiée.

« La cérémonie de Dimanche, présidée par Monsieur l'Archiprêtre, réunissait une foule compacte et recueillie, heureuse d'être le témoin du nouvel embellissement du temple.

« Avant la bénédiction, le R. P. Delorme, des Frères prêcheurs, a développé cette pensée : que le mot *Autel* signifiait *Sacrifice*, et que conséquemment il fallait que tous offrent au Sauveur l'holocauste de leurs péchés !

« Après le salut solennel, la maîtrise a exécuté le cantique à saint Michel, chant plein d'ardeur et d'impétuosité, convenant bien à proclamer les gloires de l'intrépide chef de la milice céleste.

CASTEL.

Une abonnée nous écrit de *Saulieu* (Côte-d'Or) : « J'avais promis à saint Michel de placer sa statue dans notre église Saint-Andoche. C'est fait. J'ai donné deux statues : saint Michel et saint Laurent. Leur hauteur est de 1^m,20. Elles sont placées dans le chœur. M. le Curé les a bénites le dernier dimanche d'octobre, veille de la Toussaint. J'ai fait faire le saint Michel d'après une de vos photographies. »

M. le Curé de Saint-Maurice de *Besançon* vient également d'ériger dans son église une statue de saint Michel, et la zélatrice qui nous l'apprend nous demande des litanies à son

intention. Il les distribuera pour contribuer à la propagation du culte du saint Archange.

* * *

La *Voix de Jeanne d'Arc* nous apprend que M^r Foucault, évêque de Verdun, a voulu fêter dans la basilique de *Domremy*, le 29 septembre, « saint Michel, protecteur de la France et de Jeanne d'Arc ». Sa Grandeur ne pouvait être mieux inspirée.

* * *

Dans la nouvelle chapelle de l'Enfant-Jésus à *Bruelles*, saint Michel est à droite et saint Gabriel à gauche du divin Roi.

On vient d'expédier de Paris une belle statue de saint Michel, don d'une Zélatrice, aux *missions des RR. PP. capucins de l'Inde*.

Les *Canadiens* redoublent de dévotion envers l'« Archange français » comme l'appelaient nos pères et les leurs.

« Le prince de la Milice céleste, nous écrivait naguère l'ardente zélatrice de *Saint-Germain de Rimouski*, est honoré ici avec grande pompe ; tous les jours nous recrutons de nouveaux associés. Nous nous préparons avec tous nos enfants à fêter saint Michel, dont la solennité est remise dans notre Canada au 10 octobre. Il est visible que saint Michel archange accorde une protection spéciale à notre petite communauté, à nos chères élèves et à la Supérieure en particulier. Nous attendons encore de grandes grâces, surtout celle de trouver les moyens de bâtir notre chapelle à Notre-Dame des Anges ; s'il vous plaît, recommander cette précieuse faveur dans vos *Annales*. »

Lisez, et dites si la lettre suivante ne témoigne pas d'une piété touchante envers le saint Archange.

Sherrington, Canada, 22 octobre 1897.

« Mon Révérend Père, permettez-moi de vous parler un peu de notre belle fête du 29 septembre. — Je me suis procuré

cinq grosses de médailles à peu près semblables aux insignes du Mont-Saint-Michel. Avec une épingle et un petit ruban bleu, les Zélatrices et quelques Dames du village étaient heureuses de les préparer pour la fête. Le dimanche précédent Monsieur le curé a invité tous les enfants de la paroisse, depuis le berceau jusqu'à l'âge de quinze ans, à se rendre à l'église pour les bénir et les mettre sous la protection de saint Michel et des saints Anges.

Les chers enfants, comme ils avaient hâte de voir arriver le jour de la fête ! Le 29 nous avions un très beau temps ; aussi de bonne heure le matin, les enfants accompagnés de leurs parents se rendaient avec empressement, et à 7 heures 1/2 les deux grandes sacristies étaient déjà remplies. Alors les Zélatrices et les grandes Dames attachèrent les insignes de saint Michel sur l'épaule de chaque enfant. Ils étaient au nombre de 525, Monsieur le curé avait eu soin de bénir les insignes au pied de la statue qui était décorée de lis et de bouquets naturels ; neuf lampes de couleur variée étaient à ses pieds, dix autres étaient dispersées parmi les bouquets et les triangles garnis de cierges allumés en grand nombre. Plusieurs des petits enfants disaient à leur bonne mère qu'ils avaient vu un autel de feu ; à 8 heures 3/4, Monsieur le curé organisa la procession pour se rendre à l'Église, la nouvelle bannière de saint Michel en tête. Le cortège se déployait sur une étendue de plus d'un arpent ; d'abord les garçons, puis les petites filles, venaient ensuite les mères avec leurs bébés. Les trois cloches de l'église sonnaient à toute volée.

Dans l'Église un grand nombre de fidèles avaient déjà pris leur place. A l'arrivée de la procession sous le portique, l'orgue, touché par une associée de saint Michel, se fit entendre accompagnant le *Quis ut Deus* chanté par les enfants de Marie Immaculée. Cependant trois jeunes garçons qui portaient la bannière, la déposèrent dans le chœur. Là, elle reçut la bénédiction liturgique. Durant la sainte Messe plusieurs beaux cantiques à saint Michel Archange furent très bien exécutés. Ensuite

M. le Curé dit quelques mots aux enfants ainsi qu'aux parents, puis il les bénit. Après le chant, un magnifique *laudate*, il récita à haute voix l'acte de consécration à la sainte Vierge et aux saints Anges. Un salut solennel couronna cette belle cérémonie.

La procession de Notre-Dame du Saint-Rosaire a eu lieu le premier dimanche d'octobre, la bannière de saint Michel en tête suivie de tous les enfants décorés de l'insigne du grand Archange.

La solennité de la fête du glorieux Archange a été célébrée le second dimanche d'octobre, et précédée d'une neuvaine faite à la suite des exercices du mois du Saint-Rosaire. Elle a été signalée par un grand nombre de communions, M. le Curé a fait un beau sermon qui a impressionné tout l'auditoire.

Mon Révérend Père, veuillez me pardonner cette longue lettre, mais je tenais à vous dire tout, sachant que tout ce qui a rapport au saint Archange doit vous faire plaisir.

E. L., Zélatrice.

Il a été bien fêté aussi au Brésil, à Rio-de-Janeiro, presque à l'autre extrémité du continent américain. Une ardente zélatrice nous l'a fait savoir. Et une autre, non moins intrépide, nous écrit de la même ville :

De partout on me demande billets, images, litanies et médailles. A Bahia, à S. João-d'El-Rey, etc., plusieurs zélatrices en attendent et sont dépourvues de tout...

Ce que vous m'avez annoncé sera bien insuffisant pour satisfaire les demandes (notez que c'était des colis énormes). C'est bien le saint Archange qui fait son œuvre, car je ne connais pas la centième partie des associés, et l'œuvre s'étend bien au-delà de ce que nous aurions pu prévoir. Que Dieu en soit béni et que tout soit pour sa plus grande gloire !

Cette conclusion sera la nôtre.

Les *Annales* étaient déjà sous presse, quand nous est arrivé

du fond de la *Sibérie* une communication qui nous a profondément émus.

On sait peut-être que les pauvres exilés de là-bas forment sept paroisses desservies chacune par un curé. Or, l'un deux, de passage en pays catholique, a voulu remettre son nom et celui d'un enfant à un religieux de Galicie, zélé de saint Michel, pour être inscrit dans l'Archiconfrérie. Et il a tenu à lui remettre aussi une offrande relativement considérable (10 fr.) pour les œuvres du Mont-Saint-Michel. Le tout accompagné d'une double page de recommandations, en bon français, à lire aux prières dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

Pas n'est besoin d'ajouter que nous nous sommes empressés de faire toutes ses recommandations par le détail, et que nous les portons au *Memento* à l'autel du glorieux Archange.

Mais, n'est-il pas vraiment touchant de voir ces pauvres exilés de la Sibérie se recommander ainsi au glorieux Archange « le rempart des vrais orthodoxes », c'est-à-dire des catholiques romains, et de prélever sur leur pauvreté une offrande en faveur des petits protégés de saint Michel ?

Nous aimons à croire, nous sommes sûrs même, qu'il ne se laissera pas vaincre en générosité.

Par les relations plus fréquentes avec les peuples latins, avec la France notamment, il mènera les Russes schismatiques à plus de tolérance d'abord, « à l'établissement chez eux de la liberté de conscience effective » ensuite, enfin à « la réunion des Églises orientale et occidentale », cette union si désirée à la Sainte Église Romaine « mère et maîtresse de toutes les églises. »

Ce sont quelques-unes de leurs intentions.

Tous nos associés nous sauront gré de les leur faire connaître, et voudront prier avec nous à ces fins qui tendent droit à la gloire de Dieu et au plus grand bien des âmes.

L'œuvre est grande, difficile, ardue, mais le résultat en sera incalculable.

Or, c'est à saint Michel que revient une pareille mission.

Saint Grégoire le Grand, se faisant l'écho de la tradition catholique, l'affirme. « Toutes les fois qu'il s'agit d'une œuvre de merveilleuse puissance, dit-il, Dieu en charge saint Michel ».

I. L.

MESSES GRÉGORIENNES

AUTEL PRIVILÉGIÉ

I. — NOTION ET DÉFINITION¹

Un autel privilégié est celui auquel, par une faveur spéciale, N. S. P. le Pape a attaché le privilège suivant : chaque fois qu'un prêtre y dit la messe pour l'âme d'un fidèle défunt mort en grâce avec Dieu, il lui obtient du trésor de l'Église et par voie de suffrage une Indulgence plénière qui, en vertu des mérites de Notre-Seigneur, de la Très Sainte Vierge et des Saints, délivre ladite âme de toutes les peines du Purgatoire.

Voici comment le pape Pie VI s'exprime à ce sujet, dans un bref de concession du 30 août 1779, en employant les termes mêmes de ses prédécesseurs : « Chaque fois qu'un prêtre séculier et régulier célébrera la sainte messe à cet autel, nous accordons une Indulgence par voie de suffrage, à l'âme du fidèle pour qui le saint sacrifice sera offert, de manière que cette âme, en vertu du trésor de l'Église, c'est-à-dire, des mérites de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints, soit délivrée des peines du Purgatoire.

1. *Quoties aliquid miræ virtutis agitur, Michael miti perhibetur.*

2. Nous citerons encore le P. Béringer, dont l'ouvrage a l'avantage d'être approuvé par la S. Congrégation des Indulgences.

II. — EFFICACITÉ

L'Indulgence de l'autel privilégié est certainement, d'après l'intention et la pratique des souverains pontifes, une Indulgence plénière, c'est-à-dire, une Indulgence qui est en elle-même suffisante pour délivrer sur-le-champ l'âme à laquelle elle est appliquée; attendu que le vicaire de Jésus-Christ, en vertu de son pouvoir spirituel, tire du trésor de l'Église et offre à la divine Majesté, en faveur de cette âme, tout ce qu'il faut de mérites et de satisfaction pour obtenir son entière délivrance.

Mais cette satisfaction et ces mérites, suffisants en eux-mêmes pour payer toutes les dettes de cette âme, sont-ils appliqués à celle-ci dans toute leur plénitude, ou le sont-ils seulement partiellement? Nous l'ignorons absolument : car cela dépend des décrets adorables de la Sagesse divine, ainsi que l'a déclaré la S. Congrégation des Indulgences, le 28 juillet 1840.

Puis donc qu'on ne peut pas savoir si l'Indulgence attachée à l'autel privilégié est appliquée dans toute sa plénitude à l'âme pour laquelle on offre le saint sacrifice, il sera toujours bon et utile de se conformer à la pieuse pratique des fidèles, et de faire dire la messe pour cette âme à plusieurs reprises, même à un autel privilégié. — Que si cette âme n'en a plus besoin, l'on peut espérer de la bonté divine que ces Indulgences profiteront aux parents et amis défunts de ceux qui font dire la messe, surtout si le prêtre célébrant ajoute cette intention secondaire à sa première et principale intention.

Y a-t-il une différence entre les autres Indulgences appliquées aux défunts, et l'Indulgence de l'autel privilégié? — La seule différence qu'on pourrait y trouver, c'est que l'Indulgence de l'autel privilégié a un effet plus certain, plus assuré pour les défunts que toutes les autres : non pas qu'en elle-même cette Indulgence soit plus authentique et doive inspirer

plus de confiance, mais parce que le moyen par lequel elle est transmise aux défunts offre une garantie plus grande pour son application effective à ces mêmes défunts.

Ce moyen, en effet, n'est autre que le saint Sacrifice de la messe, à l'oblation duquel est attachée cette Indulgence de l'autel privilégié. Or le saint Sacrifice, en tant qu'expiatoire, a la vertu de lever les obstacles qui souvent peuvent s'opposer devant la justice de Dieu, à ce que l'Indulgence soit réellement appliquée à telle ou telle âme du purgatoire. — De plus, la célébration de la sainte Messe à laquelle est attachée l'Indulgence dont nous parlons étant un acte que le prêtre accomplit toujours au nom de l'Église et comme ministre de Jésus-Christ, *tanquam minister Christi et Ecclesie*, la validité et l'effet salutaire de cet acte ne dépendent pas de la sainteté et de la vertu du célébrant. Mais dès lors il paraît juste de conclure que l'application de l'Indulgence aux défunts, Indulgence que l'Église a unie intimement à la célébration de ce saint Sacrifice, ne saurait dépendre non plus des dispositions du prêtre : *non a personalibus sacerdotis dispositionibus dependet, sed a divinæ victimæ oblatione*. Telle est du moins l'opinion commune des théologiens¹.

III. — HISTORIQUE.

L'origine de l'autel privilégié remonte au IX^e siècle. Ce fut, selon Macri, le pape Pascal I qui, le premier, érigea un autel privilégié en l'église de Sainte-Praxède, à Rome. Jules III, en 1550, accorda des privilèges semblables². Grégoire XIII au XVI^e siècle, Paul V au XVII^e les étendirent. Clément XIII, en 1759, statua que, sur la demande de l'Évêque, toute église paroissiale pourrait jouir de l'autel privilégié quotidien. Mais ce privilège doit être renouvelé tous les sept ans. Quant aux concessions à perpétuité, elles ne se font qu'aux églises pa-

1. BÉRINGER, *Indulgences*, t. I, pp. 436-38.

2. MACH, *Trésor du Prêtre*, t. I, p. 529.

triarcales, métropolitaines, cathédrales, ou autres églises insignes¹.

Saint Michel a valu à notre modeste église Saint-Pierre devenue le Siège de son Archiconfrérie Universelle, cette précieuse faveur de l'autel privilégié à perpétuité². C'est l'autel de Saint-Michel qui en jouit. Nous transcrivons le Bref par lequel nous a été concédée cette précieuse faveur.

BREF

En date du 24 Juillet 1896, par lequel sa Sainteté Léon XIII déclare privilégié à perpétuité pour les défunts l'autel de saint Michel érigé dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.

LEO PP XIII

Ad perpetuam rei memoriam. Omnium salutē pia charitate intenti sacra interdum loca spiritualibus indulgentiarum muneribus decoramus, ut inde fidelium defunctorum animae D. N. Jesu Christi eiusque SSrum suffragia meritorum consequi et illis adiutae a purgatorii poenis ad aeternam salutem per Dei misericordiam perducī valeant. Volentes igitur Ecclesiam Parochialem titulo S. Michaelis Archangeli in monte cognomine sitam Dioecesis Constantiensis intra fines et in ea extans Altare sub ipsius Archangeli invocatione, dummodo praeter unum ad septennium et aliud vi facultatis ordinario a S. Sede forte concessae designatum vel designandum nullum aliud inibi privilegiatum altare reperiat̄ur concessum hoc speciali dono illustrare de omnipo: Dei misericordia ac B. B. Petri et Pauli Ap̄torum eius auctoritate confisi, ut quaecumque sacerdos aliquis saecularis vel regularis ad dictum altare pro anima cuiuscumque christifidelis, quae Deo in charitate coniuncta ab hac luce migraverit missam celebrabit, anima ipsa de thesauro ecclesiae per modum suffragii indulgentiam consequatur ita ut eiusdem D. N. Jesu Christi, B. Mariae V. I. omniumque SSrum meritis sibi suffragantibus a purgatorii poenis, si ita Deo placuerit, liberetur,

1. BÉNIGNER, *Indulgences*, t. I, p. 438-440.

2. Sans préjudice du même privilège accordé au maître-autel à titre d'église paroissiale, et renouvelable tous les 7 ans.

concedimus, indulgemur. In contrarium facien: non obstan: quibuscumque, Praesentibus, perpetuis futuris temporibus valituris.

Datum Romae, apud S. Petrum, sub Annulo Piscatoris, die XXIII Julii MDCCCXCVI, Pontificatus Nostri Anno decimonono.

Pro Dno Card: DE RUGGIERO.

NICOLAUS MARINI,
subs.

Visum Constantiis, die 3 Augusti 1896.

A. M. LEGOUX,
vic. gen.

SAINT MICHEL AU GABON

Nos lecteurs seront certainement édifiés par la lettre et le rapport qui suivent. Leur auteur est le R. P. Trilles, missionnaire du Saint-Esprit, l'un des plus vaillants, et nous le savons, des plus aimés collaborateurs en Afrique de Monseigneur Le Roy, actuellement supérieur général des PP. du Saint-Esprit.

MON RÉVÉREND ET CHER PÈRE,

Lorsque, il y a quelques semaines déjà, j'eus le bonheur d'accompagner Mgr Le Roy et d'aller près de vous fêter le glorieux Archange qui du haut de son poste avancé, veille sur la France et veut la sauver encore, j'éprouvai une de ces émotions, un de ces choes au cœur qui, dans notre pauvre vie, ne se renouvellent pas souvent, vous laissent en l'âme leur ineffaçable marque.

Je vous parlai, il vous en souvient peut-être, de nos Œuvres du Gabon, de notre œuvre d'Évangélisation, des Catéchistes indigènes qui nous aident à sauver leurs frères, des enfants que grâce à eux nous avons recueillis pour leur donner la seule éducation possible, celle qui en fait des hommes et des chrétiens.

Et vous m'invitâtes, mon cher et révérend Père, à vous adresser quelques pages pour votre bulletin: elles intéresseront, me disiez-vous, vos lecteurs si dévoués à saint Michel. Je vous le promis et aujourd'hui je viens remplir ma promesse; si l'intérêt et l'édification y manquent, notre glorieux protecteur y suppléera,

et vos lecteurs indulgents pardonneront au missionnaire dont la plume infidèle aura trahi le désir et le cœur.

Quelques jours avant le 29 septembre, j'étais à Paris auprès de Mgr Le Roy, notre cher et vénéré Supérieur général. « Voulez-vous venir avec moi faire un pèlerinage au Mont-Saint-Michel », me dit-il ? — Ce sont de ces choses qui ne se refusent pas, certes. Aussi le 28 septembre, ce m'était une grande joie quand le train nous emportait, trop lent au gré de mes désirs, aux pieds du Mont-Saint-Michel. Je passe sur les détails de mon pèlerinage : ils n'intéressent du reste que moi et ce n'est pas pour cela que j'écris. A peine y glissé-je un « merci », mais un de ces mercis qui partent du cœur, au cher Père Supérieur et à ses collaborateurs si dévoués dont le dévouement attentif et délicat double le prix de l'hospitalité.

Pourquoi nos Œuvres intéressent-elles vos lecteurs du Bulletin. Un mot le leur expliquera. C'est qu'elles sont consacrées à saint Michel, c'est que saint Michel est leur chef, c'est que c'est à lui que nous avons confié la charge, décerné le mandat d'écraser une fois de plus l'éternel vaincu, de nous aider dans cette lutte sans merci que le christianisme a engagée avec la Barbarie païenne.

Seul peut-être, rare en tout cas, parmi les diocèses du monde catholique, le Gabon est placé sous l'invocation, sous le patronage de saint Michel, depuis le jour inoubliable où sur cette terre d'Afrique, si abandonnée jusque-là, le vicaire apostolique d'un diocèse qui s'étendait du Maroc au Congo, mettait le pied sur cette terre Gabonaise, et le 29 septembre 1843, pour la première fois offrait la divine Hostie pour le salut de la race maudite de Cham. Il consacrait en même temps son vicariat tout entier à l'Archange glorieux, et certes, il ne fallait pas moins que lui pour nous aider à triompher de l'Esprit du mal, sur ces plages où souvent coulait et coule malheureusement encore le sang des victimes humaines offertes à Satan.

Aussi lorsque, bien longtemps après, je commençai à Sainte-Marie du Gabon, l'Œuvre des Catéchistes, sur le désir et sous la direction de Mgr Le Roy, ma première pensée fut de mettre cette Œuvre sous la protection de saint Michel. Elle le fut en effet, et c'est pour cela que je me retrouvais l'autre jour en famille, près de vous, à l'ombre du même père.

De l'Œuvre des Catéchistes de saint Michel, naquit forcément une autre œuvre, celle des enfants qu'ils recueillaient de ci et de là et nous apportaient à la Mission. Fils des Catéchistes de saint

Michel, pourquoi leur donner un autre protecteur ? Le premier avait certes trop bien travaillé ! Ils devinrent donc tout naturellement les Enfants de saint Michel, l'œuvre de saint Michel.

Et maintenant que ces préliminaires sont posés, vos lecteurs comprendront aisément pourquoi vos pages bienveillantes ont ouvert leurs colonnes à mon humble prose.

Lorsque je vous demandai de nous venir en aide : « Adressez-vous à nos lecteurs », fut votre réponse ; ils ont, je le sais, l'âme large et tendre, ils vous liront et vous aideront, ne craignez rien ».

Frères de France, confiant en cette parole, je viens donc aujourd'hui plaider ma cause auprès de vous et vous tendre la main pour nos frères noirs de là-bas, les Enfants de saint Michel.

Et avant de vous dire ce qu'ils sont, permettez-moi d'abord de vous exposer ce que je voulais seulement vous en mander en finissant. Ainsi l'on ne dira pas : In caudâ venenum.

Des médailles d'abord, des chapelets et des croix, plutôt trop que pas assez.

Des images ou des statuettes de saint Michel pour chacun de mes vingt-deux catéchistes.

Une belle statue pour l'Œuvre, les enfants faisant la prière quotidienne devant une image d'Épinal représentant l'Archange, mais valant tout au plus dix centimes, et encore !

Enfin l'entretien d'un, deux ou plusieurs catéchistes. Plus il y en aura, mieux ça vaudra.

Et maintenant, tandis que vos doigts délieront les cordons de votre bourse, rien n'empêche vos yeux de parcourir ces lignes.

Lorsque vous aurez terminé, écoutez, oh ! écoutez bien, je vous prie, le toc toc discret que l'Archange viendra frapper à la porte de votre cœur, et en même temps qu'une fervente prière, jetez l'aumône de votre charité dans la sébille de l'éternel mendiant.

Au nom de saint Michel, des Catéchistes et des Enfants de saint Michel, d'avance merci et encore merci.

Lorsque j'arrivai en Afrique, il y a quelques années déjà, Mgr Le Roy, que le bon Dieu nous a enlevé à notre grand regret et à notre grand honneur à la fois pour le placer à la tête de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, Mgr Le Roy, dis-je, me désigna pour aller à Lambaréné, sur le fleuve Ogowé, une de nos plus belles missions. Le cher P. Lejeune, énergiquement secondé par le P. Levêque, y avait installé l'Œuvre des Catéchistes et elle y donnait des résultats des plus consolants.

L'idée du reste était loin d'être nouvelle, même au Gabon. Il y a quelque dix ans, Sainte-Marie du Gabon, la principale station

du Vicariat, avait eu les siens ; peu à peu, par suite de circonstances majeures, l'Œuvre avait périclité pour tomber enfin tout à fait. De leur côté, les missionnaires protestants, largement subventionnés par les sociétés bibliques et évangéliques de France, d'Angleterre et des États-Unis, n'avaient eu garde de négliger un si puissant moyen d'évangélisation et leurs nombreux preachers et teachers noirs sillonnent le pays, travaillant quelquefois avec ardeur, d'autant plus que la pièce de cent sous, le dolé, est toujours là, brillant, reluisant, fascinant, toujours prêt à stimuler leur ardeur défaillante.

Néanmoins, il faut bien le reconnaître, dans l'Ogowé, leurs efforts n'ont pas toujours été vains, et missionnaire et catéchistes catholiques ont dû sérieusement lutter pour l'emporter.

Après un an passé à Lambaréné, où j'avais pu à l'aise examiner le fonctionnement de cette belle œuvre, Mgr Le Roy me rappela près de lui à Sainte-Marie avec mission d'entreprendre une œuvre semblable afin d'entreprendre avec plus de fruit la conversion des innombrables tribus Fong' qui nous entourent de leur cercle sans cesse plus étroit, sans cesse plus compacte.

Par malheur, tout était à créer, tout était à faire. Les hommes d'abord. Grâce à Dieu, je pus, pour commencer, trouver parmi les anciens élèves de la mission quatre grands jeunes gens offrant les qualités nécessaires de science, de piété et de dévouement. Formés par nos vieux missionnaires, gens d'expérience et de sainteté, ils étaient bien formés.

Par une coïncidence singulière, tous quatre appartenaient à la tribu des Esenwe, établis dans 7 à 8 villages de la rivière Triui, et naturellement ce fut dans cette tribu qu'ils commencèrent à imprimer le mouvement religieux si prononcé qui y règne encore.

De là, ils passèrent aux clans voisins, les Yeveng et les Yemodzim, puis bien d'autres, et là encore ils y combattirent vaillamment le bon combat.

Leurs noms, peut-être méritent d'être conservés. C'étaient Siméon Ugome, Paul Nsko son inséparable, Rémy Angwé et Jean Sima. De ces quatre, deux continuent vaillamment leur œuvre de dévouement, Paul et Rémy. Jean Sima s'est retiré dans son village, où il vit du reste en fort bon chrétien, retraite nécessitée par le besoin de subvenir à l'entretien d'une vieille mère infirme et de deux jeunes sœurs. Quant à Siméon Ugome, le plus intelligent, le plus dévoué des Catéchistes, il vient de mourir dans des circonstances pénibles qui peuvent trouver leur place ici, car

elles donnent une idée des mœurs de nos pères et aussi du dévouement que savent parfois montrer nos enfants.

La race blanche, à elle seule, n'a pas le privilège de la bravoure.

La suite prochainement.

FAITS DIVERS

Un monstre.

Le samedi 2 octobre dernier, un pêcheur du Mont-Saint-Michel, M. Louis Ménard, capturait dans les grèves, entre le Mont et Tombelaine, un poisson monstre, dit *peau-bleue*. Il ne mesurait pas moins de 2 mètres en longueur, et 40 centimètres de diamètre. Ses mâchoires étaient armées de trois rangées de dents.

Il pesait au moins 60 kilogrammes.

Nous tenons ces renseignements du pêcheur lui-même.

On dit que la viande du monstre a été trouvée délicate par les acheteurs.

Ce n'est pas d'hier, qu'on prend de gros poissons dans la baie du Mont-Saint-Michel, quoique le fait ne soit pas des plus communs.

Un bénédictin de l'abbaye, Dom Thomas le Roy, dans ses « *Curieuses recherches du Mont-Saint-Michel* » a signalé de 1636 à 1648, la prise d'une douzaine et plus de ces cétaqués dans les grèves. Voici le récit qu'il fait d'une de ces captures. Il a pour titre :

Prise d'un grand poisson nommé *chaudon* ou petite *balène*, le 7 août, l'an 1636.

« L'an 1636, le 7 août, il fit en ces quartiers une tempeste

1. Dom Thomas Le Roy, *Curieuses recherches du Mont-Saint-Michel*, t. II, p. 223-224.

et un orage espouvantables, le tonnaire faisoit trembler tout le monde et en ce Mont-Saint-Michel on estimoit devoir estre abimez de ce coup. Il tomboit de la gresle grosse comme des noix, voire comme des œufs, durant lequel orage s'eschoua un grand et monstrueux poisson appelé des uns *chaudon* et des autres un baleineau ou petite *balène*, qui fut trouvé sur les grèves entre cy et le rocher de Tombelaine après la bonnace, duquel poisson les moynes en prirent par préférence, comme leur appartenant, estant sur leur fief de la baronnie d'Ardevon, aussy comme seigneurs des pescheries de lad. abbaye, six charrelées tirées par deux bœufs et trois chevaux et aultre six qu'ils permirent de prendre aux fermiers généraux de lad. abbaye, et le reste lesd. moynes le donnèrent à tous les habitants de la ville dud. Mont et des villages circonvoisins, lesquels en amendèrent suffisamment tous. Il y a un de nos confières qui estoit à la dissection de ce poisson qui m'a assuré qu'il y en eut assez pour charger plus de quinze charrettes. J'ai fait cette remarque le 3 avril 1647. »

CORRESPONDANCE

Manche. — Ci-joint un bon de poste pour une messe d'actions de grâces en reconnaissance à saint Michel et à saint Joseph. Je recommande mon fils qui va être soldat, au grand Archange, pour qu'il le préserve des mauvaises compagnies. L.

Manche. — 1 franc en témoignage de notre reconnaissance au glorieux Archange, pour son intervention dans une affaire qui semblait désespérée. (8 mai 1897). J. L.

Manche. — Je vous envoie une petite offrande en reconnaissance à saint Michel. Mon fils est reçu à Saint-Cyr. B.

Aisne. — Ci-joint 25 francs pour votre École apostolique, en remerciements à saint Michel du succès de mon fils dans ses examens. N.

Aude. — Une mère avait son enfant très malade, elle commence un *triduum* de prières à saint Michel, promit 2 francs pour l'Œuvre et abonne une autre personne aux *Annales*. L'enfant a tout de suite été mieux ; et depuis quinze jours son état va s'améliorant. Prière d'insérer.

Une Zélatrice.

Basses-Alpes. — Reconnaissance à saint Michel pour des faveurs obtenues, depuis longtemps demandées. B. J.

Calvados. — Ayant été protégée d'une manière spéciale par saint Michel, je viens vous demander de bien vouloir dire une messe d'action de grâces. J'aurais pu être blessée très grièvement à la tête, mais je n'ai eu aucun mal grâce à la protection des saints Anges. A. R.

Calvados. — Ci-joint 2 francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel qui a protégé deux enfants d'accidents très graves. Sr M. X.

Calvados. — Ci-joint 5 francs pour deux messes à saint Michel en remerciement d'une grâce obtenue. M. G.

Cantal. — Ci-joint 7 francs, dont 5 francs en actions de grâces et 2 francs pour une lampe pendant neuf jours à saint Michel ; mon fils a été reçu à son examen. C. d'H.

Eure-et-Loir. — Ci-joint 6 francs pour trois messes en actions de grâces à saint Michel : emploi obtenu. L. L.

Finistère. — Une personne envoie 10 francs en témoignage de reconnaissance à saint Michel. X.

Finistère. — Merci à saint Michel d'une grâce obtenue. de C.

Finistère. — Ci-joint 6 francs en remerciements à saint Michel pour grâces obtenues. J. Le M.

Hautes-Pyrénées. — Reconnaissance à saint Michel et à la très sainte Vierge pour grâces temporelles. M. L. P.

Hérault. — Action de grâces à saint Michel qui a obtenu la réconciliation d'une famille divisée. G. B.

Ille-et-Vilaine. — Trois messes au bénéfice des âmes du Purgatoire pour remercier saint Michel et le prier de nous continuer sa protection. A. M. G.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint 10 francs en reconnaissance à saint Michel ; il nous a accordé sa protection dans une affaire importante. S. M. A.

Loire. — Veuillez brûler un cierge à saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue. M. M.

Loire-Inférieure. — Action de grâces à saint Michel pour la première partie de l'examen de mon fils, brillamment passée. A. B.

Loire-Inférieure. — Ci-joint 5 francs ; Remercier saint Michel de m'avoir exaucé dans des affaires temporelles. S. L.

Maine-et-Loire. — Ci-joint 5 francs en remerciements à saint Michel ; il a obtenu à notre cher malade une mort très chrétienne. G. E.

Maine-et-Loire. — Reconnaissance à saint Michel ; il s'est montré une fois de plus l'ange de la bonne mort en faveur d'une personne bien chère. R.

Maine-et-Loire. Ci-joint 3 francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel en remerciements de la guérison rapide de mes deux petites filles. M. A. P.

Meurthe-et-Moselle. — Ci-joint 50 francs pour vos Apostoliques en remerciements à saint Michel d'un avantage obtenu. M. R.

Meurthe-et-Moselle. — Ci-joint 2 francs pour l'École Apostolique, en reconnaissance à saint Michel : succès d'un examen. X.

Nièvre. — Merci à saint Michel de nous avoir aidés dans l'affaire que je vous recommandais en septembre dernier : elle a été réglée selon nos justes desirs. Veuillez faire célébrer une messe d'actions de grâces. D.

Nord. — Nous recommandons à saint Michel, notre fils qui doit passer un examen de baccalauréat d'ici quelques jours. Nous remercions le grand Archange, pour une de nos filles, qui a passé brillamment les siens. M. de B.

Orne. — Ci-joint 5 francs, dites deux messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce obtenue et le prier de nous continuer sa protection. T. V.

Orne. — Je vous envoie les honoraires d'une messe à saint Michel pour le remercier d'une faveur obtenue par son intercession. E. L.

Pyrénées-Orientales. — Ci-joint 1 franc en action de grâces. C. G.

Rhône. — Ci-joint 2 francs pour une messe en reconnaissance à saint Michel. M. G. Zél.

Rhône. — Reconnaissance à N.-D. de Lourdes et à saint Michel pour une guérison obtenue après promesse d'insertion. Que saint Michel daigne nous continuer sa protection ! F. M.

Sarthe. — Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. B. R.

Savoie. — Merci à saint Michel pour un heureux mariage obtenu par son intercession. R. J.

Seine. — Merci à saint Michel du succès de l'examen de ma fille. Ci-joint 10 francs pour vos Apostoliques. M. M. Zél.

Seine. — Ci-joint 5 francs en reconnaissance d'une grâce obtenue. G. Zél.

Seine. — Ci-joint 10 francs pour vos Apostoliques, en reconnaissance à saint Michel pour faveur obtenue. B. Zél.

Seine. — Ci-joint 1 fr. 50 pour l'École apostolique en reconnaissance à saint Michel : un objet retrouvé et deux autres faveurs accordées. X.

Seine-et-Oise. — Ci-joint 5 francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel en remerciements d'un examen heureusement passé. Le reste pour vos Apostoliques. X.

Seine-et-Oise. — Ci-joint 5 francs en reconnaissance à saint Michel pour l'admission de mon fils à Saint-Cyr. M. G.

Seine-Inférieure. — 18 francs pour une neuvaine de messes promises au Mont-Saint-Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue. L. A.

Somme. — 3 francs pour une messe d'actions de grâces. S. S. M.

Tarn. — Voici pour votre sanctuaire une pale que j'ai brodée moi-même et que je vous envoie en actions de grâces et remerciements à saint Michel et N.-D. des Anges, pour toutes les grâces qu'ils nous ont accordées en faisant si bien fleurir leur dévotion dans Castres, afin que notre archiconfrérie continue de prospérer... M. A. Zél.

— Ayez la bonté, mon Révérend Père, de faire mettre sur vos prochaines *Annales* : actions de grâces à saint Michel pour un de mes cousins qui a heureusement passé son examen de conducteur des ponts-et-chaussées : sur 600 candidats, il a été le 36^e. M. A. Zél.

Tarn. — Insérez aux *Annales* : Actions de grâces à saint Michel ! La petite fillette qu'on lui avait consacrée et qui ne marchait pas, maintenant marche bien ; on la recommande à vos prières afin que saint Michel achève son œuvre, et qu'elle parle. M. A. Zélatrice.

Vendée. — 5 francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel qui a valu à mon petit-fils succès dans ses examens.

Une Zélatrice reconnaissante.

Vienne. — 3 francs en actions de grâces à saint Michel ; prière d'en disposer en faveur de vos apostoliques. C. T. G. Zél.

Vienne. — Ci-joint 3 francs en reconnaissance d'une guérison obtenue par saint Michel, et pour le prier d'accorder sa protection à un jeune militaire. B. Zél.

Vosges. — Ci-joint 2 fr. 50 pour messe et cierge à saint Michel en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues. M. P.

Yonne. — Merci à saint Michel pour une grâce temporelle obtenue par son intercession et celle de saint Antoine de Padoue, après promesse de messe et d'insertion. *Une Abonnée.*

Algérie. — Madame Figueur de N. me charge de vous envoyer 100 francs pour vos apostoliques. Qu'ils prient bien pour elle et pour nous. Sr J.

Martinique. — 3 messes d'actions de grâces à saint Michel pour un mariage et deux autres faveurs obtenues. A. D.

Actions de grâces à saint Michel : guérison obtenue. A. D.

États-Unis d'Amérique, Vermont. — Je vous dirai, mon Révérend Père, quelques mots d'une grâce que j'ai obtenue de saint Michel, il y a deux ans.

Si vous trouvez à propos de le mettre dans vos *Annales*, je vous laisse libre de le faire. Je l'ai fait publier dans la *Voix du P. Sang*, afin d'accomplir la promesse que j'avais faite au saint Archange. Mon frère était en voyage depuis trois mois et nous restions sans nouvelles de lui. Un jour, ayant eu le bonheur de connaître la grandeur de la dévotion à saint Michel, nous avons commencé une neuvaine en son honneur. Le neuvième jour, sans même nous être rendus à la poste¹, nous recevions de lui une lettre dans laquelle il nous disait avoir, par le manque d'ouvrage, souffert de la misère. Encouragés par cette faveur, nous commençons une seconde neuvaine, demandant à saint Michel de ramener à ses parents ce fils qui n'avait depuis cinq ans voulu rester avec eux. Cette neuvaine terminée, mon frère nous arrivait lui-même pour rester avec nous. Je demande à saint Michel qu'il nous le garde toujours ; car c'est bien lui qui nous l'a ramené. M. T.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin :

Manche. — Coutances : Sa Grandeur Mgr Germain, M^{me} Marie Gauthier. — Saint-Lô : M. Cantepie. — Montmartin-sur-Mer : M. Henri-Marie-Charles Michel d'Annoville.

1. Dans les petites localités, là-bas, il n'y a pas service des lettres à domicile.

Bouches-du-Rhône. — Aix : M. le Vicomte P. de Foresta, *Zélateur et bienfaiteur.* — Marseille : Sr Saint-Louis de Gonzague, Sr Saint-Bruno.

Cher. — Clémont, M^{me} Bourdon, née Eulalie Mottet.

Charente-Inférieure. — Saintes : M^{lle} Marie Deméré, M^{lle} Sophie Laurent.

Corse. — Bastia : Sr Marie de Saint-François.

Côte-d'Or. — Saulieu : M^{me} veuve Dorneau.

Doubs. — La Tour de Sçay : M^{me} Magdeleine. — Quingey : M^{me} la marquise de Jouffroy.

Finistère. — Brest : M^{lle} Maria Lallemand.

Gers. — Lectoure : M^{me} Emma Boulée, M^{me} Marie Faget.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Georges de Reintembault : M. l'abbé Louis Lorin, jeune prêtre.

Isère. — Guiers : M^{me} Sophie Moriaz. — Voiron : M^{me} M. Regazzoni, MM. P. et D. Regazzoni.

Landes. — Dax : M. l'abbé Pierre Lorreyte, archiprêtre.

Lot. — St.-Matre : Jeanne Rajade.

Mayenne. — Laval : Sr Marie. — Renazé : M. Marin Tétier.

Morbihan. — Kermaria près Locminé : Sr Thérèse-Rose Brossault, Sr Marie-Anne Eveno. — Vannes : Sa Grandeur Mgr Bétel.

Nièvre. — Nevers : Sr Marie Rulhe. — Sainte-Péreuse : M^{me} Madeleine Guillemin, femme Gallois.

Nord. — Anzin : M. Jules Froment. — Bailleul : Henri Hamel, Colette Lamy. — Lille : M^{me} veuve Boussebart, née Palmyre Leguilliez.

Rhône. — Lyon : M. Armand Romain Demoustie.

Saône-et-Loire. — Fretterans : M. Galopin père.

Sarthe. — La Flèche : M^{me} Bruneau.

Seine-et-Oise. — Bonalles : M^{me} veuve Carré, née Mercier. — Oinville : Jules Vibecs. — Sèvres : M^r E. St Aubin, zélateur.

Seine-Inférieure. — Rouen : M^{me} la comtesse M. M. L. du Plessis d'Argentré. — Eu : M. Marc Godefroy.

Somme. — Amiens : M^{me} Madry-Fortin. — Athies : M^r Devrainne.

Tarn-et-Garonne. — Gensac : M. Belle.

Yonne. — Avallon : M. l'abbé Gradet.

Algérie. — Novi : Sr Marie, supérieure.

Grande-Bretagne. — Worcester : Miss Henriette Erdody. Miss Edith Bennet.

Brésil. — Estado do Rio de Janeiro : M^{me} Olivia de Macedo Chaga Werneck. — Ipiabas : M. Joao-José Pereira da Silva.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam!
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière!

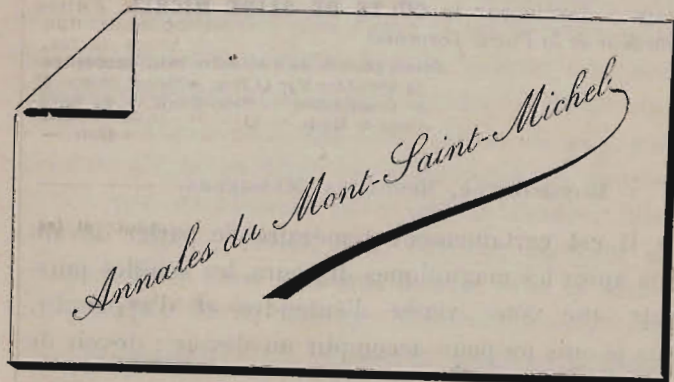
Le Gérant : FR. SIMON.



*A nos dévoués Zélateurs,
A nos fidèles Zélatrices,
A nos bienveillants Lecteurs,
A tous les Amis
des Œuvres de saint Michel,*

*Bonne et Heureuse
Année !*

LA RÉDACTION.



ANNALES

DU

Mont - Saint - Michel

SOMMAIRE : *Congrès national* : Allocution de M. l'amiral de Cuverville ; Rapport sur le Pèlerinage du Mont-Saint-Michel. — Archiconfrérie universelle de l'Archange saint Michel. — La *Clarté* Saint-Michel. — Saint Michel au Gabon. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

CONGRÈS NATIONAL CATHOLIQUE

ALLOCUTION

Prononcée par M. le vice-amiral de **CUVERVILLE** à l'appui d'un vœu, présenté par la *Commission des Œuvres religieuses* du CONGRÈS NATIONAL CATHOLIQUE réuni à Paris, vœu tendant à développer le **CULTE DE SAINT MICHEL**, *l'Ange gardien de la Patrie française*.

Séance générale du 5 décembre 1897, présidée par Sa Grandeur Mgr Le Roy, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie.

MONSIEUR, MESDAMES, MESSIEURS,

« Il est certainement téméraire de parler devant vous après les magnifiques discours, les souffles puissants que vous venez d'entendre et d'applaudir. Mais je suis ici pour accomplir un devoir : devoir de

gratitude envers saint Michel qui m'a couvert d'une protection manifeste au cours des commandements importants, des missions parfois difficiles, qui m'ont été confiés dans ces dernières années. »

« En m'acquittant de ce devoir, je ne m'écarterai pas de la réserve que m'imposent les fonctions d'officier général en activité de service ; je le ferai, toutefois, avec la liberté d'un enfant de Dieu, fier de son baptême, et aussi avec cette indépendance que j'ai toujours revendiquée pour la pratique de ma Foi. »

« Il paraît superflu, dans une assemblée catholique et française, de rappeler les grandeurs et la puissance de saint Michel. Aussi bien, le Souverain Pontife Léon XIII a-t-il voulu qu'en nos temps si troublés, une invocation spéciale, dont il a composé lui-même la belle et concise formule, fût adressée chaque jour au glorieux Archange à l'issue du saint Sacrifice de la Messe. »

« Au VIII^e siècle de notre histoire, saint Michel apparaissait à saint Aubert, évêque d'Avranches ; il l'invitait à lui ériger un sanctuaire sur ce mont béni qui porte aujourd'hui son nom ; il lui révélait qu'il serait le protecteur particulier du peuple français. Pourquoi cette faveur spéciale ? Parce que, Messieurs, le peuple français était, dès cette époque, ce qu'il n'a pas cessé d'être, en dépit des apparences, le peuple chrétien par excellence ; parce que la France, fille aînée de l'Église, devait, dans l'avenir, partager le sort de sa mère dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. *Gesta Dei per Francos* ! Avons-nous renié ces origines ? Non, Messieurs. Dans ce langage

imagé dont il possède le secret, le R. P. Le Doré vous disait, il y a quelques jours, que l'Apostolat chrétien dans le monde reste toujours notre privilège ; c'est la vérité même. Si la France doit, comme toutes les autres puissances, batailler sur les champs industriels et lutter pour l'existence, cette lutte reste toujours et partout étroitement associée à sa *vocation religieuse*. La France prospère ou décline dans la mesure où elle demeure plus ou moins fidèle à cette vocation ; son influence à l'extérieur grandit avec le développement de ses missions catholiques et non de son commerce, c'est un fait hors de toute contestation ; à elle surtout s'applique la parole divine : « *Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, le reste vous sera donné par surcroît.* »

« En réalisant dans la prière et par la prière cette unité qui est la devise de votre Congrès, les catholiques français peuvent tout espérer ; déjà nous voyons poindre l'aurore d'une rénovation qui rendra à notre cher pays sa vraie place dans le monde ; voulez-vous, Messieurs, hâter ce moment si ardemment désiré ? Tournez vos regards vers saint Michel ; rendez à son culte son antique splendeur ; déjà sa statue, restaurée, couronne la merveilleuse basilique du Mont qui lui est consacré. Revêtez-vous de son armure ; il vous protégera dans tous les dangers ; il soutiendra vos courages ; il éclairera vos décisions, comme il éclaira celle de Jeanne d'Arc, la sainte libératrice de la Patrie ! »

« Nous attachons au vœu qui vous est présenté la plus haute importance ; nous ne craignons pas d'affirmer que si, comme couronnement de vos travaux, ce

vœu est acclamé par vous avec cet enthousiasme qui entraînait nos pères aux pieds de saint Michel, vous aurez fait un acte qui marquera dans les annales des Congrès catholiques et contribuera grandement au relèvement du pays ! »

Les amis de saint Michel remercieront avec nous M. l'amiral de Cuverville de s'être fait, en cette circonstance solennelle, le champion de la gloire de saint Michel.

Rien d'étonnant qu'au témoignage de l'*Univers* et de la *Croix* toute l'assistance ait applaudi ces magnifiques paroles et acclamé saint Michel patron de la France.

Déjà dans la *séance du 3 décembre*, consacrée aux Œuvres Religieuses, le Congrès avait entendu un rapport lu par M. Martin sur le culte de saint Michel.

D'autre part nous n'avions pas négligé d'attirer l'attention des Congressistes sur l'Œuvre du Mont-Saint-Michel.

Rapport sur le Pèlerinage du Mont Saint-Michel présenté au Congrès national catholique de Paris.

De tous les sanctuaires dédiés au Prince des anges dans l'univers catholique, le plus illustre est assurément celui du Mont-Saint-Michel.

Des prodiges aussi nombreux qu'éclatants lui firent une renommée immense. On l'appelait la *Jérusalem de l'Occident* et on y accourait de toutes les contrées de l'Europe.

Comme les simples fidèles, les riches et les puissants du monde y allaient porter à l'Archange les hommages de leur dévotion.

Les rois de France considéraient le pèlerinage du Mont-Saint-Michel comme un devoir, comme une nécessité pour la sécurité de leurs personnes et de leurs états.

Trois ans après que saint Michel a manifesté à saint Aubert, évêque d'Avranches, sa volonté d'être servi et honoré sur le mont Tombe, Childebert III s'y présente en pèlerin.

Charlemagne, au faite de sa puissance et de sa gloire, y vient aussi rendre hommage à l'Archange auquel il a consacré son empire. Le curieux et naïf trouvère du XII^e siècle, Guillaume de Saint-Pair, nous le dit :

Au Mont s'en va le bon roi de saison
A saint Michel faire son oraison.

Louis VII, avec une nombreuse suite de prélats, s'y trouve en 1158.

Saint Louis accomplit deux fois le pieux pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

Philippe le Hardi y accourt au sortir de la Croisade.

Philippe le Bel y offre en personne douze cents ducats d'or sur l'autel de l'Archange.

Charles VI et toute sa cour s'y rencontrent en 1393.

En 1424, c'est Charles VII, très dévot à saint Michel.

Louis XI y vient jusqu'à trois fois et y préside en personne le premier chapitre des chevaliers de saint Michel, en 1469.

Charles VIII, François I^{er} et Charles IX y rendent hommage au protecteur et suzerain des Gaules.

Les rois d'Angleterre, qui n'y peuvent entrer en vainqueurs, s'y présentent en pèlerins.

Parmi les comtes et barons, c'est à qui montera la garde sur les tours de cette citadelle invaincue, c'est à qui défendra contre l'Anglais et le huguenot le sanctuaire national de la France.

On devine si les populations suivaient avec un saint enthousiasme le chemin tracé par les princes

Trente-huit hôtelleries, accrochées aux flancs escarpés de la montagne, suffisaient à peine à héberger les pèlerins . . .

Avec des vicissitudes diverses, le Mont-Saint-Michel resta jusqu'en 1790 l'un des plus célèbres pèlerinages de la chrétienté.

Vient la Révolution qui chasse les moines, pille l'abbaye, profane la basilique et, réalisant la parole de Joseph de Maistre, avec les débris du couvent bâtit une prison.

Durant soixante-dix ans, le Mont-Saint-Michel subit l'ignominieuse dénomination de *maison centrale de force et de correction*.

Pourtant, en 1863, une ère nouvelle s'ouvre pour le sanctuaire purifié.

S'armant d'un saint courage et confiant dans l'avenir du culte de l'Archange, M^{sr} Bravard, évêque de Coutances, y renoue la chaîne brisée des pèlerinages. En 1865 et en 1867, ce sont des fêtes magnifiques : les évêques ramènent à la sainte montagne les populations priantes ; orateurs et écrivains raniment le feu qui couvait sous la cendre ; on recommence à aimer, à honorer saint Michel ; on s'habitue de nouveau à venir le prier chez lui. Il apparaît, comme au moyen-âge, l'ange protecteur de l'Église et de la Patrie, et, en 1873, un concours immense de fidèles atteste les merveilleux progrès que fait partout la dévotion à saint Michel.

Cette dévotion grandit toujours et se traduit, en 1877, par une solennité sans pareille : plus de trente mille fidèles et douze prélats, ayant à leur tête le cardinal-archevêque de Rouen, célèbrent le Couronnement de la statue du grand Archange.

C'était la résurrection définitive des beaux jours d'autrefois.

Pourquoi l'intolérance irreligieuse a-t-elle pris prétexte de la restauration de l'antique monastère pour en écarter les prêtres qui, depuis vingt-cinq ans, en avaient accepté la garde ?

Est-ce à dire que le Mont-Saint-Michel soit complètement laïcisé ?

Non, grâce à Dieu.

A mi-chemin de la petite rue qui monte de la grève à la porte de l'abbaye, on rencontre, en y faisant un peu attention, car elle est bien modeste, bien basse et bien sombre, la petite *église paroissiale* du Mont.

Elle est desservie par les missionnaires, anciens chapelains de l'Abbaye.

Trois cents personnes à peine peuvent s'y grouper, mais quand la foule le demande et que le temps le permet, on célèbre les saints offices en plein air, au pied de la *Croix*, dite *de Jérusalem*, placée en 1889 sur une petite esplanade bien en vue des remparts.

Tout le service du culte et du pèlerinage est donc, par ordonnance épiscopale, transféré de l'église abbatiale à l'église paroissiale du Mont.

Là, les fidèles peuvent librement accomplir leurs dévotions.

Les *lampes* et les *cierges* continuent d'y brûler devant l'image du glorieux Archange.

On s'y fait inscrire dans son *Archiconfrérie universelle* qui, érigée il y a trente ans, compte aujourd'hui deux millions d'associés, et voit ses zéloteurs et zélatrices se multiplier dans les deux mondes.

On y revêt le *scapulaire* spécial de saint Michel, on y *consacre* à l'Archange et à Notre-Dame les jeunes enfants, espoir de l'Église et de la patrie. On y fait *bénir* chapelets, médailles et objets de piété suivant la coutume d'autrefois.

La piété n'empêche certes pas d'admirer ni de visiter cette merveilleuse abbaye, unique au monde, avec sa basilique aérienne, que l'État restaure, et qui sera bientôt, nous voulons espérer, rendue au culte.

Et maintenant le pèlerinage au Mont-Saint-Michel est-il encore possible? est-il facile? est-il pratique? est-il utile?

Demandez-le aux villes de *Flers*, de *Domfront*, de *Morlaix*, de *Toulouse*.... Je cite au hasard parmi les plus fidèles et les dernières venues. Nous les avons reçues une et deux fois; elles reviendront.

Demandez-le aux Belges qui étaient quatre cents l'an dernier aux pieds de saint Michel; ils se proposent de recommencer leur pèlerinage.

Demandez-le au R. P. Lemius, supérieur de la basilique de Montmartre, qui au printemps de cette année y a conduit l'élite des adoratrices du Sacré-Cœur.

Est-ce facile? Les prix réduits que, pendant six mois de l'année, la Compagnie de l'Ouest offre aux voyageurs isolés, mettent le pèlerinage à la portée de toutes les bourses. Et par groupes, les réductions sont plus fortes.

Pendant la belle saison les voitures de la correspondance font jusqu'à neuf fois le jour le service de Pontorson au Mont-Saint-Michel.

Du reste, le chemin de fer, nous l'aurons au Mont-Saint-Michel. Il est voté.

Nous en sommes menacés à brève échéance. Heureuse menace! et qu'elle se réalise au plutôt! et qu'on ne crie plus au vandalisme! Ceux qui l'ont fait sont des *intéressés* ou des *mystifiés*. Que les artistes effarouchés se rassurent!

Il ne s'agit ni de faire servir les remparts de buttoir aux locomotives, ni d'éventrer les vieilles et vénérables tours, ni d'obscurcir par de noirs tourbillons de fumée l'auréole de la sainte Montagne! Il s'agit tout simplement de remplacer par une locomotion rapide et confortable les voitures qui, en dépit de tous les perfectionnements, sont plus lentes, plus incommodes et plus coûteuses.

Et puis il y aura toujours la voie des grèves par Granville et Genets, ou par Avranches et Courtils pour les voyageurs peu pressés.

Il y aura aussi des voitures à Pontorson pour ceux qui craindraient un déraillement sur la fameuse digue plus utile que laide.

Concluons, après avoir effleuré trop brièvement les sommets des choses.

L'Église et la France ont besoin — nous avons tous

besoin — du secours de saint Michel contre Satan et ses suppôts acharnés à la perte des âmes. L'armée du mal est mobilisée contre Dieu et son Christ. Vérité trop évidente.

C'est l'heure de la grande lutte « Elle bat son plein », si j'en crois la parole du P. Monsabré à Clermont en Auvergne.

Allons adorer le Sacré-Cœur Roi des Francs, à Montmartre et à Paray-le-Monial, c'est bien.

Implorons Notre-Dame Reine de France, à Lourdes, à la Salette, à Pontmain et dans ses autres sanctuaires vénérés, c'est bien.

Mais venons aussi prier sur sa montagne, l'Ange gardien de la France !

Venons y prendre le mot d'ordre, venons nous enrôler sous la bannière du généralissime des armées du Seigneur !

Venons chercher près de lui une leçon et un encouragement : une leçon de fidélité et un encouragement dans la lutte !

Là, retentit plus sonore le sublime *Quis ut Deus* qui a fait la force avec la gloire de saint Michel et qui sera notre salut.

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Nos lecteurs se souviennent que par un bref du 29 mars 1895 publié dans les *Annales*¹ l'Archiconfrérie a été enrichie par S. S. Léon XIII du magnifique privilège de *l'universalité*.

Nous avons récemment² publié le bref du 17 août 1897 par lequel sont confirmées toutes les indulgences tant plénières que partielles précédemment concédées à l'Archiconfrérie et en vertu duquel une indulgence plénière est accordée aux associés le 16 octobre, fête de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert et dédicace de la basilique.

1. Cf. livraison de juin 1895.

2. Cf. livraison d'octobre 1897.

Ces nouvelles faveurs et les considérations développées dans les divers brefs que Rome a daigné nous octroyer devaient être signalées dans le *billet-image* remis à chaque nouvel associé lors de son inscription.

Voici le texte définitif de la nouvelle édition du *billet-image*¹.

Archiconfrérie universelle de l'Archange saint Michel établie au Mont-Saint-Michel, Manche (France).

§ I. — BUT.

Cette Archiconfrérie, favorisée de sept Brefs et de plusieurs Rescrits des Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII, a pour but :

1° D'honorer saint Michel, prince de la milice céleste, vainqueur du démon, gardien et patron de l'Église, introducteur des âmes au ciel ;

2° De combattre sous la bannière de l'Archange, Satan avec ses suppôts et leurs principaux moyens de perdre les âmes : les écoles impies et la mauvaise presse ;

3° D'obtenir par sa puissante intercession la victoire sur les puissances infernales, le triomphe de la Sainte Église et du Souverain Pontife, la préservation d'une mort subite et imprévue, et surtout la grâce d'une bonne mort, enfin la délivrance des âmes du Purgatoire.

§ II. — CONDITIONS.

Pour être admis dans l'archiconfrérie de Saint-Michel, il suffit de donner son nom (nom de baptême et de famille) et de le faire inscrire dans les registres généraux de l'Archiconfrérie au Mont-Saint-Michel.

Personne n'est valablement inscrit s'il ne le sait et n'y consent. Les défunts peuvent bien être recommandés aux prières de l'Archiconfrérie, mais non y être inscrits.

1. Ce nouveau billet a été tiré à cinquante mille exemplaires. Les associés qui le désirent, les Zélateurs et Zélatrices qui veulent le propager, peuvent dès maintenant le demander à nos bureaux. *Ecrire au R. P. Directeur des Annales (Mont-Saint-Michel.)*

§ III. — PRIÈRE CONSEILLÉE.

L'Archiconfrérie n'impose aux associés aucune formule de prière obligatoire. Cependant on les exhorte à réciter chaque jour l'invocation suivante :

Sancte Michael, Archangele, defende nos in prælio, ut non pereamus in tremendo iudicio.	Saint Michel, Archange, dé- fendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas, au jour terrible du jugement.
---	---

(100 jours d'indulgences une fois par jour pour tous les fidèles.
Léon XIII, 19 août 1893.

§ IV. — INDULGENCES.

I. — Indulgences plénières.

1° Le jour de l'entrée dans l'Archiconfrérie ou l'un des sept jours suivants, au choix de l'associé (confession et communion);

2° à l'article de la mort, moyennant confession et communion, ou, dans le cas d'impossibilité, invocation du nom de Jésus, de bouche ou de cœur;

3° à la fête principale de l'Archiconfrérie (29 septembre) ou l'un des jours de l'octave (confession, communion, visite de l'Église avec prières aux intentions du Souverain Pontife; de même pour les 4 indulgences plénières suivantes);

4° à Noël; 5° à l'Assomption; 6° à la dédicace de la basilique du Mont-Saint-Michel (16 octobre); 7° à la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul (29 juin).

II. Indulgences partielles :

7 ans et 7 quarantaines, moyennant visites à l'église ou chapelle de l'Archiconfrérie avec prières aux intentions du Souverain Pontife;

1° le 18 Mars, fête de saint Gabriel Archange;

2° le 8 Mai, fête de l'apparition de saint Michel au mont Gargan;

3° le 2 Octobre, fête des SS. Anges Gardiens;

4° le 24 Octobre, fête de saint Raphaël Archange.

60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité.

Toutes ces indulgences, tant plénières que partielles, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

§ V. — INDULTS ET PRIVILÈGES.

1° Les Associés commencent à gagner les Indulgences à partir du jour de leur admission par les zélateurs et zélatrices, lors même que leurs noms ne seraient inscrits que plus tard sur le registre général du Mont-Saint-Michel;

2° La visite de l'église ou chapelle de l'Archiconfrérie peut être remplacée par une visite en n'importe quelle église ou oratoire public;

3° L'autel de saint Michel, où les messes de l'Archiconfrérie sont célébrées, est privilégié à perpétuité pour tous les défunts.

§ VI. — AUTRES AVANTAGES SPIRITUELS.

1° Communion de prières et de bonnes œuvres entre tous les membres de l'Archiconfrérie vivants et défunts;

2° Participation au mérite des messes célébrées le lundi de chaque semaine pour tous les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie;

3° Le 1^{er} samedi de chaque mois et tous les samedis de Septembre, mois consacré à saint Michel, le 8 Mai, le 29 Septembre, et le 16 Octobre, le Saint Sacrifice est offert spécialement à l'intention des zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices vivants et défunts¹.

1. La plus minime offrande donne droit au titre de bienfaiteur.

L'offrande que l'on fait habituellement pour les frais de l'Archiconfrérie et les Œuvres établies sous l'aile du saint Archange, notamment en faveur de l'École Apostolique, est absolument facultative.

Imprimatur.

A. M. LEBLOUX, Vic. Gen.

Constantien.

A PROPOS

D'une Tour et d'une Flèche récentes.

(SUITE.)

LA CLARTÉ DE MONSIEUR SAINT MICHEL

Cédons aujourd'hui la parole au grand historien du Mont-Saint-Michel, Dom Huynes ;

Dom Huynes est l'annaliste consciencieux jusqu'au scrupule, l'ami passionné de la vérité, au début de son *Histoire générale* il faisait cette prière ingénue et touchante : « Soyez, ô Esprits célestes, conducteurs de cette mienne entreprise, et guidez tellement mon esprit et ma plume, qu'en tout ce que j'écriray, je ne m'éloigne nullement de la vérité. »

Voici donc ce qu'écrivait le savant bénédictin à la date de 1638.

« Il y a plus de cinq cens ans qu'on parle en ces quartiers de la clarté de saint Michel, et ce commun dicton est parvenu de ce que plusieurs fois on a veu sur ce Mont et sur le haut de cette église des lumières célestes, en plain minuict, qui rendaient cette place aussy claire qu'elle est au plus beau jour d'esté, en plein midy, lorsque le soleil n'est empesché par les nuées de darder ses rayons à plein sur icelle.

Plusieurs qui sont encore vivans disent qu'ils ont veu quelquefois arriver cette clarté, ce que nous croyons. Mais en ce qu'ils disent qu'elle n'arrive que quand quelques ennemis veulent surprendre la place, c'est chose que nous ne croyons.

A la vérité nous leur concedons facilement qu'elle paroît quelquefois pour donner l'espouvante à ceux qui veulent escaler ce Mont, car comme il n'y a rien plus contraire à ceux qui veulent faire quelque mal que la lumière, selon le commun proverbe et le tesmoignage de saint Jean, qui dit : *Qui male*

1. Cf. livraisons de septembre et d'octobre 1897.

agit odit lucem, aussy saint Michel les met facilement en déroute par cette clarté miraculeuse.

Nous disons donc que la clarté que nous appelons de saint Michel paroît toutes et quantes fois qu'il plaist à Dieu et que c'est pour exciter les mortels à honorer ce saint Archange et à avoir recours à luy en cette église en leurs nécessitez.

Cela presupposé, rapportons icy une de ces clartez selon que nous l'a laissé par escript un des religieux de ceans qui la vit commencer et finir.

L'an mil quatre cens cinquante deux, le vendredy, troisièsmes jour de novembre, sur les neuf heures du soir, après que les religieux de ceans se furent retirez dans le dortoir, un chacun dans sa celle (*sic*) selon la coustume desja dès lors introduite en cette abbaye, complies finies, estant couchez, quelques-uns d'entre eux estant déjà endormys et les autres non encore, le temps estant pour lors fort serein, on entendit soudainement tomber une grande abondance de pluyes et de gresles et un esclat de tonnerre donner contre la tour du clocher avec une telle véhémence que tous de frayeur se levants de leurs lits, pensaient estre proches de l'heure de la mort. De ce pas ils coururent à l'église comme aussy tous les serviteurs et hommes du monastère. Estans là, les uns montèrent au clocher pour voir si le tonnerre n'y aurait faict aucun tort ainsy qu'il a souvent coustume de faire, et les autres s'en allèrent au porche de l'église où est maintenant le *Sault Gaultier*, d'où regardans sur le clocher, ils virent sur la croix d'icelle une clarté spassieuse et longue à guise d'une flamme de feu ardent et, sur chaque croix des pyramides, des petites clartés de manière que bien qu'il fut nuict et que le temps, à cause des gresles, pluies et tempestes qu'il faisoit, fut obscur, ce néantmoins dans ce monastère on y voyait aussi clair comme si c'eut esté en plein midy lorsque le temps est serin (*sic*). Ce qui faisoit croire à ceux de dehors qui voyoient cette grande clarté que tout le monastère estoit réduit en feu : elle dura une demye heure et fut veue de tous ceux de ce Mont et de ceux des

environs. Et durant ce temps les petites clartez qui estoient sur les croix des pyramides s'en allans joindre avec la grande clarté qui estoit sur la grande croix du clocher, on entendit un grand coup de tonnerre plus horrible et beaucoup plus espouvantable que le premier contre le susdit clocher de sorte que tous les religieux saisis d'effroy, les uns tombèrent par terre, les autres contre les murailles, et ceux d'en-bas croyoient que ceux qui estoient monté au clocher fussent morts. Tous néanmoins par la grâce de Dieu et intercession de saint Michel, n'eurent aucun mal, et la tour du clocher ne fut nullement endommagée. Incontinent après, cette clarté disparut montant peu à peu vers le ciel, et tout s'estant passé, ainsy que nous avons dit cy-dessus, un chacun rendit grâces à Dieu et à l'Archange saint Michel et aux saints dont il y avait des reliques en la croix du clocher, et cela fait tous se retirèrent dans leurs chambres.

Celui qui nous a laissé par escript cette merveille dit qu'une semblable clarté est souvent apparue sur la susdite tour durant que l'air estoit agité de pluyes, gresles et tempestes et qu'elle paroît si souvent durant que tels orages arrivent, qu'en ces quartiers on l'appelle communément *la clarté saint Michel* : ce que nous voyons estre vray¹. »

Nous apprenons de plus, par un manuscrit qui fut fait par un moyne de ce Mont, il y a plus de deux cents ans, que souvent l'on a vu l'Archange saint Michel en l'air dessus cette montagne combattre avec le diable durant que le temps estoit agité de fouldres et tempestes, et véritablement nous avons des marques si augustes de cette protection angélique que personne n'en peut douter. Depuis cinq ou six ans, l'on a veu tomber le tonnerre quinze fois sur cette église sans y faire aucun tort². »

Dom Thomas Le Roy est plus court, mais il n'est ni moins

1. *Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 119 et suiv.; Mss. II fol. 49 Δ fol. 40 ψ fol. 10.

2. Manusc. d'Avranches, n° 209, addition de De Camps.

circonstancié, ni moins formel. Dans un paragraphe qui a pour titre : « Apparition de l'Archange sur le clocher du monastère en forme de clarté, avec plusieurs prodiges, l'an 1333 », il dit : « A la feste de la Pentecoste, un peu auparavant que tous les miracles cy-dessus¹ fussent advenus en ce monastère, le saint Archange en donna des indices apparaissant en grande clarté sur le clocher de ce monastère du Mont-Saint-Michel, et puis il fit de si grandes tempestes et orages de vents et de pluies que tous estimaient ce rocher, avec ses édifices, devoir en peu de temps abismer; néanmoins il n'arriva aucun dommage de cela, c'estait seulement des advertissements que le Souverain Maître donnait des merveilles qu'il voulait opérer par les mérites et invocations de son Saint Archange². »

Dans un autre chapitre, l'auteur des *Curieuses Recherches*

1. L'auteur en énumère jusqu'à quatorze, dont voici l'énoncé :

1) Une femme se confiant es mérites de l'Archange est guarie d'une paralysie (1333).

2) Un enfant aagé seulement de 20 jours dit qu'on le porte au Mont-Saint-Michel (1333).

3) Une femme se mocquant des pèlerins de saint Michel est possédée, et guarie demandant pardon (1333).

4) Les pèlerins de saint Michel n'ayant de quoy payer leur disner, leur hôte est payé miraculeusement (1333).

5) Plusieurs, de divers pays fort esloignez, sont excitez de venir en pèlerinage au Mont-Saint-Michel (1333).

6) Miracle d'un pain multiplié (1333).

7) Un enfant torticolis receoit la santé, recommandé à saint Michel (1333).

8) Punition d'un homme qui avait empesché de petits enfants de venir en pèlerinage au Mont (1333).

9) Trois hommes, invectivant contre les pèlerins sont punis de maladie (1333).

10) Un homme sourd et muet receoit la santé devant l'autel de saint Michel (1333).

11) Un pèlerin ayant perdu la parole, la recouvre par l'intercession de saint Michel (1333).

12) Une femme, différant son voyage en ce Mont, perd la parole, le continuant, la recouvre (1333).

13) Une femme aveugle receoit la vue par l'invocation de l'Archange saint Michel (1333).

14) Une femme perdit la parole, en punition d'avoir empesché sa fille de venir au pèlerinage en ce Mont (1333). Tout ceci est tiré des manuscrits.

2. *Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel*, t. I, pp. 264-265.

parle des merveilles arrivées en ce Mont, de la clarté Saint Michel l'année 1452. « ... Quelqu'un des moines aperçut sur le clocher une façon longue et spatieuse, à la façon d'une flamme de feu, laquelle les susdits esclairs passez, éclairait encore plus parfaitement tous les lieux du monastère ; et sur les pyramides de la Croix dudit clocher de petites clartés. Cela dura demye-heure ou environ et fut vu des moynes et des habitants de la ville de ce lieu et de tous les points proches, puis peu à peu ces petites clartés s'allèrent joindre à la grande et par après il fit un si effroyable coup de tonnerre, que tous les moynes et autres tombèrent en terre d'épouvante.

Néanmoins cela ne fit point de mal aux cloches ni autre part ; montant icelles clartés en haut du ciel, ainsy jointes elles disparurent.

Le moine qui a descript cette merveille assure que cette clarté s'est souvent apparue sur lad. tour et clocher de ce Mont quand il faisait un vent tempestueux, et que communément on appelait cela *la Clarté de Monsieur saint Michel* ! »

Si quelque esprit positiviste trouve plaisant de se railler de la pieuse crédulité des savants Bénédictins, nous lui demanderons pourquoi « les éclairs passés, la flamme illuminait encore plus parfaitement tous les lieux du Monastère », et si ces brillants météores n'étaient qu'un simple jeu ordinaire de la foudre, pourquoi ne se sont-ils pas reproduits depuis des siècles ; et nous lui remettrons en mémoire le mot profond de Pascal : « Nous ne savons le tout de rien. »

(A suivre.)

I. L.

1. *Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 391.

SAINT MICHEL AU GABON

Lettre du R. P. Trilles, missionnaire du Saint-Esprit.

(SUITE)¹

Siméon était catéchiste dans un village de la tribu des Ukumessang, où il faisait le plus grand bien, lorsqu'un jour, bien avant dans la nuit, un homme de son village, (son cousin germain), vint l'avertir qu'il venait d'enlever une femme au pays des Oshume, et que, étant son compatriote, on n'allait pas manquer de le rendre responsable, s'il restait là tranquillement.

Siméon, fort surpris mais vite convaincu, craignit pour sa vie, et au reste il n'avait pas grand tort, la suite le montrera. Il partit cette nuit-là même, vint me prévenir et se réfugia loin de là au pays de sa mère, village très éloigné dans les terres, et y continua à enseigner le catéchisme, à baptiser les moribonds, à vivre et agir en un mot en bon catéchiste.

Sur ces entrefaites, Oloabibang, chef des Oshume, arriva à la Mission, couvert de ses fétiches, armé en guerre, le plus terrible qu'il put. Il me demanda à me voir et me tint le petit discours suivant :

— Siméon Ugome a enlevé une femme dans mon village. Tu le sais :

— Tu mens. Ce n'est pas Siméon, c'est un homme de son village. Tu le sais comme moi.

— C'est Siméon. D'ailleurs, lui ou un autre, c'est la même chose, Siméon complice ou compatriote, doit me payer.

— Justement, il n'entend pas du tout de cette oreille-là, tu n'auras rien de lui.

— Eh bien ? alors, c'est à toi de me payer.

— Moi ! comment cela ?

— Toi-même. C'est bien toi qui as envoyé Siméon dans un village des Ukumessang.

1. Cf. n° 5 Décembre 1897.

— Eh bien ! après ?

— Donc, lui ne voulant pas payer, c'est toi qui dois le faire : paie-moi.

— Et c'est pour cela que tu es venu ?

— Oui, et si tu ne paies pas, gare à toi,

— Gare à moi ! Eh bien, mon bonhomme, tu vas tâcher de filer, et plus vite que cela. D'ailleurs, fais bien attention à ce que je t'ai dit.

— Si tu touches du bout de ton vilain doigt à Siméon, tu auras affaire à moi. Je te connais bien mieux que tu ne crois. Oloabibang est un dangereux scé'érat qui a déjà assassiné dix hommes, du moins pour ceux que je connais, deux fois mis en prison, deux fois il s'est échappé ; ce qui ne l'empêche pas de parcourir à son aise les rues de Libreville. Je commençai alors à lui reprocher devant tout le monde, et l'assistance était nombreuse, deux des assassinats qu'il avait jadis commis. Le vieux, fort mal à son aise, s'agitait, se tortillait sur son banc ; et quand j'eus fini, il se leva :

— Minissi, tu en sais trop long. Si jamais tu viens dans mon village..... Quant à Siméon, je le tuerai.

— Essaie un peu et tu verras.

— Je le tuerai et toi aussi.

Ce fut sur ces tendres paroles que se firent nos adieux.

Quinze jours après, Oloabibang enlevait une femme appartenant à un chrétien Ukumessang et en maltraitait une autre, jurant de plus que les Esemoe étant trop loin pour qu'il pût les atteindre, il ferait des misères aux Ukumessang, et ne rendrait la femme que lorsque cette peuplade épouserait sa querelle et se chargerait de sa vengeance. D'après lui les Ukumessang, ayant accueilli Siméon, étaient responsables de sa prétendue complicité.

Naturellement, les Ukumessang vinrent me porter plainte, et comme il s'agissait d'une femme chrétienne, je m'adressai au gouvernement, qui força Oloabibang à rendre la femme, avec menace de punition sévère à la première incartade. Le vieux chef, de plus en plus furieux, partit alors en guerre.

Averti de ses intentions, j'allai trouver Siméon au village où il était retiré et le priai, dans l'intérêt de la paix générale, d'aller trouver le ravisseur et d'user de toute son influence pour tâcher de faire rendre cette femme.

Siméon me répondit simplement :

— Père, je risque ma peau, mais tu commandes, j'obéirai.

De mon côté, j'avais fait proposer à Oloabibang de vouloir bien accepter le prix de sa femme. Le vieux brigand refusa.

— Je n'ai jamais pardonné, dit-il, je ne commencerai pas aujourd'hui. Un Esemoe mourra et j'aurai ma femme.

A quelques jours de là, Siméon se rendait en pirogue au village d'Akanabur, où la femme enlevée s'était réfugiée ; réfugiée, c'est bien le mot, car, onzième femme d'Oloabibang, toute jeune et souvent rouée de coups, elle ne tenait guère à reprendre sa lourde chaîne.

Arrivé à un endroit où la rivière fait un coude très rapide et dont le tournant est occupé par un épais bouquet de bois, un coup de feu retentit soudain, sec, strident, et dans l'eau profonde qui s'entr'ouvrait sinistre pour le recevoir, sans un cri, sans un geste, sans un moment pour se reconnaître, les tempes traversées par la balle, Siméon tomba.

Il tomba là, sans que de deux jours on pût retrouver son corps. Il tomba là, sans qu'un prêtre pût bénir ses derniers instants, pardonner ses faiblesses, jeter sur son pauvre corps l'eau bénite et les prières de l'Église. Il tomba là, victime de son dévouement et de son obéissance, martyr peut-être, après tout, devant le Dieu qui seul scrute les reins et les cœurs.

Pauvre cher Siméon ! âme ardente, cœur de feu qui parfois l'entraîna en des égarements qu'il pleura plus tard : il n'avait pas coutume de compter avec la fatigue ou le danger. A toute heure, il était prêt ! Aux grandes fêtes, rien n'égalait sa joie lorsqu'il pouvait m'amener quelques enfants, quelques jeunes gens bien préparés, sachant leur catéchisme sur le bout du doigt, dignes, après un séjour de quelque temps à la Mission, de recevoir le saint baptême. Et ce qui mieux que le reste donnera une idée de son zèle : en un espace de dix-huit mois, il a baptisé ou amené à la Mission, prêts à être baptisés, un peu plus de cent personnes. C'est ce que j'écrivais dernièrement à la chrétienne généreuse qui s'était chargée de tous les frais de Siméon. Oh ! ce n'était pas une somme folle : environ cent francs par an ; et avec cela, je le répète, il a instruit plus de cent personnes ; grâce à cela, il y a maintenant des familles chrétiennes qui se sont formées, des chefs de famille qui ont fondé un foyer chrétien, en un mot, du bien, beaucoup de bien accompli et qui se perpétuera. Et maintenant, dites-le moi, n'a-t-elle pas de quoi se réjouir, celle qui peut se dire : grâce à cette somme, épargnée sur mon superflu, j'ai gagné des âmes au Christ, j'en gagnerai chaque jour.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE

Manche. — Ci-joint 2 francs pour une messe en l'honneur de N.-D. du Mont-Tombe et de saint Michel, au profit des défunts, en reconnaissance de grâces obtenues. Prière d'insérer. M. D.

Manche. — J'ai prié le bon saint Michel; dites deux messes d'actions de grâces, allumez un cierge, et demandez-lui de nous continuer sa protection.

Aisne. — Reconnaissance à saint Michel! succès d'un examen; ci-joint 2 francs pour messes d'actions de grâces. F. D.

Ardèche. — Je vous envoie 3 francs en actions de grâces de plusieurs faveurs obtenues par le glorieux saint Michel qu'on ne prie jamais en vain. N. C.

Bouches-du-Rhône. — Ci-joint 0 fr. 75, offrande d'une associée, pour une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel. A. G.

Calvados. — Ci-joint 5 francs pour messes d'actions de grâces et offrande à l'École Apostolique en reconnaissance aux saints Anges de leur bienveillante intervention dans une affaire. Sr M. X.

Charente. — Voici 10 francs en actions de grâces à saint Michel pour deux réussites. G. D. H.

Cher. — Remerciement à saint Michel et confiance en sa protection. Ci-joint 8 francs. M. G.

Côtes-du-Nord. — Ci-joint 5 francs; célébrez deux messes d'actions de grâces à saint Michel: heureux examen. B. D. N.

Finistère. — Ci-joint 2 francs, messe d'actions de grâces à saint Michel. M. Q.

Finistère. — Voici 5 francs. Messe d'actions de grâces à saint Michel; prière d'insérer (anonyme).

Ille-et-Vilaine. — Merci à l'Ange de la lumière qui a favorisé mon petit-fils dans ses examens. Cinq francs pour une messe. A. DE B.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint 10 francs pour une messe d'actions de grâces et l'œuvre de l'école apostolique en reconnaissance à saint Michel à qui nous devons l'heureux succès d'un examen. A. DE P.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie un mandat de 3 francs, en remerciant saint Michel d'une grâce obtenue pour mon fils, et afin qu'il continue à le protéger. H. M.

Indre-et-Loire. — Ci-joint le montant d'un *ex-voto* que je vous prie de bien vouloir placer dans la chapelle de l'Archiconfrérie de saint Michel, avec l'inscription suivante :

HOMMAGES, RECONNAISSANCE
PRIERE
AU GLORIEUX ET PUISSANT
SAINT MICHEL
ET
AUX SAINTS ANGES ET ARCHANGES
B^{on} et B^{on} G. DE B.

Loire-Inférieure. — Actions de grâces pour l'heureux examen de mon fils et pour un grande faveur obtenue l'année dernière. Ci-joint 10 francs pour vos apostoliques. A. BONAMY.

Maine-et-Loire. — Ci-joint 15 francs pour vos apostoliques en reconnaissance à saint Michel: succès de mon fils aux examens du Doctorat en Droit. M. M.

Maine-et-Loire. — Je vous envoie ci-joint un mandat de 2 francs que je destine à votre école apostolique; j'avais promis cette faible offrande à saint Michel pour la réussite d'un examen; ayant été exaucé, je m'acquitte de ma promesse. C. H.

Marne. — Ci-joint 3 francs en actions de grâces à saint Michel. C. D.

Meurthe-et-Moselle. — Veuillez consacrer à Notre-Dame des Anges et à saint Michel mon petit garçon Marie-Joseph, et m'aider à remplir la promesse que je leur ai faite d'insérer dans les *Annales* la grâce que j'ai obtenue en ayant ce petit enfant tant désiré après en avoir perdu trois et n'en avoir plus de reste. M., *zélatrice*.

Morbihan. — Ci-joint 5 francs pour messe d'actions de grâces à saint Michel. Il a daigné venir à notre secours, en nous délivrant d'un monstre... Qu'il en soit mille fois béni et imploré par tous ceux qui comme nous ont besoin de son secours contre les esprits malins rôdant dans le monde pour la perte des âmes. R. DE F.

Morbihan. — Je viens m'acquitter d'une promesse que j'avais faite à saint Michel s'il m'accordait deux grâces temporelles: la santé de personnes qui me sont bien chères. Je vous envoie donc un mandat de 8 francs, vous priant de l'inscrire dans vos prochaines *Annales*. E. M.

Rhône. — Amour et reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue. C. L.

Haute-Saône. — Je vous envoie les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'avoir obtenu un peu de santé à mon mari. M^{me} T., *zélatrice*.

Sarthe. — Ci-joint 2 francs pour messe d'actions de grâces à saint Michel. L., *zélatrice*.

Haute-Savoie. — Merci de vos bonnes prières auprès du saint Archange. Ma demande a été exaucée. Mon fils a réussi dans ses examens. P. C.

Seine. — Merci, bon saint Michel, pour votre protection incessante. B.

Seine-et-Marne. — Je vous adresse une petite offrande pour remercier saint Michel de grâces obtenues et le prier de nous continuer sa protection. A. B.

Seine-Inférieure. — Ci-joint 5 francs. Remerciez saint Michel du secours qu'il nous a donné dans une affaire grave et priez-le de la mener à bonne fin. B. D.

Seine-Inférieure. — Ci-joint les honoraires d'une messe et 1 franc pour vos Apostoliques, en remerciements à saint Michel. Je l'ai prié et j'ai été exaucé. L. T.

La suite des actions de grâces est renvoyée en février.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Braffais : M^{lle} F. Chapel. — Granville : M. V. Deshogues.

Aisne. — Pargnan : M^{lle} Alexandrine Beaurin, M^{lle} Césarine Lusteau, M. Edmond Rousseau, M^{lle} Charlotte Favet, M^{lle} Rose Gosset.

Calvados. — Honfleur : M. le chanoine Baudet.

Côte-d'Or. — Saint-Seine-l'Abbaye : M^{me} Duthu-Blaisey. — Vougeot : V^{ve} Garrot, née Cécile Jachiet.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. l'abbé Bénézech, M^{lle} Isabelle Lartigue, M^{me} Hénauld, M^{me} Rey.

Loire-Inférieure. — Nantes : MM. L., L. M., A. Maillard de Bois-Saint-Lys, M^{lles} H. et A. Maillard de Bois-Saint-Lys, M^{lle} Marie Levesque, M^{lle} Nanine Desnos, M^{me} Langevin.

Lozère. — Ispagnac : M^{lle} Marie Bau, M^{lle} Marie Nivoliès, M^{lle} Marie Portalier.

Maine-et-Loire. — Le Lion-d'Angers : M^{me} Roussier, née Besnard.

Mayenne. — Château-Gontier : Mère Saint-Alexis, *Ursuline*. — Laval ; Sœur Marie-Victoire, *Trappistine*. — Renazé : Françoise Lecomte, V^{ve} Labarre.

Morbihan. — Monterblanc : M^{me} Mathurine Larmet, femme Hudot ; M. Jean-Marie Daniel fils.

Haute-Savoie. — Evian-les-Bains : M^{lle} Fanny Ducrettel. — Notre-Dame-du-Laudreau : M. Louis Brelet.

Seine. — Paris : M^{me} Goussard.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M. Pierre-Michel-Xavier Legrand.

Somme. — Mers : M^{me} V^{ve} Forget, née Adelphe Vasseur.

Var. — Hyères : M^{me} de la Tour-d'Auvergne, *zélatrice*.

Vendée. — La Gaubretière : M. Célestin Bossard.

Canada. — Sainte-Anne de la Pocatière : M^{me} Charles Dionne.

Lorraine. — Aube : M^{me} Renaut, née Anne Barba.

République Argentine. — Parana : M. Laporte.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanclam !
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : De l'opportunité du culte de saint Michel dans les temps présents. — Monseigneur Germain et le Mont-Saint-Michel. — Saint Michel au Gabon. — Faire le bien de son vivant. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

DE L'OPPORTUNITÉ

DU CULTE DE SAINT MICHEL

Dans les Temps présents

Ce n'est pas une dévotion nouvelle que nous voulons propager ; car nous en trouvons l'origine et la base dans les premières pages de la Bible ainsi que dans les plus anciens monuments de l'Église. C'est la dévotion au grand Prince saint Michel, l'ange gardien de l'Église et de la France, le vengeur des droits de Dieu, qui, à la tête des armées du Très-Haut, porte la Croix, emblème de la victoire.

Nous assistons depuis un demi-siècle à un véritable déchaînement des puissances infernales contre tout ce qui touche à Dieu, à la religion et à la société chrétienne.

La lutte est conduite avec une telle violence, avec une telle habileté que le chrétien en est à se demander si la foi ne va pas disparaître de la terre de France, où elle était autrefois si florissante.

Or, quel remède opposerons-nous à cette impiété toujours croissante ?

Ce sera d'abord la dévotion au Sacré-Cœur et à l'Immaculée Conception. — Le prophète Daniel nous en indique un autre dans ces paroles : « En ce temps-là, dit-il, Michel, le grand prince, se lèvera, lui qui est le protecteur des enfants de Dieu. Alors seront sauvés tous ceux dont les noms seront inscrits sur le livre. » (ch. 12.)

Après l'Écriture Sainte, écoutons les voix autorisées, anciennes et modernes, qui nous parlent, à titres divers, de saint Michel, et d'abord citons saint Basile et saint François de Sales.

« O Michel, dit le premier, je vous adresse mes humbles supplications, à vous, le chef des esprits supérieurs, à vous qui êtes élevé au-dessus de tous les autres. » (Hom. sur les Anges).

Saint François de Sales ne craint pas d'affirmer que « le culte de saint Michel est le grand remède contre le mépris des droits de Dieu, contre la rébellion, le scepticisme, le matérialisme et la négation de Dieu. »

« Au moment où les sociétés chancellent parce qu'elles ont méconnu les droits de Dieu, dit Mgr Mermillod, il importe de rappeler la dévotion à l'Archange qui a jeté le cri de victoire : *Quis ut Deus!* »

Selon S. Em. le cardinal Donnet, « c'est à saint Michel, après Marie Immaculée, que nous, catholiques français, devons avoir recours dans les épreuves du moment, et saint Michel sera le secours que Dieu nous enverra

quand notre reine et notre Mère du ciel aura intercédé en notre faveur. »

Le Souverain Pontife Léon XIII a, en plusieurs circonstances, exhorté les fidèles à recourir fréquemment au Prince des milices célestes ; il a prescrit au prêtre venant de célébrer le saint Sacrifice de la messe, une prière dont les termes nous rappellent exactement les prérogatives de saint Michel, en même temps qu'ils nous font comprendre la nécessité de son culte au temps présent.

« Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat ; contre les embûches et la malice du diable, soyez notre secours. Que Dieu lui commande, nous vous en supplions. Et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine, rejetez en enfer Satau et les esprits pervers qui parcourent le monde en vue de perdre les âmes. Ainsi soit-il. »

Les chrétiens ne devraient-ils pas réciter cette prière, non seulement le dimanche, après l'assistance à la Sainte Messe, mais tous les jours ?

Puissent les Français se souvenir que saint Michel est l'ange gardien de la France, qu'en tout temps, surtout au moment de l'épreuve, il lui a suscité des héros et des défenseurs. La mission de Jeanne d'Arc en est une des preuves les plus éclatantes.

Rapport lu au Congrès national catholique (séance du 3 décembre 1897).

MONSEIGNEUR GERMAIN

Et le Mont-Saint-Michel.

S'il est vrai que « mourir tout entier c'est ne laisser de regret dans aucun cœur, de souvenir dans aucune mémoire, de trace dans aucune voie intellectuelle, de bienfait dans aucune voie humaine, de charité dans aucune voie divine¹ », l'évêque que l'Église de Coutances pleure, inconsolée, M^{sr} Germain, vit et vivra.

Il vit dans le sein de Dieu; il nous est doux de le croire; il a si bien gagné l'éternel repos, l'athlète infatigable dont M^{sr} de la Passardière a pu dire (lui appliquant avec un rare bonheur un texte de l'office de saint Lô) : il fut *firmamentum gentis, rector fratrum, stabilimentum populi*, une force pour son pays, un guide pour ses frères, un appui pour son peuple.

Il vit et vivra dans le souvenir affectueux de ses diocésains. Tous garderont avec honneur sa mémoire : « il était de ceux qu'on aime vite et qu'on aime toujours, » a écrit un de ses panégyristes. Combien son diocèse était fier de lui! Il défendait avec un tel éclat et une telle vigueur les droits et l'honneur de l'Église que sa grandeur d'âme forçait l'admiration même de ses adversaires. « Il était au nombre des prélats français au nom desquels l'épithète de vaillant s'accrole naturellement. C'est un beau titre, et il était encore plus mérité qu'on ne pense communément². »

Il vit et vivra dans la mémoire reconnaissante des amis de saint Michel. Ce que nous tenons à proclamer ici, c'est que M^{sr} Germain aima l'Archange, il aima son trône terrestre; oui, le Mont-Saint-Michel eut le don de séduire sa grande

1. Comtesse OLGA, *Miel et Dard*.

2. M. l'abbé MESTRE, *Revue catholique de Coutances*.

âme et d'y faire vibrer des émotions religieuses et patriotiques à jamais inoubliées.

Qui nous contredira si nous affirmons que le Mont-Saint-Michel fut pour M^{sr} Germain la source de grandes joies, la cause d'amères tristesses et le sujet de consolantes espérances?

« Né sur la terre normande — écrivait en 1879 un éminent critique¹ — M^{sr} Germain, accoutumé dès l'enfance à considérer saint Michel comme la première puissance après Marie, qui veille à la garde de sa nation et de sa province, dès qu'il est élevé sur le siège de Coutances, il réalise une pensée que ses armes faisaient pressentir et qui dans leur symbolisme muet annonçaient d'avance le grand et magnifique effort de son pontificat, je veux dire le développement consolant, la résurrection déjà commencée d'une tradition nationale interrompue aux mauvais jours de notre histoire. »

« Si les évêques, ainsi que l'affirmait un impie du siècle dernier, ont fait la France comme les abeilles bâtissent la ruche, il faut avouer qu'aujourd'hui leurs successeurs continuent sans défaillir cette magnifique tradition. »

« La mission de saint Michel au point de vue national, son influence dans le passé, son rôle dans le plan divin, son culte, le nom qu'il s'est choisi, les desseins de la Providence, ce magnifique sujet a inspiré à l'éminent prélat l'une de ces introductions magistrales que l'on peut comparer au portail d'une basilique, où l'œil se plaît à contempler l'ensemble avant de pénétrer dans le sanctuaire. Les vues élevées, le style noble, la science profonde ont servi M^{sr} Germain dans cette thèse de haute théologie longtemps méditée que le cœur ardent et la haute intelligence du prélat seuls pouvaient écrire¹. »

Cette thèse de haute théologie avait été proposée aux méditations des fidèles dans l'instruction pastorale que M^{sr} Ger-

1. L. DE BOCHMONT, cf. *Annales*, février 1880. A propos du livre *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*.

main adressait à son peuple à l'occasion du Carême de 1878.

On sortait alors des splendides fêtes du Couronnement (juillet 1877).

Dans cette solennité sans égale M^{sr} Germain tint à honneur de célébrer lui-même la gloire et la puissance de l'Archange. Le triomphe de saint Michel devint l'apothéose de son héraut, Monseigneur l'Évêque d'Orléans nous l'a rappelé dans l'oraison funèbre prononcée à Coutances le 21 décembre dernier : « Vous ne pouvez avoir oublié, Messieurs, car elle fut inoubliable, la fête du Couronnement de l'Archange? Vous étiez douze cents prêtres dans la basilique; un millier de vos frères n'avait pu y trouver place. »

« Dès la veille au soir, vos peuples étaient accourus. Une fourmillière humaine avait animé les vastes grèves; la montagne sainte s'était allumée de mille feux; les cantiques s'étaient mêlés aux chants de la mer voisine; les prélats avaient été royalement accueillis par des arcs-de-triomphe; on se demandait si cette nuit qui s'étendait si douce, si pleine de choses qu'on ne voit pas, qu'on n'avait jamais vues ailleurs, était de la terre ou bien du ciel. A tous elle présageait un incomparable lendemain.

« L'événement ne trompa point l'attente.

« Après une messe d'une solennité étrange, célébrée qu'elle était entre les deux immensités qui rapprochent le plus de Dieu, l'immensité du Ciel et l'immensité de l'Océan, l'évêque de Coutances prit la parole.

« Il fut très éloquent.

« Le discours fini, une procession s'organisa, interminable, dont les mouvants tronçons, grisés de ciel bleu et d'ardentes prières, se rapprochaient, s'éloignaient au gré des ruelles encombrées de la vieille forteresse.

« Mais quand l'évêque parut tenant le diadème béni par Pie IX, quand il le posa sur le front de l'Archange aux éclats d'une musique guerrière, tandis que le canon tonnait parmi la poésie de ces beaux lieux, au-dessus des remparts qui

avaient défilé et vaincu mille fois, après les rages de la mer, les assauts de l'étranger, ce fut parmi la multitude suspendue à toutes les fenêtres, à toutes les terrasses, à toutes les tourelles, un silence prodigieux; puis des poitrines subitement et simultanément dilatées une clameur immense s'échappa : Vive Pie IX ! Vive l'Évêque ! Vive l'Archange ! Vive, vive, vive la France !

« Ce fut comme l'apothéose et du Pays et de l'Église et de Mgr Germain : ce fut superbe ! »

Qu'on relise la lettre pastorale que l'Évêque adressa à son diocèse pour annoncer le couronnement de l'Archange; on sera forcé d'avouer que personne n'a mieux compris le Mont-Saint-Michel, personne n'en a mieux parlé, mieux écrit.

Comment n'eût-il pas séduit ce grand esprit et ce grand cœur ce Mont-Saint-Michel dont on a pu dire sans emphase : « Rien n'est complet comme cette montagne qui réunit en elle toutes les beautés de la nature, de l'art et de l'histoire; rien n'est sublime comme ce roc solitaire qui associe la grandeur de la scène, la force et la magnificence des monuments, la solennité des souvenirs ! »

« C'est la Merveille de l'Occident et sa basilique grandiose, planant entre ciel et mer, est le monument le plus auguste de la Normandie et l'un des plus saints de la France. Le chrétien, le patriote, le penseur n'y pénètre pas sans un frisson d'admiration, sans une sorte de transfiguration de l'âme; sous ces voûtes aériennes, il a lucidement la vision éloquente du passé, dans un cortège de majestueuses réminiscences; toutes les grandes figures des vieux âges revivent à ses yeux fascinés : Charlemagne, faisant de l'Archange saint Michel le patron de la patrie; Guillaume le Conquérant, venant lui demander la victoire; les preux des Croisades, l'adjuvant de combattre avec eux; saint Louis, venant lui rendre grâce de sa délivrance; Du Guesclin, l'immortel connétable, amenant ses

1. Ed. LE HÉRICHER, *Hist. du Mont-Saint-Michel*.

valeureux hommes d'armes; les géants de la guerre de cent ans vouant au Prince des chevaliers du Ciel, — comme Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, — une pieuse et patriotique reconnaissance; Louis XI, et les vaillants qu'il vient de sacrer chevaliers de saint Michel; puis les générations de pèlerins, décorés des coquilles symboliques et se transmettant comme un legs d'honneur, à travers les siècles, la ferveur et la foi des ancêtres; les longues théorics de jeunes mères, de petits enfants, de vierges vouées au Seigneur, — fleurs des cloîtres, — de marins sauvés de l'abîme *in periculo maris*, d'hommes de guerre miraculeusement préservés du trépas, de corporations et de bannières; enfin les fils de saint Benoît, ces moines prodigieux, jadis prodigues de leurs biens pour le salut de la patrie, puis ingratement spoliés, coupables de croire, de savoir, de prier, d'espérer, coupables de foi, de science, d'héroïsme et de génie... »

« Quand s'arrête la trame du souvenir, quand s'évanouit dans la pénombre mystique le dernier de ces radieux témoins du passé, le penseur chrétien se recueille, il médite, il écoute, et les pierres parlent, *lapides clamant*, et ce qu'elles disent poigne et charme à la fois, mélancolique comme le langage des ruines, mais plus suave et virilement confortant¹. »

Faut-il rappeler combien Mgr Germain aimait saint Michel; il avait voulu, on le sait, placer son image dans ses armoiries, il avait sa statue dans la chapelle de l'Évêché, il la contemplait en face de sa stalle à la cathédrale, il applaudissait à l'érection de la statue monumentale de l'Archange élevée dans la cour d'honneur du Grand Séminaire; il en faisait le mémorial de la piété de son généreux diocèse. Convoquant en 1891 un grand pèlerinage au Sacré-Cœur il écrivait à ses fidèles : « A Montmartre, nous le proclamons avec une vive reconnaissance et un légitime orgueil, vous êtes en quelque sorte chez vous. N'est-ce pas à vous, en effet, qu'appartient la cha-

1. O. DE POLA, *Les défenseurs du Mont-Saint-Michel* (introduction).

pelle de saint Michel?... N'est-ce pas vous les privilégiés de saint Michel qui tenez à l'honneur de couronner le monument par la statue de l'Archange, le vaillant champion du Christ, le séculaire protecteur de l'Église et de la France, l'immortel patron de notre Église de Coutances? »

Quand Mgr Germain veut rendre hommage à Léon XIII, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, c'est une magnifique statue de saint Michel qu'il veut offrir au Souverain Pontife.

A Lourdes, où sept fois il entraîne, et par milliers, les fidèles de Coutances, saint Michel, grâce à lui, a son autel et sa chapelle.

Nos *Annales* diront de lui qu'il fut, envers et contre tout, le plus fidèle parmi les fidèles pèlerins du saint Archange. Il y avait goûté des joies débordantes, cueilli de magnifiques triomphes; à ces jours de prospérité succédèrent les heures d'épreuves, Mgr Germain y savoura d'amères tristesses, mais c'est au sein de ces tristesses que sa grande âme se déploya tout entière, il y révéla son beau caractère d'évêque, ce caractère que Monseigneur d'Orléans a dépeint en disant : « Nette-ment, il voulait trois choses grandes et simples : faire son devoir, sauver les âmes, défendre et honorer l'Église. »

« On a dit que faire son devoir est facile. Eh bien, non, ce n'est pas facile; d'ailleurs il n'importe point que ce soit facile; il faut le faire, voilà tout. Monseigneur avait toujours l'œil fixé sur ce point-là. »

« Lorsqu'il accomplit son premier voyage d'évêque en Italie, il s'arrêta à Milan, il célébra le saint Sacrifice sur le tombeau de saint Charles, se fit ouvrir la châsse de l'archevêque et pria longuement devant la dépouille vénérable.... Eh bien ! savez-vous quelle parole du Saint il s'était rappelée dans la crypte? »

« C'est celle-ci (il en dépose lui-même) : « Il n'est pas nécessaire qu'un évêque vive longtemps, mais il est nécessaire qu'il fasse son devoir. » Que de fois depuis lors il l'a répétée, que de fois il a dit : « C'est mon devoir. »

« Pourquoi donc parcourt-il ainsi tous les sentiers de notre diocèse ? « C'est son devoir. »

« Pourquoi écrit-il des lettres d'adhésion à l'austère cardinal Guibert ? « C'est son devoir. »

« Pourquoi dénonce-t-il les vices qui déshonorent les familles ? « c'est son devoir ».

« Pourquoi ne transfère-t-il pas le gouvernement du Mont-Saint-Michel à des ecclésiastiques séculiers ? Pourquoi le laisse-t-il à des religieux ? « c'est son devoir ».

« Pourquoi ces protestations contre toute légalité qui blesse l'Église, cette fidélité à ses exercices de piété, cette retraite annuelle dans votre grand séminaire ? « c'est son devoir ».

« Hélas ! à la veille même de la catastrophe, quand il avait besoin de tous les ménagements, quand la mort le guettait et avait déjà marqué son visage, quand il aurait dû se renfermer dans un silence rigoureux, il prend quatre fois la parole ; on le supplie de s'arrêter : il continue « c'est son devoir ».

« Certes, Messieurs, quand un homme s'exprime de cette sorte, s'il ne prononce pas une formule vide, il est digne du respect de ses semblables.

« Il leur a montré le plus beau spectacle que la terre puisse contempler : celui de la vertu constante avec soi-même, en dépit de toute poussée, sous l'œil de Dieu. »

Dans l'apostrophe qui termine son magnifique discours pour le couronnement de saint Michel, Mgr Germain s'adressait au glorieux Archevêque. « Destiné, dans un temps plein d'orage et de tempêtes à la redoutable gloire de gouverner l'Église de saint Lô et de saint Aubert, donnez-moi, je vous en conjure, avec votre efficace et continuelle protection, leurs vertus et leur génie sacerdotal ».

Saint Michel l'a exaucé.

Oui, disons-nous, avec un panégyriste du Pontife très regretté : « Tous ceux qui ont gardé le sens du juste, du beau et du vrai, le sens de l'honneur français et chrétien, s'in-

clinent devant la figure de Mgr Germain et disent : Ce fut un grand évêque ».

Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso. Vous avez déposé sur sa tête une couronne formée de pierres précieuses. Il nous semble qu'à cette heure c'est de Mgr Germain qu'on peut dire ce que lui-même disait de saint Michel au jour du couronnement triomphal.

L'Archange lui doit une belle couronne.

Il y a des coïncidences providentielles, et celle-ci a été remarquée : à l'heure où notre cher évêque agonisait, la sainte liturgie mettait sur les lèvres des prêtres ce répons de l'office de saint Martin : *O beatum virum in cujus transitu Sanctorum canit numerus... quem Michael assumpsit cum Angelis.* O bienheureux pontife dont le ciel a célébré le trépas, à qui saint Michel a donné place parmi les chœurs des Anges.

Pourtant nous n'avons point failli à prier pour notre évêque.

Combien nous enissions voulu déployer dans la majestueuse enceinte de la basilique les rites solennels d'un service funèbre. Hélas, c'est dans notre humble église paroissiale qu'avec l'élite de la population montoise nous avons, comme en famille, le 14 décembre, rendu cet hommage à la mémoire de Mgr Germain.

Les Associés de l'Archiconfrérie n'ont point manqué de s'unir à notre prière, à notre douleur et à nos regrets.

Nous citerons *Yvetot* où il y avait, le 14 décembre, communion générale des associés et chemin de Croix à l'intention de Mgr Germain ; *Castres* où l'on priait ce même jour, en union avec le Mont-Saint-Michel ; *Toulouse* où une convocation spéciale réunissait pour un service funèbre tous les associés de l'Archiconfrérie.

Mgr Germain avait une bienveillance si prévenante et si expansive qu'on ne pouvait l'approcher sans l'aimer. Nous n'en citerons qu'une preuve, elle est, à elle seule, assez concluante. C'est la lettre adressée à messieurs les vicaires capi-

tulaires de Coutances par la très distinguée secrétaire du Comité de l'Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel à Toulouse. En voici le texte :

« Le Comité Toulousain de l'Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel avait la douce habitude d'envoyer ses vœux à S. G. Mgr l'évêque de Coutances, depuis le jour où il lui avait été donné de connaître et d'apprécier le saint évêque, de goûter le charme de sa conversation et l'aménité de son caractère.

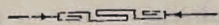
« Le digne prélat ne manquait pas de répondre en envoyant au comité ses plus abondantes bénédictions.

« Cette année nous avons la douleur de ne pouvoir que prier devant une tombe prématurément ouverte et nous venons offrir à Messieurs les vicaires capitulaires l'expression de nos plus sincères condoléances.

« C'est sous l'enthousiasme dans lequel la lecture de la magistrale oraison funèbre prononcée par Sa Grandeur Mgr Touchet, qui nous a été envoyée par le R. P. Supérieur du Mont-Saint-Michel, que nous venons vous souhaiter un évêque digne de succéder à celui que nous pleurons ; un évêque défenseur de l'Église et de toutes ses grandes institutions ; un évêque qui fasse son devoir.

« Que Dieu nous exauce ! nous le lui demandons en union avec votre saint évêque, puisqu'il a dit : « Au ciel je penserai à vous ».

Tel est aussi le vœu de tous nos chers associés, n'est-il pas vrai ? Daigne saint Michel l'entendre et l'agréer. L. P.



SAINT MICHEL AU GABON

Lettre du R. P. Trilles, missionnaire du Saint-Esprit.

(SUITE)¹

Pendant que Siméon et ses premiers collaborateurs commençaient à répandre la bonne nouvelle, des successeurs mieux préparés pour leur mission spéciale étaient formés à Sainte-Marie.

L'œuvre des apprentis, jeunes gens de douze à dix-huit ans, y existait depuis longues années ; elle était à peu près exclusivement composée de jeunes gens appartenant à la race Fang, car si le Fang aime le travail corporel, inférieur en ce point au Mpougwé, il s'était presque partout, jusqu'ici, montré réfractaire à l'éducation intellectuelle de l'enfant.

Parmi les apprentis, il ne fut point trop difficile de recruter un premier noyau de futurs catéchistes : huit furent élus, offrant, après un examen sérieux, de réelles aptitudes pour leur mission future.

La première chose à faire était de leur apprendre à lire et à écrire, ce qu'ils ignoraient absolument. Pour travailler efficacement, il est facile de comprendre qu'ils doivent non seulement déchiffrer leur catéchisme, mais encore, par la lecture de quelques livres à leur hauteur, être à portée d'expliquer et de s'élever au-dessus du commun de leurs auditeurs.

Par malheur, les livres manquaient.

Mgr Le Berre, persuadé de l'avenir de la race Mpougwé, avait dirigé les efforts de ses missionnaires vers ce peuple et cette langue. A cette époque déjà lointaine, les Fang, aujourd'hui si nombreux, si envahissants, n'apparaissaient encore qu'à l'horizon de nos possessions. Mgr Le Berre n'eut malheureusement pas à s'occuper beaucoup d'eux.

Tout livre manquait donc.

Fortement encouragé par Mgr Le Roy, je me mis résolument à l'ouvrage. Le syllabaire Fang fut commencé, le livre des lectures

¹ Cf. numéros de décembre 1897 et janvier 1898.

suivit et bien souvent, surtout pour les plus intelligents, l'œuvre de la nuit était déjà lue et corrigée le jour suivant.

Puis ce fut le tour du catéchisme en images de Mgr Le Roy, et enfin son grand catéchisme qui n'est pas encore terminé.

Accompagnés par les futurs catéchistes, les missionnaires firent alors de nombreux voyages dans les rivières, car qu'est-ce que la théorie si l'on n'y joint la pratique !

Les résultats furent consolants : dans chaque village, grâce aux alliances fréquentes et à la loi qui interdit le mariage entre gens de la même tribu, dans chaque village, dis-je, il était bien rare que l'un ou l'autre de mes catéchistes ne trouvât un parent, un ami, un allié : la connaissance était vite faite et grâce à cela il était bien rare qu'un malade nous échappât. Jusqu'alors, persuadés que le blanc venait prendre la vie des individus, il nous était fort difficile d'avoir accès près des mourants. Partout, dans ces tribus, est enraciné un invincible préjugé contre le baptême : même ceux qui jamais n'en ont entendu parler, s'y refusent énergiquement ; pour eux, c'est mauvais, très mauvais, mortel pour celui qui le reçoit, dangereux pour ses proches, que le baptisé après sa mort viendra tourmenter et punir de mille et mille façons différentes.

Aussi, bien souvent, le missionnaire ou le catéchiste étaient-ils menacés de mort s'ils osaient approcher du malade.

Peu à peu, l'exemple et la grâce aidant, l'appréhension primitive disparut, on écouta les enseignements, et ceux qui aujourd'hui refusent de nous laisser voir les malades, ne nous permettent pas d'entrer dans les cases, sont beaucoup moins nombreux que jadis.

La première génération de catéchistes sortit de l'école après une bonne année de préparation. Chacun eut immédiatement son poste assigné et se livra de tout cœur à la régénération de ses concitoyens.

Le second exode a eu lieu récemment ; pris avant le baptême, ceux-ci ont donc sur leurs aînés l'immense avantage de deux ans de préparation d'une science, (relativement, bien entendu), assez forte.

Le règlement adopté est uniforme. Ils doivent le matin, réunir chrétiens et catéchumènes du village, faire la prière ensemble, suivie d'une heure de catéchisme. Le soir, à six heures, même règlement ; mais de plus, on récite le chapelet ; dans l'intervalle de la journée, ils ont les vieillards et les malades à instruire, les moribonds à baptiser, les villages voisins à visiter pour y faire un peu de catéchisme.

Aux grandes fêtes, ils arrivent à la mission, parés de leurs plus beaux habits ; les enfants prêts à recevoir le baptême les accompagnent et ces derniers presque toujours restent à la mission.

Une œuvre en amène une autre. Jusqu'ici, nous n'avions guère à l'école de Sainte-Marie que de petits Mpougwés. Le Fang, généralement éloigné des centres, ne voit pas trop à quoi sert l'instruction. Il faut bien l'avouer, son enfant lui est très utile. Quand jadis je demandais à un Fang de me céder son fils :

Oui dà ! eh bien, qui donc m'apportera du feu pour ma pipe ? Et quand j'aurai soif, qui appellera-je pour me donner de l'eau ? Qu'est-ce qui tirera mes chiques ! Non, vois-tu, c'est impossible !

Et de faire déborder de ces idées, voyez-vous, Virgile y eût perdu son latin ! Et les mères donc ! Ah ! c'était bien une autre histoire ; l'enfant était nécessaire pour ceci, pour cela, pour balayer, pour rapporter du bois, un tas de raisons toutes meilleures les unes que les autres.

A force de patience et de paroles, à force aussi de voir beaucoup d'emplois lucratifs occupés à Libreville par des noirs comme eux, les Fangs finirent par comprendre que, somme toute, l'instruction pouvait bien servir à quelque chose ! Les enfants instruits par les catéchistes, demandaient avec instance à rester à la Mission ; les parents y consentirent.

D'un autre côté, si les catéchistes au village pouvaient bien former les enfants et les jeunes gens au baptême, il leur était difficile de les mener jusqu'à la première communion, et même arrivant à ce résultat, il manquait toujours à ces nouveaux chrétiens, la formation chrétienne nécessaire et même absolument indispensable pour assurer l'avenir.

L'école Saint-Michel ouvrit ses portes.

Instruits par les catéchistes, les enfants viennent y recevoir le baptême ; pendant une année au moins, nous les préparons ensuite à la première communion, puis ceux qui veulent, retournent au village y donner le bon exemple en attendant qu'ils y fondent une famille nouvelle, foncièrement chrétienne ; les autres, plus intelligents, continuent leurs études pour travailler ensuite chez les blancs, factoreries ou bureaux du gouvernement, télégraphes, postes, etc., etc. Actuellement, il y a 24 postes de catéchistes établis en 8 tribus différentes. Chacun a une moyenne de 7 à 8 villages à instruire et à convertir, si faire se peut, avec une moyenne de 200 habitants par village ; le chiffre n'est pas forcé, vous voyez, c'est donc environ 33 à 40 000 païens directement instruits. » De plus, dans les voyages qu'ils font chaque

année, et dans ceux que j'entreprends presque chaque mois avec les catéchistes futurs, nous en atteignons au moins autant, sinon plus.

Cette année, huit nouveaux catéchistes vont se disperser et ce sera, je l'espère, à peu près chaque année désormais la même moyenne. En faisant la part des défections inévitables, des découragements, de la mort, nous essaierons, avec l'aide de nos bienfaiteurs, d'arriver et de nous maintenir au chiffre d'une trentaine, ce qui chaque année, nous donnerait au moins 500 nouveaux chrétiens.

Je dis bien, avec l'aide de nos bienfaiteurs. C'est là en effet le point délicat.

Chaque missionnaire reçoit de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance, une moyenne de mille francs par an, exactement cette année 773 fr. 63, les centimes étant pour le bon compte. Avec cela, il doit vivre, se nourrir, s'habiller (savez-vous qu'il me faut huit paires de souliers par an ?) et entretenir la chapelle, la mission, les enfants. Comment y arriver. Ca, c'est le secret du Bon Dieu et du P. Économe !

L'idéal, c'était ce qu'eût désiré Mgr Le Roy ; que chaque catéchiste s'entretint lui-même ! que dans les villages, en échange de l'instruction donnée, on lui assure la nourriture de chaque jour, un honnête salaire !

Est-ce possible ? Eh oui ! Puisque cela se fait dans le monde musulman ; avec quelques versets du Coran qu'il lit par cœur. le maître d'école arabe s'en va seul, loin, portant pour tout bagage, son livre et son écritoire. Avec cela, bon accueil, nourriture, salaires assurés.

Nous autres, nous n'en sommes pas là ; attendons quelques dizaines d'années, alors bien ! mais en attendant ?

En attendant ? je me dis une chose ; allons de l'avant, allons toujours de l'avant. Au fort de la bataille, quand la charge sonne, on court à l'ennemi, on frappe d'estoc et de taille, on ne regarde pas en arrière si les autres nous suivent. Et dites-moi, qui reste alors en arrière ?

Eh bien ! nous aussi, « en avant » ; nous sommes les premiers au feu, nous sommes les plus prêts de l'ennemi, sans regarder en arrière, toujours, toujours en avant ! Vive Dieu, il est impossible qu'on ne nous suive pas ! J'ai confiance : on nous suivra.

Voilà donc, en un aperçu que les âmes désireuses de voir s'étendre le règne de Jésus sur la terre, ne trouveront peut-être pas trop long, voilà donc l'Œuvre des Catéchistes, avec ses ennuis, ses

misères, ses contrariétés, ses déceptions, et cela est inséparable de nos pauvres œuvres humaines, mais aussi avec ses joies, ses consolations, ses résultats, et cela aussi est inséparable des œuvres marquées au sceau divin.

Voilà l'Œuvre des Catéchistes ; nous leur demandons beaucoup ; ils ont fait et font beaucoup, ils feront, je l'espère, bien davantage, encore. Ils n'ont pas dit leur dernier mot : les nouveaux seront dignes de leurs aînés, car entre eux, c'est une noble émulation : qui le plus vite aura converti son village, sa tribu, sa nation. Et après eux, il y en aura d'autres qui iront plus loin, qui travaillant dans une génération nouvelle, y trouveront avec une terre mieux préparée, plus de chances de succès.

Oui, je vous l'avoue, c'est peut-être une utopie, un rêve ! N'importe, j'ai foi dans l'Afrique de l'avenir.

J'ai foi dans l'Afrique de l'avenir : nous ne verrons pas cette œuvre, nous soldats d'aujourd'hui, mais d'autres la verront ; quand le Christ Rédempteur jugera le temps venu, quand de sa main puissante le Christianisme aura foulé, pétri cette masse compacte, dure encore comme le fer et impénétrable comme lui, lorsque de ces peuples au cœur et au front marqué du signe diabolique, il aura fait des adorateurs du Dieu de vérité et d'amour.

J'ai foi dans l'Afrique de l'avenir.

Et un jour, au milieu des cohortes angéliques, escorté des anges gardiens de nos noires peuplades, une fois de plus retentira le cri de la victoire « *Quis ut Deus* ».

J'ai foi dans l'Afrique de l'avenir.

Et maintenant, à vous la parole, la prière et l'action, chers dévoués de saint Michel, à vous de nous aider à parfaire ou du moins à continuer l'Œuvre.

Ce que je vous demande, ce que je désire, le redirai-je encore ?

Une belle statue d'abord du glorieux Archange, symbole de la victoire future, présage du triomphe.

Une belle statue aux pieds de laquelle nous puissions du moins prier pour son bienfaiteur.

Puis l'entretien de mes catéchistes, le moyen d'en établir d'autres ; vous avez pu voir le bien qu'ils font, avec votre aide ils feront davantage.

Et une fois de plus, grâce à vous, chers associés, la France aura continué à travers les siècles son rôle de chevalier de Dieu et à la couronne de l'Archange, brillera étincelante une nouvelle et précieuse pierre, un éclatant fleuron.

Ainsi soit-il, allè-je dire en finissant, mais non, reprenons-nous

bien vite. Ainsi sera, oserai-je dire, escomptant l'avenir qui appartient à Dieu, mais à vous aussi, chers associés du Mont-Saint-Michel¹.

P. TRILLES, s. s. sp.

FAIRE LE BIEN DE SON VIVANT

Il y a quelque temps, M. Gladstone, l'illustre homme d'État anglais, publiait un article de revue qui fut très remarqué, et dans lequel il se plaignait de l'égoïsme de ceux qui possèdent. Il voudrait voir réunis, dans une vaste association, tous les riches qui prendraient l'engagement d'honneur d'employer chaque année, en bonnes œuvres, une partie de leurs revenus. Il affirme que c'est le devoir strict de tout chrétien dans l'opulence, de venir en aide à ceux qui sont moins favorisés de la fortune. Il va jusqu'à parler avec un profond mépris de ceux qui se contentent de faire du bien seulement après eux, par des dispositions testamentaires, et, à ce propos, il laisse échapper cette parole pleine de sens : « Ce qui m'est arraché de force par la mort, je ne dois pas dire que je le donne. »

Il y a un grand nombre de personnes qui font un noble usage de la fortune que leur a départie la Providence et qui voudraient perpétuer le bien qu'elles ont accompli sur la terre par des fondations qui, en faisant bénir leur mémoire en ce monde, leur assurent dans l'autre les mérites promis à l'aumône. Mais les temps où nous vivons ne sont pas propices aux dispositions de ce genre dont rien, dans l'avenir, ne paraît devoir garantir la stricte exécution.

Que de formalités, que de lenteurs administratives suivent

1. Ce zèle missionnaire peut compter sur la statue qu'il demande ; elle lui est promise ; une généreuse zélatrice se fait un bonheur de la lui procurer.
(N. d. I. R.)

ces dispositions testamentaires : très souvent, sans donner de motifs de son bon plaisir, l'autorité gouvernementale casse, annule les pieuses volontés des défunts.

(Semaine religieuse de Sees.)

CORRESPONDANCE

Nous plaçons en premier lieu la suite des actions de grâces qui n'ont pu trouver place dans le bulletin de janvier.

Seine-Inférieure. — M^{me} T... donne 1 franc pour les Apostoliques, en reconnaissance à saint Michel : succès de son fils aux examens.

Seine-Inférieure. — De M^{me} Yve B..., 3 francs pour une messe et un cierge à saint Michel : faveur temporelle obtenue. E. H.

Somme. — Ci-joint 5 francs pour l'Ecole apostolique en remerciements à saint Michel. Je lui avais demandé une bonne servante ; il me l'a trouvée. D.

Var. — Voici 20 francs pour une messe d'actions de grâces et pour vos Apostoliques en reconnaissance de l'heureux résultat d'une importante affaire temporelle confiée au saint Archange. V. P.

Yonne. — Ci-inclus 3 francs ; remerciements et nouvelles demandes à saint Michel et à saint Antoine de Padoue. B.

Algérie. — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel, pour le succès aux examens du brevet supérieur de ma dernière associée. M. de W.

Belgique. — Veuillez insérer dans les Annales nos actions de grâces pour la protection visible que saint Michel et tous les saints Anges nous accordent en toutes circonstances, et particulièrement à l'occasion d'une conférence qui nous était arrivée dans les circonstances les plus critiques. Les résultats pouvaient nous être funestes... Mais saint Michel et les saints Anges nous ont aidés visiblement. Le tout a été à souhait !... S^t L.

Belgique. — Les sœurs de la Providence de St-S. ont obtenu une grâce que la supérieure désirait depuis longtemps. Quand on a béni la statue de saint Michel, elle lui a demandé cette faveur et l'a obtenue de suite. M. D.

Belgique. — Un machiniste du Beau Vallon-St-S. à qui j'avais donné une médaille-sauvegarde, a été miraculeusement préservé de la mort. La machine sur laquelle il était monté fut prise en écharpe par la « Malle des Indes » qui continuait sa route, au lieu de s'arrêter au Bloc. Le tender fut

broyé entièrement. Le machiniste qui se trouvait à ce moment sur le tender n'eut aucun mal. C'est vraiment saint Michel qui l'a protégé. Veuillez insérer ces deux faveurs dans les *Annales*.
M. D., *zél.*

Canada. — Actions de grâces à saint Michel pour grâce spirituelle et temporelle. Veuillez insérer.
M. T., *zél.*

Hollande. — Ma lampe d'il y a quelques jours a produit son effet, car le père de famille adonné à la boisson a formé le projet de s'associer à une société catholique de tempérance et s'est enrôlé en effet. Je suis très reconnaissante à saint Michel.
M. K.

X... — Actions de grâces à saint Michel pour sa protection cons ante en nos échéances.
B.

ACTIONS DE GRACES

parvenues à nos bureaux dans le cours du mois de janvier.

Manche. — Ci joint 2 francs pour une messe à saint Michel en remerciements d'une grâce obtenue par son intercession.
M. L.

Ain. — Merci à saint Michel d'une faveur qu'il m'a obtenue. B., *zél.*

Aisne. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès d'un bachelier (2^e partie); ci-inclus 15 francs.
F. D.

Basses-Alpes. — Ci-joint 2 francs pour vos Apostoliques en reconnaissance à saint Michel d'une perte d'argent recouvrée.
J.-B.

Bouches-du-Rhône. — Ci-joint 1 franc pour remercier saint Michel des grâces spirituelles qu'il m'a obtenues.
F. G., *zél.*

Calvados. — La quête pour laquelle je vous avais demandé de faire brûler un cierge devant l'autel de saint Michel a été très fructueuse. Ci-joint 2 francs; dites une messe d'actions de grâces.
J. T., *zél.*

Calvados. — Bonne année aux œuvres de saint Michel! Pour les bienfaits du saint Archange, reconnaissance de sa zélatrice: 25 francs. B.

Finistère. — Merci à saint Michel du succès obtenu dans un examen.
Sr S. E.

Finistère. — Merci à saint Michel de la très grande amélioration survenue dans l'état d'une malade.
L.

Finistère. — Messe d'actions de grâces à saint Michel. M. Q.

Finistère. — Je vous envoie 20 francs pour m'acquitter de ma dette de reconnaissance envers saint Michel. J'ai obtenu par l'intercession de ce glorieux saint une guérison inespérée et deux autres grâces importantes. Prière d'insérer.
M. L.

Ille-et-Vilaine. — J'ai à remercier saint Michel de sa protection contre une tentative de vol la nuit visant ma caisse et qui m'eût exposé à tuer ou à être tué moi-même...
A. M.

Loire-Inférieure. — Ah! laissez-moi vous le dire, mon Révérend Père, mille actions de grâces à N.-D. de Lourdes, N.-D. des Auges, N.-D.

du Sacré-Cœur, à saint Michel, à saint Joseph, à saint Antoine de Padoue pour le succès des examens d'une jeune fille! De plus, elle cherchait une place qu'elle vient d'obtenir. Merci également pour la réussite des examens d'un jeune homme et pour l'amélioration de la santé de mon mari.
V. DE K.

Loire-Inférieure. — Ayant obtenu, il y a quelques années, de grandes grâces de saint Michel, j'ai fait à l'église du Mont un pèlerinage d'actions de grâces, et depuis, pas un seul jour, je n'ai manqué à prier saint Michel pour le remercier.
DE LA S.

Loire-Inférieure. — Ci-joint les honoraires d'une messe, en actions de grâces à saint Michel, pour faveur obtenue par son intercession, et 2 francs pour vos Apostoliques.
M. M.

Loire-Inférieure. — Je vous envoie 3 francs en reconnaissance d'une grâce obtenue par le bon saint Michel.
F. T.

Loire-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel!
Il a obtenu à ma cousine la grâce des derniers sacrements. Si le bon Archange que j'invoquais n'avait pas été là, elle s'en allait sans les recevoir, la pauvre chérie... M. le curé, averti en hâte, a pu l'administrer à temps... Voilà deux fois, mon Révérend Père, que l'intervention de saint Michel nous a été salutaire au moment suprême. Si vous l'insérez aux *Annales*, vous me ferez plaisir.
M. L., *zélatrice.*

Marne. — Un cierge en actions de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue.
A.

Mayenne. — Merci à saint Michel et à saint Antoine de Padoue. J'avais perdu une somme d'argent; ils me l'ont fait retrouver. *Une associée.*

Meurthe-et-Moselle. — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue.
B. K.

Orne. — Domfront: Merci à saint Michel! Il exauce toujours ceux qui mettent toute leur confiance en lui. Ci-joint 3 francs pour une messe d'actions de grâces.
A. G.

Rhône. — Remerciements à saint Michel pour une grâce temporelle obtenue après promesse d'insertion.
F. M.

Rhône. — Amour et reconnaissance à saint Michel: deux accidents évités.
M. C.

Haute-Saône. — Voici 5 francs pour vos Apostoliques et 2 francs pour célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel.
E. L.

Sarthe. — Au pèlerinage du 29 septembre, j'ai demandé à saint Michel de m'obtenir des grâces d'ordre moral, qui m'ont été largement accordées.
Vessô DU B.

Seine. — Neuvaines de messes: grâce obtenue par saint Michel.
J. DE C.

Seine. — Une pauvre concierge ayant obtenu une grâce du saint Archange entre dans l'Archiconfrérie par reconnaissance, et elle fait une offrande de 2 francs.
G. B. *zél.*

Seine. — Actions de grâces à saint Michel, mon oncle est arrivé au Tonkin après un excellent voyage.
Y. B.

Seine-et-Marne. — Mille actions de grâces à saint Michel, aux saints Anges et aux chères âmes du Purgatoire! Ils m'ont protégé dans une chute que j'ai faite.

Seine-et-Marne. — Je vous envoie les honoraires d'une messe en l'honneur du grand Archange qui m'a déjà obtenu de grandes grâces.

M. L.

Seine-Inférieure. — Ci-joint 2 francs en reconnaissance à saint Michel, pour le remercier d'avoir trouvé un travail assuré à mon fils.

Vve F.

Tarn. — Le pêcheur obstiné pour lequel je vous avais demandé des prières et que j'avais inscrit dans l'Archiconfrérie en lui faisant accepter une médaille est mort en bon chrétien. Il a accompli tous ses devoirs. Les bonnes religieuses qui le soignaient désespéraient de son salut. Elles attribuent cette grande grâce à saint Michel. C'est en baisant la médaille qu'elles lui présentaient que le mourant demanda le prêtre. Veuillez, je vous prie, l'insérer dans les *Annales*.

M. A. zélatrice.

Algérie. — La bonne madame Figuet, de N., me charge de vous envoyer 100 francs pour vos chers Apostoliques. Ce sont ses étrennes à saint Michel. Priez à toutes ses intentions.

S^r St-J.

Angleterre. — Remerciez saint Michel. Il a obtenu une bonne mort à une personne très chère.

M. L.

Belgique. — Hainaut : Merci à saint Michel pour la conversion de mon frère.

M. zélatrice.

Belgique. — J'aime tant saint Michel que j'en parle tant que je peux. Je voudrais propager cette dévotion tant et plus. Si je le pouvais, j'irais dans toutes les rues de Bruxelles crier qu'il faut le prier et l'aimer. On le connaît si peu... Moi-même, il y a trois ans je ne le connaissais pas, et maintenant je sens le besoin de le prier plusieurs fois par jour. Que de grâces intimes il m'a déjà obtenues! Si on savait comme il est puissant auprès de notre Dieu! Mon Révérend Père, dites-le dans vos *Annales*, mais sans me nommer.

X.

Suisse. — Ci-joint 5 francs pour deux messes d'actions de grâces à saint Michel. Je vous prie de l'insérer dans vos *Annales*.

J. B.

Canada. — Merci pour les prières que vous faites à mes intentions à N.-D. des Anges et au Prince de la Milice Céleste!... Nous avons des actions de grâces à rendre pour plusieurs faveurs obtenues. S'il vous plaît, témoignez notre reconnaissance en l'insérant dans les *Annales* : nous en avons fait la promesse.

S^r St V. de P., zélatrice.

Canada. — Je vous envoie une petite offrande, comme reconnaissance à saint Michel pour une grâce temporelle obtenue. Mon père était tombé dangereusement malade. Après avoir prié longtemps ce saint Archange et promis de faire insérer cette faveur dans vos *Annales*, une guérison subite s'opéra. Mille fois merci à saint Michel!

L. N., zélatrice.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Avranches : M^{me} N. M. Thébault, née Jacobi ; M^{me} A. T. de Colligny, née Gougeon. — Coulouvray : M^{me} Lefrant. — Esglandes : Léonie Anne. — Brécéy : M^{lle} Rosalie Lucas ; M^{lle} Mélina Lucas.

Aisne. — Pargnan : Justine Bègue ; Alfred Quentin ; Ursule Bizon ; Julienne Billuart ; Julie Archer ; Angélique Drot.

Basses-Alpes. — Reillanne : S^r Marie Clere.

Bouches-du-Rhône. — Salon : Marie Tessier ; M^{lle} Durand ; Laurentine Estienne. — Marseille : S^r Anna Maria, religieuse de Sainte-Marthe.

Calvados. — Caen : M^{lle} Félicie Gossin. — Biéville : M^{me} de Panthou.

Cher. — Bourges : S^r Marcelle, religieuse de la Sainte-Famille ; S^r Joseph de la Croix, sœur de la Charité.

Côtes-du-Nord. — Saint-Carreuc : M. Charles Picot de Pladran. — Lamballe : M. Hubert Tanqueray.

Creuse. — Evaux : M. Riffat.

Eure. — Louviers : M^{me} Ambroisine E. Sévant, veuve Duchemin ; M. Armand-Michel Gasse ; M. Casimir Durand ; M. Eloï Lemenu.

Finistère. — Landunvez : M. Quéna. — Porspoder : M^{me} veuve Masson.

Haute-Vienne. — Isle : M. L. Romanet du Caillaud, fils.

Hérault. — Corneilhan : M^{me} Rosine Ollier. — Béziers : M^{me} Jeanne Lasserre. — Bédarieux : M. l'abbé Condomines ; M^{me} Pégurier ; M^{me} Jacques Lanet ; M^{me} Justine Granier ; M. Jacques Lanet.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. l'abbé Buffé.

Indre-et-Loire. — Chemillé-sur-Dême : M^{lle} Victorine Bodier.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Céline Besnard.

Lot. — Saint-Pantaléon : Joséphine Denègre.

Mayenne. — Châtelain : Alexandre Theullier.

Meurthe-et-Moselle. — Pont-à-Mousson : M^{me} Coffen.

Pas-de-Calais. — Andruicq : Emélie Vasseur ; Eugénie Ansel ; Geneviève Babelard.

Rhône. — Lyon : B^{de} Mère Marie Aloysia, supérieure de la Providence Saint-Bruno ; M^{lle} Léonie Orceel.

- Saône-et-Loire.** — Marcigny-les-Buxy : M^{me} Brédas.
Sarthe. — Maigné : M^{me} Chanteau.
Savoie. — Chambéry : M^{lle} Françoise Labey.
Seine. — Paris : M. Billard de Veaux ; M^{me} C. Tenaillon ; le comte Roselly de Lorgues. — Choisy-le-Roi : M. Louis-A. Decourdemanche.
Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M. Eyriez.
Seine-Inférieure. — Riville : M^{me} Modeste Vincent. — Yvetot : M^{lle} Julie Leroux.
Tarn. — Castres : M. Félix Christol ; M^{me} Nathalie Gatinel.
Var. — Bandol : M^{lle} Marie Rouden ; M^{lle} Madeleine Aicard ; M^{me} Rose Desolliers ; M^{me} Zoé Stublier.
Angleterre. — Londres : M. Lobeti.
Australie. — Windsor : Mary Walsh ; Arthur Mac Nally.
Canada. — Sherrington : M. David-L. Poissant. — Notre-Dame de Grâce, près Montréal : M^{me} J. de Répentigny, née Hurtubise.
Suisse. — Val d'Iliez : M^{lle} Judith Mariétan, *zélatrice*.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam !
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Trente Ans ! (*suite*). — Extension du Culte de saint Michel. — Le Mont-Saint-Michel-en-Mer. — Une défaite du diable. — Nécrologie. — Correspondance. — Adieux. — Table de la 24^e année.

TRENTE ANS !

(SUITE)¹

Comme quoi le petit grain de sénévé devint un grand arbre.

Lorsque le laboureur jette en terre une semence, fût-elle bonne et excellente, il peut toujours se demander avec anxiété si cette semence un jour réjouira son cœur en multipliant ses fruits.

Il peut semer, il peut planter et arroser. Mais c'est Dieu qui fait grandir ; au grain qui germe et à l'herbe qui pousse, comme à l'arbuste qui élève sa tige, il distribue

1. Cf. *Annales du Mont-Saint-Michel*, livr. d'Octobre 1897, p. 145 et suiv.

dans la mesure convenable à leur développement la chaleur avec la lumière du jour et la fraîcheur avec la rosée des nuits.

Ce qui est vrai dans l'ordre naturel ne l'est pas moins dans l'ordre spirituel. Témoin le mot de saint Paul, inspiré par l'Esprit-Saint : « J'ai planté, Apollon a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné la croissance. »

Et de même qu'il faut à la graine disparaître sous terre, y demeurer dans l'obscurité et y pourrir, pour germer ensuite; de même à toute œuvre de Dieu il faut commencer par des débuts modestes, il faut passer par une sorte de mort, avant de s'épanouir dans une efflorescence glorieuse et de porter des fruits de vie et de salut.

C'est un axiome consacré par la sagesse des siècles chrétiens, et dont l'expression a été recueillie sur les lèvres mêmes du Sauveur et consignée dans l'Évangile.

Et plus une œuvre doit occuper une belle place au soleil de l'Église, plus il faut que ses racines soient profondément enfoncées en terre; de même que plus l'édifice doit s'élever haut vers le ciel, plus il lui faut un fondement solide et profond.

L'Archiconfrérie de Saint-Michel ne devait pas échapper à cette loi.

Semblable à toutes les œuvres de Dieu, elle eut, nos lecteurs s'en souviennent, des débuts plus que modestes; vingt-huit associés la première année, vingt seulement la seconde. Mgr Bravard avait planté, le R. P. Robert avait arrosé, mais Dieu semblait ne pas promettre la croissance. Le petit grain de sénévé était semé, il avait germé et levé, mais aurait-il la force de grandir et de s'épanouir au soleil sur notre rocher solitaire? On pouvait se le demander, et il y avait vraiment de quoi faire chanceler la confiance la plus robuste.

Et pourtant, quand humainement tout est désespéré, c'est alors que Dieu agit. C'est alors qu'il fournit à la

plante surnaturelle la rosée du ciel avec la lumière du soleil qui lui donne l'essor.

Pour les plantes du champ de Dieu, cette chaleur bien-faisante et cette rosée vivifiante sont renfermées dans les trésors de l'Église catholique.

Or les trésors de l'Église ne s'étaient pas encore ouverts en faveur de l'Archiconfrérie.

C'est à Rome que se trouve la clé de ces trésors. C'est donc de Rome que devait venir la sève vivifiante.

Il est permis de douter de l'avenir de toute œuvre catholique qui n'a pas reçu la consécration solennelle d'une approbation ou d'une bénédiction romaines. Que Rome encourage, il y a grand espoir de progrès et de durée.

Parlons sans figure et sans ambages.

La Confrérie érigée au Mont-Saint-Michel par Mgr Bravard, le 16 octobre 1869, n'avait pas encore d'Indulgences.

Ce fut Pie IX qui lui en donna. Il se montra plein de libéralité.

Elle vit encore sur ce trésor auquel peu de choses a été ajouté depuis.

Le Bref de concession est daté du 12 février 1869.

Voici en résumé les Indulgences qu'il accordait à perpétuité.

I. Six Indulgences plénières, aux conditions ordinaires : 1^o le jour ou dans la huitaine de l'admission de chaque nouvel associé; 2^o à la fête principale de l'Archiconfrérie, fixée au jour de la Dédicace de saint Michel, le 29 septembre; 3^o aux fêtes de Noël, de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, de saint Pierre et de saint Paul; 4^o à l'article de la mort.

II. De nombreuses Indulgences partielles :

1^o Une Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines quatre jours dans l'année, moyennant la visite de la Chapelle ou

de l'Église de la Confrérie¹. Ces jours ont été fixés au 18 mars, fête de saint Gabriel Archange ; au 8 mai, fête de l'Apparition de saint Michel au Mont Gargan ; au 2 octobre, fête des S. S. Anges gardiens, et au 24 octobre, fête de saint Raphaël Archange.

2^o Une Indulgence de 60 jours pour l'assistance à la sainte Messe, ou aux saints Offices, ou aux processions du Très Saint Sacrement. De même 60 jours à tout Associé qui accompagne le saint Viatique porté aux malades, ou qui, ne le pouvant, récite au signal donné par la cloche l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, ou qui récite cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les âmes des défunts de la Confrérie, etc. En résumé, 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité.

Toutes ces Indulgences, tant plénières que partielles, étaient et demeurent applicables aux Ames du Purgatoire.

Quant on sait la prudente réserve, et la non moins prudente parcimonie avec lesquelles Rome a coutume d'accorder des faveurs de ce genre, surtout à une œuvre nouvelle, ignorée, locale et diocésaine, encore au berceau et presque sans signe de vie, on ne fera pas difficulté de l'avouer : nous avons raison de dire que Sa Sainteté Pie IX se montra vraiment libéral et magnifique.

Il ne s'en tint pas là. Dans le Bref de concession, il exprimait formellement le vœu que « la Confrérie du Mont-Saint-Michel prît de jour en jour de nouveaux accroissements² ».

Le saint Pontife avait-il un pressentiment de la grandeur future de cette petite plante dont il se faisait comme le tuteur, ou, si l'on veut, de ce nouveau-né dont il acceptait pour ainsi dire d'être le parrain et le père

1. Nos Associés savent qu'un indult postérieur leur permet de remplacer cette visite par celle de n'importe quelle Église ou Oratoire public.

2. « Nos, ut hujusmodi Confraternitas majora in dies suscipiat incrementa... » etc. (Bref du 12 février 1869).

adoptif? Nous ne saurions que le conjecturer. Sans doute il voyait l'horizon gros de nuages et de tempêtes, et pour l'Église et pour la France. Peut-être redoutait-il les désastres qui allaient fondre sur Rome et sur sa fille aînée, et voulait-il, dans cette prévision, encourager toutes les âmes pieuses à se jeter sous le bouclier protecteur de saint Michel, Patron de l'Église et Ange gardien de la France. Il est bien permis de le penser. Quoi qu'il en soit, son désir devint bientôt une réalité.

Comme un enfant à qui sa mère a donné la main pour assurer ses premiers pas vacillants, bientôt la Confrérie de Saint-Michel s'affermir, marche et s'élança.

La concession des Indulgences datait de février 1869.

Au bout d'un an à peine, les associés se comptaient par milliers.

(A suivre.)

I. L.

EXTENSION DU CULTE DE SAINT MICHEL

On nous écrivait de la Mission de St-Michel de Kihita, ANGOLA, Afrique occidentale à la date du 30 septembre 1897 :

Le lendemain de notre belle fête de saint Michel, je viens m'entretenir avec vous pour vous dire qu'au fond de l'Afrique, nous nous sommes unis de cœur à vous, mon Révérend Père, ainsi qu'à tous les associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, pour célébrer dignement ce beau jour de fête. Après un triduum solennel, tous mes chrétiens se sont approchés de la Sainte Table et ont prié avec ferveur pour tous les serviteurs de saint Michel. En raison de l'exiguïté de notre chapelle provisoire, nous avons dû chanter la Messe en plein air aux pieds de notre montagne.

Plus de cinq cents païens sont accourus de loin pour voir la beauté de nos cérémonies. Nos petits enfants convertis ont exécuté une belle messe en musique dirigée par un ancien, marié depuis un an dans notre village chrétien. Ce qui a fait grande impression sur les païens, c'est la magnifique statue de saint Michel, dont vient de nous faire cadeau M^{me} ***, qui n'a pas caché son nom, mais nous a laissé ignorer complètement son adresse. Je viens donc, mon Révérend Père, vous demander la faveur de publier dans vos *Annales* l'acte de charité de cette généreuse chrétienne qui, probablement, doit être abonnée aux *Annales* du Mont-Saint-Michel. Qu'elle reçoive nos plus sincères remerciements et que saint Michel le lui rende au centuple. Dites à cette excellente dame qu'elle ne sera jamais oubliée dans les prières de nos associés de Kihita.

Nous avons clos cette belle journée du 29, par le Salut solennel du S. Sacrement et la consécration à saint Michel. Nos chrétiens et les païens qui nous environnent n'oublieront jamais cette belle fête que nous avons célébrée avec toute la splendeur dont nous avons été capables.

Nous allons prochainement commencer notre nouvelle chapelle. Elle nous permettra de recevoir plusieurs milliers de païens qui nous entourent et qui sont tous désireux de voir un temple plus digne de notre grand Archange.

Vous avez déjà publié ma dernière lettre, dans laquelle je fais un appel aux cœurs généreux et dévots à saint Michel.

Je vous remercie, mon Révérend Père, de cette faveur que vous avez bien voulu me faire.

Me recommandant à vos prières, ainsi que notre mission, je vous prie d'agréer l'expression de ma reconnaissance.

Eugène EHRHART,
Supérieur de la Mission.

De son côté, le R. P. Jules Thuet, compagnon du R. P. Ehrhart, envoyait à sa tante, religieuse alsacienne et zélatrice de saint Michel, les intéressants détails suivants.

Plus d'un lecteur nous saura gré de les publier.

Mission de Kihita, le 6 octobre 1897.

« Saint Michel, qui est notre bon Patron et qui sait faire valoir ses titres, nous a témoigné maintes fois sa puissante protection. Il nous a protégés jusqu'ici contre tout accident, toute maladie.

« En retour nous lui avons fait une fête magnifique le jour de sa dédicace, le 29 septembre. Le Père Supérieur de la Mission de l'intérieur de la Molola est venu y assister. Il en a été enchanté et nous a dit qu'on ne pouvait faire mieux.

« Moi-même, je me suis dépensé outre mesure en ce jour de la fête de saint Michel. J'ai préparé un reposoir pour la nouvelle statue de saint Michel envoyée par une anonyme. Qu'elle soit bénie la pieuse donatrice qui aujourd'hui nous est connue.

« Ce reposoir, placé dans la cour intérieure, a été orné d'une dizaine de palmiers; ceux-ci, rangés en demi-cercle supportaient un faisceau de lanternes vénitiennes, car nous en possédons une trentaine de toutes couleurs.

« En outre, un vrai arc de triomphe a été dressé pour la procession. C'est vous dire qu'on a fait des tours de force pour arriver à un pareil résultat. Je me suis fait peintre, architecte, fabricant de bannières, que voulez-vous? on fait de tout. Nous avons jusqu'à des pétards pour l'illumination de la nuit.

« Ceci terminé, j'ai fait hisser une croix que j'ai illuminée.

« Le matin il y a eu grand'messe chantée, une *messe en musique*, de Battmann.

« On est de la civilisation fin de siècle ou l'on n'en est pas, mais ici on marche avec le progrès.

« Nous avons eu comme assistants à la sainte messe, plus de six cents noirs: j'ai donné à chaque chef un collier auquel est suspendue une médaille de saint Michel.

* * *

La dévouée zélatrice d'Alsace ajoute cet épilogue :

« 20 Janvier... — La dernière lettre de Kihita n'est pas aussi consolante que celle du mois d'Octobre que je vous avais communiquée : le R. P. Ehrhart est assez souffrant, probablement par suite de privations, car mon neveu me fait d'incessantes demandes de secours de toutes sortes. Il paraît qu'ils n'ont plus ni linge, ni souliers ! De plus, la peste bovine qui a sévi dans tout le sud de l'Afrique avance dans l'Angola, où le bœuf est l'unique ressource du pays. Faites donc prier pour que ce fléau s'arrête par l'ordre de Dieu et de saint Michel. »

* * *

Nos lecteurs verront avec intérêt la relation suivante que nous adressait en Décembre dernier une très dévouée zélatrice du *Canada* :

Nous avons eu dans notre paroisse de *Sherrington* une fête de famille, la fête de notre vénéré Pasteur, mais vous comprenez, mon Révérend Père, que saint Michel n'a pas été oublié dans notre réjouissance. — La salle était ornée de banderoles et d'oriflammes; le chant approprié à la circonstance a été très bien exécuté, plusieurs morceaux ont été déclamés avec grand succès par les jeunes associés de saint Michel; mais rien, ce me semble, ne surpassait le coup d'œil que présentait le fond de la salle où la bannière de saint Michel, environnée de nombreuses lumières, semblait présider l'assemblée des paroissiens venus de toutes parts.

Un enfant d'une douzaine d'années représentant l'Archange saint Michel s'est adressé à notre vénéré Père dans les termes suivants :

« Moi l'Archange saint Michel, gardien de l'Église universelle, je recueille tous les vœux pour les présenter au trône de l'Éternel et je vous bénis, Pasteur vénéré de tous.

« Je vous loue de ce que vous avez gardé avec soin l'héritage du Seigneur, ne laissant perdre aucun de ceux qui vous ont été confiés.

« Vous avez pris sous votre protection la veuve et l'orphelin et par votre sollicitude le pauvre a été secouru.

« Vous avez aimé la beauté du sanctuaire et la sanctification des ministres de l'autel.

« Vous avez porté une dilection toute paternelle aux Vierges privilégiées, bien nombreuses autour de vous...

« Oh ! anges protecteurs de cette paroisse, accueillez avec moi ces élans de gratitude... ils sont une prière qui retombera en douce rosée sur le Pasteur vénéré que le Seigneur conservera à l'amour de ses enfants. »

Le rôle du glorieux Archange a été pris, excepté quelques petits changements, dans « *La Voix du Précieux Sang* » du mois de Février 1897.

J'ose espérer que le glorieux Archange saint Michel s'est réjoui de notre petite fête qui n'a pas peu contribué à le faire connaître et aimer des bons paroissiens de *Sherrington*.

D^{lle} E. L.

LE MONT-SAINT-MICHEL-EN-MER

(SUITE !)

A quoi l'on pourrait faire servir les grandes salles de l'Abbaye.

Encore dans la Salle des Chevaliers d'autres tableaux donneraient, sous diverses formes, l'histoire de l'abbaye. Le plus important serait la liste chronologique des abbés, de Maynard 1^{er} à Charles-Maurice de Broglie. Outre la date de l'avènement et

1. Cf. numéro d'octobre 1897.

celle de la mort de chaque abbé, il conviendrait de relater en regard de son nom, mais avec la concision du style lapidaire, les événements notables qui auraient signalé son pontificat. L'histoire des abbés serait en même temps celle des édifices : la part prise par chacun d'eux aux constructions lui donnerait droit à une mention spéciale. C'est ainsi qu'Hildebert II, premier constructeur de l'église romane, Raoul de Beaumont qui la continua, et Ranulphe, ces deux contemporains de Guillaume-le-Conquérant ; Roger II, l'illustre auteur de *la Merveille* ; Bernard, réformateur comme Roger, constructeur comme lui, et de plus ascétique et poétique fondateur de la thébaïde de Tombelaine ; Robert de Thorigny, l'ami du Pape et des rois d'Angleterre et de France ; Raoul de Villedieu, qui dota l'abbaye de son cloître aérien ; Guillaume du Château, vainqueur du plus terrible incendie qui ait failli dévorer les édifices ; Nicolas le Vitrier, qui construisit et qui combattit, et que Charles V nomma capitaine du Mont ; Pierre Leroy, le plus grand abbé qu'ait eu l'abbaye, figureraient tour à tour, parmi d'autres moins célèbres, sur le livre d'or. Et il n'y aurait pas moyen de rayer de cette liste le nom du dernier abbé-capitaine, Robert Jollivet. Avant de se retirer au château de l'Oiselière, en Cotentin, et de faire sa soumission au roi d'Angleterre, il avait eu soin d'entourer la ville et le monastère de la forte enceinte de murailles et de tours qui nous charme tant aujourd'hui et qui résista victorieusement aux Anglais. Le cadre voilé de noir qui remplace le portrait de Marino Faliero au palais des doges serait une peine trop infamante pour ce personnage mixte : il faut qu'il lui soit un peu pardonné parce qu'il a beaucoup et bien construit.

En regard de son nom et à côté du nom de chacun de ses successeurs au siège de l'abbaye, devrait figurer le nom des hommes de guerre nommés par les rois de France au commandement militaire du Mont-Saint-Michel. Cette série parallèle ne laisserait pas d'être instructive en montrant qu'aux abbés-capitaines succédaient les capitaines faiseurs d'abbés. Louis

d'Estouteville, le glorieux défenseur du Mont, avait, en récompense de ses exploits, obtenu le commandement religieux de l'abbaye pour son frère le cardinal Guillaume et laissé le commandement militaire à son parent, Jean d'Estouteville. Le comte du Boschage, leur successeur, transmit la capitainerie à son fils et fit passer tour à tour la crosse abbatiale aux mains de ses quatre neveux, André de Laure, Guillaume de Lamps, Guérin de Laure, Jean de Lamps. Après eux, les destinées du Mont s'amointrissent, quoique le souverain lui-même se réserve plus que par le passé la nomination directe des abbés. L'abbaye n'est qu'un riche bénéfice dont François I^{er} dispose successivement pour trois prélats de cour : Jean le Veneur, Jacques d'Annebault, François Le Roux, trois abbés de la Renaissance. Puis, ce sont de grands seigneurs : Arthur de Cossé-Brissac, nommé par Charles IX ; le cardinal François de Joyeuse, nommé par Henri III ; Henri de Lorraine, âgé de cinq ans, nommé par Louis XIII, dépossédé lorsque son père, le duc Charles, guerroya contre le roi. — La faveur et la disgrâce de Cinq-Mars seraient datées sur cette liste par les époques auxquelles son frère, Jean Ruzé d'Effiat, obtint et perdit le bénéfice. Mais comment inscrire sur le tableau tous les titres de l'abbé Jacques de Souvré, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem ? Le siège de Casal, celui de Porto-Longone, où il commandait avec honneur les galères de France, n'y ferait pas une aussi étrange figure que ses poésies badines et sa fondation de l'Ordre des Coteaux.

Les quatre principaux faits d'armes qui ont signalé la défense du Mont contre les attaques de l'étranger mériteraient une commémoration spéciale. Ce sont, à quelques années d'intervalle, au quinzième siècle :

1^o La bataille navale que les seigneurs bretons, partis de Saint-Malo, livrèrent en 1423 à la flotte anglaise, qu'ils désirent avant de ravitailler le Mont assiégé par cette flotte, en même temps que menacé par le fort de Tombelaine et les bastilles d'Ardevon et des Pas ;

2° Le combat livré dans la même année, sur les grèves, par Jean d'Harcourt, capitaine du Mont, avec l'aide du capitaine Jean de la Haye, aux Anglais des deux bastilles ;

3° La victoire remportée en novembre 1425 par Louis d'Estouteville et ses chevaliers ;

4° Enfin le siège de 1434 et la nouvelle et décisive défaite infligée par Louis d'Estouteville à une armée de 20000 Anglais, commandée par le sire d'Escalles, et qui avait ouvert dans les murailles une brèche formidable.

Le tableau des noms et armes des défenseurs du Mont en 1425 existe; il a été fait en 1427, et bien des générations de voyageurs l'ont successivement déchiffré, à diverses places, dans le chœur de l'église :

« Le champ darmes ici fut fait

« L'an mil III^e. c. vingt sept. »

Transporté dans la salle des Chevaliers, il n'y serait pas avec moins de convenance. Il aurait là pour pendant la liste des 119 chevaliers qui s'illustrèrent par la défense de 1434. L'établissement de ce tableau, la rédaction des légendes relatives aux faits d'armes précédents appartiendraient de droit aux archéologues d'Avranches et de Normandie, dont quelques-uns portent les noms des héros du xv^e siècle, et ne feraient que rendre à leur mémoire des soins de piété filiale.

Comment oublier, dans la salle des Chevaliers, un tableau des souverains qui ont visité le Mont-Saint-Michel? Rois de France et d'Angleterre, ducs de Bretagne et de Normandie, la liste des pèlerins couronnés serait brillante et longue; j'avoue que si j'avais à la dresser, je serais tenté de ne pas l'ouvrir, ainsi que le veut la tradition, par le nom de Childebert II, qui laissa pourtant sur l'autel un reliquaire d'argent renfermant des reliques de saint Barthélemy et de saint Sébastien, et que je voudrais bien la commencer par Charlemagne, qui promena

les images de saint Michel par toute l'Europe sur ses étendards, et qui *a dû* venir au Mont-Saint-Michel.

Guillaume, fils du duc conquérant, puis Henri II, rois d'Angleterre, visitèrent l'abbaye. Ce dernier y revint en 1137 avec le roi de France Louis VII. Saint Louis en 1256, Philippe-le-Bel en 1311 y firent leurs dévotions et y laissèrent de grandes largesses. Le connétable Du Guesclin eut sa tombe à Saint-Denis, auprès de celles des rois de France. Pourquoi la connétable n'aurait-elle pas sa place sur ce tableau des souverains? elle passa neuf ans au Mont-Saint-Michel, jusqu'en 1374. Charles VI, en 1393, à la suite d'un pèlerinage au Mont, donna le nom de Michelle à sa fille, et baptisa du même nom une des portes de Paris. Louis XI, Charles VIII, François I^{er}, Charles IX, accompagné de son frère Henri, y parurent tour à tour. Mais Louis XI se signala entre tous les souverains, non seulement par sa dévotion envers l'Archange, mais par l'institution de l'Ordre de Saint-Michel, dont les cérémonies devaient avoir lieu dans l'église et dans le monastère du Mont. Le roi y vint tenir le premier chapitre. Il faut lire dans les historiens du Mont la description des pompes et des costumes magnifiques que prescrivit pour ces fêtes politiques autant que religieuses l'économe roi des vilains. La création de l'Ordre de Saint-Michel mériterait d'obtenir, dans la salle des Chevaliers qui lui doit son nom, un tableau à part dont la légende ne serait pas la moins attrayante de ces curiosités.

J'ai dit tout à l'heure un musée, un musée primaire. J'ai bien envie de dire à présent : un musée vicinal. Sans rêver pour le Mont-Saint-Michel des destinées rivales de celles du musée de Cluny ou du musée de Saint-Germain, on peut souhaiter au moins d'y voir réunis des objets précieux et jusqu'à des meubles d'un intérêt spécial pour les deux provinces dont il est le monument-frontière. Un musée ne se compose pas seulement de tableaux et d'inscriptions : pour former celui-ci, les dons volontaires ne devraient pas manquer. Tout le voisinage s'est assez souvent enrichi des dépouilles de

l'abbaye, aux époques violentes et mauvaises. Ces dons auraient besoin d'être bien nombreux pour dépasser l'équivalent d'une restitution.

Depuis le squelette pétrifié d'un *Urus* de la forêt de Sciscy jusqu'aux anneaux des derniers abbés, jusqu'aux fines menuiseries sculptées des stalles des derniers moines, que de débris instructifs, que d'échantillons curieux seraient là bien à leur place ! Et qu'on ne s'embarrasse pas de leur nombre, qu'on ne s'inquiète pas de leur garde, que les conseils généraux de la Manche et d'Ille-et-Vilaine ne se mettent pas en frais d'un conservateur : il y en a un tout trouvé : *c'est l'un des chanoines ou des chapelains du Mont-Saint-Michel.*

Chapitre ou chapellenie, palais de vieux marins, musée, le Mont-Saint-Michel aurait-il assez de destinations pour me rassurer ? Non, je l'avoue ; pas encore assez. Je voudrais qu'à certains jours *la Merveille* ouvrit son *hall*, — ce mot anglais pent entrer sans inconvénient dans la vieille place forte, — à de grandes réunions d'un but sérieux et d'un intérêt général ; que la Société des Antiquaires de Normandie ou de Bretagne y tint, par exemple, de solennelles assises ; que des Congrès scientifiques éloquentes y attirassent un auditoire d'élite ; que les préfets des départements voisins fussent invités à s'en servir ; enfin que l'attention publique fût ramenée, par tous les moyens possibles, sur le monument qui doit vivre pour perpétuer et glorifier mieux qu'aucun autre le souvenir et le devoir de la défense du pays.

E. LECLERC.

UNE DÉFAITE DU DIABLE

Chacun sait que les missionnaires de l'Inde ont souvent maille à partir avec le diable, si puissant encore dans les contrées payennes.

L'auteur et l'acteur principal des faits qu'on va lire est un religieux de la province de Toulouse. Il a écrit lui-même cette relation merveilleuse à son supérieur avec la simplicité d'un saint. En attribuant les miracles qui s'opèrent, par son entremise, à la foi vive des fidèles de son district, il semble ignorer qu'ils sont dus au moins autant à la sienne et à sa sainteté.

Quelques jours après son arrivée au milieu du troupeau confié à son zèle, le nouvel apôtre recevait la visite d'un pauvre homme qui avait un œil absolument gâté — pourri, selon l'expression du missionnaire. — Le malade supplie l'homme de Dieu de prier le Seigneur afin de lui obtenir sa guérison. Le religieux, touché d'une foi ardente, fait un signe de croix sur l'œil malade. Subitement cet œil devient aussi sain, aussi brillant que l'autre.

Le plus étonné des deux fut le bon missionnaire, qui écrivait à son supérieur : « C'est bien ainsi que les choses se sont passées ; je l'ai vu moi-même. Combien grande est la foi de ces gens simples ! Le bon Dieu les écoute toujours ».

Pendant sa tournée pastorale, ce religieux arriva dans un village où se trouvait un misérable apostat de la foi. Ce malheureux s'était donné corps et âme au démon, *il était possédé*. Au moment de l'arrivée du missionnaire, il se trouvait gravement malade et désespéré. Celui-ci entre dans la chambre du possédé : à la vue du prêtre, le démon secoue violemment sa victime, qui profère les plus affreux blasphèmes.

Calme, le missionnaire s'approche du lit, s'agenouille et reste là, en prière, durant trois heures entières. Le peuple prie avec lui ; pendant ce temps le possédé vocifère. Après ces trois heures, le malade tombe dans le râle de l'agonie. Loin de désespérer, le Père a recours à celle qui est le refuge des pécheurs, il place un scapulaire au cou du moribond. A ce contact, le possédé tressaille et, d'un mouvement brusque, rejette le scapulaire. On le lui remet une seconde fois, même

secousse chez le malade, et, sans que personne le touche, le scapulaire est projeté au loin.

Une troisième fois on le replace sur la poitrine, il est aussitôt déchiré par une main invisible, et les lambeaux volent dans toutes les directions. C'était comme une lutte acharnée autour de cette âme entre la Reine des Anges et le Prince des démons. Qui serait victorieux, du ciel ou de l'enfer?

Le missionnaire avait d'autres malades à visiter, il prie quelques instants encore et se retire.

Le lendemain, il envoie un de ses chrétiens placer sur la poitrine du malheureux possédé une médaille de saint Benoît, puis il arrive lui-même. Le malade était toujours dans le même état d'agitation. Décidé à livrer un suprême combat à Satan, le prêtre prie un moment et, de nouveau, met un scapulaire au cou du moribond.

Au contact de la livrée de Marie, le malade ouvre les yeux, cette fois, regarde autour de lui avec calme, verse des larmes abondantes et demande à se confesser. La victoire était gagnée.

Tous les témoins de cette scène sont dans l'admiration. Le mourant se confesse, reçoit l'absolution et, quelques instants après, expire plein de confiance en celle qui venait de le sauver.

On devine quel bruit fit cette conversion si extraordinaire dans le village du possédé, dont il avait été la terreur pendant longtemps.

Ce n'est pas tout : le jour même de cette conversion on présente au missionnaire trois paralytiques et une femme atteinte d'une maladie grave et invétérée ; cette dernière avait une partie du corps complètement déformée. Le Père bénit ces malades comme ils le demandaient et tous les quatre sont instantanément guéris.

En écrivant ces faits prodigieux à son supérieur, ce saint religieux insiste et dit : « Tout cela je puis vous l'assurer, je l'ai vu de mes yeux, et je bénis le bon Dieu de me rendre

témoin de si grandes merveilles. Elles se multiplient autour de moi. Des villages entiers viennent à la rencontre du pauvre missionnaire. On porte tous les malades sur des brancards, le missionnaire n'a qu'à les bénir, et à peu près tous, sont guéris instantanément ; et cela dans tous les villages où je passe. Oui, la foi de ces bonnes gens me confond, puisqu'elle est si puissante sur le cœur de Notre-Seigneur. Une chose cependant me gêne un peu, c'est que cette foule pieuse ne veut pas me quitter : chrétiens et païens me suivent partout. Ils entrent avec moi dans ma pauvre maison, viennent jusque dans ma chambre. Au moment où je vous écris, ils sont près de moi : « il y en a au dehors de la maison, à la fenêtre, tous me regardent et se demandent entre eux : « Qu'est-ce que le Père peut bien avoir à écrire si longuement ? »

Ne croirait-on pas lire le récit d'une de ces scènes comme il s'en passait en Judée, quand les foules suivaient le Sauveur et qu'il guérissait tous leurs malades ? Ou encore, ne dirait-on pas entendre la relation des prodiges opérés, il y a trois siècles, par François Xavier dans ces mêmes endroits.

Si nous avions la foi de ces chrétiens, nous ferions des miracles nous aussi.

Annales de l'Archiconfrérie Réparatrice 1895.

NÉCROLOGIE

Nous recevons de Toulouse la note suivante que nous nous empressons de publier pour l'édification des Associés de l'Archiconfrérie.

Notre Comité vient de faire une grande perte en la personne d'une de ses zélatrices les plus dévouées.

Madame Paul SABATIER était une de ces créatures d'élite, d'une angélique piété, d'une douceur et d'une éducation parfaite, à la figure de vierge où se reflétait son âme tout entière. Elle appartenait à la Normandie par sa mère, M^{me} Hérail,

née Le Ber, de Rouen. Elle était née à Évreux, où M. Hérail, son père, originaire du Narbonnais, siégeait alors en qualité de procureur impérial ; et fut baptisée aux Andelys.

De bonne heure sa mère et sa grand'mère lui avaient inspiré la dévotion à saint Michel. Que de fois nous lui faisons parler des fêtes du couronnement de l'Archange auxquelles elle avait assisté. Avec ce charme, cette élégance de langage tout à la fois empreint de simplicité et d'expressions choisies et variées, elle nous racontait ces nuits passées dans l'église faite de place dans les hôtels, cet enthousiasme indescriptible, ce magnifique discours de M^{sr} Germain prononcé en face de cette nature grandiose et de cette foule en délire. Elle avait alors quinze ans ; son intelligence précoce saisissait ce qu'il y avait de grand et de majestueux dans cette cérémonie. Dès ce jour-là elle se fit inscrire dans l'Archiconfrérie et fut zélatrice de l'œuvre à Montpellier, où son père était Conseiller à la Cour d'Appel.

Aussi lorsque par son mariage avec M. Sabatier, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Toulouse, M^{me} Sabatier vint habiter notre ville, ce fut avec bonheur qu'elle accepta de faire partie de notre Comité ; elle était une des plus assidues aux réunions. Au mois d'avril dernier encore, quelques jours avant la naissance de sa dernière fille, nous fûmes étonnées de la voir arriver à la séance qui devait préparer la fête du 8 mai. Malgré ses devoirs de mère de famille, qu'elle remplissait avec une pieuse fidélité, elle trouvait moyen de s'occuper de ses œuvres et ne refusait jamais de s'associer à toutes celles qu'on lui proposait.

M^{me} Sabatier avait pris une très large part au deuil causé par la mort de M^{sr} Germain. Elle avait assisté au service funèbre célébré au Saint-Nom de Jésus, où ses filles aînées sont élevées, et c'est vers le milieu de janvier qu'elle fut atteinte d'une broncho-pneumonie à laquelle sa frêle constitution n'a pu résister.

Le 18 février, le saint Archange, qu'elle avait si souvent

invoqué, lui a épargné les angoisses et les regrets de la dernière heure en la faisant passer de ce monde dans la béatitude éternelle sans agonie et sans souffrance.

Cette femme, cette mère parfaite, laisse quatre fillettes et un mari chrétien qui élèvera ses enfants en tâchant de leur inculquer les vertus de leur mère.

La secrétaire du Comité Toulousain,
Gabrielle MALLEVILLE.

CORRESPONDANCE

Manche. — Actions de grâces à saint Michel, pour réussite dans les examens du baccalauréat de juillet 1897. Granville, M. D.

Manche. — Je vous envoie 2 francs pour une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. A. L.

Alpes-Maritimes. — Une sœur missionnaire est heureuse de venir se reposer un peu auprès de saint Michel en lui envoyant comme actions de grâces d'une faveur l'offrande de deux messes pour deux âmes du purgatoire. Sœur M. de J., zélatrice.

Aube. — Ci-joint un petit mandat de 5 francs, faible hommage de reconnaissance à saint Michel et aux âmes du Purgatoire pour une grâce obtenue par leur intercession. G.

Aude. — Depuis que j'ai promis à saint Michel que s'il m'accordait ce que je lui demande, je ferais tout mon possible pour répandre sa dévotion, il ne m'a rien refusé... Le procès dont je vous parlais dernièrement est gagné. Une zélatrice.

Aude. — En reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession du glorieux archange, je vous envoie 3 francs pour les élèves de votre *École apostolique*. Vve F.

Bouches du Rhône. — J'offre des actions de grâces à saint Michel pour la construction de l'église de ma paroisse qui a eu d'immenses difficultés et qui s'est enfin heureusement achevée, mais non sans laisser derrière elle beaucoup de soucis. P. B.

Calvados. — Ci-joint 4 francs pour honoraire d'une messe et un cierge en l'honneur de saint Michel. Il a visiblement manifesté sa protection à l'égard de la petite fille que je vous avais recommandée au mois de septembre. S. M.-X.

Calvados. — Ayant obtenu la faveur que je sollicitais pour mon fils militaire, je vous envoie un mandat de 1 franc, c'est peu de chose, mais j'espère que saint Michel ne regardera pas au peu de valeur de l'offrande, mais à la reconnaissance que j'éprouve. M^{me} E. H.

Charente-Inférieure. — Pour remercier saint Michel de plusieurs grâces obtenues, je vous envoie 2 francs. J. T.

Drôme. — M^{me} L. V. remercie saint Michel de lui avoir obtenu la guérison de ses deux petites filles qui étaient gravement malades.

Finistère. — Reconnaissance à saint Michel de plusieurs grâces obtenues par son intercession. M. L.

Gers. — Je mets à la poste en même temps que ma lettre un ex-voto. C'est un *corporal* que j'envoie à saint Michel pour le remercier d'une grande grâce qu'il vient de m'obtenir. Une *zélatrice*.

Hérault. — Béziers : Saint Michel soit loué ! Je lui offre 50 francs pour avoir préservé de tout accident, jusqu'à ce jour, ma petite fille, âgée de sept ans. M^{me} H. G.

Hérault. — Je vous envoie ci-joint un mandat de 50 fr. pour vos petits *apostoliques* ou vos orphelins, en action de grâces pour une récolte bien conservée et bien vendue. Afin de savoir si vous avez reçu ma lettre, soyez assez bon de l'insérer dans vos *Annales* et puis je ne demande pas mieux que l'on sache combien ce grand Archange est bon et puissant. E. R.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint les honoraires de deux messes en actions de grâces d'une guérison obtenue par l'intercession de saint Michel. Yve S., *zélatrice*.

Ille-et-Vilaine. — Veuillez dire au plus tôt une messe en l'honneur de saint Michel et des Saints Anges pour les remercier d'une grâce obtenue et leur en demander la continuation. A. du B.

Loire-Inférieure. — Veuillez dire une messe à l'autel de saint Michel pour remercier Dieu des grâces obtenues par l'intercession de Notre-Dame des Anges et de saint Michel et lui en demander de nouvelles. G. B.

Maine-et-Loire. — Je vous envoie sous ce pli un mandat de 11 francs : 6 francs pour trois messes d'actions de grâces, pour les âmes du Purgatoire, en l'honneur de saint Michel et de Notre-Dame des Anges, et 5 francs pour vos *apostoliques* en reconnaissance d'une guérison obtenue.

Basses-Pyrénées. — Ci-joint 5 francs pour une messe et une lampe en actions de grâces à saint Michel. T.

Rhône. — Un jeune homme confie le soin de son mariage à saint Michel : il offre 25 francs pour vos œuvres. Une *zélatrice*.

Saône-et-Loire. — Je vous adresse 2 francs pour vos jeunes apôtres : j'ai prié saint Michel, il m'a exaucé. V. B.

Haute-Savoie. — La jeune personne que je recommandais à vos prières est guérie. Son état était désespéré : elle vous remercie d'avoir intercédé pour elle auprès du saint Archange. C. R.

Seine. — Je vous prie de dire une messe pour remercier saint Michel de l'heureux succès des examens de mon fils. D.

Seine. — Ci-joint 2 francs pour une messe d'actions de grâces en l'honneur du glorieux Archange. M.

Seine. — J'avais promis 12 francs, si saint Michel m'exaucait. Il m'a exaucé, je les lui offre. Yve L.

Seine. — J'avais demandé à saint Antoine et à mon bon saint Michel de me trouver des locataires pour deux petites maisons que j'avais à louer à la Compagnie ; comme je viens d'en louer une, je m'empresse d'envoyer à chacun l'offrande promise. Yve G.

Seine-et-Marne. — Ci-joint 5 francs pour deux messes en l'honneur de saint Michel et de la Sainte Vierge, pour les remercier de plusieurs grâces obtenues et les prier de nous continuer leur protection. M. D.

Tarn. — Je vous envoie 2 francs pour une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. Il vient d'accorder à un jeune militaire, qui a déjà reçu de lui des grâces signalées, une protection bien visible. M. A.

Lorraine. — Je vous remercie beaucoup des prières que je vous avais demandées pour une intention particulière : j'ai été exaucée. J'espère que le bon Dieu m'accordera le prolongement de cette grâce par l'intercession de saint Michel. Yve G., *zélatrice*.

Suisse. — Ci-joint 3 francs en reconnaissance à saint Michel de plusieurs faveurs obtenues et de sa protection visible dans toutes mes peines et nombreux soucis. C. C.

Martinique. — Une personne remercie Notre-Dame et le saint Archange d'une grâce spirituelle obtenue. A. D. *zélatrice*.

États-Unis. — Nouvelle-Orléans. — Vous avez dû apprendre que notre pauvre pays avait été visité par une épidémie de fièvre... Il y a eu beaucoup de cas, mais peu de mortalité, à tout considérer. Notre famille, qui est nombreuse, a été épargnée ; pas un seul cas chez nous. Gloire et reconnaissance à saint Michel sous la protection de qui nous nous sommes tous mis. Nous devons aussi des actions de grâces au saint Archange pour une grâce temporelle qu'il a accordée à un de mes neveux, après avoir promis de faire insérer cette faveur dans les *Annales*, si elle nous était obtenue par l'intercession de saint Michel.

Australie. — Victoria. — Windsor : — Mon Révérend Père, Ci-joint 5 shillings pour faire brûler durant vingt-sept jours une lampe en l'honneur de saint Michel, et en actions de grâces pour l'heureux examen de quatre de nos élèves devant l'Université, le mois dernier (novembre). Sr. M. G. M. *zélatrice*.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Val Saint-Père : Hippolyte Desplanches. — Savigny-le-Vieux : Eléonore Trouvé, veuve Noël ; Marie Ricolais, femme Nourri. — Cherbourg : M. Boulland. — Granville : M^{me} Lemarié des Landelles, *dévouée zélatrice*. — Avranches : M^{lle} Marie Houssin. — Ducey : M. Paul Juin. — Le Val St-Pair : M. Edouard-Julien Piqueret. — Sacey : M^{me} Auguste Triacot, née Soudée. — St-Denis-le-Vêtu : M^{me} Léon Bernard, née Sidonie Lejollivet.

Basses-Alpes. — Monastère de Notre-Dame des Prés : Sœur Marie Colette.

Bouches-du-Rhône. — Sainte-Marthe : Sœur Marguerite du Sacré-Cœur ; Sœur M. de Sainte-Agathe ; Sœur Anna-Maria ; Sœur M. de la Providence.

Calvados. — Caen : M. Louis-Alex. Remy. — Caumont : M. Bonnier.

Cantal. — St-Flour : M. le chanoine Chabeau, archiviste du diocèse.

Côte-d'Or. — Dijon : M^{me} Veuve Desvigne, née Anne Nicolardot.

Côtes-du-Nord. — Lamballe : Mgr Maupied, préfet de la maison de Sa Sainteté Léon XIII. — Quessoy : M^{me} Pauline du Gourlay, née Le Maitre de la Motte-Basse. — Lézardrieux : Renée Le Tallec.

Dordogne. — Bergerac : M^{me} Veuve Dacroley.

Finistère. — Quimper : M^{me} Chauvel.

Gironde. — Verdélais : M. Louis Solacroup.

Haute-Garonne. — Toulouse ; M^{me} Paul Sabatier, *zélatrice*.

Hérault. — Cessenon : M^{lle} Marie Robert. — Montpellier : M^{lle} Marie-Anne Chabert, *zélatrice*.

Ille-et-Vilaine. — Treffendel : Anne-Marie Robin.

Loir-et-Cher. — Blois : M. Arthur Marcaudier.
Loire-Inférieure. — Le Landreau : M^{me} Jeanne Guérin, femme Perron ; M^{lle} Reine Giraud. — Nantes : M^{me} Douineau ; le R. P. Gaignard, supérieur honoraire de l'Immaculée-Conception.
Lot. — Cahors : Louise Alazard. Les Quatre Routes : Marie Voreuil.
Mayenne. — Toron : M^{lle} Livet. — St-Denis-d'Anjou : M. Masson, *dévoté zéléteur*. — Château-Gouffier : M^{lle} Amélie Oger ; M^{lle} Marie Baise.
Haute-Marne. — Saullès : M^{me} Cornubert, *zélatrice*.
Morbihan. — St-Joseph-de-Kermaria, près Locminé : Sœur Marie Saint-Gobrien. — La Trinité-Porhoët : Sœur Saint-Dosithée, religieuse trinitaire.
Nord. — Armentières : M^{lle} Sidonie Duquesnoy. — Roubaix : M^{lle} Mathilde Duquesnoy. — Valenciennes : M^{lle} Moreau.
Rhône. — Lyon : M. Jordan ; M^{lle} Joséphine Perrin.
Saône-et-Loire. — Uxeau : M^{me} Vivarès.
Sarthe. — Le Mans : M. Brard.
Seine. — Vanves : Sœur Maria Umile di Gesù, franciscaine, missionnaire de Marie. — Paris : M^{lle} de la Commune. — Paris-Neuilly : M^{me} Lagrange, née Juillien. — Paris : M. Victor Petitgrand, architecte du Mont-St.-Michel.
Seine-Inférieure. — Eu : M^{me} Marie-Jeanne C. Genty.
Yonne. — Thury : M. Pautrat.
Lorraine. — Bertelming : M. Arthur Benoit, *zéléteur*.
Angleterre. — Wolston, près Coventry : Caroline Landgale.
Belgique. — Wallay (Obey) : M^{lle} MM. C. de Monge, V^{ss} de Francœur.
Irlande. — O Meath : M. Bernard Macbreanor.
Brésil. — Rio de Janeiro : M. l'abbé Sipolis, prêtre de la Mission. — Vassouras : M. Bernardo Teixeira.
Canada. — (P. Q.). — Sherrington : M. David Dauphinais ; M. Joseph Perras. — M. Nazaire Lefebvre. — Saint-Remi : M^{lle} Mathilde Lamarre. — Saint-Siméon de Charlevoix : Elisabeth Simard ; Marie Bouchard. — Manitoba : Révérend Roger Boily.
États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : Marie-Louise Brugier ; Elisabeth Nausburn ; Ferdinand-Xavier Gisgler.
Australie-Victoria. — Windsor : M. Thos Mason. — Colac : M^{rs} Cath-Campbell, Ethel Hill, Nicholas Power, Mary Power.

Sanctus Michael representat eas in lucem sanctam !
 Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !

Le Gérant : FR. SIMON.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 24^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

1^{re} Livraison — Avril 1897.

Saint Michel, à notre secours... 1	(suite)	44
La science des Anges..... 3	Le Mont-Saint-Michel en mer... 48	
Les Fakirs de l'Inde..... 6	Le moyen de donner..... 21	
Nos gravures..... 41	Correspondance..... 22	
Recherches sur le culte de saint Michel à Tinchebray	Adieux à nos chers défunts 23	

2^e Livraison. — Mai 1897.

Les pèlerinages de saint Michel et les pèlerinages de Lucifer.. 25	Le supplice de Jeanne d'Arc.... 39
La science des Anges..... 31	Correspondance..... 45
Le Mont-Saint-Michel en mer... 31	Adieux à nos chers défunts..... 47

3^e Livraison. — Juin 1897.

Nouvelles du culte de saint Michel..... 49	Le Mont-Saint-Michel en mer... 65
Les Fakirs de l'Inde..... 58	Avis..... 69
La Confrérie de Saint-Michel à Tinchebray..... 61	Correspondance..... 69
	Adieux à nos chers défunts 71

4^e Livraison. — Juillet 1897.

Le culte de saint Michel et le Mont-Saint-Michel..... 73	Extension du culte de saint Michel. 90
Saint Michel (poésie)..... 78	Correspondance..... 93
Chronique du pèlerinage..... 83	Adieux à nos chers défunts 95

5^e Livraison. — Août 1897.

Le pèlerinage du Mont-Saint-Michel..... 97	Récits et légendes : Saint-Michel et la source miraculeuse 113
Chronique de la sainte Montagne. 103	Correspondance..... 118
Les Fakirs de l'Inde..... 107	Adieux à nos chers défunts 120

6^e Livraison. — Septembre 1897.

A nos Associés.....	121	Le Mont-Saint-Michel en mer...	131
A propos d'une tour et d'une flèche récentes (gravure).....	124	Variétés : Protection des Saints Anges.....	139
Chronique de la sainte Montagne.	130	Correspondance.....	141
Imposture exemplaire.....	131	Adieux à nos chers défunts.....	143

7^e Livraison. — Octobre 1897.

Trente ans !.....	145	Recherches sur le culte de saint Michel en France : Flers.....	156
Nouvelle faveur.....	149	Le Mont-Saint-Michel en mer...	158
A propos d'une tour et d'une flèche récentes.....	151	Bibliographie.....	164
Vive saint Michel ! (poésie).....	154	Correspondance.....	165
Recommandation.....	155	Adieux à nos chers défunts.....	167

8^e Livraison. — Novembre 1897.

La fête.....	169	Messes Grégoriennes.....	185
Nouvelles du culte de saint Michel.	175	Correspondance.....	189
Saint Michel et le Purgatoire...	183	Adieux à nos chers défunts.....	191

9^e Livraison. — Décembre 1897.

Mort de Monseigneur Germain..	193	Autel privilégié.....	203
Chronique du Pèlerinage et du culte de saint Michel.....	195	Faits divers : Un monstre.....	211
Saint Michel au Gabon.....	207	Correspondance.....	212
		Adieux à nos chers défunts.....	215

10^e Livraison. — Janvier 1898.

Congrès national : Allocution de M. l'amiral de Cuverville ; Rapport sur le Pèlerinage du Mont-Saint-Michel.....	218	La Clarté saint Michel.....	230
Archiconfrérie de l'Archange saint Michel.....	226	Saint Michel au Gabon.....	235
		Correspondance.....	238
		Adieux à nos chers défunts.....	240

11^e Livraison. — Février 1898.

De l'opportunité du culte de saint Michel dans les temps présents.....	241	Saint Michel au Gabon.....	253
Monseigneur Germain et le Mont- Saint-Michel.....	244	Faire le bien de son vivant.....	258
		Correspondance.....	259
		Adieux à nos chers défunts.....	263

12^e Livraison. — Mars 1898.

Trente Ans !.....	265	Nécrologie.....	281
Extension du culte de saint Michel.	269	Correspondance.....	283
Le Mont-Saint-Michel en mer...	273	Adieux à nos chers défunts.....	285
Une défaite du diable.....	278	Table.....	287